This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES,

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

& &.

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

LIVRES de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle.

TOME SEIZIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

840.9
M526
v. 48

AVIS

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-3-50
70495

AVIS

DE L'ÉDITEUR DES MÉLANGES,

Tirés d'une grande Bibliotheque.

LORSQU'ON *a commencé l'impression des* Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *le dessein de l'Auteur n'étoit que de rassembler plusieurs morceaux intéressans & de différens genres : ce n'a été qu'au quatrieme Volume qu'il s'est déterminé à traiter* de la Lecture des Livres François, *écrits sur toutes les matieres, pendant les quatorzieme, quinzieme & seizieme siecles. Les trois premiers Volumes de cette* Lecture *rendent compte de tous les Ouvrages des deux premiers siecles, qui sont venus à la connoissance de l'Auteur; mais étant parvenu à l'époque de ceux composés au seizieme, il a senti que la carriere qui s'ouvroit devant lui, étoit d'une plus vaste étendue : alors il a été forcé de distinguer les matieres, & de traiter séparément & successivement des Livres qui ont pour objet la*

Théologie, la Jurisprudence, les Sciences & Arts, & la Littérature, & d'extraire, dans environ vingt-cinq Volumes, tous les Ouvrages en tous genres, imprimés au seizieme siecle, excepté ceux de Géographie & d'Histoire. Cette partie de la carriere que l'Auteur s'étoit proposé de parcourir, a donc été entiérement remplie, & les Lecteurs qui ont acquis jusqu'au Volume des Mélanges coté H H, *ne doivent plus avoir à désirer qu'une Table, qui leur fasse connoître la multitude des Livres François publiés avant l'année* 1600 *(excepté ceux d'Histoire, imprimés pendant le seizieme siecle). Cette Table utile & presque néceſſaire aux personnes qui possedent tous les Volumes de la Lecture des Livres François, jusqu'à la fin de* 1782, *paroîtra le plus tôt possible. Mais depuis cette époque, l'Auteur n'a pas cessé d'extraire les Ouvrages François imprimés au seizieme siecle: il a lu attentivement ceux qui traitent de la Géographie & de l'Histoire; & après un Volume d'introduction, qui donne une idée abrégée,*

mais claire, de l'état du Monde connu en 1500, il a rapporté, pays par pays, tout ce qui a été écrit au seizieme siecle sur les différens Etats qui le composent à présent, en commençant par les Isles Britanniques & l'Espagne, & continuant sa route par la France, sur laquelle il s'est avec raison plus étendu, d'autant que l'objet est par lui-même très-intéressant pour nous, & que les Auteurs François du seizieme siecle sont entrés dans de plus grands détails sur ce beau royaume. Ce qu'il avoit à dire de notre Patrie est presque achevé, mais ce n'est qu'après un travail de dix à douze Volumes. Les autres Etats de l'Europe en exigeront au moins un pareil nombre, & quand ils seront finis, on aura une Géographie historique complette, instructive & assez amusante de l'Europe moderne, & même des trois autres Parties du Monde; l'Auteur ayant soin, après avoir tracé un tableau de ce qu'elles étoient au seizieme siecle, d'offrir un léger aperçu de ce que chacun de ces Etats est devenu depuis. Lorsque cette

seconde tâche sera aussi heureusement terminée que la premiere, on formera un second Volume de Tables, qui ne sera pas moins utile. En attendant, il est nécessaire de bien expliquer à ceux qui jusqu'à présent ont acheté l'Ouvrage, connu sous le nom de Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *& dont les Volumes ont été distingués par des lettres de l'Alphabet (genre de désignation auquel on est résolu de renoncer),* 1°. *ce qu'ils ont;* 2°. *les différentes parties de l'Ouvrage auxquelles ils peuvent se borner;* 3°. *ce qu'ils doivent encore attendre pour acquérir la connoissance complette de tous les Livres imprimés en François jusqu'au commencement du dernier siecle. S'il étoit possible de leur donner, par la suite, des notices raisonnées & un peu étendues des Livres des dix-septieme & dix-huitieme siecles, ils suivroient aisément les progrès des Sciences & de la Littérature, depuis la grande époque de la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours. Une entreprise aussi importante demandoit du courage pour être*

tentée, une grande méthode pour être bien saisie, & assez de goût pour être suivie sans sécheresse & sans ennui, d'âge en âge, & d'objets en objets; c'est à quoi l'Auteur s'est appliqué au milieu d'un trésor de Littérature immense, amassé & mis en bon ordre par lui-même. S'il ne peut se flatter de voir la fin de son travail, du moins aura-t-il l'honneur & la satisfaction d'avoir beaucoup avancé dans cette carriere, & tracé la voie à ceux qui voudront la suivre après lui. On est effrayé lorsqu'on pense qu'en entreprenant la lecture de son Ouvrage, on a déjà quarante Volumes à lire, & qu'il sera encore porté plus loin; mais, d'un autre côté, quel homme, curieux de s'instruire, ne doit pas envisager avec satisfaction qu'il commence à exister un Ouvrage qui, quand même il comprendroit cent Volumes, tiendra lieu de plusieurs milliers d'autres, & dispensera d'acheter une Bibliotheque entiere? En effet, on ose le dire, si l'Ouvrage de la Lecture des Livres François étoit terminé & poussé à sa perfection, on trouveroit, après l'avoir étudié,

tout ce qu'il est important de savoir, & il n'y auroit plus d'autres Livres à lire, que ceux dont les agrémens du style & le charme des détails engageroient à s'en occuper.

En conséquence de ce qui vient d'être dit, on offre aux personnes qui voudront acquérir cet Ouvrage :

1°. *De le prendre en totalité sous le titre général de* Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *depuis* A *jusqu'à* & &, *ou* 48 *vol. à* 3 *liv.* 144 *liv.*

On fournira le tout, à l'exception des deux premiers Volumes A & B *qu'on réimprime.*

2°. *De prendre séparément les trois premiers Volumes, lorsque les lettres* A & B *seront réimprimées, comme l'est déjà la lettre* C. 9 *liv.*

3°. *De se borner à acheter sous le titre d'*Histoire de la Lecture des Livres François, des quatorzieme, quinzieme & seizieme siecles, *depuis le quatrieme Volume* D, *jusqu'au trente-deuxieme* H H, *inclusivement*, 29 *vol. in-8°.* 87 *liv.*

4°. *De commencer la* Lecture des Livres d'Histoire, écrits en François au seizieme siecle, *par le trente-troisieme Volume* I I *jusques à* & &, 16 *vol. in*-8°. 48 *liv.*

Ce Volume I I *est le premier de la Géographie ; il y en a déjà seize d'imprimés, & l'on peut se faire inscrire pour les suivans, qui ne porteront plus en titre aucune lettre alphabétique. Au moyen de cette distribution, chaque Acquéreur pourra ne se charger que de la partie la plus analogue à son goût.*

CET Ouvrage se trouve à Paris chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

LIVRES NOUVEAUX
Qui se trouvent chez le même Libraire.

LES Siecles Païens, ou Dictionnaire de Mythologie, par M. l'Abbé Sabatier, Auteur des Trois Siecles de Littérature, 1784, 9 volumes *in*-12, reliés. 27 livres.

Les Bizarreries du Destin, ou Mémoires de Miladi Kilmar, par le même, 2 vol. *in*-12. 3 liv.

Vie du Maréchal de Villars, écrite par lui-même, avec le Journal de ce qui s'est passé au Conseil pendant son Ministere, rédigée par M. Anquetil, avec le portrait de Villars, & les plans des batailles, 1784, 4 vol. *in*-12. 12 liv.

La Henriade, avec des remarques, par M. Palissot, belle édition; avec le portrait de Voltaire, à l'âge de vingt-six ans, *in*-8°. br. 6 liv.

La même, sur papier vélin, dont il n'a été tiré que cent exemplaires. 12 liv.

L'Isle Inconnue, ou Mémoires du Chevalier des Gastines, par M. Grivel, 4 vol. *in*-12, fig., br. 7 liv. 4 sous.

Théorie de l'Education, par le même, 3 vol. *in*-12. 9 liv.

Oraison Funebre de Monseigneur de Beaumont, Archevêque de Paris, *in*-8°. 1 liv. 4 sous.

Le Cri d'un Citoyen, Satyre, par M. Clément, *in*-8°. br. 12 sous.

De la Tragédie, ou dixieme & onzieme Lettres de M. Clément à Voltaire, 2 vol. *in*-8°. br. 4 liv. 16 sous.

Essai de Critique, par le même, 2 vol. *in*-12. 5 liv.

Eloge de d'Alembert, par M. le Marquis de Condorcet, *in*-12, br. 1 liv. 4 sous.

Traduction de quelques morceaux de Tacite, avec des notes, par d'Alembert, 2 vol. *in*-12. 6 liv.

Idée du Monde, ou Idées générales des choses dont un jeune homme doit être instruit, par M. Chevignard de la Pallue, 2 vol. *in*-12, fig. 6 liv.

Histoire de Gérard d'Euphrate, Roman ancien, mis en bon François, par M. Contant d'Orville, 2 vol. *in*-12, rel. 5 liv.

Les Amours de Daphnis & Cloé, Traduction nouvelle, jolie édition, *in*-18°. br. 3 liv.

Galerie Philosophique du seizieme siecle, ou Recueil de portraits & de pieces, concernant les Princes & Ministres de ce siecle, par M. Mayer, 2 vol. *in*-8°. rel. 10 liv.

Traité de l'éducation des femmes, ou Cours complet d'instructions, par une Dame, 4 vol. *in*-8°. brochés, 14 liv. 8 sous.

Epreuves du Sentiment, par M. d'Arnaud, 12 parties, *in*-12, br. 15 liv.

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

Plusieurs de nos Souscripteurs & des Lecteurs des Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet 1779, en voici une note exacte.*

MÉLANGES, tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troisieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. POÉSIES du seizieme siecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. Vol. K. Tome VII de la Lecture des Livres François, Premiere suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. Vol. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. Vol. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. Vol. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. Vol. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. Vol. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. Vol. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. Vol. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. LIVRES de Politique du seizieme siecle.

XVIII. Vol. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. Vol. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. Vol. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI. Vol. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. LIVRES de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. Vol. Y. ROMANS du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. Vol. Z. Suite des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome VII.

Vol. XL. Q q. Livres d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome VIII.

VOL. RR. Tome XLI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IX.

VOL. Ss. Tome XLII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome X.

VOL. Tt. Tome XLIII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome. XI.

VOL. Vv. Tome XLIV. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XII.

VOL. Xx. Tome XLV. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIII.

VOL. Yy. Tome XLVI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIV.

VOL. Zz. Tome XLVII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XV.

VOL. &&. Tome XLVIII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XVI.

Fin de l'Avertissement.

DE

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

DOUZIEME suite du Tableau Géographique & Historique de la France au seizieme siecle.

J'AI à parler, dans ce Volume, de deux provinces, dont l'une appartient à la France depuis plus de deux cents ans, & l'autre depuis moins de cinquante; cependant je décrirai d'abord la Lorraine, tant parce qu'elle confine à la Franche-Comté & à l'Alsace, que parce que l'histoire des trois Evêchés lui est intimement liée, & qu'enfin, après avoir

traité celle-ci, je me trouverai naturellement à portée d'entrer dans les Pays-Bas, & de m'occuper de leurs dix-sept provinces.

La Lorraine.

Dès le seizieme siecle, on avoit fait imprimer plusieurs volumes en françois sur la Lorraine. Symphorien Champier, Médecin du Duc Charles II, avoit déjà fait paroître, dès 1509 & 1510, en un volume in-folio, *la Chronique des Histoires du royaume d'Austrasie*, ou *France orientale*, dite à présent *Lorraine*. Richard de Wassebourg avoit publié en 1549 *les Antiquités du royaume d'Austrasie & de Lorraine*, en 2 vol. in-fol.: c'est un livre rare, & très-estimé. Edmond du Boullay, en 1547, *la Vie des deux Ducs Antoine & François*. Charles Etienne, Médecin, frere de l'Imprimeur, *le Discours des Histoires de Lorraine & de Flandres*, in-4°. 1552. Nicolas Wolkir, *les Chroniques d'Austrasie*, en mauvais vers françois; c'est un volume petit in-4°. sans date. On sait que l'Auteur étoit Secrétaire du Duc Antoine, qui mourut en 1544: il a aussi publié les *Victoires du Duc Antoine contre les Luthériens*, un vol. in-fol. aussi sans date. Enfin, en 1593, un nommé Guibaudet publia *les Portraits*

des Rois & Ducs de Lorraine, avec un Abrégé de leurs vies, en vers. Voilà assurément bien des Ouvrages écrits en françois sur la Lorraine, qui, joints aux Cosmographes, mes guides ordinaires, devroient me mettre en état d'instruire mes Lecteurs; cependant tous ces Livres ne nous donnent que de fausses notions sur l'ancienne histoire de cette province, & l'origine de la Maison de ce nom : chacun de ces Auteurs débite des fables à ce sujet, & les forge à sa maniere. L'un suppose que la Lorraine prend son nom d'un certain *Lother*, neveu ou petit-fils de Jules César; les autres tirent directement de Pharamond & de Clodion, premier & second Rois des François, la descendance des Ducs de Lorraine. Guibaudet les fait venir de Clovis, & compte tous les Rois d'Austrasie de la premiere Race au nombre de leurs ancêtres; ce qui n'empêche pas qu'il ne fasse aussi entrer Charlemagne dans cette généalogie, en supposant qu'il avoit légitimement hérité des Rois de la premiere Race. Il y admet également Charles, Duc de la Basse-Lorraine, & croit qu'il laissa une postérité d'où descendent les Ducs de la Haute-Lorraine actuelle : il suit en cela l'opinion de Rosieres, Archidiacre de

Toul, dont le Livre, imprimé en 1580, & écrit en latin, fut condamné avec tant d'éclat, parce que l'Auteur y soutenoit que les Ducs de Lorraine descendoient de Charlemagne. Enfin on trouve dans ces généalogies Godefroy de Bouillon. C'est dans des Livres plus modernes, & composés par des Auteurs plus éclairés, qu'il faut chercher la véritable généalogie de l'auguste Maison de Lorraine (à laquelle on peut bien donner ce nom, puisqu'elle occupe aujourd'hui le trône Impérial). Ce sont donc les meilleurs Auteurs modernes que je vais suivre de préférence à toutes nos vieilles Chroniques, & aux Cosmographes qui les ont copiées.

Je vais donner une courte mais juste idée de l'histoire de Lorraine en général, de la Haute-Lorraine ou Mosellane en particulier, de ceux qui l'ont gouvernée, & de la Maison souveraine à qui elle a appartenu jusqu'en 1737.

Ce qui forme aujourd'hui la Lorraine, faisoit autrefois partie de la Gaule Belgique, & étoit habité par des peuples, dont les uns s'appeloient *Cauci*, les autres *Mediomatrices*. Les Francs ayant soumis ce pays, il fut compris dans l'empire de Clovis; & lors du partage qu'en firent entre eux les en-

ſans de ce Monarque, il devint la principale province du royaume d'Auſtraſie, ou France orientale. Ainſi c'eſt avec aſſez de raiſon que nos vieux Chroniqueurs appellent quelquefois Rois de Lorraine, tous ceux de la premiere Race qui portoient le titre de Rois d'Auſtraſie. Le nom d'Auſtraſie ne ceſſa d'être connu que ſous la ſeconde, à la fin du huitieme ſiecle. Alors Carloman, fils de Pépin, ayant abandonné ce royaume à ſon frere Charles, depuis ſurnommé *le Grand*, ou Charlemagne, il n'y eut plus qu'un ſeul Roi pour toute la France ; les noms d'Auſtraſie & de Neuſtrie furent tout-à-fait oubliés. Le foible & malheureux fils du grand Empereur Charlemagne eut, comme on ſait, pluſieurs enfans ; l'aîné, Lothaire, fut Empereur après lui : celui-ci eut un fils du même nom, auquel ſes oncles conſentirent de former un royaume, qui s'étendoit entre la Meuſe, le Rhin & Leſcaut. Ces pays prirent bientôt le nom de leur nouveau Souverain, & furent appelés *Lotheregne* ou *royaume de Lothaire* : c'eſt de là qu'eſt venu, par corruption, le nom de Lorraine, que le pays a toujours conſervé, quoique le Roi Lothaire n'ayant

point eu de postérité légitime, ses Etats aient été partagés entre ses oncles Louis le Germanique & Charles le Chauve, & qu'ensuite ils soient revenus à Louis de Saxe, fils de Louis le Germanique, & à l'Empereur Charles le Gros son frere.

Charles le Gros ayant été déposé, la Lorraine passa, aussi bien que l'Empire, à son neveu Arnoul. Cet Empereur crut pouvoir disposer de la Lorraine en faveur de son fils naturel Zuentibolde; mais celui-ci ayant tyrannisé les Lorrains, ils appelerent à leur secours Louis, fils légitime d'Arnoul: il combattit contre son frere Zuentibolde, qui périt dans une bataille. Louis mourut peu à près, & les Lorrains donnerent leur couronne à Charles le Simple, qui fut le dernier Prince qui porta le titre de Roi de Lorraine; encore fut-il bientôt effacé par celui de Roi de France, que porta Charles, comme on sait, assez malheureusement. Son regne en Lorraine ne fut presque qu'une anarchie, & ce royaume fut démembré, quoiqu'en général il reconnût pour ses premiers Souverains les Princes qui porterent la couronne Impériale après la postérité de Charlemagne. Il eut des

Ducs, dont le premier, nommé *Renier*, mourut, en 916, sous Charles le Simple, à qui il resta fidélement attaché jusqu'à sa mort. Charles donna pour successeur à Renier son fils, *Gislebert*, esprit remuant & inquiet, qui fut, à plusieurs reprises, chassé de la Lorraine, obligé de se réfugier en Allemagne auprès d'Henri, Duc de Saxe, son beau-pere, depuis Empereur, & de l'Empereur Othon son beau-frere. Il prit parti tantôt pour les Rois de France, tantôt pour leurs Compétiteurs; enfin, ayant été battu dans une expédition par-delà le Rhin, il se noya en voulant repasser ce fleuve.

Après la mort de Gislebert, l'Empereur consentit à conserver le Duché à son fils; mais comme c'étoit encore un enfant, il fit gouverner le pays par différens Seigneurs, qui ne convinrent point aux Lorrains : enfin le fils de Gislebert étant mort, Othon confia, en 953, le gouvernement de la Lorraine à son frere Brunon, Archevêque de Cologne, Prélat d'un rare mérite, auquel l'Empereur avoit donné l'administration de tant de provinces, qu'on l'appeloit communément l'*Archiduc*. Ce Prélat sen-

tant la difficulté de régir par lui-même un pays auſſi étendu que l'ancien royaume de Lothaire, le partagea en deux parties, dont l'une s'appela *Haute-Lorraine* ou *Moſellane*; c'eſt ce qui compoſe aujourd'hui le Duché de Lorraine; l'autre *Baſſe-Lorraine*, qui forme à préſent une partie des Pays-Bas, & particuliérement le Luxembourg & le Brabant: il laiſſa d'ailleurs ſe former entre ces deux Lorraines de petites Souverainetés, indépendantes de l'une & de l'autre, qui compoſent maintenant l'Archevêché de Treves, & les évêchés de Metz, Toul & Verdun. Oublions la Baſſe-Lorraine, dont les Ducs n'ont preſque plus rien de commun avec la Haute, quoique certains Auteurs de l'Hiſtoire de Lorraine s'obſtinent à donner une généalogie commune aux Ducs de ces deux Lorraines; mais ce ſont des erreurs hiſtoriques, ou du moins des opinions peu fondées & mal établies, qu'il faut laiſſer pour ce qu'elles valent; nous devons nous attacher à ce qui eſt reconnu pour certain dans l'hiſtoire des Ducs de la Haute-Lorraine.

Brunon donna le gouvernement de ce Duché à *Frédéric I*, Comte de Bar, qui avoit épouſé ſa niece Béatrix, fille de ſa

sœur & de Hugues le Grand, ou l'Abbé, pere de Hugues Capet. Le Comté de Bar étoit (pour ainsi dire) un à compte sur ce Duché, que l'Empereur avoit donné à Frédéric lors de son mariage; car ce Comté est enclavé dans le Duché. L'origine de ce Frédéric n'est pas bien connue; quelques-uns de nos vieux Auteurs veulent le faire descendre du premier Duc de Lorraine, Reinier, & de Giselbert : mais rien n'est moins prouvé; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il mourut en 984, laissant la Lorraine & le Barrois à son fils *Thierry*, qui mourut l'an 1024, & celui-ci à *Frédéric II*, ou *Ferri* son fils, mort en 1036. Alors la postérité masculine de Frédéric I manqua, car ce dernier Duc n'eut que deux filles; Béatrix l'aînée avoit épousé le Marquis de Montferrat en Italie, & ne réclama rien de l'héritage de son pere; la seconde, Sophie, épousa Louis, Comte de Montbelliard, qui hérita du Duché de Bar, que sa postérité a possédé jusqu'au quinzieme siecle : mais ce fut en vain qu'elle prétendit avoir aussi le Duché de la Haute-Lorraine; *Gothelon*, Duc de la Basse-Lorraine, le lui disputa : ces deux Prétendans se livrerent une bataille, & le Comte

de Montbelliard & de Bar y fut tué. Gothelon resta quelque temps en possession du Duché ; il eut à combattre le Comte de Champagne, le défit pareillement, & le tua : mais étant mort, en 1043, ses enfans ne lui succéderent point dans la Haute-Lorraine ; ils furent obligés de se contenter de la Basse ou du Brabant, comme ceux du Comte de Bar de s'en tenir au Barrois.

L'Empereur Frédéric III donna le Duché de la Haute-Lorraine à *Albert* d'Alsace, descendant de ce Duc Athic, dont j'ai parlé dans mon volume précédent, & qui a été la tige commune des Maisons de Habsbourg-Autriche, de Lorraine & de Bade. Albert passa cinq années à faire la guerre à Godefroi, fils de Gothelon : il fut son prisonnier pendant un an, & recommença si-tôt qu'il fut relâché ; enfin il fut tué dans une bataille, en 1048. Frédéric III accorda le Duché de Lorraine à son fils *Gérard* d'Alsace, qui n'avoit encore alors que dix ans. Gérard régna vingt-deux ans avec beaucoup de gloire ; il fit toujours la guerre à Godefroi, & quoiqu'il eût quelquefois de mauvais succès, il se maintint dans son Duché, & le transmit à sa postérité. Il

faisoit ordinairement sa résidence au bourg de *Chatenoy*; mais il alloit souvent faire ses dévotions à Remiremont, où il mourut en 1070, & y est enterré auprès de son pere (1).

Il laissa deux enfans; l'aîné *Thierry* fut son successeur dans le Duché de Lorraine; le second eut pour apanage le Comté de Vaudemont, qui est resté à sa postérité jusqu'au milieu du quatorzieme siecle, que Henri de Vaudemont fut tué à la bataille de Crécy, ne laissant qu'une fille, qui épousa Ancel, Sire de Joinville. La petite-fille de celui-ci se maria, au commencement du quinzieme siecle, à Ferri de Lorraine, & lui porta en dot le Comté de Vaudemont & la Baronnie de Joinville. Ce Comté retourna ainsi à la Maison de Lorraine, après en avoir été séparé pendant quatre cents ans. Thierry, fils de Gérard, fut quarante-cinq ans Duc de Lorraine; il eut de sa femme, fille du Comte de Flandres, quatre fils & deux

(1) J'ai lu quelque part, que Gérard d'Alsace eut un frere nommé *Odalric*, jusqu'auquel la Maison de Lénoncourt prétend faire remonter son origine.

filles; celles-ci furent Abbesses. L'aîné des fils, nommé *Simon*, succéda au Duché de Lorraine; le second parvint, du chef de sa mere, à être Comte de Flandres; le troisieme eut des Terres en Alsace, lieu de l'origine de sa Maison; le quatrieme fut Evêque de Toul.

Simon posséda la Lorraine depuis 1115 jusqu'à 1139; il eut grand nombre d'enfans, dont le second fut tige d'une Maison de Florange, qui, après avoir duré plusieurs siecles, s'éteignit dans celle de Lénoncourt, d'où elle passa, par une fille, dans celle de la Marck. *Matthieu*, fils aîné de Simon, fut trente ans Duc, n'étant mort qu'en 1176; il eut beaucoup d'enfans de la Duchesse Berthe, sœur de l'Empereur Frédéric Barberousse; cependant nous verrons que sa postérité fut bientôt éteinte. Son fils *Simon II* régna près de trente ans, & mourut sans enfans, en 1207. Il avoit abdiqué, en 1205, en faveur de son cousin-germain *Ferri*, dont le pere avoit eu pour tout apanage la ville de Bitche. Ferri avoit trois oncles, dont un fut Evêque de Toul; l'autre n'eut point de postérité; le troisieme Thierry, surnommé

le *Diable* ou *Thierry d'Enfer*, eſt regardé comme étant la ſouche de l'illuſtre Maiſon du Châtelet.

On prétend que Simon, Duc de Lorraine, fut le premier qui prit des armoiries fixes, & qu'il les tranſmit à ſa poſtérité. Celles qu'il adopta conſiſtoient en une bande chargée de trois alérions ou petits oiſeaux : on trouve ces mêmes armes ſur le tombeau de Thierry d'Enfer, ſon petit-fils, aux Cordeliers de Neufchâteau en Lorraine; mais les alérions étant mal formés, on les a pris pour des fleurs de lis, & la poſtérité de Thierry d'Enfer porte trois fleurs de lis ſur ſa bande. *Thibaut*, fils du Duc Ferri, parvint au Duché en 1213, & mourut, en 1220, ſans enfans; ſon frere cadet, *Matthieu II*, lui ſuccéda, & ne mourut qu'en 1251. *Ferri II* n'avoit que douze ans quand il parvint au Duché, auſſi l'occupa-t-il pendant cinquante-deux ans : il eut de Marguerite, fille de Thibaut, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, un grand nombre d'enfans; mais aucun ne laiſſa de poſtérité, que *Thibaut II*, ſon ſucceſſeur. Celui-ci, qui devint Duc en 1303, mourut en 1312; il avoit épouſé Catherine de Flandres. Son fils aîné & ſon ſucceſ-

ſeur, *Ferry III*, fut tué à la bataille de Caſſel, en 1328, laiſſant ſes Etats à ſon fils *Raoul*, qui mourut, comme ſon pere, au lit d'honneur, car il fut tué à Créci en 1346 : il paſſoit pour très-brave, & nos vieux Hiſtoriens l'appellent le Roland de ſon temps; il avoit épouſé Marie de Blois, qui eut en dot le Comté de Guiſe; il appartint ainſi aux Ducs de Lorraine, qui en ont fait depuis l'apanage de leurs cadets : c'eſt à ce titre qu'il paſſa à Claude II, fils du Duc René II, qui eut le titre de Duc de Guiſe, & eſt auteur de toutes les branches de Lorraine établies en France.

Jean, fils du Duc Raoul, n'avoit que ſept ans quand il fut Duc de Lorraine; il ne mourut qu'en 1390, non ſans ſoupçon de poiſon. Il laiſſa deux fils, dont le premier, *Charles* (1), fut ſon ſucceſſeur; le ſecond, Ferri, épouſa l'héritiere du Comté

(1) Tous les Hiſtoriens de Lorraine appeloient ce Duc *Charles II*; cependant, dans la liſte des Ducs que je viens de nommer, on n'en trouvera aucun autre du nom de Charles; mais les Chroniqueurs ſe ſont aviſé de faire entrer dans la généalogie & dans la chronologie des Ducs de Lorraine, Charles, le dernier des deſcendans de Charlemagne, qui fut, à la vérité, Duc de la Baſſe-Lorraine, & ne poſſéda jamais la Haute.

de Vaudemont & de Joinville, dont la postérité parvint, sur la fin du seizieme siecle, au Duché de Lorraine. Charles II fut pendant quarante ans Duc : il avoit épousé Marguerite de Baviere, fille de l'Empereur Rupert ou Robert; mais les garçons qu'il en eut moururent en bas âge, & il n'y eut que deux filles qui lui survécurent; l'aînée épousa René d'Anjou, qui devint par la suite Roi titulaire de Sicile, de Jérusalem, Comte de Provence, &c. Le Duc Charles II fut surnommé *le Hardi*; effectivement ce fut un des plus braves & des plus valeureux Princes de son temps; il se signala dans toutes les guerres qui agiterent l'Europe pendant le cours de sa vie : la Reine Isabeau de Baviere & le Duc de Bourgogne lui firent accepter pour un moment la charge de Connétable de France; mais il l'abandonna bientôt, aussi bien que le parti du Duc de Bourgogne.

Charles, n'ayant point d'enfans mâles, s'occupa sérieusement, avant sa mort, du soin d'assurer à sa fille aînée & à René son gendre la succession de ses Etats. Pour cet effet, après avoir fait son testament, il assembla la Chevalerie de son Duché, & lui fit jurer de suivre

ses dispositions en faveur d'Isabelle, & au défaut de la postérité de cette Princesse, le Duché devoit retourner aux descendans de Catherine sa fille cadette, qui avoit épousé le Marquis de Bade. Les Chevaliers Lorrains promirent ce que le Duc exigea d'eux: il faut observer ici, qu'un des plus beaux titres que puissent produire les Gentilshommes Lorrains, c'est d'avoir eu les noms de leurs Maisons inscrits avec ceux des quatre-vingts-trois Seigneurs qui signerent l'acte dont je viens de parler, le 13 Décembre 1425.

René d'Anjou étoit déjà Duc de Bar, lorsqu'il parvint au Duché de Lorraine du chef de sa femme Isabelle, le Cardinal de Bar son oncle l'ayant laissé son héritier. Dès que Charles II fut mort, il vint prendre possession de la Lorraine; mais Antoine de Vaudemont, fils de Ferry, oncle d'Isabelle, la lui disputa, prétendant que la Lorraine étoit un fief masculin. Cette question n'étant rien moins qu'éclaircie par les Loix, on en remit la décision au sort des armes: René présenta la bataille à son Compétiteur, & la perdit; il fut fait prisonnier, & conduit au château de Dijon, dans les Etats du Duc de Bourgogne, allié du Comte de Vaudemont.

démont. Il y resta quelque temps, & n'en sortit qu'à la faveur d'une treve; pendant laquelle toutes les difficultés n'ayant pu être applanies, il y rentra. Il y étoit encore, lorsque Louis son pere, Roi titulaire de Naples, de Sicile, de Jérusalem, Duc d'Anjou, & Comte de Provence, mourut. Isabelle défendoit les droits de son époux en Lorraine, où Vaudemont ne profitoit pas des premiers avantages qu'il y avoit eus. Sur la nouvelle de la mort de son beau-pere, elle confia le gouvernement de son Duché à de sages Chevaliers, qui s'en acquitterent dignement, sans vouloir prononcer lequel des deux concurrens devoit en être le légitime possesseur, & la Reine passa rapidement à Naples, y soutint tant qu'elle put les partisans de la Maison d'Anjou: cette héroïne gagna même des batailles, & donna le temps au Roi son mari de venir la joindre; ils se maintinrent pendant quatre ans contre Alphonse, Roi d'Aragon; mais enfin ils furent obligés d'abandonner l'Italie, & de repasser en France.

René n'étoit sorti de prison qu'à des conditions très-dures: il avoit payé pour sa rançon cent mille écus, cédé quelques

places ; & l'on avoit exigé que la principale Chevalerie de Lorraine se rendît garante de ce traité. Quarante Chevaliers furent caution de leur Duc : on a encore l'acte par lequel ils s'engagerent ; il est revêtu des sceaux des Comtes de Linange, de deux Sires du Châtelet, deux Barons de Ligneville, un d'Haraucourt, un de Lénoncourt, deux d'Haussonville, un Seigneur de Ludres, &c. Il fut convenu que Jean, Duc de Calabre, fils aîné du bon Roi, épouseroit Marie de Bourbon, niece du Duc de Bourgogne, & que par la suite Yolande, fille de René, épouseroit le Comte de Vaudemont. René eut bien de la peine à se prêter à l'exécution de cette derniere clause. Vaudemont continua à lui faire la guerre pour l'y obliger ; & ce ne fut qu'à son retour de Naples, que le Roi s'y résolut. Il déclara alors son fils, le Duc de Calabre, Gouverneur de Lorraine, & lui laissa le soin de ses affaires dans ce pays là, voulant passer son temps tant en Provence qu'en Anjou : enfin il se défit entiérement des Duchés de Lorraine & de Bar en faveur de ce fils, qui perdit sa mere Isabelle l'année suivante, 1453. *Jean* fut Duc de Lorraine pendant dix-sept ans : il se con-

duisit avec beaucoup de prudence & de sagesse. En 1455, il fit, par ordre de son pere, une nouvelle expédition dans le royaume de Naples ; mais elle ne fut pas plus fructueuse que celles où son pere & sa mere avoient combattu en personnes.

En 1458, la ville de Gênes s'étant soumise au Roi Charles VII, il envoya le Duc Jean pour les gouverner ; après avoir défendu cette ville, il fit encore une derniere tentative sur le royaume de Naples, qu'il ne put jamais venir à bout de ramener à l'obéissance de son pere : enfin, l'an 1470, Jean ayant voulu porter la guerre dans les Etats même du Roi d'Aragon, mourut à Barcelone le 16 Décembre. *Nicolas d'Anjou*, son fils unique, qu'il avoit eu de Marie de Bourbon, lui succéda à l'âge de vingt-deux ans, & mourut trois ans après à Nancy, non sans soupçon de poison. Le bon Roi René vivoit encore ; ayant vu mourir deux de ses fils & son petit-fils, il n'avoit plus, pour héritier des Duchés de Lorraine & de Bar, qu'un second petit-fils, né d'Yolande sa fille, & de Ferri de Vaudemont, fils d'Antoine, qui lui avoit si long-temps disputé la Lorraine. Quelque

regret qu'eut le bon Roi de se voir remplacer par la postérité de son Compétiteur, il eut du moins la satisfaction de croire que ce n'étoit qu'à ses droits que la Maison de Vaudemont possédoit la Lorraine; mais les Princes de Vaudemont soutinrent toujours que c'étoit comme derniers mâles de la Maison de Lorraine; du moins étoient-ils obligés de convenir qu'ils tenoient le Duché de Bar du Roi René, qui ne mourut qu'en 1480. Ses prétentions sur les royaumes de Jérusalem, de Naples & de Sicile passerent à Yolande & à son fils *René*, sinon tout de suite, au moins après la mort de Charles, neveu du bon Roi, qui mourut sans enfans un an après son oncle : dès ce moment, René II plaça dans ses armes les écussons de Hongrie, de Naples, de Sicile, de Jérusalem & d'Aragon, & ses successeurs ont toujours continué de les porter depuis.

René II régna pendant trente-cinq ans. Les premieres années de son regne furent très-agitées par les guerres qu'il eut avec Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne. Ce Prince ambitieux s'étoit mis en tête d'envahir la Lorraine, & peut-être une partie de la Suisse : il réussit d'abord à

faire la premiere de ces conquêtes ; mais René II s'étant lié avec les Suisses, se vengea bientôt de son ennemi, qui fut battu à Granson & à Morat. Charles rentra dans ses Etats, & le Duc de Bourgogne vint l'y attaquer une seconde fois : l'on sait quelle fin funeste Charles le Téméraire fit devant Nanci. René II en triompha avec éclat, mais avec assez de décence & de modestie. Il ne s'occupa plus qu'à faire oublier à ses sujets les malheurs d'une guerre qu'il n'avoit soutenue que parce qu'il y avoit été forcé. Ce fut le meilleur & le plus sage Prince qu'ait eu la Lorraine : ses sujets le nommerent René le Bon, titre très-convenable au petit-fils du bon Roi René. Il fit encore assez long-temps la guerre ; mais ce fut plutôt pour écarter ce fléau de ses Etats, que pour aucune vûe ambitieuse. Il se laissa abuser par les vaines espérances de se voir restituer la Provence pendant tout le regne de Charles VIII, qui ne la lui rendit point, & fit même la conquête du royaume de Naples à son préjudice : il avoit épousé en secondes nôces Philippine de Gueldre, qui lui apporta des droits sur ce Duché ; & ses descendans ont inutilement cherché à les

faire valoir : il eut de cette Duchesse Philippine jusqu'à douze enfans ; plusieurs moururent en bas âge, mais cinq seulement lui survécurent : l'aîné fut son successeur ; Claude, le second, fut Duc de Guise, & est la tige de la branche de Lorraine établie en France ; le troisieme (le Cardinal de Lorraine), fut le plus riche bénéficier de son temps ; le quatrieme & le cinquieme, dont le premier portoit le nom de Comte de Vaudemont, & le second de Prince de Lambesc, furent tués à la guerre, & ne laisserent aucune postérité.

Le Duc René avoit beaucoup embelli la ville de Nanci, & fondé le couvent des Cordeliers, où il est enterré. Son épouse Philippine, après sa mort, se fit Religieuse à Pont-à-Mousson, & y mourut en odeur de sainteté, âgée de quatre-vingt-quatre ans : son fils aîné *Antoine* lui succéda en 1508, & regna trente-six ans ; il épousa, en 1515, Renée de Bourbon-Montpensier, qui mourut en 1539. Antoine avoit été élevé à la Cour de Louis XII, & s'étoit sincérement attaché à ce Prince. Oubliant les droits qu'il avoit sur la Provence, il ne pensa plus à la recouvrer, non plus que les

royaumes de Naples & de Sicile, puiſque même il ſervit ce Monarque dans ſes expéditions d'Italie. Etant à peu près du même âge que François I, il l'aimoit comme ſon frere : il aſſiſta à ſon Sacre, y remplit les fonctions de Duc de Normandie ; & ce fut à Chambord que ſe fit ſon mariage avec Renée de Bourbon : le nouveau Roi donna à ce ſujet de grandes & belles fêtes. Le Duc Antoine ſe ſignala à la bataille de Marignan ; mais il ne put ſe trouver à celle de Pavie, parce que les payſans Luthériens, révoltés en Souabe & en Alſace, vinrent faire des courſes juſque dans la Lorraine. Il aſſembla ſes troupes pour les repouſſer ; & s'étant mis à leur tête avec Claude, Duc de Guiſe, ſon frere, il les défit à plate couture ; ſi bien que très-peu de ces brigands repaſſerent en Alſace : c'eſt cette victoire dont *Wolkir*, Secrétaire & Hiſtoriographe du Duc Antoine, nous a donné une relation imprimée en un petit volume in-folio, ſuivie de la Vie du Duc, par le même Auteur. Un Poëte Lorrain, nommé *Pierre de Ballorivo*, a fait auſſi, à cette occaſion, un grand Poëme en vers latins.

En 1539, Charles-Quint ayant paſſé par Paris, le Duc de Lorraine vint

au devant de lui jusqu'en cette capitale : ce fut là qu'il convint de marier son fils aîné, François, avec Christine de Danemarck, niece de l'Empereur. Il suivit ce Monarque à Nuremberg, & là fit avec lui une convention bien intéressante & bien honorable pour les Ducs de Lorraine. L'Empereur & la Diete reconnurent que les Duchés de Lorraine & de Bar en général étoient indépendans de l'Empire, & le Duc ne prêta foi & hommage à l'Empereur que pour certains fiefs particuliers. Cependant Antoine avoit des réclamations plus importantes à faire : il demandoit à Charles-Quint la restitution des Duchés de Gueldre & de Zutphen, qui lui appartenoient du chef de Philippine sa mere ; mais il ne put jamais les obtenir, & fut obligé de se borner à en conserver les armes dans son écusson, comme il avoit fait de celles de Naples & de Sicile, & de prendre quelquefois le titre de Duc de Gueldre, ainsi qu'il prenoit celui de Roi de Jérusalem. Il mourut en 1544, & fut enterré aux Cordeliers de Nanci, à côté de son pere & de sa femme Renée de Bourbon, morte en 1539 ; il en avoit eu, entre autres, deux enfans ; l'aîné, nommé *François*, lui

ſuccéda, & Nicolas, auteur de la branche de Vaudemont, qui, dans le ſiecle ſuivant, entra en poſſeſſion du Duché de Lorraine, & de celles de Mercœur & de Chaligny-Mouy, dont l'une s'eſt éteinte dans la Maiſon de Vendôme, & l'autre dans celle de Ligne.

Le regne du Duc François ne dura qu'un an : j'ai dit qu'il avoit épouſé Chriſtine de Danemarck, niece de l'Empereur Charles-Quint, & veuve en premieres nôces de François Sforce, Duc de Milan. Il ne laiſſa qu'un fils, nommé *Charles*, qui lui ſuccéda, étant encore enfant, & de qui ſa mere prétendit être Régente pendant ſa minorité ; mais le Prince Nicolas de Vaudemont vint à bout de s'emparer de cette Régence, & d'en exclure la Ducheſſe douairiere : cependant elle reſta en Lorraine juſqu'en 1552, que Henri II, allant aſſiéger Metz, mit garniſon dans Nanci, enleva le jeune Duc, & l'emmena en France pour y être élevé avec le Dauphin ; alors Chriſtine ſe retira dans les Pays Bas. Le jeune Duc reſta à la Cour de France, dont il faiſoit les délices par ſes qualités brillantes, juſqu'en 1559, que par la paix de Cateau-Cambreſis, ſon mariage fut arrêté avec

Claude de France, fille de Henri II. Ce Monarque périt malheureusement peu après, comme tout le monde sait.

Charles III rentra dans ses Etats après le sacre de François II; il s'y conduisit avec une extrême sagesse, écartant de son pays les armées étrangeres, & le fléau des guerres civiles qui déchiroient la France, & le préservant soigneusement des erreurs du Protestantisme. Vers 1570, il réunit à son Duché le Comté de Bitche, possédé alors par un Comte de Hanau qui étoit Luthérien; mais, par principe de délicatesse, il racheta les droits de ce Comte, même ceux des Comtes de Linange, qui pouvoient aussi y prétendre.

La Lorraine a l'obligation à Charles III d'avoir réformé son Droit coutumier, en réunissant en un Code les différentes Coutumes locales du pays. Il établit aussi une Cour souveraine à S. Mihiel; elle a été depuis transportée à Nanci: enfin il fonda une Université à Pont-à-Mousson. Il embellit infiniment la ville de Nancy, & est le Fondateur de la partie appelée la *Ville Neuve*. Au milieu des troubles de la Ligue, il se conduisit avec infiniment de prudence & de sagesse: il fournit pourtant à ses cousins, les Ducs de Guise,

des secours en argent; mais ses Etats ne furent point ravagés. En 1594, il fit enfin sa paix avec Henri IV, & transigea avec ce Monarque sur les droits qui pouvoient appartenir à sa femme Claude de France, sœur des derniers Rois.

Le Grand Henri prit bientôt une telle confiance dans le Duc Charles, qui la méritoit, qu'il forma le projet de marier sa sœur Catherine de Bourbon à Henri de Lorraine, son fils aîné, que l'on appeloit le *Duc de Bar*; ce mariage souffrit des difficultés, parce que Catherine étoit Protestante & ne vouloit pas abjurer : le Pape y donna enfin son consentement, & le mariage fut célébré en 1599. En 1604, la Duchesse de Bar mourut sans enfans. Le Duc se remaria, en 1606, à Marguerite de Gonzague, & son pere, Charles III, mourut en 1608, peu de temps après avoir établi l'église primatiale de Nancy, qui n'est au fond qu'une collégiale, mais dont le Chef, sous le nom de *Primat de Lorraine*, jouissoit de grands honneurs & de bons revenus ainsi que ses Chanoines. Le Duc se consola ainsi de n'avoir pas pu faire ériger un évêché dans sa capitale, ce qui n'a eu lieu que de nos jours. Il fut enterré dans le tombeau de ses peres,

aux Cordeliers de Nancy. C'eſt pendant ſon regne que finit le ſeizieme ſiecle; & je ſerois diſpenſé de jeter un coup-d'œil même rapide ſur les ſucceſſeurs de ce Prince, ſi je ne m'étois fait une loi de préſenter le tableau de ce qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant dans les pays que je décris depuis cette époque juſqu'à préſent.

Henri II, ayant ſuccédé à ſon pere, régna depuis 1608 juſqu'en 1624. Il n'eut de Marie de Gonzague que deux filles, Nicole & Claude, qui furent mariées aux deux freres, *Charles* & *François*, Comtes de Vaudemont. Ces Princes étoient les plus proches héritiers en ligne maſculine du dernier Duc, puiſqu'ils étoient fils de François, frere cadet d'Henri, qui vivoit encore au moment que celui-ci mourut; mais il ne prétendit point au Duché, & le céda à ſon fils aîné, qui avoit épouſé la fille du dernier Duc; celui-ci en prit ſans difficulté poſſeſſion, conjointement avec ſon épouſe, & en apparence, aux droits de cette Princeſſe: ce ne fut qu'après la mort de ſon pere, arrivée en 1632, & lorſqu'il ſe fut brouillé avec la Ducheſſe Nicole, qu'il réclama ſes droits perſonnels, ſoutint l'ancien

ſyſtême, que le Duché de Lorraine étoit maſculin, & qu'il étoit Duc de ſon chef. Ces brouilleries arriverent en 1637. Charles IV ſe mit en tête de faire rompre ſon mariage avec Nicole, & d'épouſer Marguerite de Cuſance, Demoiſelle de bonne Maiſon, & veuve d'un Prince de Cantecroix. Il en eut deux enfans, qui n'ont peut-être été regardés que comme légitimés. Après la mort de la Ducheſſe Nicole, morte en 1657, & de la Princeſſe de Cantecroix en 1663. Charles IV épouſa, en 1665, Marie d'Apremont; mais il n'en eut point d'enfans, & mourut, en 1675, âgé de ſoixante-douze ans. Il eſt enterré aux Chartreux, près de Nancy. C'étoit un brave & habile Général; mais ſon caractere étoit inquiet, turbulent, & il avoit les paſſions d'une vivacité extrême. Qui voudroit connoître les détails ſinguliers & intéreſſans de ſa vie longue & toujours agitée, doit lire les Mémoires du Marquis de Beauveau, imprimés en 1688 & 1690; ils ſont très-curieux. Il fut, pendant la plus grande partie de ſon regne, expulſé de ſes Etats par les François, & obligé de les reconquérir pied à pied, à l'aide des troupes Impériales, en ruinant ſes villes & ſes ſujets.

Il remporta plusieurs victoires en Hongrie, en Flandres & en Allemagne, & battit, entre autres, le Maréchal de Créqui. Il fit différens Traités avec la France, au moyen desquels il rentra dans ses Etats; mais il ne tint jamais fidélement ses engagemens, & se rendit suspect non seulement à la France, mais même au Roi d'Espagne, qu'il fit arrêter, & envoya prisonnier à Tolede; enfin il étoit aussi mauvais Politique que bon Général. N'ayant point laissé de postérité légitime, il eut pour successeur *Charles*, fils de son frere Nicolas-François, & de sa belle-sœur Claude, sœur de la Duchesse Nicole.

Ce jeune Prince réunissoit ainsi tous les droits qui avoient mis Charles IV en possession du Duché de Lorraine. Il avoit été élevé à la Cour de Vienne, & avoit eu pour Gouverneur le Marquis de Beauveau, Auteur des Mémoires dont je viens de parler. L'Empereur Léopold le prit dans la plus grande affection, & se proposa bien de le faire rentrer dans ses Etats, dont son pere étoit encore expulsé quand il mourut. Pour faciliter ce projet, il lui donna le commandement de ses armées, avec lesquelles

il combattit les François, & se fit beaucoup d'honneur en conquérant Philisbourg, malgré le Maréchal de Luxembourg. A la paix de Nimegue, il fut stipulé qu'on lui rendroit ses Etats; mais la France vouloit conserver dans la Lorraine des places de sûreté : Charles V aima mieux protester contre le Traité, & rester à la Cour de Vienne, où il épousa Eléonore-Marie d'Autriche, sœur de l'Empereur Léopold, & veuve du Roi de Pologne Michel, dont elle n'avoit point eu d'enfans. Elle en eut six du Duc de Lorraine: l'ainé fut son successeur; le second fut Electeur de Treve; le troisieme perdit la vie, âgé de vingt ans, à la bataille de Cassano; le quatrieme a été Abbé de Stavelo, & Chanoine de Cologne; un autre Prince & une Princesse sont morts jeunes : Charles V passa donc le reste de ses jours, jusqu'en 1690, à la Cour de Vienne; il fit la guerre aux Turcs, & il eut, avec raison, la réputation du plus grand Général de son temps : c'étoit d'ailleurs un Prince vertueux & pieux. Louis XIV, en apprenant sa mort, lui rendit justice, & dit que c'étoit le Prince le plus sage

qu'il eût connu, & le plus valeureux des ennemis qu'il eût eu à combattre.

Léopold, qui lui succéda, neveu & filleul de l'Empereur Léopold, fut élevé avec ses cousins-germains, qui furent tous deux Empereurs, sous le nom de *Joseph & de Charles VI.* En 1697, à la paix de Riswick, il rentra enfin dans les Etats de ses peres, & épousa, l'année suivante, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, niece de Louis XIV. Pendant toute la guerre de la succession, le Duc de Lorraine eut la sagesse de rester neutre : la Cour de Vienne, qui sentit que c'étoit le parti le plus sage qu'il pût prendre, ne lui en sut pas mauvais gré. Cette neutralité lui donna la facilité de faire du bien à son pays, qui reprit une face toute nouvelle, & qui fut alors un des plus heureux & des plus tranquilles de l'Europe. En 1718, Léopold vint à Paris avec la Duchesse son épouse, fit hommage au Roi pour le Duché de Bar, & fit des arrangemens avantageux pour lui avec le Duc d'Orléans, Régent, son beau-frere. Léopold, Duc de Lorraine, fut le premier qui obtint le titre d'Altesse Royale, fondé sur ses prétentions

aux royaumes de Jérusalem, Naples, &c. Il mourut en 1729.

Son fils aîné *François* lui succéda ; il étoit élevé à la Cour de Vienne, comme l'avoit été son pere & son grand-pere : il revint prendre possession de ses Etats en 1730 ; mais il retourna peu après en Allemagne : il ne prit cependant pas de part à la guerre de 1733, pour ne pas attirer les armes de la France dans ses Etats ; mais toujours fidélement attaché à l'Empereur Charles VI, il eut le bonheur, en 1736, d'épouser Marie-Thérese d'Autriche, sa fille aînée, & qui, suivant la Pragmatique Sanction, devoit être l'unique héritiere de ses Etats. En 1757, suivant le Traité de Vienne, il échangea le Duché de Lorraine contre le grand Duché de Toscane. Tout le monde sait qu'il est depuis monté sur le trône Impérial, & est l'auteur d'une nouvelle Maison d'Autriche, qui déjà est aussi puissante & redoutable que la premiére. Stanislas-Leczinski, élu deux fois Roi de Pologne, obtint, pour sa vie, les Duchés de Lorraine & de Bar ; à sa mort, arrivée en 1766, ces deux belles provinces sont enfin parvenues au pouvoir de la France.

Telle est l'histoire de la Lorraine : avant

que d'en entamer la defcription, je crois devoir parler de fa Chevalerie, qui s'eft fi fort diftinguée, particuliérement depuis le regne du Duc Charles II, c'eft-à-dire, depuis le commencement du quinzieme fiecle jufqu'à nos jours : on en avoit, dès le feizieme fiecle, des liftes fort exactes, & des généalogies très-détaillées; mais un grand nombre de Maifons font éteintes depuis ce temps-là : il y en a quelques-unes dont je ne peux pas dire quel a été le fort; mais je vais faire mention de celles que je fuis fûr qui fubfiftent encore, & qui font les plus connues.

La branche de Lorraine-Guife, établie en France depuis le regne de François I, après avoir été féparée en tant de rameaux, avoir produit tant de grands Princes, été comblée de tant d'honneurs, poffédé tant de richeffes, fait de fi hautes alliances, eft aujourd'hui réduite à deux têtes, M. le Prince de Lambefc, & M. le Prince de Vaudemont fon frere. Ils defcendent de René de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, fixieme fils de Claude de Lorraine, premier Duc de Guife, cinquieme fils du Duc René II, & d'Antoinette de Bourbon.

On met toujours à la tête de la Noblesse de Lorraine quatre Maisons d'ancienne Chevalerie; savoir, celle du *Châtelet*, qui, comme je l'ai déjà dit, fait remonter son origine à Thierry d'Enfer, fils du Duc Ferri ou Frédéric de Bitche. Cette illustre Maison s'est divisée en un grand nombre de branches, & celles-ci en rameaux, que l'on voit avec regret infiniment réduits. On croit que Thierry d'Enfer épousa Gertrude de Montmorency, fille de Matthieu le Grand, Connétable de France, & de Gertrude de Soissons-Nesle : sa postérité continua de contracter les plus hautes alliances. Ferri du Châtelet, fils de Thierry, épousa Isabelle de Joinville, fille de Simon, Sire de Joinville, & de Béatrix de Bourgogne. Toutes les alliances subséquentes sont également honneur à MM. du Châtelet & aux Maisons qui les ont contractées avec eux.

La seconde de ces grandes Maisons est celle de *Ligneville*, connue dès le onzieme siecle, sous le nom de *Rosieres*, & qu'on prétend descendre d'un frere de Gérard d'Alsace, premier Duc de la Haute-Lorraine. Cette Maison ayant, au treizieme siecle, vendu les salines & la

Terre de Rosieres, en quitta le nom, & prit celui qu'elle porte encore aujourdhui. Il n'y a pas long-temps qu'elle étoit divisée en plusieurs branches, établies tant à Vienne qu'en Toscane, où elles avoient suivi leurs anciens Souverains.

La troisieme étoit celle d'*Haraucourt*, qui tire son nom d'un château à deux lieues de Nancy : sa généalogie remonte jusqu'au douzieme siecle ; ce n'est que depuis peu qu'elle est absolument éteinte. Les principales branches se sont fondues dans les Maisons du Châtelet & de Beauveau.

La quatrieme, celle de *Lénoncourt* : il y a des Auteurs qui font remonter son origine jusqu'au onzieme siecle ; mais du moins elle est bien établie depuis le treizieme : la derniere branche vient de s'éteindre ; une autre avoit fini avec le siecle dernier, l'héritiere ayant épousé Denis Sublet, Comte d'Heudicourt, descendant de M. Sublet des Noyers, Secrétaire d'Etat sous le ministere du Cardinal de Richelieu, sa postérité a été substituée au nom & aux armes de Lénoncourt, & à la possession de ses principales Terres en Lorraine.

Après les quatre Maisons de l'ancienne

Chevalerie, on considere en Lorraine ce que l'on appelle les *Pairs fieffés du Duché*, c'est-à-dire, ceux qui possedent des Terres considérables relevantes immédiatement du Souverain, & qui, étant d'ailleurs d'une ancienne Noblesse alliée à la Maison des Ducs & à celles des Chevaliers de Lorraine, peuvent entrer dans les Chapitres nobles de la Province, dans lesquels on exige de grandes preuves. Ces Pairs composoient, avec les Maisons d'ancienne Chevalerie, une espece de Tribunal, que le Duc consultoit dans les affaires majeures, qui jugeoit les procès des Nobles dans certaines concurrences, & composoit enfin le Corps le plus respectable.

On remarque dans les anciennes listes de ces Pairs fieffés, des Princes & Gentilshommes de Maisons étrangeres, tels que des Princes de *Luxembourg* de la branche de *Ligny*; des Princes de *Brandebourg* & de *Holstein*; des Comtes de *Salm* (qui ne sont pas trop étrangers à la Lorraine, puisqu'ils ont eu de fréquentes alliances avec les Ducs de Lorraine, & que ceux-ci ont partagé avec eux les anciens domaines de la Maison de Salm); des Comtes de l'ancienne Maison de *Sarbruck*, & de celle de *Nassau*, dans laquelle elle

eſt fondue; des Sires, depuis Princes de *Croy*, originaires de Picardie & de Flandres, des Comtes de *Reinac* & de *Freyberg*, ou *Montjoye*, originaires d'Alſace, de *Helmſtat* & de *Hunolſtein*, originaires d'Allemagne.

Les bonnes Maiſons de Lorraine, que l'on connoît pour être chapitrales, ſont celle d'*Apremont*, qui tire ſon nom d'un château relevant de l'évêché de Metz, & poſſédé, dès le treizieme ſiecle, par des Seigneurs qui en portoient le nom. L'Empereur Charles IV accorda, en 1354, des droits vraiment régaliens aux Seigneurs de cette Terre & à leurs deſcendans. Ils en ont joui juſqu'à ce que les Ducs de Lorraine aient acheté le château d'Apremont d'une Demoiſelle de cette Maiſon. Les Collatéraux ſe plaignirent vivement de cette vente. Enfin le Duc Charles IV épouſa, comme je l'ai dit, une Demoiſelle de cette Maiſon, & quoiqu'il n'en eût pas d'enfans, il aſſura ainſi aux Ducs ſes ſucceſſeurs la poſſeſſion du château d'Apremont, qui étoit autrefois très-fort, mais fut ruiné, en 1525, par ordre de l'Empereur Charles-Quint. Cette alliance avec un Duc de Lorraine, n'eſt pas la ſeule illuſtre

qu'ait eue la Maiſon d'Apremont, puiſqu'elle en a auſſi une avec la Maiſon de Brandebourg, & plus anciennement une autre avec celle de Couci.

La Maiſon des *Armoiſes*, éteinte, ou prête à s'éteindre ; étoit conſidérable en Lorraine : il y a des Auteurs qui prétendent que la fameuſe Pucelle d'Orléans ne fut point brûlée à Rouen, & qu'elle ſe maria avec un Gentilhomme de cette Maiſon, dont elle eut poſtérité.

Celle de *Baſſompierre* eſt originaire d'Allemagne ; la Terre dont elle porte le nom, eſt dans le Barrois: depuis que cette Maiſon eſt établie en deçà du Rhin, elle a été fort illuſtrée; elle a produit, entre autres, un Maréchal de France aſſez connu. La Maiſon de Baudricourt, qui étoit connue & illuſtre en Lorraine, eſt refondue dans celle de Baſſompierre, ainſi que pluſieurs autres : ce fut Robert de Baudricourt, Maréchal de France, qui, en 1488, mena au Roi Charles VII la fameuſe Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans.

J'ai déjà eu occaſion de dire que la Maiſon de *Bauffremont* étoit originaire de Lorraine.

Celle de *Beauveau* est originaire d'Anjou, & y est ancienne & illustrée par de grandes dignités & de grandes alliances. Sa branche aînée s'est établie en Lorraine dès le quinzieme siecle. Louis de Beauveau, fils de Pierre & de Jeanne de Craon, ayant épousé Marguerite de Chambley, riche héritiere de Lorraine, il n'en eut que des filles, dont l'aînée épousa Jean de Bourbon-Vendôme, bisaïeul d'Henri IV. Mais Louis de Beauveau avoit attiré en Lorraine son frere Jean, dont la postérité subsiste dans M. le Maréchal Prince de Beauveau, & M. le Prince de Craon son frere.

Celle de *Choiseul*, originaire de Champagne, avoit, dès le seizieme siecle, plusieurs branches établies en Lorraine; elles étoient, comme de raison, comptées parmi la premiere Noblesse, ayant fait de grandes alliances dans le Duché: elles ont recueilli les successions de plusieurs grandes Maisons, telles que celle de Sorcy, qui est entrée dans la branche de Choiseul-Meuse, &, en dernier lieu, celle de Stainville, fondue dans celle de Choiseul-Beaupré.

La Maison de *Custine* est originaire du pays

de Liége; elle est séparée en différentes branches, dont la premiere a passé en Lorraine dès le quatorzieme siecle.

MM. du *Hautoy* sont connus en Lorraine depuis l'an 1300 : comme ils ont toujours porté les mêmes armes que l'ancienne Maison de Luxembourg, on a prétendu qu'ils en descendoient; il est du moins certain que cette famille est très-chapitrale & très-bonne.

MM. de *Lutzelbourg* ont la même prétention, & elle paroît même mieux fondée, vu la ressemblance de nom; cependant les armes ne sont pas tout-à-fait les mêmes, & d'ailleurs il n'y a que des conjectures sans preuves précises.

MM. de *Ludres* ont des prétentions aussi magnifiques; car on a imprimé qu'ils descendoient des Ducs de Bourgogne de la premiere Race : il est au moins certain qu'ils ont fait les plus grandes alliances en Lorraine, & possédé les plus grandes charges; leur Terre de Ludres est dans le Bailliage de Nanci.

MM. de *Lavau* sont originaires du pays de Luxembourg, & tenoient rang parmi les familles les plus illustres de cette province, lorsqu'ils passerent en

Lorraine au commencement du seizieme siecle. Ils entrent dans tous les Chapitres, & sont séparés en plusieurs branches.

MM. de *Mercy* étoient regardés comme très-bons & très-anciens ; ils tiroient leur origine de la châtellenie de Longwy. Cette Maison, après avoir donné plusieurs Généraux aux troupes Impériales, a fini en la personne du Feld Maréchal Mercy, tué à la bataille de Parme en 1734, qui a substitué son nom, ses armes & ses Terres au Comte d'Argenteau, originaire du pays de Liége, son neveu, pere de M. le Comte de Mercy, aujourd'hui Ambassadeur de l'Empereur en France.

La Maison de *Nettancourt-Vaubecourt* a pris son nom du bourg de Nettancourt, près de Bar-le-Duc, dans le Duché de Bar. Elle est connue dès le treizieme siecle, & hérita, en 1400, de la Terre de *Vaubecourt*, dont elle porte aussi le nom.

Celle d'*Haussonville*, dont la Maison est illustre & ancienne en Champagne & en Lorraine, est éteinte depuis la fin du seizieme siecle ; la Terre & le nom ont passé à MM. de Cléron, qui sont admis dans tous les grands Chapitres de Lorraine, sous le nom d'*Haussonville*.

MM. d'*Ourches* sont originaires du

Barrois; leur généalogie remonte jusqu'au treizieme siecle.

Messieurs de *Raigecourt* sont originaires de la ville de Metz; ils en étoient Maîtres-Echevins au treizieme siecle; c'étoit alors une place très-honorable; ils entrent dans tous les Chapitres.

Enfin MM. de *Saint-Ignon* sont originaires du Verdunois, & ont eu autrefois toute autorité dans Verdun: après en avoir été dépouillés, ils sont passés en Lorraine; ils entrent aussi dans les Chapitres.

La division des Etats du Duc de Lorraine, qui étoit usitée au seizieme siecle, & qui l'a encore été jusqu'à nos jours, étoit en deux parties principales, le Duché de Lorraine & celui de Bar. Le premier se subdivisoit en trois grands Bailliages; savoir, celui de Nanci, ou la Lorraine proprement dite, celui des Montagnes, ou le pays des Vosges, & le Bailliage Allemand, ou la Lorraine Allemande. Le Duché de Bar se distinguoit en Barrois mouvant & non mouvant: cette distinction étoit fondée sur ce que l'on appeloit des Sentences rendues par la Jurisdiction du premier au Parlement

de Paris, & que celles du second reſſortiſſoient au Conſeil ſouverain de Nanci ; comme celles des Bailliages du Duché de Lorraine. Quoique cette diviſion ait été abſolument changée par le Roi Staniſlas, je rappellerai cependant toujours l'ancienne, puiſque j'écris d'après les anciens Auteurs, & que tous les lieux que j'ai à décrire ſe retrouvent également en ſuivant cette premiere diviſion ou la nouvelle.

La ville de *Nanci* n'eſt pas ancienne ; il n'en eſt pas queſtion avant le douzieme ſiecle ; c'étoit alors un château appartenant à un Seigneur nommé *Drogon.* Matthieu, premier Duc de Lorraine, l'acquit en 1153 par échange, & céda pour l'avoir, à Drogon & à ſa poſtérité, les Seigneuries de Lénoncourt & de Roſieres-aux-Salines : MM. de Lénoncourt prétendent deſcendre de ce Drogon. Dès que le Duc Matthieu fut le maître de Nanci, il y établit ſa réſidence, qu'il faiſoit auparavant à Châtenoy, & ſes ſucceſſeurs ſe ſont accoutumés à y demeurer. Cependant Nanci relevoit alors des Comtes de Champagne, ainſi que pluſieurs autres villes de ce Bailliage, dont les Ducs de Lorraine firent hommage aux Comtes, juſqu'à ce que la Champagne

fût réunie à la Couronne de France; alors il paroît que les Ducs ne rendirent plus d'hommage pour Nancy à nos Rois, quoiqu'ils en rendissent pour d'autres lieux, qui avoient de même relevé de la Champagne. La résidence des Ducs fut cause qu'il se forma une ville aux environs du château ; au quinzieme siecle, elle étoit encore assez petite. J'ai déjà dit que le Duc de Bourgogne la prit, en 1475, sur le Duc René II ; qu'elle fut reprise l'année suivante, & que Charles le Téméraire fut tué en l'assiégeant pour la seconde fois, en 1477. Elle ne consistoit alors qu'en ce qu'on appelle *la vieille ville*, fermée d'une simple muraille à l'antique ; mais le Duc René & ses successeurs l'augmenterent d'une nouvelle ville, qui d'abord ne fut qu'un fauxbourg de l'ancienne, & ensuite fut elle-même entourée de murailles par le Duc Henri. Tel étoit l'état de Nanci à la fin du seizieme siecle.

Charles IV s'étant brouillé avec la France, Louis XIII s'empara de la Lorraine, & les François furent maîtres de Nanci pendant près de trente ans ; elle fut enfin rendue à son Prince, l'an 1661 : il fut alors ordonné que les fortifications

seroient rasées ; les François en reprirent possession en 1670, la fortifierent de nouveau, & en resterent les maîtres jusqu'au traité de Riswich, en 1697. On la rendit au Duc Léopold, à condition que tous les ouvrages extérieurs seroient détruits, & que les fortifications des deux villes seroient réduites à une simple enceinte : cet article a été fidélement exécuté ; ce qui n'a pas empêché que Nanci ne soit devenu, sous le Duc Léopold, une ville très-belle & très-opulente, profitant des avantages de la paix qu'il sut maintenir dans ses Etats ; mais l'éclat dont elle jouissoit alors, n'approchoit point encore de celui où elle est parvenue sous le regne de Stanislas.

Après avoir parlé de tout ce qui existoit à Nanci il y a deux cents ans, disons un mot de tout ce qu'elle a acquis depuis. La population y est aujourd'hui portée à vingt mille ames ; Stanislas ne s'est point occupé à rendre Nanci plus fort, mais toujours plus beau & plus brillant. Les bastions, les remparts & les fossés de la ville sont tels qu'ils étoient au commencement de ce siecle, mais mieux soignés & mieux entretenus, & ils forment des promenades agréables. On

appelle citadelle, le ſeul ouvrage avancé qui ait été conſervé, & qui couvre la porte de Notre-Dame, qui va de Nanci à Pont-à-Mouſſon : on y a bâti des caſernes, & fait des logemens pour les Commandans & les Officiers.

Les plus anciens châteaux des Ducs de Lorraine dans Nanci, ſont devenus des couvens ou des prieurés. Le Duc Ferri ou Frédéric III avoit fait bâtir un palais dans la vieille ville, à la fin du treizieme ſiecle. Le Duc René II en fit conſtruire un autre, qui fut augmenté par le Duc Antoine; il étoit ſi vaſte, que Louis XIV, Marie-Thérese d'Autriche & toute leur Cour y logerent quand ils vinrent en Lorraine. Cependant, ayant paru antique, le Duc Léopold le fit démolir au commencement de ce ſiecle, & en fit conſtruire un autre, qui étoit encore imparfait lors de la ceſſion de la Lorraine au Roi Staniſlas : alors ce nouveau Souverain fit élever à la même place un beau bâtiment, deſtiné à loger les principaux Officiers de la garniſon. Ce bâtiment ſe joint à d'autres, entre autres à celui de l'Intendance, & orne la place de la vieille ville de Nanci, que l'on appeloit autrefois *la Carriere*, parce que les anciens Ducs de Lorraine y avoient donné

des tournois & des carrousels, dont plusieurs ont été gravés, aussi bien que la place même, par le fameux Callot, Lorrain. Il ne reste plus de l'ancien château des Ducs, qu'une galerie qui sert actuellement de bibliotheque publique, & de lieu d'assemblée pour l'Académie.

C'est encore dans la Carriere que se trouve à présent le Palais de la Justice, qui renferme la Cour souveraine de Nanci, qui, depuis peu, a pris le titre de Parlement, celle des Eaux & Forêts, & le Bailliage. Attenant ce bâtiment, est l'hôtel du Premier Président; un autre est affecté aux séances de la Chambre des Comptes, & au dépôt des Chartes. On voit, où on voyoit aussi dans cette place la Bourse & l'Auditoire de la Jurisdiction Consulaire, & différens beaux hôtels, dont toutes les façades sont uniformes & très-ornées, suivant les desseins approuvés ou donnés par le Roi Stanislas, qui en a fait exécuter la plus grande partie à ses frais. Cette belle place communique, par des promenades pratiquées sur les remparts, ou qui y sont contiguës, d'un côté à la citadelle & à l'extrémité de la vieille ville, de l'autre, à la Place Royale, qui est dans la nouvelle. Celle-ci est

eſt un nouveau & ſuperbe monument de la magnificence & de l'attachement du Roi Staniſlas pour le Roi Louis XV ſon gendre. Au milieu eſt la ſtatue pédeſtre de ce dernier Monarque, & tout autour, des bâtimens très-bien décorés, & d'une architecture uniforme. Staniſlas les ayant preſque tous fait conſtruire à ſes frais, les a deſtinés à différens uſages publics. C'eſt là que ſont la ſalle des Concerts, celle de la Comédie, l'hôtel des Fermes, le collége de Médecine, où l'on a raſſemblé l'Univerſité, qui étoit ci-devant à Pont-à-Mouſſon : enfin on y a tranſporté l'Intendance; & l'hôtel qu'occupoit ci-devant l'Intendant, ſert au Commandant.

Dans les dernieres années de ſon régne, Staniſlas a encore ordonné la conſtruction d'une place que l'on appelle *de l'Alliance*, en mémoire de celle que Louis XV a contractée en 1757 avec l'Impératrice Reine de Hongrie, Marie-Thérese : cette place n'a pas la magnificence des précédentes, mais elle eſt agréable, plantée d'arbres, & ornée d'une belle fontaine; encore une fois, aucune de ces places n'exiſtoit ſous les Ducs, ſi l'on excepte la Carriere, qui étoit alors peu ornée. Il n'y avoit dans la vieille ville, dont la plupart des rues ſont

étroites & tortueuses, que trois ou quatre places sans décoration, & dans la nouvelle une seule que l'on appeloit *la place d'armes*, & qui sert à présent pour le marché.

Je parlerai des églises de Nanci, après avoir dit quelle est l'origine & l'institution des principaux établissemens auxquels servent les bâtimens des nouvelles places.

Le Parlement de Nanci n'a pas une origine fort ancienne : nous avons vu que les Ducs tenoient des Parlemens ambulatoires & passagers, ou plutôt des assemblées des trois Etats de leurs Duchés, pour y juger des causes majeures, qui se décidoient en premiere instance dans les quatre grands Bailliages. C'étoit particuliérement à Saint-Mihel que se tenoient ces assemblées : ce ne fut qu'au dix-septieme siecle que Louis XIII, s'étant emparé de la Lorraine, établit un Conseil souverain à Nanci, auquel il donna à peu près la forme de nos Parlemens. Lorsque les Ducs rentrerent en possession de leurs Etats, ils trouverent cette institution si bonne, qu'ils la conserverent ; le Duc Léopold, en 1723, divisa ce Parlement en deux, la Grand'Chambre & celle des Enquêtes, & l'assimila entiérement à nos

Parlemens de France. Les Grands Officiers du Duché en furent faits Chevaliers d'honneur, & l'Evêque de Toul, le Primat de Nanci, & quelques autres, Conseillers d'honneur Ecclésiastiques. Cet arrangement a subsisté sous le Roi Stanislas; mais ce Conseil n'a eu le titre de Parlement qu'après la mort de ce Monarque: on pouvoit se pourvoir en cassation de ses Arrêts au Conseil d'Etat du Roi de Pologne, qui se tenoit auprès de sa personne, sous la Présidence du Chancelier de Lorraine. Depuis que ce pays est devenu province de France, les réclamations contre les Arrêts du Parlement se portent au Conseil du Roi.

Les Bailliages & le Parlement jugent conformément à trois grandes Coutumes; celles de Nanci, de Saint-Mihel, & de Bar-le-Duc. La première fut rédigée ou réformée pour la dernière fois en 1694; mais elle étoit beaucoup plus ancienne: celle de Saint-Mihel a été rédigée en 1598, & depuis en 1607; celle de Bar-le-Duc le fut d'abord en 1506, & ensuite en 1579; elle s'étend sur le Duché de Bar tout entier; le Parlement de Paris, dont le ressort embrasse une partie de ce Duché, l'a fait

déposer au Greffe de la Cour, & veille à ce que les Juges du Barrois mouvant s'y conforment.

La *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides & Monnoies* de Lorraine, prétend être le plus ancien Tribunal du Duché. Le Duc Léopold, en 1708, lui donna une nouvelle forme, & voulut que les Conseillers s'appelassent *Maîtres* ; ce qui se pratique à présent. Il y avoit aussi, du temps des Ducs, & même de celui du Roi Stanislas, une Chambre des Comptes à Bar-le-Duc, qui s'étendoit sur tout le Barrois ; & ce n'est que depuis peu qu'elle a été réunie à celle de Nanci.

L'*Université*, actuellement à Nanci, fut fondée à Pont-à-Mousson en 1572, & obtint de grands priviléges, des Ducs & des Papes, pendant le reste du seizieme siecle. Peu après, les Jésuites s'emparerent de l'administration de cette Université, sur-tout des deux Facultés de Théologie & des Arts : ils l'ont conservée pendant tout le cours du dix-septieme, & la plus grande partie de celui-ci. Nos Rois, quand ils ont été maîtres de la Lorraine, n'ont rien dérangé à cet établissement ; au contraire, ils l'ont favorisé, aussi bien que le Duc Léopold & le Roi Stanislas ; mais

enfin, après la mort de celui-ci, les Jésuites ayant été détruits, l'Université a été transportée à Nanci : les Facultés de Droit & de Médecine s'assemblent dans l'édifice destiné au collége des Médecins de Nanci, qui étoit affilié à l'Université de Pont-à-Mousson.

Passons aux églises anciennes & modernes de Nancy. Il n'y a que deux paroisses dans la ville vieille ; l'une est dédiée à *Notre-Dame* : c'est un ancien prieuré de Bénédictins, fondé, par Thierry II, en 1075, & qui étoit dans la dépendance de l'abbaye de Saint Martin de Metz. Cette abbaye ayant été incendiée, les Moines se réfugierent à Nanci, & y porterent le corps de Saint Sigebert, Roi d'Austrasie, & le placerent dans cette église. Par la suite, ce prieuré a été uni à l'église primatiale de Nanci, & les reliques du saint Roi y ont été transportées : le soin de la paroisse a été confié aux Peres de l'Oratoire, qui la desservent encore, & ont leur maison à côté.

Nous avons un Ouvrage exprès, contenant la vie de Saint Sigebert, de grands détails sur la translation de ses reliques, & les miracles qu'il a opérés, tant à Metz qu'à Nanci. Ce Saint étoit fils de Dago-

bert I, Fondateur de l'abbaye de Saint-Denis. Son pere étant mort l'an 644; il eut en partage le royaume d'Austrasie, & son frere Clovis II, la Neustrie: il régna pendant douze ou treize ans avec grande édification, mais avec peu de gloire. L'Auteur de sa vie le loue infiniment d'avoir passé ses jours à psalmodier, & d'avoir réglé son palais sur le pied d'un véritable monastere. Pépin, qui avoit été Maire du palais de Dagobert, fut le sien pendant les premieres années de son regne; & se chargeant de tous les soins pénibles du gouvernement, il ne lui laissa d'autre emploi que celui de prier Dieu du matin jusqu'au soir. Pépin étant mort, son fils Grimoald le remplaça dans le titre & l'autorité de Maire, & le pieux Monarque s'abandonna à lui avec la même confiance. Il fut question de lui procurer une alliance convenable, & Grimoald voulut lui donner pour épouse la fille d'un Seigneur Allemand: on la fit venir à Metz, où le mariage fut célébré avec magnificence; mais la nouvelle épouse ayant déclaré à son époux qu'elle avoit voué à Dieu sa virginité, le jeune Roi, pénétré de respect pour un pareil vœu, la conduisit dans le couvent de Saint-Pierre de Metz,

dont elle fut la premiere Abbesse (c'est Sainte Valdrée). Il paroît cependant qu'il en épousa une autre, nommée *Blectride*, dont il laissa un fils auquel on donna le nom de Dagobert, qui étoit celui de son grand-pere. Sigebert mourut en 657, recommanda ce fils au Maire Grimoald; mais cet indigne Ministre, au lieu de couronner l'héritier de son Maître, le fit raser, & enfermer dans un monastere en Ecosse: il revint cependant par la suite, & fut Roi sous le nom de Dagobert II; c'est le principal bienfaiteur de l'église de Strasbourg.

Sigebert avoit fondé un nombre considérable de monasteres & d'abbayes, entre autres celles de *Stavelo* & de *Malmedi*, dans le pays de Treves, celle des Chanoinesses de Mons en Hainaut, & celle de Saint-Martin de Metz, dans laquelle il fut inhumé. Les Moines reconnoissans assurerent bientôt que ses reliques opéroient de grands miracles; elles y furent conservées & honorées jusqu'au quinzieme siecle. J'ai dit à quelle occasion elles passerent à Nanci: lors de cette translation, on reconnut que le corps de Saint Sigebert étoit encore entier & sans corruption. Cette découverte augmenta

la vénération qu'on avoit déjà pour lui. La châsse dans laquelle il est conservé dans la primatiale de Nanci, est très-magnifique; c'est un présent d'un Primat de Nanci, de la Maison de Lénoncourt. Depuis plus de trois cents ans, les Souverains de la Lorraine honorent la mémoire & les reliques de Saint Sigebert; ils le réverent comme leur patron, & se gardent bien d'imiter sa conduite.

La seconde paroisse de la vieille ville de Nanci est dédiée à *Saint Epvre*, Evêque de Toul, dont le vrai nom est *Aper*. Cette paroisse dépendoit autrefois d'une collégiale nommée *Saint-George*, qui, en 1339, avoit été fondée par le Duc Raoul, près de son château, auquel elle servoit de chapelle. Ce Duc y fut enterré; & pendant environ cent ans, quelques-uns de ses successeurs y eurent de même leur sépulture; ce qui rendoit cette église respectable. C'est là que le Duc René II fit enterrer d'abord Charles le Téméraire son ennemi, après lui avoir fait faire des obseques magnifiques. Le corps du Duc de Bourgogne y resta pendant plusieurs années, jusqu'à ce que l'Empereur Maximilien son gendre le fit transporter à Bruges: comme cette église tomboit

en ruine, & que les revenus du Chapitre étoient infiniment réduits, elle fut démolie, & la collégiale supprimée & réunie à la primatiale, il y a à peu près quarante ans. Les sépultures des Ducs ont été transportées dans le couvent des *Cordeliers*, dont je vais parler.

Ce monastere fut fondé, en 1484, par le Duc René II : la nef est encore de son temps ; mais le chœur a été rebâti pendant le cours de ce siecle. Le Fondateur y est enterré, aussi bien que plusieurs de ses successeurs & Princes de sa Maison. Ces tombeaux sont renfermés dans une rotonde, qui a encore été embellie par les ordres du Duc Léopold. On y a transporté, en 1743, les tombeaux plus anciens qui étoient à S. George : on admire d'ailleurs dans cette église le tombeau du Cardinal de Lorraine, orné de belles statues de marbre blanc, & ceux des Princes de la branche de Mercœur. Le couvent des Cordeliers a encore été agrandi en 1739 : ils ont une assez belle bibliotheque. On remarque dans leur cloître l'épitaphe du Graveur Callot.

Dans la vieille ville est encore le couvent des *Dames Prêcheresses* ou *Dominicaines*, placé auparavant dans un faux-

bourg, & transporté, en 1298, dans la ville par le Duc Ferri III. On voit dans leur église le tombeau de Marguerite de Navarre, épouse de ce Duc.

Passons dans la ville neuve, dont l'église la plus considérable est sans contredit la *Primatiale*. Cet illustre Chapitre, à présent cathédrale, n'existe que depuis 1602. Il fut établi avec les plus beaux priviléges par le Pape Clément VIII, à la sollicitation du Duc Charles II. Plusieurs abbayes & prieurés furent alors unis à cet établissement : il en revint de grands revenus, tant pour le Primat & les autres Dignitaires, que pour les simples Chanoines. Le Cardinal de Lorraine, qui possédoit déjà ces bénéfices en partie, fut le premier Primat : il fut remplacé, en 1636, par Antoine de Lénoncourt, auquel succéderent différens Princes de la Maison de Lorraine, jusqu'en 1715, que l'on laissa ce beau bénéfice vacant, dans le dessein d'en employer les revenus à la construction d'une nouvelle église, celle qui avoit été assignée d'abord ne répondant pas à la magnificence de ce grand établissement. L'église actuelle, par sa beauté, remplit les vûes des Fondateurs. M. le Cardinal de Choiseul a occupé la

place de Primat, depuis 1742 jusqu'à sa mort, arrivée en 1774, & l'a conservée, quoiqu'Archevêque de Besançon. A cette époque, Nanci ayant été érigée en évêché, M. de Sabran y a été nommé; ayant ensuite passé à l'évêché de Laon, il a été remplacé par M. de la Tour-Dupin-Montauban, actuellement Archevêque d'Ausch, & celui-ci par M. de Fontanges. Le Chapitre est composé de quatre dignités, vingt-un Chanoines, & un bas chœur assez considérable.

Il y a trois paroisses dans la ville neuve, & dans l'étendue de chacune plusieurs couvens. Les plus anciennes de ces églises ne sont que de la fin du seizieme siecle: la premiere est celle de *Saint-Sébastien*, desservie par des Prêtres séculiers; la seconde, celle de *Saint-Rock*, qui avoit pour église celle du collége des Jésuites: depuis l'expulsion de ces Peres, elle est uniquement paroissiale; on y voit le mausolée de Jean des Porcellets, Evêque de Toul, quelques beaux tableaux, & des peintures à fresque: la troisieme est celle de *Saint-Nicolas*, dont l'église est celle des Capucins; elle fut construite en 1593, pour leur établissement à Nanci, par le Cardinal de Lorraine: le Duc Léopold & le

Roi Stanislas leur ont fait beaucoup de biens.

Les *Jésuites* ont eu trois maisons dans Nanci ; le noviciat, dont l'église étoit vaste, le collége, & le séminaire royal des Missions, établi par le Roi Stanislas.

Les *Minimes* y ont deux couvens ; le premier, fondé en 1592 par Christophe de Bassompierre : les premiers ont une assez belle église, où l'on remarque la sépulture destinée à la famille du Fondateur ; le second est hors de la ville, dans le fauxbourg, autrefois de Saint-Pierre, mais aujourd'hui appelé de *Bon Secours*, sur le chemin de Lunéville : c'est là que se trouvoit jadis la *chapelle* nommée *des Bourguignons*, parce qu'on y avoit rassemblé tous les ossemens de ceux qui furent tués dans la bataille où périt Charles le Téméraire. En 1609, cette chapelle, en fort mauvais état, fut donnée aux Minimes. En 1738, le Roi Stanislas entreprit de la rebâtir, & d'en faire une magnifique église. La Reine sa femme étant morte en 1747, elle y fut enterrée dans un beau monument qu'il lui fit élever, & vis-à-vis duquel il fit, de son vivant, construire le sien ; son corps y a été déposé en 1766. Le cœur de la Reine de

France Marie sa fille, morte en 1768, est tout auprès, dans un petit monument particulier.

Les *Carmes déchaussés* sont établis à à Nanci depuis 1611, & ont, dans la ville neuve, une église, où il y a du moins quelques belles chapelles.

Les *Religieuses de la Congrégation* ont là auprès une église & un couvent, qu'elles occupent depuis 1617, & qui ont été rebâtis cent ans après : c'est la premiere maison d'un institut, dont le Fondateur est le Pere Fourrier de Mataincourt, Lorrain; il fut approuvé par le Pape en 1616, & s'est fort étendu pendant le dernier siecle & celui-ci.

Le couvent des *Dames de la Visitation* subsiste depuis 1630; il est vaste, & ces Dames ont beaucoup de Pensionnaires.

Les *Dominicains* y furent établis en 1642, par le Maréchal de l'Hôpital, qui leur donna la maison même qu'il occupoit; l'église & le couvent ont été rebâtis sous le regne de Stanislas.

Les *Carmelites* ont deux couvens dans la ville neuve de Nanci; le premier a été bâti & fondé en 1612, & rebâti en 1704.

Les *Bénédictins* n'ont à Nanci de maison que depuis 1626, que l'on en bâtit

une pour les Religieux de la Congrégation de Saint-Vannes, en y transférant le prieuré de Belval; alors cette maison prit le nom de l'abbaye de *Sainte-Croix de Belval*; mais au commencement du siecle, le Duc Léopold enrichit cette abbaye, & la fit rebâtir sous le nom de *Léopold*. Ce projet a été long-temps sans être exécuté; enfin il fut parfaitement rempli en 1730.

Il y a encore dans cette partie de la ville, des *Annonciades Célestes*, depuis 1616, & des *Tiercelines* ou Filles Pénitentes, du tiers-Ordre de Saint François, depuis 1622.

L'histoire des *Dames du Saint Sacrement* de la ville neuve de Nanci est assez curieuse; c'étoit une abbaye de Bénédictines, fondée par Catherine de Lorraine, Abbesse de Remiremont: cette Princesse n'ayant pu introduire la réforme parmi ses Chanoinesses, elle fonda du moins une belle abbaye dans la capitale des Etats du Duc son frere, & y introduisit la réforme des Dames du Val-de-Grace de Paris, qu'elle embrassa elle-même. Sous le regne de Louis XIII, ces Dames commirent une faute, qui leur attira la colere de ce Monarque, & fut cause de leur ruine. Gas-

ton, Duc d'Orléans, mécontent du Roi son frere, se réfugia à la Cour de Lorraine; il y devint amoureux de la Princesse Marguerite de Lorraine, & voulut l'épouser sans demander ni obtenir le consentement du Roi son frere. Le mariage fut célébré dans l'église des Dames Bénédictines: Louis XIII le fit casser par Arrêt du Parlement de Paris; & ayant déclaré la guerre au Duc de Lorraine, & s'étant emparé de Nanci, il fit saisir tous les biens de l'abbaye, & dispersa les Religieuses: quoiqu'il se raccommodât par la suite avec son frere & sa belle-sœur, l'abbaye ne fut pas rétablie. En 1668 & 1669, on donna cette Maison à la Congrégation des Dames du S. Sacrement, dont la Fondatrice sa mere, Sainte Mathilde, étoit Lorraine. Depuis cette époque, ce monastere a infiniment prospéré, & a eu pour Religieuses des filles des premieres Maisons de Lorraine & de France. Le Roi Stanislas y a fondé des places pour des Pensionnaires nobles, dans le genre de celles de Saint-Cyr, près Versailles.

Les *Augustins* étoient autrefois hors la ville & sur les glacis; mais ayant été obligés de renoncer à une maison aussi incommodément située, ils sont rentrés

dans la ville, & y ſubſiſtent depuis 1715.

La ville de Nanci eſt actuellement remplie des établiſſemens de charité les plus utiles & les mieux entendus; il y en avoit autrefois d'autres, mais ils ne ſubſiſtent plus, ou du moins ſont beaucoup perfectionnés. Le plus ancien hôpital pour les malades, eſt celui de *Saint-Julien*; il étoit autrefois dans la vieille ville, & a été tranſporté dans la nouvelle en 1598 : on lui en a uni un autre, dédié à *Saint Charles*. On y a établi des *Freres de la Charité*, des *Sœurs Griſes*, un hôpital pour les *enfans trouvés*, d'autres pour les *enfans orphelins* des deux ſexes, enfin un très-bel *hôpital militaire*.

Il y a dans chaque paroiſſe des établiſſemens particuliers de charité, adminiſtrés par des Dames & des Bourgeois zélés, & des écoles & inſtructions gratuites pour les enfans de l'un & de l'autre ſexe.

Le bien que le Roi Staniſlas a fait à Nanci eſt, pour ainſi dire, inappréciable. Il eſt bien à ſouhaiter pour la Lorraine, qu'on ne laiſſe pas déperir de ſi précieuſes fondations.

A deux lieues de Nanci, eſt *Amance*, médiocre bourg, qu'on prétend être la plus ancienne ville de Lorraine. On ſait qu'en 1207 elle appartenoit au Duc de Bar, & qu'en 1228 l'Empereur Frédéric II la prit, & y fit priſonnier Thibaut I, Duc de Lorraine ; il y avoit un château, dont on ne voit plus qu'un monceau de pierres.

L'abbaye de *Bouxieres* n'eſt qu'à cinq quarts de lieues de Nanci ; elle eſt habitée par des Chanoineſſes, qui font les mêmes preuves que celles des autres Chapitres nobles du Duché : elles ſont au nombre de douze Prébendées, qui peuvent ſe choiſir des Coadjutrices ou Nieces, ont à leur tête une Abbeſſe & une Doyenne, qui ne ſont pas même obligées à faire des vœux, & vont dans le monde vêtues comme des ſéculieres ; cependant elles étoient originairement Bénédictines, & avoient été fondées ſur le pied de véritables Religieuſes, vers l'an 936, par Saint Gauzelin, Evêque de Toul, qu'elles regardent encore comme leur Patron. On conſerve dans leur égliſe le Livre des Evangiles, qui lui a ſervi autrefois. C'eſt probablement en ſon honneur & en mémoire de quel-

que miracle, que ces Dames ſe croient obligées à entretenir toujours dans leur abbaye un muet, qui, le jour de la fête du Saint, va le premier à l'offrande. Elles ont d'ailleurs, pour deſſervir leur égliſe, & pour leurs Aumôniers, trois Chanoines à la nomination de l'Abbeſſe, qui eſt Dame de Bouxieres, & y fait exercer la Juſtice en ſon nom: au reſte, ſi ces Dames ne pratiquent pas exactement la Regle de Saint Benoît, on peut dire qu'il y a longtemps qu'elles l'ont abandonnée; car, dès le quinzieme ſiecle, elles étoient ſéculariſées.

A une lieue au deſſus de Nanci, ſur la rive droite de la Meurthe, eſt la Chartreuſe de *Boſſerville*, dans une ſituation très-agréable; elle n'a été fondée qu'en 1666, par le Duc Charles IV, qui y eſt enterré.

L'abbaye de *Clairlieu* eſt de l'Ordre de Cîteaux, à cinq quarts de lieues de Nanci; elle fut fondée, en 1159, par le Duc Matthieu, qui y eſt enterré: on voit pluſieurs autres ſépultures remarquables dans cette égliſe, qui eſt antique, triſte, & expoſée aux inondations; elle étoit autrefois aſſez riche,

mais une partie de ses revenus a été unie à la primatiale de Nanci; cependant l'abbaye subsiste, & est réguliere & élective.

Flavigny est à deux lieues & demie de Nanci; c'est un lieu considérable, distingué en quatre parties ou villages, dont la plupart sont exposés aux inondations de la Moselle: dans la partie la plus haute, est un Prieuré de Bénédictins, actuellement habité par ceux de la réforme de Saint Vannes, qui ont très-bien réparé & entretiennent de même l'église & le monastere; ils y ont une assez belle bibliotheque, & ils conservent précieusement les reliques de Saint Firmin, septieme Evêque de Verdun.

La Terre Marquisat de *Fléville* est à une lieue & demie de Nanci. Au commencement du quinzieme siecle, elle appartenoit à un Seigneur de la Maison de Lutzelbourg: elle a passé dans celle de Beauveau par un mariage. Le château actuel a été bâti en 1533, mais il a été depuis fort embelli. L'on voit dans une chapelle de l'église paroissiale, les tombeaux de plusieurs Seigneurs & Dames du nom de Beauveau: quelques-uns méritent l'attention des Voyageurs.

Frouard étoit autrefois un lieu considérable, mais il a été ruiné par la guerre. Vis-à-vis, de l'autre côté de la Moselle, étoit un château nommé l'*Avant-garde*, qui a long-temps passé pour une citadelle redoutable, &, par cette raison, a été démoli.

Gondreville (ville de Gondulfe) étoit connue dès le huitieme siecle. Nos Rois y avoient un château : au neuvieme, on y tint un Concile en 870, & en 880 une Diete. Les restes de ce palais ont subsisté long-temps. On avoit établi sur ses débris un hôpital, qui, sous le regne de Stanislas, a été donné aux Freres de la Charité de Nanci.

Le village de *Lay-Saint-Christophe* étoit principalement remarquable pour son prieuré, que l'on prétend avoir été établi au même lieu où naquit & habita Saint Arnoul, Prince de la premiere Race de nos Rois, & dont on est porté à croire que la seconde tire son origine. On montre encore, dans l'église de ce prieuré, une chapelle qu'on dit avoir été la chambre de ce Saint, qui fut d'abord Maire du palais d'Austrasie, Duc de la Mosellane, & enfin mourut Evêque de Metz. J'aurai occasion de parler de l'abbaye qui

porte ſon nom dans cette ville; le prieuré de Lay-Saint-Chriſtophe en dépendoit. S. Arnoul eut un fils aîné, nommé *Saint Cloud*, qui fut, comme ſon pere, Duc de la Moſellane : on aſſure qu'il fut enterré dans l'égliſe de ce prieuré. On prétend qu'un autre fils de S. Arnoul s'appela *Ancheſiſe*; qu'il fut pere de Pépin d'Hériſtal, qui le fut de Charles Martel, grand-pere de Charlemagne. Il y a des Auteurs qui font deſcendre de Saint Arnoul la Race regnante de nos Rois, par Childebrand, petit-fils de Saint Cloud. Le Roi Staniſlas avoit uni le prieuré de Lay-Saint-Chriſtophe à un certain établiſſement de Miſſions, dont il avoit confié le ſoin aux Jéſuites.

La *Mal-Grange*, qui n'eſt qu'à trois quarts de lieue de Nanci, étoit un petit château ou maiſon de plaiſance, qu'avoit fait bâtir Catherine de Bourbon, ſœur d'Henri IV, & premiere femme du Duc Henri de Lorraine. Comme elle perſiſta toujours dans la Religion proteſtante, on la lui laiſſoit exercer librement dans cette retraite, qu'elle avoit nommée *Sans-ſouci*. Le Duc Léopold y fit bâtir un château plus conſidérable, en 1711; mais il ne fut pas achevé : le Roi Staniſlas en fit

élever un autre, en 1738, d'une médiocre grandeur, mais très-agréable, d'autant que la ſituation en eſt charmante. Il ſubſiſte, & ſert de maiſon de campagne au Commandant de la province.

La petite ville de *Saint-Nicolas* eſt à deux lieues de Nanci, & à trois de Lunéville; elle doit ſon origine à la dévotion des Lorrains, pour le Saint dont elle porte le nom. Ce fut en 1087 que l'on y apporta de la ville de Barri dans la Pouille, des reliques de Saint Nicolas, qui y opérerent auſſi-tôt de grands miracles, & donnerent lieu d'y bâtir une égliſe & un monaſtere, deſſervis par des Bénédictins, aujourd'hui de la Congrégation de Saint-Vannes. L'égliſe actuelle eſt vaſte & belle; elle fut conſtruite au quinzieme ſiecle, & finie en 1544. C'eſt à Saint-Nicolas que la Meurthe commence à devenir navigable, ce qui a été cauſe qu'on faiſoit un aſſez grand commerce dans cette ville; mais elle fut ruinée pendant les guerres du dix-ſeptieme ſiecle, & le commerce y eſt abſolument tombé: cependant il y a un bon pont rebâti depuis quarante ans: les Jéſuites y avoient ci-devant un aſſez beau collége, fondé, en 1619, par Erard Mainbourg, dont la famille a produit

plusieurs savans Jésuites, entre autres le Pere Louis Mainbourg, grand & bon Ecrivain du siecle de Louis XIV. Ce collége vient d'être absolument détruit; mais il y a encore à Saint-Nicolas un couvent de Capucins, & trois monasteres de Religieuses; savoir, des Bénédictines, des Annonciades, & des Dames de la Congrégation.

Lunéville, à présent Bailliage particulier; faisoit auparavant partie du grand Bailliage de Nanci. Cette ville est regardée comme la seconde du Duché de Lorraine, sur-tout depuis que les Ducs y ont établi leur résidence, c'est-à-dire, depuis le commencement de ce siecle jusqu'à la mort du Roi Stanislas. On prétend qu'elle est fort ancienne, & qu'elle tire son nom d'un Temple de Diane (ou la Lune), qui étoit placé sur la montagne de Léomont, à peu de distance de Lunéville : on ne voit aucune trace de cet édifice; mais on trouve à Léomont & aux environs des médailles qui semblent l'indiquer, & on montre encore une fontaine qu'on dit avoir été consacrée à Diane. Quoi qu'il en soit, Lunéville étoit connue au dixieme siecle; c'étoit un château qui appartenoit à un Comte de Metz, nommé *Folmar*, dont

il paroît que les enfans resterent pendant quelque temps Comtes de Lunéville. Ce ne fut qu'au treizieme siecle, que les Ducs de Lorraine réunirent Lunéville à leur domaine, & le Duc Ferri II lui donna des priviléges, & une Coutume conforme à celle de Beaumont en Argonne. Il y avoit un ancien château, que les Ducs firent fortifier, & qui passa bientôt pour redoutable. Dans les guerres des siecles suivans, il fut plusieurs fois pris, démoli, rétabli ; enfin les fortifications en furent totalement rasées par les François, la derniere fois qu'ils occuperent la Lorraine sous Louis XIV. Le Duc Léopold étant rentré en possession paisible de ses Etats, à la fin du dix-septieme siecle, il ordonna, dès les premieres années du dix-huitieme, la construction du château que l'on y voit encore à présent, & que ses successeurs ont habité jusqu'à la parfaite réunion de la Lorraine à la France : il est assez vaste, l'architecture en est bonne, & la chapelle est élevée sur le modele de celle de Versailles ; les jardins en étoient très-bien dessinés, & le Roi Stanislas, pendant le cours de son regne, y avoit encore ajouté divers ornemens de bon goût, quoique très-singuliers. Depuis la mort de ce

Monarque, on a supprimé tous ceux qui auroient trop couté à entretenir.

Il n'y a qu'une seule paroisse pour Luneville & ses différens fauxbourgs : l'église en étoit obscure & mal bâtie, lorsqu'en 1745 elle a été démolie & replacée au centre de la ville. L'édifice moderne est vaste & bien bâti ; on y peut voir la sépulture de l'illustre Marquise du Châtelet, morte à Luneville en 1749. Il y a d'ailleurs dans Luneville un couvent de Sœurs Grises, fondé en 1481, & que le Duc Léopold fit transférer, en 1712, dans un fauxbourg. Les Minimes y sont établis seulement depuis 1600, les Religieuses de la Congrégation depuis 1629, & les Capucins depuis 1633. La fondation de l'hôpital est ancienne dans la ville ; mais il a été rétabli, augmenté & transporté dans le fauxbourg, par le Duc Léopold : on y voit aussi une autre maison de charité, qui doit presque toute son existence au Roi Stanislas, & des Ecoles chrétiennes, qui ont le même Fondateur. Il y a dans Luneville plusieurs beaux hôtels, qui, du temps que les Souverains y habitoient, avoient des destinations dont ils ne sont plus susceptibles. Le fauxbourg des Carmes a pris son nom d'un

couvent qui n'y a été établi qu'en 1707, dont l'église est belle, & a été encore ornée par les ordres du Roi Stanislas.

Chanteheux & *Jolivet* étoient deux pavillons ou sallons charmans, qui servoient de point de vue au château de Lunéville, dont ils n'étoient distans que d'une demi-lieue : on s'y rendoit par les jardins, on y jouissoit d'une vue admirable ; ils sont à présent abandonnés, ou même détruits.

L'abbaye d'*Autrey* est située dans un village, à l'extrémité du Bailliage de Lunéville; elle fut fondée, en 1146, par Etienne de Bar, Evêque de Metz, pour des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin. Depuis peu la Mense abbatiale a été unie au nouvel évêché de Saint-Diez, & le monastere est occupé par des Chanoines de la Réforme du bienheureux Fourier de Mattaincourt. Cette abbaye prétend posséder les reliques de S. Hubert : on juge bien qu'elles lui sont disputées par l'abbaye de ce nom dans les Ardennes.

Badonviller fait partie du Comté ou Principauté de Salm, qui, au seizieme siecle, a été partagé entre les Princes de Salm-Salm & les Princes de Lor-

raine-Vaudemont, de qui ſont deſcendus les derniers Ducs. Ces Princes de Salm-Salm prétendent avoir une origine commune avec la Maiſon de Lorraine, & la font remonter juſqu'au huitieme ou neuvieme ſiecle : ce qu'il y a de certain, c'eſt que leur généalogie eſt bien établie depuis l'an 885. Chriſtine, fille & héritiere du Comte Paul de Salm, épouſa François de Vaudemont, pere du Duc Charles IV, & lui apporta la moitié du Comté dont jouiſſoit ſon pere. Les Princes de Salm d'aujourd'hui relevent de l'Empire pour la partie de la Principauté qui leur eſt reſtée ; mais les Ducs de Lorraine ont joui, &, à plus forte raiſon, le Roi de France jouit de l'autre moitié en toute ſouveraineté. Il n'y a pas longtemps que Badonviller étoit *indivis* entre le Duc & le Prince ; mais depuis un arrangement fait en 1751, il dépend entiérement de la Lorraine.

L'abbaye de *Beaupré* eſt occupée par les Bernardins réformés de l'Ordre de Cîteaux; elle fut fondée, en 1131, par un Folmar, Comte de Lunéville, & l'on prétend que l'égliſe qui ſubſiſte eſt du temps de cette fondation. On y montre la ſépulture de quelques Ducs de Lorraine

des douzieme, treizieme & quatorzieme siecles. Là auprès, est un village qui s'appeloit autrefois *Hadonviller*; MM. de Beauveau le firent ériger en Marquisat en 1711, sous le nom de *Craon*, qui est celui d'une Maison illustre dans l'Anjou & le Maine, dont ces Seigneurs ont autrefois épousé une héritiere. En conséquence, M. le Prince de Craon y fit alors élever un beau château; mais M. le Prince de Beauveau son fils ayant vendu cette Terre il y a environ vingt ans, le nom de Craon a été transporté sur une autre, & Hadonviller a pris le nom de *Croismare*, qui est celui de l'acquéreur.

Einville est une très-petite ville, à trois quarts de lieue de Lunéville. Le Duc Léopold y avoit fait construire un château, que le Roi Stanislas avoit encore embelli, mais que je crois à présent abandonné.

Gerbeviller est aussi une fort petite ville, qui a appartenu autrefois à la Maison du Châtelet, a passé dans plusieurs autres, & est enfin à MM. de Lambertye, d'une noblesse ancienne, originaire du Périgord.

L'abbaye d'*Haute-Seille* fut fondée, en

1140, par une Comteſſe de Salm ; les Religieux ſont de l'Ordre de Cîteaux : elle eſt en commende, mais d'un médiocre revenu.

Rambervillier eſt une ville aſſez grande & fort commerçante : l'Evêque de Metz en eſt le Seigneur temporel ; cependant elle n'eſt point de ſon dioceſe. Il n'y a qu'une paroiſſe, un couvent de Religieuſes, un de Capucins, & un hôpital, de la fondation du Roi Staniſlas.

Le Bailliage de *Blamont* fait auſſi partie du grand Bailliage de Nanci. Le Comté de Blamont a eu autrefois ſes Seigneurs particuliers, que l'on croit avoir été cadets de la Maiſon de Salm. Le dernier d'entre eux, Olri de Blamont, Evêque de Toul, céda ce Comté au Duc de Lorraine en 1499. Les Evêques de Metz ont prétendu qu'il relevoit d'eux ; mais les Ducs, depuis long-temps, n'ont eu aucun égard à ces prétentions. Blamont, en Allemand, s'appelle *Blankenberg*. La ville étoit autrefois fortifiée, & il y avoit un château ; mais elle fut priſe pluſieurs fois pendant les guerres, & le château fut entiérement démoli en 1638. La ville n'a pas à préſent plus de trois cents maiſons. Il y avoit une collégiale qui a été ſup-

primée, & il n'y reste qu'une paroisse, un couvent de Religieuses, un de Capucins, & un hôpital.

Rosieres, Bailliage détaché de celui de Nanci, a pour chef-lieu la ville de ce nom, surnommée *aux Salines*, parce qu'elle en contenoit autrefois de considérables; elles étoient connues dès le douzieme siecle : en 1553, Matthieu II, Duc de Lorraine, la fit entrer dans l'échange de Nanci avec Drogon, que la Maison de Lénoncourt reconnoît pour son premier auteur; mais les Ducs de Lorraine y rentrerent peu après, & ont toujours cherché depuis à tirer parti de ces sources salées : elles ont longtemps fourni de bon sel; elles furent négligées à la fin du quinzieme siecle; à la fin du seizieme, on chercha à les remettre en vigueur, & on y réussit; mais au milieu du dix-septieme siecle, on s'apperçut qu'elles s'affoiblissoient : on s'efforça inutilement de les rétablir sous le ministere de M. Colbert; on s'en est occupé de même sous le regne de Léopold & sous celui de Stanislas : on a élevé pour cet effet des bâtimens de graduation; on y a fait des dépenses considérables; enfin, en 1760, on en a reconnu abso-

lument l'impossibilité, & elles ont été condamnées. L'église paroissiale est belle, ayant été rebâtie à neuf il y a quarante ans; le Chapitre de la cathédrale de Metz en est Collateur, quoique Rosieres soit du diocese de Toul. Il y a un couvent de Cordeliers, & un hôpital; les Jésuites y avoient une maison. Rosieres est sur la riviere de Meurthe, entre Nanci & Lunéville.

Bayon est une autre petite ville, où l'on voit les ruines d'un vieux château bâti par un Prince de la Maison de Lorraine au treizieme siecle: la grosse tour s'appelle *Mellusine*, nom bien étranger à la Lorraine. La Seigneurie a été dans la Maison d'Haraucourt, & a passé par une héritiere dans celle de Croy: au commencement de ce siecle, elle fut vendue à une Madame de Ludres, en faveur de qui le Duc Léopold l'érigea en Marquisat; cette Dame a vécu long-temps, & a fait du bien à cette Terre: il y a un hôpital, & un couvent du Tiers-Ordre de Saint François.

L'abbaye de *Belchamp* est de Chanoines réguliers de Saint Augustin, de la Congrégation de Lorraine, établie par le Pere Fourier; elle a été fondée dès

1133 : l'église est très-ancienne, & on y voit de vieux tombeaux. Cette abbaye a été plusieurs fois ruinée pendant la guerre ; mais elle est rebâtie, & est aujourd'hui en commende ; elle vaut, dit-on, plus de trente mille livres de rente à M. le Chevalier de Boufflers.

La Terre d'*Haussonville* est une des anciennes Baronnies du Duché de Lorraine, dont les Seigneurs, qui ne portoient point d'autre nom, étoient du nombre des anciens Chevaliers de ce Duché : il y a une petite collégiale, fondée au quinzieme siecle. La Maison d'Haussonville s'est éteinte au commencement du dernier siecle, & la Terre a passé, par une fille, à MM. de Cleron, qui en ont pris le nom, sous lequel ils sont admis dans les grands Chapitres de Lorraine.

Vezelize, chef-lieu du Bailliage de ce nom, est regardé comme la capitale du Comté de Vaudemont, parce qu'il en dépend, & est au centre de cet ancien Domaine des Princes de Lorraine, quoiqu'il y ait un autre lieu qui porte le nom de Vaudemont même ; d'ailleurs la ville est dans une situation triste, enfoncée entre plusieurs côteaux, & elle n'est pas considérable : il n'y a qu'une paroisse, deux couvens

vens d'hommes, un de filles, & un hôpital ; mais tous ces établissemens ne remontent pas plus haut que le dix-septieme siecle.

Le lieu de *Vaudemont* est à présent absolument ruiné; le dernier coup lui a été porté en 1639 : on n'y voit plus que quelques traces de son ancienne splendeur, & qui rappellent son histoire. On prétend que son nom lui vient de *Wodan*, Divinité des anciens Germains, qui étoit, dit-on, révérée sur cette montagne : il n'y a plus aucunes marques de son temple; mais on remarque encore dans Vaudemont deux tours, dont l'une porte le nom de *Brunehaut*, & donne lieu de croire que cette Reine, qui joua un si grand rôle sous la premiere Race de nos Rois, y avoit habité; l'autre, dont les murs sont d'une extrême épaisseur, s'appelle la tour des *Sarasins*, & semble indiquer que les Sarasins pénétrerent jusque là, lorsqu'au huitieme siecle ils firent une si terrible irruption en France, pendant que Charles Martel régnoit en Austrasie, au moins sous le titre de Maire du Palais. Vaudemont fit partie des Domaines du fameux Gérard d'Alsace. Ses deux fils les

ayant partagés, Gérard le second eut Vaudemont, que l'Empereur Henri III érigea pour lui en Comté : il paroît que ce fut sous la mouvance immédiate de l'Empire. Cependant la postérité de Gérard II en ayant joui jusqu'à Henri, qui vivoit au quatorzieme siecle, & fut le dernier mâle de sa branche, il paroît que celui-ci faisoit hommage de son Comté au Duc de Bar. Marguerite, fille d'Henri, épousa Anseau, Sire de Joinville, & la fille de celui-là Ferri, frere de Charles I, dont la postérité hérita des Duchés de Lorraine & de Bar, & y réunit le Comté de Vaudemont : il en fut séparé une seconde fois, & s'y joignit de nouveau au dix-septieme siecle; il servit de titre à un fils naturel du Duc Charles IV : enfin, il est porté aujourd'hui par un Prince de la Maison de Lorraine, établie en France, frere cadet de M. le Prince de Lambesc.

C'est dans le Comté de Vaudemont qu'est la nouvelle Principauté de *Craon*, qui s'appeloit ci-devant *Harouel*, & appartenoit à MM. de Bassompierre, en faveur d'un desquels elle avoit été érigée en Marquisat au commencement du dix-septieme siecle : le fameux Maréchal de Bassompierre y étoit né. L'église paroissiale est

en face du château, qui, du temps du Maréchal, étoit très-magnifique; mais le Cardinal de Richelieu, ennemi de ce Seigneur, le fit détruire en partie, & renverser les statues qui en faisoient l'ornement: depuis que ce château a passé à MM. de Beauveau, ils l'ont relevé, embelli, & décoré sur les fondemens de l'ancien édifice. M. le Prince de Craon, mort en 1745, est enterré dans l'église paroissiale. Ce n'est que depuis 1768, que ce lieu porte le nom de Craon, qui, comme je l'ai dit il n'y a qu'un moment, avoit été donné à une autre Terre appartenante à MM. de Beauveau, & qu'ils ont vendue.

Chaumont-sur-Moselle s'est appelé longtemps *Neuviller*: c'est une grande Seigneurie qui a appartenu à d'illustres Maisons, entre autres à celle des Princes de Salm. Le château étoit beau, élevé, & dans une très-belle vue, mais de difficile accès. Le Roi Stanislas parut l'acquérir en 1749; il l'érigea en Comté, avec les plus beaux priviléges, & le ressort immédiat à la Cour souveraine de Nanci: mais bientôt après, il déclara que ce Comté appartenoit à M. de la Galaisiere, son Chancelier, qui avoit fourni les fonds nécessaires pour cette acquisi-

tion. M. de la Galaisiere y a fait construire un nouveau château de meilleur goût, & plus commode que l'ancien, & a obtenu, en 1776, que ce Comté s'appelleroit dorénavant *Chaumont-sur-Moselle*. Chaumont est le nom de famille de MM. de la Galaisiere.

Le Bailliage de *Nomeny*, qui tient à celui de Nanci, n'a d'intéressant que la ville qui lui donne son nom ; elle est assez jolie, & étoit autrefois plus considérable qu'elle ne l'est à présent. Elle a long-temps appartenu aux Evêques de Metz, dans le diocese desquels elle est située. Il paroît qu'ils l'avoient inféodée à des Comtes ou Avoués, mais qu'elle leur revint ensuite. Au seizieme siecle, les Cardinaux de Lénoncourt & de Lorraine, successivement Evêques de Metz, l'inféoderent de nouveau à Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur. Cette inféodation souffrit quelque difficulté ; mais ayant été protégée par le Roi de France, Charles IX, & par l'Empereur Maxilien II, qui érigea Nomeny en Marquisat, l'an 1567, l'aliénation eut son effet, & les Ducs de Mercœur en jouirent jusqu'à ce que la Duchesse de Vendôme, fille du dernier Duc de ce nom, le vendit, en 1607, au

Duc Henri de Lorraine. Comme la Terre avoit été érigée en Marquisat par Maxilien II, le Duc en prit l'investiture de l'Empereur, & ses successeurs ont continué à se reconnoître vassaux de l'Empire pour cette Terre, en soutenant qu'ils ne l'étoient point pour le reste de la Lorraine. Cette condescendance partielle leur a été très-utile pour leur faire soutenir le double rôle qu'ils ont voulu jouer quelquefois, d'être tantôt Membres de l'Empire, & tantôt Souverains libres, ne relevant que de Dieu & de leur épée.

Le Bailliage actuel de *Pont-à-Mousson* appartient partie à la Lorraine & partie au Barrois, ce qui fait que les Géographes le mettent indifféremment dans l'un ou l'autre Duché. Pont-à-Mousson même releve du Duché de Bar, & est régi par la Coutume de Saint-Mihiel: la ville est située sur la Moselle, & tire son nom d'un pont qu'elle a sur cette riviere, & de la montagne de *Mousson* qui la domine; elle contenoit jusqu'à seize mille habitans, dans son état le plus florissant, mais elle n'en a pas à présent la moitié. Le pont existoit dès le neuvieme siecle. Cette ville vint au Duc de Lorraine avec le Duché de Bar. Il y a

eu des enfans de ces Ducs qui en ont porté le nom, mais n'ont point laiſſé de poſtérité. Le pont actuel eſt bâti depuis 1580; il y avoit aux extrémités deux tours pour le défendre; elles n'ont été détruites qu'en 1739 : d'ailleurs la ville a encore ſes anciennes murailles, flanquées de tours; mais, à cela près, n'ayant jamais été bien forte, elle n'a pas été expoſée à être raſée, comme tant d'autres en Lorraine. La Moſelle la ſépare en deux parties, dont l'une eſt du dioceſe de Toul, l'autre de celui de Metz : cette derniere s'appelle la *Ville-Haute*; elle n'a qu'une ſeule paroiſſe, dédiée à Saint Martin. Il y avoit ſur cette paroiſſe une grande Commanderie & Communauté de l'Ordre de Saint Antoine, dont l'égliſe eſt antique, mais belle : les Jéſuites s'en emparerent en 1575, ou, pour mieux dire, le Duc Charles III & le Cardinal de Lorraine la leur donnerent; ils y établirent leur collége, qui étoit, il n'y a pas encore long-temps, le plus beau & le plus nombreux de la province. On avoit fixé par modération le nombre des Jéſuites qui l'occuppoient à ſoixante-dix Peres, deſquels on tiroit quatre Profeſſeurs en Théologie, trois en Philoſophie

& Mathématiques, & le nombre convenable pour les Humanités. Le soin de l'Université, établie dans ce même temps, & la seule qui existât en Lorraine, leur avoit été confié. Le Pere Recteur du collége l'étoit de droit de l'Université. Les Facultés de Théologie & des Arts étoient toutes renfermées dans leur maison; celles de Droit & de Médecine avoient des Professeurs laïques, qui demeuroient en dehors, mais étoient dans une sorte de dépendance de l'administration générale de l'Université. On avoit, en différens temps, fondé un assez grand nombre de bourses dans ce collége; les Jésuites avoient d'ailleurs la direction d'un séminaire pour le diocese de Metz. La suppression de l'Ordre des Jésuites a bien dérangé ce bel établissement; l'Université a été transportée à Nanci: cependant on a conservé le collége, dont l'administration a été confiée aux Chanoines réguliers de la Congrégation de Lorraine, qui y élevent des jeunes Gentilshommes destinés à entrer à l'Ecole Militaire. En 1575, les Antonistes ou Antonins, ayant cédé la place aux Jésuites, furent envoyés dans une autre partie de la ville, où ils occuppoient une maison, qui a été rebâtie sous le

regne du Duc Léopold ; mais cet Ordre a subi à peu près le même sort que celui des Jésuites, ayant été réuni à celui de Malte.

L'abbaye de *Sainte-Marie*, fondée, en 1226, par le Duc Simon, en faveur de S. Norbert, Instituteur des Prémontrés, est la principale maison où la réforme de cet Ordre soit établie : elle étoit, dans son origine, auprès du château de Preny, à deux lieues de Pont-à-Mousson, où elle a été transférée en 1606. L'église, bâtie alors, a été réédifiée cent ans après, ainsi que le monastere ; mais celui-ci a été entiérement brûlé il y a quelques années. Les Carmes ne sont établis à Pont-à-Mousson que du dix-septieme siecle : la partie qui est du diocese de Toul, a trois paroisses, dont la principale est celle de Saint-Laurent. Auprès du pont, est une église collégiale, dédiée à Sainte-Croix, fondée par Thibaut II, Comte de Bar, en 1260. Le Chapitre est composé d'un Prévôt & de cinq Chanoines : le chœur de l'église est du treizieme siecle ; mais la nef n'a été achevée qu'au milieu du quinzieme. A peu de distance, est l'abbaye de *Sainte-Claire*, dont les Religieuses suivent la réforme de Sainte Colette, &

par conséquent menent une vie très-austere. La fondation de leur maison, & les bâtimens de leur église, ne furent achevés que sous le regne & par les libéralités du bon Roi René, en 1444. La Duchesse Philippine de Gueldres, veuve du Duc René II, prit l'habit de Religion dans ce monastere, y vécut dans l'austérité, & mourut en odeur de sainteté en 1547; on lui a élevé un beau mausolée. Il y a un hôpital sur la paroisse Saint-Laurent; mais il n'étoit pas encore fondé au seizieme siecle.

La seconde paroisse de Pont-à-Mousson, du diocese de Toul, est dédiée à Sainte-Croix : il y a sur cette paroisse, 1°. les Religieuses de la Congrégation : l'église est fort ornée; sa construction a été commencée en 1604, & n'a été finie que quatre vingts ans après; 2°. un couvent d'Annonciades, point fondé, mais établi au commencement du dix-septieme siecle; 3°. les Capucins, depuis 1607; 4°. les Carmes déchaussés, dont l'église est belle, & bâtie depuis 1623.

Saint-Jean est la troisieme paroisse : on y trouve des Minimes établis dès 1632, des Carmelites en 1627; leur église est bien bâtie & de bon goût; on y voit le

le tombeau d'une Princeſſe de la Maiſon de Lorraine ; les Dames de la Viſitation de Sainte-Marie, établies en 1626, par les ſoins de la bienheureuſe Marie de Chantal, Fondatrice de cet Ordre, & les libéralités du Duc : enfin, il y a ſur cette paroiſſe un petit ſéminaire pour l'évêché de Toul.

La montagne de *Mouſſon*, dont la ville de Pont-à-Mouſſon tire ſon nom, paroît avoir été fameuſe dans l'antiquité. Pluſieurs médailles, & quelques autres monumens que l'on trouve encore ſur cette montagne très élevée, & d'où l'on a une très belle vue, prouvent qu'il y avoit autrefois un Temple dédié à Jupiter, d'où étoit venu le nom de *Mont-Jo*, par corruption *Monçon*, *Mouſſon* : depuis, il y a eu une fortereſſe, dont on voit encore les ruines.

Il y a auprès de Pont-à-Mouſſon trois fontaines d'eaux minérales, qu'en différens temps on a cherché à mettre en vogue, mais qui ne ſont utiles qu'aux gens du pays, qui en boivent pour ſe guérir des fievres intermittentes.

A deux lieues de Pont-à-Mouſſon, dans le reſſort de ſon Bailliage, eſt l'ancien château de *Prény*, démoli en 1636 :

c'étoit autrefois une forteresse considérable, & fameuse dans le pays, aussi bien que le château de *Mandre aux quatre tours*, à quatre lieues de cette ville, & qui tiroit son surnom de son château qui n'existe plus.

La ville de *Mirecourt* étoit ci-devant le premier siége du grand Bailliagé des Vosges: elle est située sur la riviere de Madon, à neuf lieues de Nancy; on prétend qu'elle doit s'appeler en latin *Mons Merçurii*, parce qu'il y avoit autrefois un Temple dédié à Mercure; mais on n'en voit aucun reste : c'est un des plus anciens domaines des Ducs de Lorraine; il relevoit auparavant des Comtes de Champagne. Au quinzieme siecle, elle appartenoit aux Comtes de Vaudemont; elle étoit alors fortifiée, & avoit un bon château: il fut assiégé & pris par le brave Lahire, pour le Roi de France Charles VII. Le château a subsisté jusqu'en 1670, que le Maréchal de Créqui le fit démolir. Le Duc Charles IV y avoit un palais où il se tenoit souvent, & qui sert à présent d'Auditoire au Bailliage. Il n'y a qu'une paroisse, qui est du diocese de Toul; on remarque qu'elle n'a été érigée qu'au seizieme siecle, quoique la ville fût bien

auparavant fort grande. Le couvent des Cordeliers est plus ancien ; car il date de l'an 1444; mais les Capucins n'y sont établis que depuis 1609, encore est-ce dans le fauxbourg. Les Religieuses de la Congrégation sont dans la ville depuis 1624, & les Récollettes depuis 1634; l'hôpital, seulement de ce siecle-ci ; il a été fondé par les libéralités du Duc Léopold & celles du Roi Stanislas. Le bienheureux Pere Fourier, Instituteur de la Congrégation des Chanoines réguliers de Lorraine, & des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, étoit natif de Mirecourt, & Curé de Mattaincourt, qui n'en est qu'à une demi-lieue : il fut béatifié en 1730, & ses reliques mises dans une châsse qui est conservée encore, à ce que je crois, dans son ancienne paroisse où il avoit été enterré.

Le village de *Poussey*, qui n'est aussi qu'à une demi-lieue de Mirecourt, contient une abbaye & un Chapitre de Chanoinesses. C'est un des quatre de la Lorraine, où l'on n'est admis qu'en faisant de grandes preuves. Cette maison fut fondée, au onzieme siecle, par Brunon, Evêque de Toul, & depuis Pape, sous le nom de Léon IX ; il étoit de la Maison de Lorraine ou d'Alsace : ce

ſaint Pere y plaça d'abord des Religieuſes de l'Ordre de Saint Benoît, qui ont exactement ſuivi cette regle, juſqu'à ce qu'elles aient été ſéculariſées, il y a plus de trois ſiecles. Le Chapitre eſt actuellement composé de l'Abbeſſe, de la Doyenne, & de quinze Chanoineſſes. L'égliſe, deſſervie par quatre Chanoines à la nomination de l'Abbeſſe, porte des marques d'antiquité, qui font croire qu'elle eſt du temps de la fondation de l'abbaye : on s'eſt contenté d'orner l'intérieur, le chœur & le grand autel, mais aſſez médiocrement; on y conſerve le corps de *Sainte Menne* (1), qui eſt une des Patrones de l'abbaye. Une vieille tour, groſſe & carrée, ſert de clocher : le cloître eſt moins ancien que l'égliſe; il communique, par

(1) Sainte Menne (ses deux freres Saint Euchaire & Saint Elophe) & ſa ſœur Sainte Libaire étoient de famille Romaine, établie dans le pays des Voſges. On prétend que ce fut ſous le regne de Julien l'Apoſtat, qu'ils ſouffrirent le martyre, l'an 379; leur mere, nommée *Lientrude*, & trois autres ſœurs, Gontrude, Suzanne & Ode, ſont auſſi regardées comme Saintes, & c'eſt en l'honneur de cette pieuſe famille, dont les corps ſe retrouverent au lieu où eſt aujourd'hui Pouſſey, qu'a été fondée cette abbaye, dont le vrai nom eſt *Port-Souef* ou *Port-Doux*.

des galeries, au palais abbatial, & à la plupart des maisons des Dames Chanoinesses. Au milieu du cloître, est un puits de cent pieds de profondeur : les Dames Chanoinesses portent au chœur un habit noir doublé d'hermines, & dans le monde sont vêtues comme elles veulent. Ce Chapitre étoit, il n'y a pas long-temps, très-pauvre ; mais, depuis une vingtaine d'années, le Roi Louis XV & le Roi Stanislas sont venus à son secours.

Charmes est une assez jolie ville, située sur la Moselle, que l'on y passe sur un pont ; elle n'est qu'à huit lieues de Nanci : elle a été plusieurs fois ruinée pendant les guerres des quinzieme, seizieme & dix-septieme siecles; mais elle est à présent assez bien rétablie : quoique ce soit une ville, son église n'est qu'une succursale; la vraie paroisse est dans un village voisin. Il y a d'ailleurs à Charmes un couvent de Capucins & un de Dominicains, qui ne datent que du dix-septieme siecle.

La ville de *Chatel* ou *Chastel* est un peu plus haut sur la Moselle, de la même force que la précédente ; elle a de même un couvent de Capucins & un de filles, qui n'y sont établis que depuis le dix-huitieme siecle.

Le Bailliage de *Darney*, qui étoit autrefois le second siége du grand Bailliage des Vosges, a pour chef-lieu la petite ville de ce nom, sur la riviere de Saone, près de sa source, à cinq lieues de Mirecourt, & quatorze de Nanci. Il y a, joint à la paroisse, une petite collégiale composée à présent d'un Prévôt & de neuf Chanoines. Elle étoit forte autrefois, ayant un château bâti sur le roc, qui a été démoli en 1739. Une partie de ce Bailliage est du diocese de Besançon, entre autres, l'ancienne ville de *Dampair*, qui fut ruinée par le Duc de Bourgogne, en 1475, & ne s'en est pas relevée. Dans ce même Bailliage est l'abbaye de *Chaumouzey*, habitée par des Chanoines réguliers de la Congrégation de Lorraine; elle a un Abbé commendataire; mais elle n'est pas considérable : enfin on y trouve le village de *Contrexeville*, qui, depuis une vingtaine d'années, devient fameux par ses eaux minérales, auxquelles ont particuliérement recours les malades attaqués de la pierre.

Le Bailliage de *Bourmont* est en partie dans la vraie Lorraine, & en partie dans le Bassigny-Barrois : Bourmont même est

de cette derniere partie ; c'eſt une petite ville du dioceſe de Toul, où il n'y a qu'une paroiſſe, à laquelle étoit jointe autrefois une collégiale. Il y a encore un petit couvent de Trinitaires ou Mathurins, & un de Religieuſes. C'eſt dans ce Bailliage que l'on voit les ruines ou, pour mieux dire, la place où étoit ſituée la ville de la *Mothe*, ſur un rocher élevé & eſcarpé, aſſez près de la Meuſe, qui n'eſt pas encore bien navigable dans cet endroit : elle fut fortifiée ſous le regne du bon Roi René, c'eſt-à-dire, au quinzieme ſiecle ; c'étoit une ville très-forte au dix-ſeptieme, car elle ſoutint encore deux ſiéges ; l'un en 1634, dans lequel on ſe ſervit, pour la premiere fois, de l'invention meurtriere des bombes, pour réduire les aſſiégés, dont il n'étoit pas poſſible d'approcher par les tranchées, le fort étant bâti ſur le roc. La Mothe fut priſe pour la ſeconde fois par le Grand Condé, & c'eſt alors qu'elle fut raſée.

Bulgneville eſt du reſſort de Bourmont : ce village eſt fameux par la bataille qui ſe donna tout auprès en 1431, où le bon Roi René fut fait priſonnier. La Terre a appartenu aux Maiſons de Beaufremont &

& du Châtelet; elle est à présent à MM. des Salles, pour qui elle a été érigée, en 1708, en Comté.

Le Bailliage de *Neufchâteau* a pour chef-lieu la ville de ce nom, qui est actuellement une des plus considérables & des plus peuplées de la Lorraine; elle est sur le bord de la Meuse, à dix lieues de Nanci: on prétend qu'elle est fort ancienne, qu'elle s'est appelée *Neomagus*, & ensuite *Neocastrum*. Dès le douzieme siecle, elle appartenoit aux Ducs de Lorraine; mais elle étoit du nombre des Terres dont ils faisoient hommage aux Comtes de Champagne. Philippe le Bel ayant réuni la Champagne à son domaine, reçut aussi cet hommage; mais par la suite, les Ducs de Lorraine s'en sont dispensés; le Duc Ferri III en affranchit les habitans en 1255. Neufchâteau est du diocese de Toul: il y a deux paroisses, ou plutôt une paroisse & une succursale; celle ci est une belle église adossée à la montagne: elle est même double, une supérieure & une souterraine; chacune de ces paroisses a un Clergé fondé. Le couvent des Cordeliers de Neufchâteau est ancien, ayant été bâti au treizieme siecle: on y voit les tombeaux de plusieurs Seigneurs

de la Maison du Châtelet, entre autres celui de Thierry d'Enfer, qu'on prétend avoir été fils cadet de Ferri III, Duc de Lorraine. L'abbaye de Sainte-Claire, fondée, à la fin du treizieme siecle, pour des Religieuses de l'Ordre de Saint François, par le Duc Ferri III & Marguerite de Navarre son épouse, fut fort augmentée dans le quatorzieme par les Ducs Thibaut II & Raoul; les Religieuses sont Urbanistes, & n'ont jamais voulu subir la réforme. Les Capucins sont établis à Neuf-Château depuis 1619, les Religieuses Annonciades depuis 1630, celles de la Congrégation en 1639, les Carmelites en 1645. Il y a une maison de charité ou hôpital: l'établissement fut commencé au dix-septieme siecle, & a été perfectionné pendant celui-ci. Il y avoit autrefois un château, dont il ne reste plus aucuns vestiges: la ville n'est point fortifiée; elle a jusqu'à trois fauxbourgs.

Le bourg de *Chatenoy* est à deux lieues de Neufchâteau. Gérard d'Alsace & les premiers Ducs de Lorraine y ont fait leur résidence: on voit encore sur la hauteur quelques ruines de l'ancien château qu'ils y avoient. Le prieuré, qui subsiste encore, & est occupé par des Bénédic-

tins de la Congrégation de Saint-Vannes; fut fondé, en 1069, par la Ducheſſe Hadvige ou Edvige, femme de Gérard d'Alſace, & Thierry ſon fils, ſecond Duc de Lorraine ; la mere & le fils y ſont enterrés : la cure de Chatenoy eſt unie au prieuré.

A une lieue & demie de Chatenoy, eſt l'abbaye de l'*Etanche*, fondée, en 1148, par le Duc Matthieu I & Adelaïde de Saxe ſa mere.

L'ancien bourg *du Châtelet* eſt auſſi à une lieue & demie de Neufchâteau ; il a été ruiné par les guerres : on y voit encore quelques tours de l'ancien château qui a donné le nom à l'illuſtre Maiſon du Châtelet, & une chapelle, reſte de pluſieurs autres fondées par ces anciens Seigneurs.

Dans le reſſort de ce Bailliage, eſt auſſi l'ancien bourg *de Beaufremont*, & les reſtes du château de *Beffroimont* ; d'où ces Seigneurs ont pris leur nom.

Quoique la ville de *Saint-Diez* ſoit ſituée dans les montagnes des Voſges ; elle faiſoit cependant ci-devant partie du grand Bailliage de Nanci. Ce n'eſt que ſous le regne de Staniſlas qu'elle a été érigée en Bailliage ; on y a même établi un Pré-

ſidial en 1772. Ce canton étoit partagé entre les dioceſes de Toul & de Strasbourg, ſauf les prétentions du Chapitre de Saint-Diez & des abbayes d'Eſtival & de Moyenmoutier, qui prétendoient n'être d'aucun dioceſe; mais depuis l'érection faite en 1776 d'un évêché à Saint-Diez, tout le Bailliage fait partie de ſon dioceſe. La ville doit ſon nom à Saint Déodat ou Dieu-Donné, qui fonda l'abbaye en 660. Ce Saint étoit Evêque de Nevers; & ayant quitté ſon dioceſe pour ſe retirer dans la ſolitude, il parvint juſqu'au milieu des montagnes des Voſges, & s'établit dans un canton abſolument inculte & déſert. Le bruit de ſa ſainteté, & celui des miracles & des converſions qu'il opéroit ſur ceux qui venoient le conſulter, lui attirerent bientôt des diſciples. Childéric II, Roi d'Auſtraſie, lui fit don de tout le canton que l'on appeloit *Val de Galilée*, & le déclara Seigneur indépendant pour le temporel: ſes ſucceſſeurs le ſont devenus par la ſuite pour le ſpirituel, du conſentement des Archevêques de Treves, de l'Evêque de Toul, & par privilége ſpécial des Papes. Les diſciples de Saint Diez formerent donc un monaſtere, dont le Saint fut le premier

Abbé. Il mourut en 679 : il eut pour ſucceſſeur Saint Hidulphe, qui avoit déjà formé l'abbaye de Moyenmoutier, colonie de celle de Saint-Diez, que l'on appeloit alors *jointure*, *junctura*. Après avoir gouverné quelque temps les deux monaſteres, Saint Hidulphe devint Archevêque de Treves, & déſigna pour ſon ſucceſſeur *Marcinan*. Ce troiſieme Abbé gouverna long-temps & avec grand ſuccès : pendant ce temps, le Val de Galilée ſe peupla, & les Moines eurent des ſujets ou ſerfs; apparemment que les richeſſes & la puiſſance corrompirent les Abbés & les Moines : car, quoiqu'on ignore les noms des Abbés de Saint Diez pendant deux cent cinquante ans, on ſait que, vers 955, ils ſe conduiſoient ſi mal, que Frédéric I, Duc de Lorraine, crut alors devoir les chaſſer de leur monaſtere, & mettre à leur place des Chanoines ou Prêtres ſéculiers, dont le chef eût le titre de Grand-Prévôt : on leur confia le ſoin des reliques de Saint-Diez, qui furent miſes alors dans une châſſe. On ignore le nom de ces Grands-Prévôts juſqu'à Brunon, qui vivoit l'an 1025 ; il étoit de la Maiſon d'Alſace, d'où celle de Lorraine tire ſon origine. Il devint Evêque de Toul, enfin

Pape ſous le nom de Léon IX : c'eſt de lui que le Chapitre de Saint-Diez tient ſes plus beaux priviléges. Le Grand-Prévôt de Saint-Diez eſt traité dans ſes Bulles de Prélat & de *quaſi-Evêque.* Saint Léon mit à ſa place ſon frere Valdrade : ce fut à peu près dans ce temps que Gerard d'Alſace obtint le Duché de Lorraine, & confirma les priviléges de l'Egliſe de Saint-Diez, à laquelle ſa mere avoit eu une dévotion particuliere. Les deſcendans de Gérard ne furent pas moins favorables à ce Chapitre. Le Duc Thierry & le Duc Simon lui firent de grands biens. L'égliſe & les maiſons canoniales furent brûlées en 1065, mais promptement rétablies. Pendant le reſte du douzieme & le cours du treizieme ſiecle, la Prévôté de Saint-Diez fut remplie par ſix Princes de la Maiſon de Lorraine. Les droits du Chapitre & la Juriſdiction quaſi-épiſcopale du Prévôt furent reconnus, confirmés & protégés par les Papes, les Evêques de Toul, même les Empereurs & les Ducs de Lorraine. En 1155, l'égliſe & les maiſons canoniales de Saint-Diez furent encore brûlées, & rétablies quelque temps après. En 1272, le Duc Ferri IV de Lorraine ajouta le

titre de Grand à celui de Prévôt de Saint-Diez, & fit confirmer cet honneur par le Pape. Le même Duc fit, en 1276, entourer de murailles la ville de Saint-Diez. Au commencement du ſiecle ſuivant, les fortifications de Saint-Diez furent achevées par le Duc Ferri V. Au quinzieme ſiecle, le fameux & ſavant Cardinal Pierre Dailly fut Grand-Prévôt de S. Diez, & fit confirmer par les Conciles de Conſtance & de Bâle, toutes les prérogatives de ſon Chapitre; enfin, au dix-ſeptieme ſiecle, deux Princes de la Maiſon de Lorraine furent encore Grands-Prévôts de Saint-Diez, & occuperent cette place pendant environ quinze ans. En 1659, il y eut un Prévôt d'une naiſſance ordinaire : il s'appeloit *François de Riguet*; cependant lui & ceux qui lui ont ſuccédé ſe ſont maintenus dans la poſſeſſion de leurs droits, & l'on a aſſuré ceux du Chapitre, malgré les attaques des Evêques de Toul, juſqu'à l'érection de la Prévôté en évêché : alors on a changé quelque choſe à la conſtitution du Chapitre; on a ajouté deux Archidiacres aux trois dignités de Grand-Doyen, Grand-Chantre & Ecolâtre : il y a d'ailleurs vingt-un Chanoines & un

de Toul, & plus récemment encore à celui de Saint Diez.

A trois lieues de Saint-Diez, & dans son Bailliage, est la petite ville de *Raon-l'Etape* : elle n'est connue que par son commerce de bois de construction, que l'on coupe dans les montagnes des Vosges, & que l'on flotte sur la Meurthe, d'où ils passent, si l'on veut, dans la Moselle.

Epinal est la plus considérable & la plus commerçante ville des Vosges ; cependant on n'y compte pas trois mille habitans : elle est traversée par la Moselle, qui la sépare en grande & petite ville ; elle a d'ailleurs quatre fauxbourgs. Elle doit son origine à un Evêque de Metz, qui la commença, en 980, autour d'un couvent ou abbaye double de Religieux & de Religieuses. Cette abbaye avoit été fondée peu auparavant en l'honneur de S. Géri, Evêque de Metz, au sixieme siecle, qui, après avoir quitté son évêché, se retira dans une solitude où est aujourd'hui Epinal, & y fonda un monastere de filles, dont la sienne propre, nommée *Price*, fut la premiere Abbesse : on y conserve les reliques de ce Saint. Les habitans d'Epinal furent d'abord soumis aux Evê-

ques de Metz, successeurs de son Fondateur; mais ils trouverent bientôt qu'ils les traitoient avec trop de dureté : ils s'en plaignirent aux Conciles & aux Papes, qui prirent leur parti; ce qui ne fit qu'irriter les Evêques. Les habitans d'Epinal désespérés, se jeterent entre les bras du Roi de France, qui les protégea d'abord, mais ensuite s'étant trouvé trop éloigné d'eux pour les défendre, les engagea à se donner aux Ducs de Lorraine, de la Maison d'Anjou; ce qu'ils firent, & depuis ils leur ont toujours été soumis & en ont été traités avec douceur. La ville d'Epinal étoit autrefois bien fortifiée, & avoit un bon château: elle soutint plusieurs siéges, aux quinzieme & dix-septieme siecles, contre les Bourguignons & les François; enfin ayant été prise, en 1670, par l'armée du Maréchal de Créqui, il la fit démanteler. Le monastere double d'hommes & de femmes, qui étoit à Epinal, a observé d'abord la regle de Saint Benoît; par la suite il a été réduit à un seul couvent de Religieuses, encore celles-ci ont-elles été sécularisées dès le treizieme siecle: elles forment à présent un des quatre Grands Chapitres nobles de Lorraine; il est immédiatement soumis au Saint Siége,

composé d'une Abbesse, une Doyenne & dix-huit Chanoinesses, qui peuvent se choisir des Nieces ou Coadjutrices. Leur église est desservie par le Curé de la ville, premier Chapelain de ces Dames, & par quatre Chanoines, à la nomination de l'Abbesse. L'église est antique, de mauvais goût, & le portail chargé de figures gothiques; elle est en même temps abbatiale & paroissiale; l'on y conserve toujours les reliques de Saint Géri. Les Dames Chanoinesses portent au chœur un grand manteau noir, bordé d'hermines, avec le collet fourré de même, sous le menton une espece de scapulaire de toile blanche, couverte d'une gaze noire, qui leur sert de guimpe, & sur la tête un grand voile noir. Dans la ville & dans le monde, elles portent, depuis la fin du dernier siecle, une croix attachée à un large ruban bleu.

Il y a à Epinal un couvent de Religieuses de la Congrégation, établi depuis 1620, un d'Annonciades, depuis 1639. Les Jésuites y avoient une maison & un collége; l'église en est belle. Dans la partie qu'on appelle la petite ville, il y a de belles casernes, un hôpital, fondé anciennement par les Dames Cha-

noinesses, & un couvent de Minimes. On trouve dans les quatre fauxbourgs quelques chapelles, & un couvent de Capucins.

Bruyeres est à présent le chef-lieu d'un Bailliage ; mais ce n'est qu'une petite ville, dont une partie est de la Seigneurie des Dames & de l'Abbesse de Remiremont : l'église n'est paroissiale que depuis 1612 ; ce n'étoit auparavant qu'une succursale de celle de Champ : il y avoit aussi autrefois un château, qui est ruiné. Au quinzieme siecle, les ennemis s'en étant emparés sous le regne de René II, les habitans de *Laveline* (village voisin), qui étoient fideles à leur Souverain, le reprirent, & le défendirent si bien, que le Duc, en reconnoissance de leur courage, anoblit tous ceux qui s'étoient signalés dans cette occasion, leur donna pour armes, de gueule à deux épées d'argent enmanchées d'or, mises en sautoir, & déclara que cette Noblesse seroit transmissible non seulement à leurs descendans mâles, mais aux enfans de leurs filles : à présent ces familles sont réduites à un très-petit nombre ; on les appelle toujours Gentilshommes de Laveline : de nos jours, on a restreint le privilége singulier accordé aux filles à celui qui

les épouse; mais la noblesse n'est plus transmissible à la descendance de ces Demoiselles.

Le lieu de *Champ* étoit autrefois très-considérable, & on prétend que Charlemagne, & son fils Louis le Débonnaire y avoient un palais; plusieurs Chartes & Diplomes en sont datés.

Le Bailliage de *Remiremont* est un des plus étendus de ceux de la Lorraine, & sur-tout du pays des Vosges; la Justice y est partagée entre le Roi, Duc de Lorraine, & le Chapitre de Chanoinesses qui y est établi; mais la souveraineté appartient incontestablement au premier. La ville, qui n'est pas grande, doit son origine à l'abbaye, & elle n'a été fermée de murailles qu'en 1300: d'ailleurs elle n'a jamais été forte; mais la résidence du Chapitre l'a toujours fait ménager. Malheureusement elle n'a pu être à l'abri des incendies qu'elle a éprouvés en différens temps: il n'y a qu'une seule paroisse à la collation de l'Abbesse, un couvent de Capucins, mais un grand & bel hôpital, fondé par une Abbesse, enrichi par plusieurs autres, & par les libéralités de quelques Dames Chanoinesses. Depuis le commencement de ce siecle,

on a établi à Remiremont des manufactures de différens arts, dont le succès doit enrichir cette ville; sa situation est d'ailleurs agréable, quoiqu'elle soit dans le milieu des montagnes; mais le vallon est fertile.

L'abbaye de *Remiremont* reconnoît pour ses Fondateurs Saint Amé & Saint Romaric, qui vivoient à la fin du sixieme siecle: le premier étoit de Grenoble, & fut de bonne heure consacré à Dieu dans le monastere d'Agaune ou de Saint Maurice en Valois; il se signala par les austérités qu'il pratiqua dans un ermitage placé au fond des montagnes où il se retira; il y opéra même des miracles, dont quelques uns, racontés dans sa légende, sont fort singuliers. Saint Eustaise, disciple de Saint Colomban, & second Abbé de Luxeuil, ayant passé par Agaune, entendit parler d'Amé, l'alla visiter, & l'engagea à se rendre avec lui à Luxeuil: Amé y consentit, de l'aveu de son Abbé; il y édifia, pendant quelque temps, les Moines de Luxeuil, & fut ensuite envoyé à la Cour de Théodebert, Roi d'Austrasie, qui résidoit à Metz. Il y fut reçu avec honneur par Romaric, qui étoit un des plus grands Seigneurs de cette

Cour. Romaric l'ayant engagé à lui parler de Dieu, fut si touché des belles choses qu'il lui dit, & des miracles qu'il lui vit faire, qu'il voulut absolument le suivre dans la solitude, & embrasser l'état Monastique. Amé le conduisit non pas précisément à Luxeuil, mais dans une montagne des Vosges, où il établit une nouvelle colonie de Religieux : on l'appela, à cause d'eux, le *Saint Mont*; ils y éleverent une église en l'honneur de Notre-Dame : Saint Amé y mourut, & laissa ses Religieux dans une grande pauvreté; mais se confiant en la Providence, qui les soutint d'espérance jusqu'à ce que, par une inspiration divine, le Roi Dagobert leur envoya une somme considérable. Saint Romaric étoit alors à la tête de la Communauté du Saint-Mont. Il avoit été marié dans le temps qu'il étoit à la Cour d'Austrasie, & avoit eu de sa femme trois filles, qui avoient partagé ses biens. L'aînée s'étoit mariée, & eut en sa possession un château dans les Vosges, nommé *Romberg*, qui n'étoit pas fort éloigné du Saint-Mont; elle le laissa à sa fille Gertrude : celle-ci entendit parler de la piété des Religieux du Saint-Mont, elle les visita, & reconnut que leur Supérieur étoit Romaric,

maric, ſon grand-pere. Le ſaint homme engagea ſa petite-fille à conſacrer à Dieu ſa virginité, & à transformer ſon château en un monaſtere de filles, qu'il prit ſous ſa direction. Gertrude ne ſe trouvant pas aſſez avancée en âge pour être Abbeſſe, on mit à ſa place une pieuſe Dame, nommée *Macteſte*, à laquelle ſuccéda Claire, fille cadette de Romaric, par conſéquent tante de Gertrude. Saint Alef, frere de Gertrude, prit auſſi l'habit monaſtique, ſous la conduite de ſon grand-pere, & devint un ſi pieux Moine, qu'il mérita l'honneur de lui ſuccéder dans le gouvernement des Religieux du Saint-Mont. Saint Romaric mourut à Luxeuil, & y fut d'abord enterré; mais on tranſporta ſon corps au Saint-Mont, auprès de celui de Saint Amé. Par la ſuite, les corps de ces deux Saints & celui de Saint Alef ont été de nouveau tranſportés au pied de la montagne, dans le monaſtere de filles, fondé pour Gertrude & ſes Compagnes, & qui étoit dédié à Saint Pierre, les Religieux du Saint-Mont ayant abandonné eux-mêmes leur ancienne habitation, ſituée dans un lieu trop aride & trop élevé. On s'accoutuma à appeler l'endroit où ſe réunirent les diſciples de

Saint Romaric, de l'un & de l'autre ſexe, *Romaric-Mont*, d'où, par corruption, eſt venu *Remiremont*. On ſuivit d'abord, dans le double monaſtere, la Regle de Saint Colomban, enſuite celle de Saint Benoît, qui y fut pendant quelque temps réguliérement obſervée. Les Papes, les Empereurs, les premiers Ducs de Lorraine & d'Alſace enrichirent & accorderent de grands priviléges à ce couvent, entre autres celui d'être immédiatement ſoumis au Saint Siége. Cependant, dès le onzieme ſiecle (1057), les monaſteres ayant été conſumés par un grand incendie, cet accident donna lieu aux Religieuſes & aux Moines de renoncer à la vie auſtere qu'ils menoient auparavant. Bientôt après, on vit les Religieuſes transformées en Chanoineſſes, & les Moines réduits à n'être plus que de ſimples Chanoines, dépendans de l'Abbeſſe & du Chapitre des Dames. Cependant les Dames de Remiremont n'en ont paru que plus intéreſſantes dans ce nouvel état. Les Abbeſſes ont toujours été des perſonnes de la plus haute naiſſance, & le Chapitre a tourné en loix & en conſtitution fondamentales l'uſage de n'admettre aux prébendes que des Demoiſelles qui fiſſent preuve de

quatre degrés de peres & de meres. Les Empereurs ont déclaré les Abbesses Princesses de l'Empire, & ont donné pour Avoué & Défenseur à leur abbaye les Ducs de Lorraine, qui ont toujours pris l'investiture de cette Avouerie des Empereurs jusqu'au dix-septieme siecle; car en 1627, Charles IV la prit encore de l'Empereur Ferdinand II. Le Chapitre de Remiremont est, sans contredit, le premier des quatre Chapitres nobles de Lorraine; les trois autres se sont réglés, pour ainsi dire, sur son modele. L'Abbesse reçoit dans le chœur de son église des honneurs qui lui sont tout-à-fait particuliers: elle est élue par le Chapitre, & confirmée par le Pape; mais quelles que soient ces prérogatives, les principales Officieres du Chapitre ont de beaux droits, qui leur sont particuliers, & contre-balancent même quelquefois un peu ceux de l'Abbesse: les premieres de ces Officieres sont la Doyenne & la Secrete ou Sacristaine. Le régime & l'administration de cette grande abbaye peut donner lieu à une infinité de remarques curieuses, dans le détail desquelles il ne m'est pas possible d'entrer ici. L'Abbesse & le Chapitre ont

quatre grands Officiers deſtinés à concourir à l'adminiſtration de la Juſtice & des revenus de l'abbaye ; ils ſont tous Gentilhommes ; le Prévôt même ou Sénéchal eſt obligé de faire de grandes preuves. Les Chanoines, reſtes des anciens Moines, diſciples de Saint Romaric, ſont au nombre de dix, & ont à leur tête un Dignitaire, nommé *Ecolâtre*, qui eſt regardé comme un des grands Officiers de l'Abbeſſe & du Chapitre ; & les Chanoines ſont ſes Chapelains : il y a un bas-chœur, ce qui fait que le Service ſe fait avec dignité. L'Abbeſſe & les principales Officieres ont la nomination de pluſieurs cures dans l'étendue du Bailliage ; elles ont auſſi des Terres particuliérement attachées à leurs dignités & offices. Depuis long-temps, on n'exige plus des ſimples Chanoineſſes de faire leurs vœux ; les Officieres y ſont ſeules obligées : on s'eſt même relâché à cet égard. L'habit de chœur eſt dans le goût de celui des autres Chanoineſſes, un habit noir avec un collet & une bordure d'hermine ; l'Abbeſſe porte la bordure plus large, & qui entoure le bas de l'habit : on diſtingue auſſi les différentes dignités par le *voile* ou *couvre-chef* ; l'Abbeſſe le

porte plus grand que toutes les autres.

A trois lieues au dessus de Remiremont, est le bourg d'*Arches*, qui appartient au Roi, comme Duc de Lorraine, & dont la Jurisdiction s'étend sur Remiremont même, & sur tout le Bailliage, & est si bien mêlée avec celle du Chapitre, qu'elle la partage presque par-tout.

A l'extrémité du Bailliage, est la Terre de *Fontenoy*, divisée en trois parties, Fontenoy-la-Ville, Fontenoy-la-Côte, & Fontenoy-le-Château; ce dernier étoit une forteresse redoutable, qui a encore ses murs & ses portes: on a ruiné quelques tours des ouvrages extérieurs. Cette Terre a été possédée par des Princes de la Maison des Comtes de Bourgogne. A la fin du seizieme siecle, & au commencement du dix-septieme, elle appartenoit à celle de Crouy, & l'on voit encore sur les cheminées du château: *J'aime qui m'aime, vive Crouy.*

Le *Val d'Ajot* n'a qu'une seule paroisse dépendante de l'abbaye de Remiremont, & voisine de Plombieres. Ce Canton est connu depuis quelque temps par le talent que se sont trouvé avoir plusieurs de ses habitans, de remettre les membres

disloqués. On prétend que ces gens-là ont la Chirurgie infuse ou innée, du moins la leur est-elle fondée sur la simple expérience sans étude.

Le village & le petit canton de la *Bresse*, toujours dans le même Bailliage, a sa Jurisdiction & ses Usages particuliers. La Justice s'y rend sous un arbre, & les Loix sont renommées dans toute la Lorraine pour leur sagesse, parce qu'elles prononcent positivement, qu'il faut dans les procédures éviter tout incident, toute chicane, que les parties doivent exposer le fait en peu de mots, & que le Magistrat rural doit le juger de même.

Les trois autres endroits remarquables de ce Bailliage le sont particuliérement par leurs eaux minérales. Le premier est *Plombieres*, à deux lieues & demie de Remiremont, & presque tout entier dans sa Seigneurie; il est situé au milieu des montagnes, dans un pays sauvage & agreste, qui présente pourtant quelques points de vue agréables : le bourg est de deux dioceses; celui qui est au nord de la petite riviere d'Ogrogne, est de celui de Saint-Diez, ci-devant de Toul : du côté du midi, il est de Besançon; cependant il n'y a qu'une paroisse, dédiée à Saint Amé, un couvent

de Capucins, & un hôpital, augmenté de nos jours par les libéralités du Roi Stanislas. Le pays est sujet aux orages, par conséquent le bourg exposé aux incendies, qui y ont causé de grands ravages, aussi bien que les inondations; enfin, on y a éprouvé des tremblemens de terre : les eaux étoient connues dès le treizieme siecle. Le Duc Ferri III fit bâtir, en 1292, un château pour défendre & protéger les baigneurs; & les premiers fondemens de l'hôpital furent jetés dès l'an 1303. Le principal & le plus ancien bain s'appelle le *grand bain*; il est au milieu du bourg, & à découvert : le second bain s'appelle *bain des Dames*, à cause de celles de Remiremont, qui ont leur hôtel là auprès : le troisieme s'appelle le *bain des pauvres* ou des *goutteux*. Il y a d'ailleurs un bâtiment nouveau, fait exprès pour boire les eaux, & les recevoir en douches; on l'appelle le *bain tempéré*, & trois étuves, dont l'une s'appelle la *Bassompierre*, le Maréchal de ce nom étant le premier qui en a fait usage au dix-septieme siecle. On distingue les différentes sources de Plombieres, en chaudes, froides, & savonneuses; ces qualités les rendent propres à guérir diverses sortes

de maladies, ce qui eſt cauſe qu'elles ſont fort fréquentées.

Le ſecond lieu, connu par ſes eaux dans le Bailliage de Remiremont, eſt le bourg de *Bain*, à trois lieues de Plombieres. Ces eaux avoient été long-temps abandonnées ; ce n'eſt qu'au commencement de ce ſiecle qu'on a recommencé à en faire uſage. Quand on a voulu travailler à dégager la ſource, on a trouvé des traces d'antiquité, qui ne laiſſent aucun lieu de douter qu'elle n'ait été connue des Romains du temps d'Auguſte ; on prétend même reconnoître dans les figures du portail de la paroiſſe & la conſtruction de cette égliſe, quelques preuves que c'étoit jadis un temple de Divinité Païenne.

Buſſang eſt un village à ſept lieues de Plombieres, & à cinq de Remiremont ; ſes eaux ont une certaine réputation, mais on les prend peu ſur les lieux ; on les tranſporte à Plombieres même, où on les boit à la fin de chaque ſaiſon des eaux, parce qu'elles ſont purgatives & laxatives. On voit aſſez près de Buſſang les ruines d'un ancien château, qu'on appeloit *Moſello*, parce qu'il étoit placé à l'une des principales ſources de la Mo-

selle, qui sort de différens petits lacs, au milieu des Vosges, & dans l'étendue du Bailliage de Remiremont.

Le Bailliage de *Dieuze* faisoit ci-devant partie du grand Bailliage de Lorraine, qu'on appeloit *Allemand*, parce la plupart des habitans y parloient cette Langue; mais ceux de Dieuze parlent François: il sont entourés presque de tous les côtés des terres de l'évêché de Metz; mais ils n'en dépendent à présent que pour le spirituel. Cette ville étoit connue dès le temps des Romains, sous le nom de *Decem-Pagi*; c'est sous ce nom qu'elle est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans les Tables de Peutinger. Au treizieme siecle, Dieuze appartenoit aux premiers Ducs de Lorraine; mais un Prince de leur Maison, Evêque de Metz, l'ayant eue dans son partage, la rendit à sa famille, à condition qu'elle en feroit hommage aux Evêques ses successeurs; ce qui eut lieu encore pendant le quatorzieme siecle; mais depuis, les Ducs se sont dispensés de cet assujettissement, & ils en ont joui en toute souveraineté. La ville a été anciennement fermée de murs & de fossés de quelque importance; mais cette simple enceinte même est négligée : le châ-

teau, qui est au milieu de la ville, ne semble fait que pour protéger la saline qui y tient, entourée de bons murs, & pour la mettre à l'abri d'un coup de main & du pillage. Cette saline est ce qu'il y a de plus important & de plus intéressant dans la ville : c'est actuellement la meilleure de Lorraine; sa source est si abondante, qu'elle fournit des eaux à la saline de *Moyenvic*, où on les conduit par des tuyaux. Cette saline a son Administration & sa Jurisdiction particuliere, dans les détails desquelles je crois inutile d'entrer, aussi bien que dans ceux de la fabrique des sels. Il n'y a qu'une paroisse, qui a été unie à un petit Chapitre qui étoit dans un bourg nommé *Dieu-Louart*. On y trouve des Minimes, des Religieuses de la Congrégation, depuis quelques temps des Capucins, & deux hôpitaux. Il n'y a de Bailliage que depuis 1751, & elle n'est Présidial que depuis 1772.

Marsal est dans le ressort de Dieuze, à une lieue & demie de cette ville : c'est un des anciens domaines de l'église de Metz. Jacques de Lorraine en étoit Evêque en 1240; il la fit fermer de murailles & fortifier : elle continua d'appartenir à

cette église, jusqu'à ce que le Roi Henri II s'en empara, & la prit sous sa protection. Pendant les troubles de la Ligue, le Duc de Lorraine la protégea de même, c'est-à-dire, s'en rendit maître. Henri IV consentit à la céder au Duc Charles III, qui avoit alors acquis, par échange, les droits du Cardinal de Lorraine son oncle, Evêque de Metz. Elle a été prise par les François en différens temps, mais toujours rendue aux Ducs, quoique nos Rois l'aient fait fortifier; ce qui n'étoit pas difficile, la ville étant presque entourée d'un grand marais qui la défend, mais qui aussi en rend l'air mal-sain. Il y avoit autrefois une saline; mais elle a été abandonnée dès le dix-septieme siecle, & il n'en reste plus de vestiges. Ce qu'il y a de très-remarquable à Marsal, c'est le briquetage qui est au fond du marais, sur lequel cette ville est fondée: on le trouve quelquefois à dix ou douze toises, souvent plus bas, en s'enfonçant dans les bourbes du marais; c'est un lit de briques cuites, posé à plat, auquel une boue épaisse sert de mortier. Il paroît que cet ouvrage a été construit très-anciennement, pour rendre solide le terrein qui a toujours été marécageux. Ce briquetage &

les marais s'étendent plus de cent mille toises autour de Marsal ; la riviere de Seille coule à travers. A la paroisse de la ville est jointe une petite collégiale, & l'on y trouve un couvent de Religieuses & un de Capucins.

Morhange est une très-belle Terre dans le ressort de Dieuze, & à trois lieues de cette ville : presque de toute ancienneté, elle a appartenu à la Maison de Salm ; elle a ensuite passé, par une héritiere, aux Rhingraves, qui en possedent encore la plus grande partie, & le reste est venu par la même voie à différens Princes & grands Seigneurs. Il y avoit autrefois deux châteaux, & ils étoient fortifiés ; mais on n'en voit plus guere que des ruines. Les Seigneurs de Morhange se sont toujours prétendus Princes de l'Empire ; cependant le Duc François, depuis Empereur, n'étant encore que Duc de Lorraine, érigea cette Terre en Comté.

A une lieue de Dieuze, est une abbaye de Bénédictines, nommée *Vergaville*, fondée, dès le dixieme siecle, par un Comte Sigieric, qui y est enterré : on y conserve les reliques de Saint Eustase, second Abbé de Luxeuil après Saint Colomban ; les Religieuses sont réformées.

Tarquinpol n'eſt actuellement qu'un petit village, au milieu des marais de Marſal. On reconnoît que ç'a été autrefois une ville conſidérable & bien fortifiée, par les fondations d'anciennes murailles très-épaiſſes & de groſſes tours.

Le Bailliage de *Château-Salins* touche à celui de Dieuze, & aux terres temporelles de l'Evêque de Metz ; il eſt de ce dioceſe. La ville principale ne fut bâtie qu'en 1330, par la Ducheſſe Iſabelle d'Autriche, mere du Duc Raoul. Le château le fut en 1340 ; il ne paroît pas que la ſaline ait été connue plus anciennement : elle eſt placée au milieu de la ville, & entourée comme celle de Dieuze. L'égliſe, qui ſervoit de chapelle aux ouvriers & employés, eſt devenue la paroiſſe de la ville. Il y a un couvent de Religieuſes établi dès le ſeizieme ſiecle, & un hôpital beaucoup plus moderne. L'adminiſtration de la ſaline eſt ſemblable à celle de Dieuze, & elle fournit, ainſi que cette derniere, aſſez abondamment de ſel ; ce ſont les deux ſeules en vigueur en Lorraine. Il y en avoit une autrefois à *Salone*, village à une lieue de Château-Salins. Il paroît qu'on en faiſoit grand uſage aux quinzieme & ſeizieme ſiecles ;

mais des sources d'eau douce s'étant mêlées avec celles d'eau salée, on a été forcé de l'abandonner, & il n'en est plus question depuis le commencement du dix-septieme.

Sarguemines étoit le principal lieu du grand Bailliage Allemand, lorsque la Lorraine n'étoit partagée qu'en quatre grands Bailliages; aujourd'hui c'est un Bailliage particulier, qui est frontiere du Comté de Sarbrick, Terre de l'Empire. La Sarre le traverse en entier, & y reçoit les deux rivieres d'Albe & de Blise. Il est fertile en grains; mais la plus grande partie de ce Bailliage est en bois & en pâturages: on recueille du vin dans quelques cantons. Au seizieme siecle, on ne parloit qu'absolument Allemand dans toute cette partie de la Lorraine; de nos jours, on s'est familiarisé avec la langue Françoise. *Sarguemines*, qui s'appeloit anciennement *Guemund*, étoit jadis fortifiée, & avoit un fort château; mais ses fortifications sont ruinées: Il n'y a qu'une église, qui n'est pas même à présent paroissiale, quoiqu'elle ait été collégiale; elle est maintenant desservie par des Prémontrés réformés.

Saralbe tire son nom de la position où

elle ſe trouve au confluent de la Sarre & de l'Albe ; elle appartenoit autrefois aux Evêques de Metz : ceux-ci, au quatorzieme ſiecle, l'inféoderent aux Comtes de Salm, de la famille deſquels elle paſſa en différentes Maiſons, toujours ſous la mouvance des Evêques de Metz. Au ſeizieme ſiecle, un de ces Evêques l'aliéna au Duc de Lorraine : l'Empereur Rodolphe confirma cette aliénation, & depuis elle a fait partie du domaine des Ducs. La ville eſt peu conſidérable ; mais le domaine qui y tient, eſt d'un fort bon revenu, parce que les pâturages en ſont fertiles & gras. Le Duc Léopold y avoit établi un haras, qui a ſubſiſté de nos jours.

A un quart de lieue de Saralbe, eſt un village nommé *Salzbronn*, c'eſt-à-dire, *Fontaine ſalée* : on en a tiré autrefois beaucoup de ſel, & l'on s'occupe à remettre cette fontaine en valeur.

Bouquenon a conſervé ſes fortifications à l'antique, murailles & tours ; elle eſt frontiere des terres de Naſſau. Il y a une paroiſſe, un collége, & un couvent de Religieux : ces établiſſemens y ſont d'autant plus utiles, que le pays de Naſſau eſt Luthérien.

Saarwerden, que l'on appelle en Lor-

raine *le Vieux-Saarwerden*, pour le distinguer de celui des Princes de Nassau, qui a été bâti nouvellement sur leur territoire, est le chef-lieu d'un ancien Comté dépendant autrefois des Evêques de Metz, & qu'ils avoient cédé ou inféodé aux Ducs de Lorraine, mais qui a été usurpé par différens Princes, & particuliérement par la Maison de Nassau : le château est ruiné, & la ville peu considérable.

Puttelange appartient au Comte Rhingrave ; mais la souveraineté en est à la Lorraine.

La Terre de *Forbach* est belle ; elle a été autrefois érigée en Comté, & ce titre a été renouvelé de nos jours pour une Dame qui la possede encore,

Le Comté de *Bitche* fait partie de la Lorraine Allemande, & dépendoit du grand Bailliage de ce nom ; avant qu'on y eût érigé un Bailliage particulier. C'est un ancien domaine de la Maison d'Alsace, qui a appartenu non seulement à Gérard, premier Duc de la Lorraine Mosellane, mais à Adelbert son pere. Gérard le transmit à son fils Thierry I ; celui-ci au second de ses fils, qui fut Comte de Flandres, & qui, lorsqu'il posséda la Flandre, le

remit

remit à son frere Simon, Duc de Lorraine.

Bitche fut encore le partage d'un fils cadet de celui ci, nommé *Frédéric*. Un fils de ce dernier, qu'on appeloit *Ferri de Bitche*, parvint au Duché au commencement du treizieme siecle. Depuis ce temps, Bitche ne fut plus donné en apanage; mais, au quatorzieme siecle, il fut inféodé à Herman, Comte des Deux-Ponts, dont la postérité le posséda jusqu'en 1570, qu'une héritiere le porta à un Comte de Hanau, qui en jouit peu. Le Duc de Lorraine, Charles II, l'ayant confisqué sur lui, sous prétexte de félonie, il resta au Duc, jusqu'à ce que la France s'en empara sous le regne de Louis XIV. Ce Monarque en fit fortifier le château en 1680; mais ayant été obligé de le rendre par le traité de Riswick, il en fit démolir les fortifications. En 1740, la Lorraine se trouvant assurée à la France, & le royaume étant menacé d'une guerre avec l'Empereur & l'Empire, on s'est occupé à rétablir les défenses de cette place; ce qui n'a pas été difficile, le château étant situé sur un roc escarpé, au pied duquel est la ville, qui est peu considérable. Il ne man-

que rien maintenant de ce qui étoit nécessaire pour rendre Bitche formidable : non seulement on y a élevé des casernes & des bâtimens convenables pour le logement du Commandant en chef, & des Officiers de l'Etat-Major, mais aussi pour des magasins de toute espece, & un hôpital ; on y a pratiqué des casemates à l'abri de la bombe, en cas de siége.

L'église paroissiale n'est qu'une annexe de la paroisse de *Chorbac*, à quelque distance de Bitche. Il y a un couvent d'Augustins dans la ville, & une chapelle dans le château, à l'usage de la garnison. Le Comté ne tient à la Lorraine que par le Bailliage de Sarguemines ; il confine à la Basse-Alsace, au Duché de Deux-Ponts & aux Terres de Nassau, & y communique par de belles chaussées nouvellement faites. On y trouve beaucoup de forêts, peu de pâturages, quelques grains de différentes especes, mais peu de froment. Il produit d'excellentes pommes de terre, qu'on appelle dans le pays *crumpires*, qui font la nourriture ordinaire des habitans : dans l'étendue du Comté, il y a deux bonnes mines de fer.

L'abbaye de *Stulzbronn* est à deux lieues de Bitche : elle est possédée par des Reli-

gieux de Cîteaux ; mais il y a un Abbé commendataire. Elle fut fondée, en 1135, par le Duc de Lorraine, Simon I ; son fils Matthieu I, & son petit-fils Simon II l'enrichirent. Le dernier de ces Ducs s'y fit Moine, y mourut, & y est enterré. Le Duc Matthieu II, qui mourut en 1250, y choisit aussi sa sépulture. Cette abbaye avoit été ruinée pendant la guerre ; mais un honnête Abbé commendataire, qu'elle a eu au commencement de ce siecle, l'a rétablie & mise en bon état.

Le Bailliage de *Lixin* fait encore partie de la Lorraine Allemande : il est de peu d'étendue, si l'on n'y comprend pas *Phaltzbourg*, qui cependant, depuis que la Lorraine est absolument incorporée à la France, doit être regardé comme faisant partie de ce district, puisqu'il n'est point de l'Alsace, ni d'aucun des trois évêchés. *Lixin* est une très-petite ville, qui étoit autrefois remplie de Moines ; ils en furent chassés, au seizieme siecle, par les Luthériens. Il n'y est resté d'église catholique que la paroisse ; encore étoit-ce précédemment un Temple, avant que Louis XIV le supprimât : on y trouve de plus un couvent de Picpus ou Péni-

tens du Tiers-Ordre ; ils y furent établis en 1657. Lixin a été érigée en Principauté en 1629, par l'Empereur Ferdinand II, pour Louis de Lorraine, qu'on appeloit le Prince de Phaltzbourg.

Voyons à présent quel a été le sort de *Phaltzbourg*, dont le nom signifie proprement ville ou château Palatin. Ce lieu faisoit originairement partie du Comté de Lutzelbourg : ce Comté relevoit des Evêques de Metz ; mais les Evêques de Strasbourg s'étoient emparés d'une partie, & divers Particuliers d'une autre.

Au milieu du sixieme siecle, les Evêques de Metz ayant cédé aux Ducs de Lorraine la Seigneurie de Sarebourg, celles de Lutzelbourg & de Phaltzbourg furent comprises dans cette cession. Un Prince de la Maison Palatine en étoit alors en possession, & avoit fait bâtir, en 1570, la ville & le château de Phaltzbourg, qui auparavant n'étoit qu'un petit lieu : le Duc de Lorraine l'acheta de ce Prince, & augmenta les fortifications du château ; en 1661, le Duc Charles III en fut dépouillé par la France, en vertu des traités des Pyrénées & de Vincennes. Louis XIV en resta en possession, & le fit fortifier en 1680. Sentant l'importance de cette place, il la conserva,

même après avoir rendu la Lorraine, par le traité de Rifwick. Phaltzbourg ne l'a jamais été; au contraire, en 1718, on a augmenté, par convention avec le Duc de Lorraine, les poffeffions de la France aux environs. Dans l'état actuel de Phaltzbourg, il n'y a qu'environ mille habitans: le château a été brûlé en 1713, il n'en refte plus que les fouterrains; cependant la place eft toujours bien fortifiée, & le Roi y tient garnifon. La Juftice reffortit au Parlement de Metz, & elle eft de l'Intendance de cette ville; mais quant au Militaire, elle eft du Gouvernement d'Alface; & quant au fpirituel, de l'évêché de Strasbourg. Les Princes, que l'on trouve dans l'Hiftoire qualifiés du titre de Princes de Phaltzbourg, étoient des cadets de la Maifon de Lorraine, à qui les Ducs avoient permis de le prendre pendant qu'ils étoient les maîtres de cette ville.

Le pays de *Fénestrange*, à préfent Bailliage, traverfé par la Sarre, étoit anciennement une Terre ou Baronnie libre de l'Empire, qui fut long-temps poffédée par une famille de ce nom, qui s'éteignit au milieu du quinzieme fiecle. Le dernier eut deux filles, qui partagerent la Terre:

l'aînée se maria à un Rhingrave, Comte de Salm, qui a conservé cette partie jusqu'à nos jours : la cadette épousa un Seigneur de Neufchatel ; & par l'effet de différentes alliances, cette seconde moitié est échue aux Princes de Crouy, Ducs d'Havré, qui prenoient encore, il n'y a pas long-temps, le beau titre de Souverains de Fénestrange : cependant ces derniers Seigneurs reconnoissoient le Duc de Lorraine pour leur Suzerain, la Justice s'y exerçoit par des Commissaires mi-partis, dont les uns étoient Officiers du Duc, les autres du Prince. Depuis environ trente ans, la Baronnie entiere appartient au Roi. On y a établi un Bailliage Royal : la ville a encore ses anciennes murailles, que l'on a laissé subsister, parce qu'elles ne rendent cette place ni redoutable ni incommode. Il y avoit deux châteaux, dont l'un, qui étoit au Comte de Salm, est abandonné ; il ne reste de l'autre qu'une chapelle & un caveau, où ont été enterrés les anciens Barons de Fénestrange. En 1475, une Baronne douairiere y avoit fondé un Chapitre assez beau & assez nombreux ; mais les Comtes de Salm ayant embrassé le Luthéranisme, au seizieme siecle, avoient chassé les Cha-

noines : Louis XIV les a rétablis dans leur église, qu'il a même fait rebâtir ; mais le Chapitre est réduit à un Doyen & trois Chanoines, dont un fait les fonctions de Curé : cette église est la seule qu'il y ait dans Fénestrange.

Le Bailliage de *Boulay*, toujours dans la Lorraine Allemande, est du diocese de Metz ; il est très-mêlé avec des Terres du pays Messin, & d'autres du Comté ou Principauté de Saarbruck ; on y trouve même le Comté de *Créange*, qui est une Terre libre & immédiate de l'Empire. Le *Boulay* est une très-petite ville, avec une cure du diocese de Metz, un petit couvent de Récollets Irlandois, établis depuis 1700.

Le bourg de *Fauquemont* est le chef-lieu d'une Terre érigée, il y a plus de cent cinquante ans, en Marquisat par les Ducs de Lorraine, en faveur de l'illustre Maison d'Haraucourt, à présent éteinte.

Saint-Avold, à trois lieues du Boulay, est une petite ville fameuse par deux abbayes, l'une de Bénédictins, fondée, dès le huitieme siecle, par Saint Sigisbalde, Evêque de Metz ; elle s'appe-

loit *Seleneuve*, mais elle a pris depuis le nom d'un Saint dont elle possede les reliques, & l'a communiqué à la ville: les Religieux qui l'occuppent à présent sont de la réforme de Saint Vannes: la cure est unie à l'abbaye. La seconde abbaye est de Religieuses Bénédictines; elle est placée auprès de celle des Moines; mais elle n'existe que depuis le dix-septieme siecle, & a été rebâtie il y a à peu près quarante ans. Au reste, la ville de Saint-Avold dépendoit autrefois de *Hombourg*, que l'on appelle encore aujourd'hui *Hombourg-l'Evêque*, parce qu'elle a appartenu autrefois aux Evêques de Metz, qui l'inféoderent à des Comtes qui portoient le nom de *Volmar*: à l'extinction de ceux-ci, l'Evêque Henri de Bar y rentra de force avec la protection de l'Empereur Frédéric Barberousse. Par la suite, les Comtes de Saarbruck furent établis Avoués ou Protecteurs héréditaires de la ville de Hombourg & de l'abbaye de Saint-Avold; mais les Evêques de Metz continuerent de faire exercer la Justice par leurs Officiers: cependant les Evêques engagerent, à différentes reprises, le Domaine de Hombourg, tantôt aux Ducs de Lorraine, tantôt aux

Comtes de Saarbruck ; enfin, au seizieme siecle, le Duc de Guise ayant fourni à son frere, Evêque de Metz, les fonds nécessaires pour retirer ce Domaine des mains des Comtes de Saarbruck, il en fut mis en possession ; mais il le vendit au Duc de Lorraine, qui en fit hommage à l'Evêque de Metz. Insensiblement les Ducs se sont soustraits à cet assujettissement. La ville de Hombourg est située sur une montagne élevée, au milieu de plusieurs autres. Il n'y a qu'une paroisse, à laquelle étoit jointe ci-devant une collégiale, qui a été supprimée ; elle existoit depuis le treizieme siecle.

A une lieue de Saint-Avold, est une abbaye de Bénédictins, nommée *Lougeville*, à présent habitée par des Religieux de la Congrégation de Saint Vannes. On prétend qu'elle fut fondée, en 587, par le Pere de Saint Arnoud, Evêque de Metz. On sait que ce Saint appartenoit à la famille de nos Rois de la premiere ou du moins de la seconde Race.

Le Bailliage de *Bouzonville*, dans lequel on ne parle qu'Allemand, & qui, pour le spirituel, est partagé entre les diocefes de Treves & de Metz, ne contient pas des lieux bien considérables.

Bouzonville, en Allemand *Bivendorf*, n'eſt remarquable que par une abbaye de Bénédictins réformés, fondée, dès l'an 1033, par Adalbert, grand-pere de Gérard d'Alſace. L'égliſe ne fut achevée & bénie que cent ans après; mais elle ſubſiſte encore telle qu'elle fut conſtruite il y a ſept cent cinquante ans.

Dans le village de *Reiſtroff*, eſt une autre abbaye de Bernardins non réformés, fondée au douzieme ſiecle, qui fut brûlée au milieu du dix-ſeptieme, & a été rétablie pendant celui-ci. L'abbaye de *Viller-Betnach* eſt du même Ordre, & fut fondée dans le même temps; elle eſt en commende, mais n'eſt pas conſidérable.

Le château de *Berus* & celui de *Siersberg* ont été autrefois très-forts, mais ils ſont aujourd'hui détruits; le premier tient à un village, & le ſecond eſt iſolé au haut d'une montagne.

La Sare partage en deux un petit pays qu'on appelle le *Sargaw*; il ne contient que des villages, qui, par convention entre le Roi & l'Archevêque de Treves, ont été diviſés entre eux; ce qui eſt à gauche de la Sare reſtant au Roi, & ce qui eſt à droite à l'Electeur.

Enfin le dernier Bailliage de la Lorraine Allemande est celui de *Schambourg*, qui tire son nom, d'un château ruiné, dont on apperçoit encore quelques restes sur une montagne, au milieu des bois & des brouſſailles. Le lieu où se tient actuellement le Bailliage où réside le Subdélégué de l'Intendant de Lorraine, s'appelle *Tholey*; on y trouve une abbaye de Bénédictins non réformés, qui a pour Fondateurs le Roi Dagobert I, & Saint Paul, Evêque de Verdun. Cette abbaye est du diocese de Treves, comme presque tout le reste du Bailliage de Schambourg; ce qui n'en est pas, est de celui de Maïence. Ce Bailliage, où le François n'est presque entendu nulle part, est de tous côtés frontiere de différens pays de l'Empire; il a même des enclaves chez eux, comme ils en ont chez nous. Le terrein est par-tout sec, stérile, sauvage, & montagneux: on y recueille peu de grains, & il n'y a point de pâturages; en récompense, on y trouve différens marbres, du jaspe, des pierres fines, & même des pierres précieuses: tout annonce qu'il y a des mines de différentes especes; mais elles ne sont pas exploitées. Les plus grands

Seigneurs de ce canton, ſont les Comtes de Linange.

Après avoir parcouru la Lorraine Allemande, il ne me reſte plus à parler que du Barrois mouvant & non mouvant, & de quelques Bailliages qui lui ſont contigus, tel que celui de *Commercy*, qui eſt moitié Lorraine & moitié Barrois. Le pays en général eſt riche, partie en terres labourables, qui produiſent de bons grains, partie en pâturages & même en vignes. Il y a de grandes forêts, des étangs poiſſonneux, des forges, & des carrieres de bonnes pierres.

La ville de *Commercy* tire ſon nom de *Commarchia*, *marche-frontiere*, parce qu'elle eſt effectivement entre la Lorraine & le Barrois : elle eſt bâtie ſur le bord de la Meuſe, étoit connue dès le neuvieme ſiecle, & appartenoit, au onzieme, à Thierry I, fils de Gérard d'Alſace, qui la céda par échange à l'Evêque de Metz. Au treizieme ſiecle, ces Prélats l'inféoderent à des Gentilshommes, qui prirent le titre de *Damoiſeaux*, qui eſt reſté aux Seigneurs de Commercy. *Jeanne* épouſa Jean, Comte de Saarbruck, & leur fille porta ce Comté & la Seigneurie de Commercy dans la Maiſon de Naſſau. Par

la ſuite, deux freres partagerent Commercy entre eux, & s'établirent, l'un dans la haute ville, & l'autre dans la baſſe, où chacun de ces Seigneurs avoit ſon château. La branche des Damoiſeaux du château haut s'éteignit; la partie qu'elle poſſédoit paſſa dans la Maiſon de *Silly*. Philippe-Emmanuel de Gondy, pere du Cardinal de Retz, ayant épouſé Françoiſe-Marguerite de Silly, ſes enfans en hériterent, & Commercy forma le partage du Cardinal; il s'y retira, & y vécut long-temps, après qu'il eut renoncé au tumulte du monde & des affaires. Sur la fin de ſes jours, il en vendit la propriété au Duc de Lorraine Charles IV, qui la donna à la Princeſſe de l'Illebonne ſa fille naturelle, & après la mort de celle-ci, au Prince de Vaudemont, frere de la défunte. Ce dernier vint occupper alors Commercy au commencement de ce ſiecle; il y vécut en grand Prince, & le Duc Léopold conſentit qu'il y jouît de tous les honneurs de la ſouveraineté pendant ſa vie, mais ſous condition qu'après ſa mort, la Seigneurie reviendroit aux Ducs. Le Prince de Vaudemont fit abattre l'ancien château haut, & en fit bâtir un autre à la moderne, très-beau & très-magnifi-

que; il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1723 : alors le Duc Léopold rentra en pleine possession de Commercy ; car il avoit acheté, en 1719, la portion qui étoit restée à la Maison de Saarbruck, consistant dans la partie basse, où étoit le château bas. Robert de Saarbruck l'avoit vendue à ce malheureux Comte de Campo-Basso, qui fut cause de la mort du dernier Duc de Bourgogne; de ce premier acquéreur, elle passa en plusieurs autres Maisons, jusqu'à ce que Léopold l'acheta de celle des Armoises. A la mort de Léopold, en 1729, Commercy fut assigné à la Duchesse douairiere sa veuve, sœur du Duc d'Orléans, Régent, pour lui servir de douaire & d'habitation. Cette Princesse jouit en toute souveraineté de Commercy jusqu'à sa mort, arrivée en 1744; elle en augmenta & en embellit encore le château & la ville. Après elle, le Roi Stanislas en ayant pris possession, acheva de rendre le château haut & les environs délicieux : il fit démolir le château bas & la tour noire, bâtie, dés le quatorzieme siecle, par les Damoiseaux de Saarbruck; mais après la mort du Roi Stanislas, en 1766, toutes les beautés de Commercy ont été

détruites, dans la vûe d'en épargner l'entretien.

Le château haut de Commercy communique par des galeries aux deux paroisses de la ville, dont l'une est à droite & l'autre à gauche; à la premiere, qui est dédiée à Saint Pantaléon, est jointe une collégiale, fondée, au douzieme siecle, par un des anciens Damoiseaux de Commercy, composée de dix Chanoines. On trouve aussi un hôpital de la même date, mais beaucoup enrichi depuis; un couvent de Capucins, & un d'Ursulines, établis au commencement de ce siecle.

A une lieue & demie de Commercy, est un bourg accompagné d'une belle Terre, nommé *Sorcy*, qui a appartenu autrefois à une famille de son nom, dont hérita celle de Baudricourt; elle passa ensuite dans la Maison du Châtelet, & après dans celle de Meuse, & fut érigée en Comté, en 1701, pour Maximilien de Choiseul, Marquis de Meuse, dont le petit-fils la possédoit encore il n'y a pas long-temps. Il y a deux paroisses dans le bourg, un hôpital, & un couvent de Religieuses.

Le petit hameau de *Savagnieres*, sur

le chemin de Commercy à Toul, étoit autrefois fameux & considérable; nos Rois de la seconde Race y avoient un palais: on y tint un grand Concile en 859.

A une lieue & demie au dessus & au dessous de Commercy, sont deux abbayes établies toutes deux au douzieme siecle; la premiere (*Rangeval*), fondée par un Seigneur d'Apremont, dans une belle situation; la seconde (*Riéval*) n'a pas le même avantage; elles sont bien entretenues par les Religieux Prémontrés, & ont des Abbés commendataires.

Le principal Bailliage du Barrois non mouvant, est *S. Mihiel*, qui est du diocese de Verdun; il a une Coutume particuliere: le territoire en est très-fertile en grains de toute espece, en fourrages, & même en vignes. La ville principale est sur le bord de la Meuse; elle a entre cinq & six mille habitans, six portes & trois fauxbourgs. Les Ducs de Lorraine avoient établis dans cette ville une espece de Parlement ou Cour souveraine, qui depuis a été transféré & fixé à Nanci. Elle étoit anciennement fortifiée, & avoit un château. Louis XIII en fit le siége en 1635, & pensa y être tué: après l'avoir prise, il en fit démolir toutes les fortifications. Saint-Mihiel doit

sa

ſa fondation à l'abbaye, dont le Patron eſt Saint Michel, & qui devroit en porter le nom. Ce n'eſt que par corruption qu'on dit *Saint Mihiel.* Cette abbaye fut fondée, l'an 709, par Vulfoad, qui avoit été Maire du palais de Childéric II, Roi d'Auſtraſie; elle fut placée ſur une montagne entre des bois, & cinquante ans après on la tranſporta plus bas, ſur le bord de la Meuſe, au lieu où elle eſt encore aujourd'hui : le Roi Pépin lui fit de grands biens, à la recommandation de Smaragde, qui en étoit Abbé, & de Fulrade, Abbé de Saint-Denis, ſon Grand-Aumônier & ſon Favori. La Regle de Saint Colomban y fut d'abord ſuivie, enſuite celle de Saint Benoît. Au onzieme ſiecle, les Abbés eurent de grandes querelles avec les Evêques de Verdun, dont ils prétendoient être indépendans, & l'Evêque Thierry brûla l'abbaye l'an 1086. Elle fut rétablie bientôt après avec aſſez de magnificence; mais ces anciens bâtimens ne ſubſiſtent plus. En 1606, on y introduiſit la réforme de Saint Vannes, & les Religieux de cette Congrégation ont rétabli & orné l'égliſe & le monaſtere, & les ont mis en très-bon état. En 1734, on découvrit ſur la montagne

où il avoit été autrefois fondé, & dans des masures, les tombeaux du Maire Vulfoad & d'Adalsinde sa femme. On trouva dans leurs sépultures quelques pieces antiques & curieuses, entre autres, un cachet. La paroisse, dédiée à Saint Etienne, fut bâtie en 1500. En 1586, il s'y établit des Capucins, &, en 1598, des Minimes dans le fauxbourg; en 1618, des Religieuses de la Congrégation; en 1616, des Annonciades; en 1628, des Carmélites; vers 1643, des Chanoines réguliers; &, en 1645, des Carmes Déchaussés. Ce n'est qu'en 1707, qu'a été formée la collégiale, composée d'un Prévôt, Archidiacre, d'un Doyen, Curé de la paroisse, de deux autres Dignitaires, & de sept Chanoines. C'est en supprimant deux petites collégiales qui étoient à Apremont & à Hatton-Châtel, qu'a été établi ce Chapitre: il y a d'ailleurs dans Saint-Mihiel un hôpital & une maison de charité. Saint-Mihiel a quatre fauxbourgs, dont trois du même côté que la Meuse, & un autre sur le rivage opposé.

Dans le Bailliage de Saint-Mihiel, est la Terre d'*Apremont*, érigée en Baronnie, au quatorzieme siecle, par l'Empe-

reur Charles IV, & en Comté par le Duc de Lorraine, le siecle dernier ; elle avoit passé de la Maison d'Apremont aux Comtes de Linange, de qui le Duc Léopold l'acheta.

La petite ville d'*Hatton-Châtel*, à trois lieues de Saint Mihiel, appartenoit autrefois aux Evêques de Verdun ; ils y faisoient même battre de la monnoie : elle a passé aux Ducs de Lorraine au milieu du seizieme siecle. Là auprès, est l'abbaye de l'*Etanche*, habitée par des Prémontrés réformés, & fondée dès l'an 1140.

Le Bailliage de *Thiaucourt* est du Barrois non mouvant, mais dans le diocese de Metz ; il ne contient de remarquable que la ville principale, qui encore n'est pas considérable, & l'abbaye de Saint-Benoît en Voivre, habitée par des Bernardins non réformés ; elle fut fondée en 1129, & reçut l'observance de Cîteaux en 1153.

Le Bailliage d'*Etain* est très-fertile en grains, sur-tout en orge ; il contient d'ailleurs quelques belles forêts. La petite ville d'Etain est ancienne, car elle appartenoit, dès le septieme siecle, à un Seigneur dont le fils, qui en hérita, fut

Archevêque de Treves, & donna cette Terre à l'abbaye de Saint-Eucher de Treves. Les Moines de cette abbaye en jouirent pendant près de cinq cents ans; mais, au treizieme siecle, ils l'échangerent avec les Chanoines de Verdun. Ceux-ci la vendirent à un Comte de Bar, dont les descendans l'ont transmise aux Ducs de Lorraine. La ville est assez jolie; elle a encore d'anciens murs, mais elle n'est pas fortifiée; il n'y a qu'une seule paroisse, & un couvent de Capucins: le reste de ce Bailliage n'est pas fort intéressant.

Le Bailliage de *Briet* a pour chef-lieu la ville de ce nom, qui est ancienne, mais actuellement peu considérable: on prétend voir autour du château les traces d'un ancien camp Romain; elle étoit du Domaine des premiers Ducs de la Haute-Lorraine ou Mosellane; elle eut le titre de Comté dès le douzieme siecle: les Evêques de Metz s'en emparerent au treizieme, & l'inféoderent aux Comtes de Bar, qui en rendirent quelque temps hommage aux Prélats; par la suite, les Ducs de Lorraine s'en sont dispensés. Il n'y a qu'une paroisse, à laquelle étoit joint autrefois un Chapitre, qui a été

ſupprimé. Au commencement de ce ſiecle, le Duc Léopold abandonna le château aux Cordeliers, qui s'y ſont établis & en ont fait un couvent. Il y a dans ce Bailliage de très-bonnes mines de fer & de très-belles forges, particuliérement à Moyeuvre; une abbaye de Prémontrés réformés, nommée *Juſtemont*, dont la fondation remonte à l'année 1124. Il y en avoit encore une autre, fondée à peu près dans le même temps, que l'on appeloit *Saint-Pierremont*; elle étoit auſſi de l'Ordre de Prémontré: en 1607, on y établit des Chanoines réguliers de la Congrégation de Lorraine; mais, de nos jours (en 1754), le titre abbatial a été ſupprimé, & la maiſon transférée à Metz: on a bâti aux Chanoines réguliers un très-beau collége, où ils ſont chargés d'élever la jeune nobleſſe.

Le Bailliage de *Longuyon* n'a de remarquable que ſa petite ville principale, dont l'égliſe eſt paroiſſiale & collégiale; elle eſt du dioceſe de Treves.

Le Bailliage de *Viller la-Montagne* eſt frontiere du Luxembourg, & a pour chef-lieu le bourg du même nom, du dioceſe de Treves; il n'eſt qu'à une lieue de la ville de Longwi: c'eſt le der-

nier Bailliage du Barrois non mouvant.

Il ne me reste plus à parler que du Barrois mouvant, c'est-à-dire, ressortissant au Parlement de Paris, & dont les Ducs de Lorraine rendoient hommage au Roi; il ne contient que deux Bailliages, celui de *Bar-le Duc*, & celui de la *Marche*. C'est-là le véritable Duché de Bar: il ne fut d'abord qu'un Comté, dont le premier possesseur fut en même temps le premier Duc de Lorraine. On se rappellera que j'en ai parlé en faisant l'histoire de ceux-ci; il s'appeloit *Ferri* ou *Frédéric*, & ce fut Brunon, Archevêque de Cologne, qui lui donna le Duché de Mosellane, comprenant la Lorraine & le Barrois. Il eut pour successeur, dans toutes ses possessions, son fils *Thierry I*, & celui-ci, *Frédéric II*, qui mourut l'an 1036, laissant deux filles, dont la cadette, nommée *Sophie*, eut en partage le Comté de Bar. Elle épousa, en premieres noces, un Comte de Montbeillard: leur fils aîné, nommé *Thierry*, hérita des biens de son pere & de sa mere, y joignit le Comté de Verdun, dont il fit hommage à l'Evêque; il mourut en 1105. Son fils, *Renaud I*, dit le *Borgne*, lui succéda: il eut guerre avec l'Empereur Henri V, qui vint

l'assiéger dans le château de Bar, le força de capituler, de lui demander pardon; & à lui faire un nouvel hommage. Ce château avoit été bâti, dit-on, près de deux cents ans auparavant, aussi bien que la ville de Bar-le-Duc, par Frédéric I, que cette ville reconnoît pour son Fondateur. Renaud mourut en 1149, laissant deux enfans, qui lui succéderent l'un après l'autre. *Hugues* mourut, en 1155, sans postérité, & *Renaud*, son frere & son successeur, en 1170, laissant quatre fils, dont deux lui succéderent. *Henri*, l'aîné, fit la guerre à l'Evêque de Verdun, se réconcilia ensuite avec lui, suivit le Roi Philippe Auguste à la Croisade, en 1189, & mourut au siége d'Acre en Syrie, en 1191.

Il paroît que ce fut dans ce temps-là que les Comtes de Bar s'attacherent aux Rois de France, les prirent pour leurs Seigneurs suzerains, & ne se regarderent plus comme vassaux de l'Empire. Hugues, n'ayant point eu d'enfans, eut pour héritier son frere *Thibaut I*. La fille de celui-ci avoit épousé Ferri II, Duc de Lorraine; mais le beau-pere & le gendre se brouillerent, & se firent la guerre. Le dernier fut fait prisonnier, & obligé de céder quelques Terres au Comte de Bar,

qui mourut en 1214, après avoir marché à la Croisade en Languedoc, contre les Albigeois. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Mihiel, auprès de son pere, & eut pour successeur son fils *Henri II*, qui se trouva à la bataille de Bouvines, où il combattit pour Philippe Auguste, contre l'Empereur Othon : il eut long-temps la guerre avec Matthieu II, Duc de Lorraine, son neveu ; à la fin, ils firent la paix. En 1239, il partit pour la Terre Sainte, avec plusieurs autres Princes & Seigneurs François, &, à la fin de la même année, il fut tué dans un combat. Il avoit laissé enceinte sa femme Philippine de Dreux : elle accoucha d'un fils, qui fut Comte de Bar, sous le nom de *Thibaut II*, & régna long-temps, car il ne mourut qu'à la fin du siecle, en 1296 ou 1297. Son fils du second lit, nommé *Henri III*, épousa Eléonore, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre, ce qui l'attacha au parti des Anglois contre le Roi de France Philippe le Bel. Mais il fut fait prisonnier, envoyé à Paris, ensuite à Bruges : il obtint sa liberté, à condition qu'il demanderoit pardon au Roi, qui le regardoit comme un vassal rebelle, & qu'il rendroit foi & hommage

de toute la partie de ſes Etats, qui étoit en deçà de la Meuſe. Telle eſt l'origine du *Barrois mouvant* & *non mouvant.*

Depuis cette époque, tout ce que les Comtes & Ducs de Bar & leurs ſucceſſeurs ont poſſédé ſur la rive gauche de la Meuſe, a été regardé comme dépendant de la France, & tout ce qui étoit ſur la rive droite, comme en étant indépendant. Henri III paſſa en Chypre à la fin de 1301, fit la guerre aux Infideles, & mourut l'année ſuivante en revenant : il eſt enterré à Naples. *Edouard I*, ſon fils, régna trente-ſix ans, fit longtemps la guerre au Duc de Lorraine, qu'il prit priſonnier. Il ſuivit Philippe de Valois à la bataille de Caſſel. En 1337, ayant voulu paſſer dans le Levant, il mourut dans l'Iſle de Chypre, & laiſſa de Marie de Bourgogne, fille du Duc Robert II, *Henri IV*, qui épouſa Iolande de Flandres, & mourut à Paris en 1344. Son fils aîné, *Edouard II*, fut Comte de Bar juſqu'en 1351 ; mais étant mort ſans poſtérité, *Robert* ſon frere le remplaça. Il épouſa, en 1364, Marie, fille du Roi Jean, dont il eut grand nombre d'enfans. Il fut le premier qui prit le titre de Duc de Bar. Nos Auteurs ont

peine à décider si ce fut le Roi Jean qui le lui donna, ou l'Empereur Charles IV, ou enfin s'il se l'arrogea de lui-même. Il ne mourut qu'en 1411 : son fils aîné, *Edouard III*, lui succéda, & fut tué, en 1415, à la bataille d'Azincourt, sans avoir été marié.

Le Duché de Bar vint à Louis, frere d'Edouard, & dernier des enfans mâles de Robert. Il étoit déjà Prêtre, Evêque de Châlons, & Cardinal : il passa à l'évêché de Verdun en 1419, & se démit de son Duché en faveur de *René d'Anjou*, son petit neveu; il ne mourut qu'en 1430. René, ainsi Duc de Bar de son chef, devint Duc de Lorraine par sa femme Isabelle; ses fils & son petit-fils posséderent conjointement ces deux Duchés. J'ai rapporté les principaux traits de son histoire, en faisant celle des Ducs de Lorraine. Louis XI s'étoit injustement emparé du Duché de Bar; mais Charles VIII le rendit à *René II*, petit-fils du bon Roi René, par sa mere Iolande d'Anjou. Louis XII, François I, Henri II & ses enfans laisserent de même les Ducs de Lorraine jouir de tous les droits régaliens dans le Duché de Bar, à la charge du simple hommage pour la partie du Barrois,

qui est en deçà de la Meuse. Depuis cette époque, le Duché de Bar a suivi le sort de la Lorraine, conquise & restituée en même temps. Le Duc Léopold fit hommage du Barrois mouvant à Louis XIV, en 1697. Louis XV reçut ce même hommage, en 1730, du Duc François, depuis Empereur : enfin, en 1737, les Duchés de Lorraine & de Bar furent donnés au Roi Stanislas pour sa vie, & assurés à la France après sa mort. Depuis 1766, ils sont complétement réunis à la Couronne.

La ville de *Bar* est distinguée en haute & basse ; le château est entre deux. J'ai dit que ce château étoit bâti dès le onzieme siecle : il a été entiérement détruit par ordre de Louis XIV, en 1670 ; il n'en reste que la place, sur laquelle on a élevé d'un côté quelques bâtimens ; de l'autre est une terrasse qui domine sur la ville basse. Sur cette place, est l'église collégiale de Saint-Maxe ou Maxime : le Chapitre est composé d'un Doyen, de douze Chanoines, & de quelques Chapelains ; on fait remonter son origine jusqu'au neuvieme siecle : alors un Militaire, nommé, dit-on, *Heseb*, y apporta de Touraine les reliques de Saint Maxime, qui étoit

Abbé de Chinon ; elles sont encore conservées & révérées dans l'église collégiale, qui ne cessa d'être simple chapelle, & ne fut érigée en Chapitre qu'en 992. L'église est antique, obscure, & un peu enfoncée : on y voit plusieurs tombeaux remarquables ; savoir, celui de Marie de Bourgogne, épouse du Comte de Bar, Edouard I, & petite-fille de Saint Louis ; ceux du Comte Henri IV & d'Iolande de Flandres son épouse ; ils sont auprès du grand autel. Au pied d'un pilier au haut de l'église, on remarque un très-beau monument élevé à René de Châlons, Prince d'Orange, tué au siége de Saint-Dizier, en 1544. La chapelle collatérale, que l'on appelle communément des Princes, est très-ornée en dedans ; la voûte & les parois sont chargés de belles sculptures & de dorures.

La ville haute de Bar est en amphitéatre, sur une haute montagne, qui s'éleve toujours jusqu'à la distance d'une demi-lieue : c'est dans cette partie de la ville qu'est l'église collégiale de Saint-Pierre, fondée, au commencement du quatorzieme siecle, par un Gentilhomme, nommé *Anselme de Joinville*, confirmée par le Comte de Bar & l'Evêque de Toul.

Le Chapitre est composé, comme celui de Saint-Maxe, d'un Doyen, de dix Chanoines, & de quelques Chapelains : elle est paroissiale pour la ville haute. On voit dans une chapelle des tombeaux assez curieux, dont les figures & les épitaphes sont gothiques, mais assez bien exécutées : on prétend que les figures représentent quelques Seigneurs de la Maison de Stainville, à présent éteinte. Dans cette même partie de la ville, est le couvent des Carmes, établi en 1631, & celui des Annonciades en 1741. L'église de ces Religieuses est propre & ornée : c'est dans cette ville haute que l'Hôtel de ville & les Tribunaux tiennent leurs séances ; la Chambre des Comptes y avoit aussi son palais.

La ville basse est, à ce qu'on dit, la plus ancienne ; elle étoit protégée par le château. Le prieuré, qui est la seule paroisse de cette partie de la ville, fut fondé, dès le onzieme siecle, par la Comtesse Sophie ; elle donna ce prieuré à l'abbaye de S. Mihiel, qui y envoye encore quelques Religieux, dont un fait les fonctions curiales. Le couvent des Augustins est établi depuis l'an 1371 : la fondation de l'hôpital remonte jusqu'à l'an 1305 ;

l'administration en fut alors confiée aux Chanoines réguliers de Saint-Antoine; elle leur a été ôtée depuis; mais ils ont conservé leur maison tout auprès, jusqu'à ce que de nos jours leur Ordre & leurs biens ont été réunis à ceux de Malte. Le couvent des Filles de Sainte-Claire subsiste depuis l'an 1497; celui des Capucins n'a été fondé que cent ans plus tard; celui des Minimes en 1618; enfin les Religieuses de la Congrégation en 1621. Il y a quelques établissemens dans cette partie de la ville, dont l'un est fondé sur les ruines d'un béguinage ou couvent de Béguines, qui abandonnerent leurs maisons au milieu du seizieme siecle. Le collége subsiste depuis l'an 1571; le soin en fut confié à des Prêtres séculiers jusqu'en 1617, qu'on le remit aux Jésuites: il n'étoit pas riche; mais le Roi Stanislas avoit commencé à lui faire du bien: sa mort & la destruction de la Société y ont mis obstacle. Les deux villes de Bar & le château sont entourés d'une même enceinte de murailles, percée de sept portes; il y a d'ailleurs quelques fauxbourgs.

La seconde ville du grand Bailliage de Bar-le-Duc, après la capitale, est *Ligny*

en Barrois : c'est le chef-lieu d'une belle & grande Terre érigée en Comté par le Roi Charles V, en 1367, en faveur de Guy de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. La ville est bien bâtie : elle a dix-huit cents ou deux mille habitans ; elle est agréablement située, bien percée, entourée de murs, & a quatre portes. Elle étoit jadis d'un abord difficile ; depuis peu la descente a été bien adoucie : elle avoit appartenu aux Comtes de Champagne ; mais elle passa à Renaud II, Comte de Bar, lorsqu'il épousa Agnès de Champagne, au douzieme siecle. Henri II, petit-fils de Renaud & d'Agnès, en fit la dot de sa fille Marguerite, qui épousa Henri I, Comte de Luxembourg. Henri eut deux fils ; l'aîné fut Comte de Luxembourg, & le second, nommé *Valeran*, eut en partage la Seigneurie de Ligny. C'est de Valeran que sont descendues toutes les branches de la Maison de Luxembourg, qui ont subsisté en France jusqu'au dix-septieme siecle, que la derniere de toutes s'est éteinte.

Les Comtes de Bar, en cédant à ceux de Luxembourg la Seigneurie utile de Ligny, s'en étoient réservé la Seigneurie

directe, & les Comtes de Champagne prétendoient aussi qu'ils se l'étoient réservée, en cédant Ligny aux Comtes de Bar. Ces prétentions opposées occasionnerent des guerres; mais elles se terminerent lorsque nos Rois réunirent la Champagne à leur Couronne, & que les Comtes de Bar se soumirent à être vassaux de nos Rois. Il paroît que Ligny fut reconnu pour Comté en même temps que Bar pour Duché. François de Luxembourg, créé Duc de *Piney* en 1581, hérita des Comtés de Brienne à la mort de son neveu Charles, fils de Jean son frere aîné; ainsi les deux Comtés & le Duché se trouverent en la possession d'Henri, dernier de sa Maison, qui mourut en 1616, ne laissant que des filles. Le Duché de Piney & le Comté de Ligny passerent à sa petite-fille Charlotte-Bonne-Thérese de Clermont-Tonnerre, qui épousa, en 1661, Henri-Charles de Montmorency-Boutteville, créé de nouveau Duc de Piney-Luxembourg, en 1662. Il mourut, en 1695, Maréchal de France, & avec la réputation d'un des plus grands Militaires qui ait servi Louis XIV.

Le Duché de Piney est encore possédé par

par les descendans de ce grand Général; mais le Comté de Ligny a été vendu, en 1719, au Duc Léopold de Lorraine par le fils aîné du Maréchal de Luxembourg, malgré les oppositions & les réclamations du Duc de Châtillon-sur-Loing, frere du vendeur, qui ne se trouva pas en état d'en faire le retrait: le château a subsisté jusqu'en 1746, qu'il a été démoli par ordre du Roi Stanislas, pour faciliter l'abord de la ville; on n'a conservé que le parc, pour servir de promenade aux habitans.

Il n'y a qu'une paroisse & une collégiale, fondées, en 1197, par le Comte de Bar Renaud II, & sa femme Agnès de Champagne. Le Chapitre est composé d'un Doyen & de onze Chanoines: on révere dans l'église une image miraculeuse de la Sainte Vierge, à laquelle on a beaucoup de dévotion dans le pays; on l'a surnommée *Notre-Dame des Vertus*. On voit dans cette église grand nombre d'anciens monumens des Seigneurs de Luxembourg, entre autres ceux d'Antoine de Luxembourg & de Marguerite de Savoie son épouse, dont les figures sont d'albâtre & très-belles: on ne doit pas oublier que le Grand Maréchal de Lu-

xembourg y eſt inhumé auſſi bien que la Maréchale, qui n'eſt morte qu'en 1701. Le collége de Ligny fut fondé, en 1385, par Antoine de Luxembourg, Comte de Ligny, & ſon épouſe Marguerite de Savoie : le Chapitre en a la direction, & le Principal du collége eſt toujours un Chanoine de la collégiale. Marguerite de Savoie étant devenue veuve, fonda, en 1448, le couvent des Capucins un peu hors de la ville, au bord de la petite riviere d'Ornain. Le couvent des Cordeliers de Ligny date de l'année 1447, celui des Religieuſes Annonciades de 1448 ; il eſt à un quart de lieue de la ville, dans une gorge couverte de bois. Les Dames Urſulines & celles de la Congrégation ne ſont établies que depuis le ſiecle dernier. Le bienheureux Pierre de Luxembourg, Cardinal & Evêque de Metz, étoit né à Ligny ; mais on n'y conſerve aucune relique ni monument de ce ſaint perſonnage.

Le village de *Longeville* eſt à un quart de lieue de Bar-le-Duc ; il donne ſon nom à un canton de vignes dont le vin eſt très-eſtimé, mais qui ſe confond & ſe débite avec celui de Bar.

Naix n'eſt à préſent qu'un village :

c'étoit, du temps des Romains, une ville considérable; elle s'appeloit en latin *Nasium.* Elle est marquée sur tous les anciens Itinéraires; on en entend encore parler sous la premiere Race de nos Rois: ce n'est plus rien aujourd'hui; cependant, quand on fouille aux environs, on y trouve des médailles, des statues, & d'autres monumens d'antiquité Romaine.

Stainville est un gros bourg à environ deux lieues de Bar & de Ligny: c'est le chef-lieu d'une très belle Terre qui a passé, au commencement de ce siecle, de l'ancienne Maison de Stainville dans celle de Choiseul, qui n'est pas moins illustre.

Vaubecourt fut érigé en Comté, en 1635, par Louis XIII, pour Jean de Nettancourt, dont les descendans ont pris le nom de Vaubecourt.

Lille-en-Barrois est une petite abbaye de Bernardins non réformés, fondée en 1140, dont la mense abbatiale a été unie à la primatiale de Nanci.

L'abbaye d'*Ecurey*, du même Ordre, fut fondée, en 1147, par Godefroy, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne. L'abbaye de *Sainte-Houd* est de filles Bernardines, filiation de Clairvaux; elle fut fondée, au treizieme siecle, par

Henri II, Comte de Bar, & Philippine de Dreux son épouse.

L'abbaye de *Jandeure* est de l'Ordre de Prémontrés réformés; elle fut fondée dès l'an 1140. Près de là est un couvent de Religieuses Chanoinesses régulieres du même Ordre de Prémontrés. A une demi-lieue plus loin, on trouve une autre abbaye d'hommes, nommée *Jovilliers*, du même Ordre, fondée à peu près dans le même temps, & réformée de même. Dans ce canton est un prieuré de Chanoines réguliers de Sainte Génevieve, dont le nom est remarquable; il s'appelle *Dieu s'en souvienne.*

Enfin, c'est encore dans le Bailliage de Bar-le-Duc qu'est le village & le couvent de *Sainte-Lucie-au-Mont.* C'étoit autrefois un prieuré desservi par des Moines, puis par des Prêtres séculiers, & aujourd'hui par des Minimes: on y conserve les reliques de Sainte Lucie, Princesse d'Ecosse, qui, par humilité, vint se retirer & servir long-temps comme bergere dans ces cantons; elle ne fut reconnue qu'après avoir fait bien des miracles: c'est en son honneur que l'église a été bâtie. La fête de cette Sainte se célebre le 19 Septembre, ce qui n'est pas indifférent

au moins pour les Dames & Demoiselles qui ont cette Sainte pour patrone. C'est dans les bois qui entourent le village de Sainte-Lucie-au-Mont, exclusivement tous ceux des environs, que croît un petit cerisier sauvage, dont le bois & l'écorce sont odoriférans; on en fait principalement des étuis & des petits ouvrages de tabletterie & d'ébénisterie : on est convaincu dans le pays, que la bonne odeur de ce bois est un effet d'une vertu imprimée par la Sainte aux bois dans lesquels elle gardoit ses moutons.

Le Bailliage de *la Marche* est, comme celui de Bar-le-Duc, dans le ressort du Parlement de Paris; mais il a de particulier d'être si bien mêlé avec les Terres du Bassigny François, qu'il y a des villages qui dépendent des Présidiaux de France, d'autres qui sont mi-partis. Ce mélange étoit assez embarrassant, lorsque le Barrois & la Champagne étoient à différens Souverains; mais les inconvéniens sont à présent bien moindres. La ville de la Marche en Barrois est à vingt lieues de Bar-le-Duc, à neuf de Langres, & à dix de Chaumont en Bassigny; elle est très-petite, n'a qu'une paroisse, un couvent de Trinitaires ou Mathurins, fondé,

en 1139, par Henri II, Comte de Bar; & un petit hôpital : il y avoit autrefois un château, qui eſt détruit. C'eſt cette ville qui a donné ſon nom au collége de la Marche à Paris, ayant été fondé par un Docteur, nommé *Guillaume*, qui mourut à Paris en 1401, & qui étoit né à la Marche en Barrois. Il voulut que les Bourſiers de ſon collége fuſſent choiſis parmi ſes compatriotes, en y admettant ſeulement quelques autres Baréſiens ou Lorrains; mais par la ſuite on a fondé dans ce collége d'autres bourſes pour des écoliers de pays différens. On arrive à la Marche en Barrois par une chauſſée que l'on reconnoît avoir été conſtruite par les Romains, & l'on voit à peu de diſtance les veſtiges d'un camp qui ne peut avoir ſervi qu'à des légions.

Châtillon-ſur-Saone eſt un aſſez gros bourg ſur cette riviere, qui eſt encore bien loin d'être navigable, n'étant qu'à quelques lieues de ſa ſource.

Deuggy eſt une Terre très-anciennement érigée en Baronnie : elle a appartenu à des Seigneurs de ſon nom; après leur extinction, elle a paſſé dans la Maiſon de Vaudemont, & en 1410 dans celle du Châtelet : il y a un ancien château. A une

demi-lieue, est l'abbaye de *Stabemont*, de Prémontrés réformés, fondée dès l'an 1132.

Saint-Thiébaut est un gros bourg sur le bord de la Meuse, assez peuplé; c'est un grand passage, sur-tout pour les troupes.

Gondrecourt est une petite ville que l'on prétend avoir été bâtie par Gondouin, Grand Seigneur & Maire du Palais, sous la premiere Race de nos Rois. Il y avoit autrefois un château que Philippe le Bel donna à Edouard I, Comte de Bar: elle a été fortifiée au quinzieme siecle, & brûlée au dix-septieme. Il y a dans cette ville une paroisse, un prieuré de Bénédictins, un couvent de Récollets, & un de Religieuses de la Congrégation.

Le village de *Dom-Remi* est surnommé *la Pucelle*, parce que c'est la patrie de la fameuse Jeanne d'Arc: on y voit encore la maison où elle est née, & sur les murs de cette maison quelques restes de peintures, représentant sa personne & ses exploits.

Les trois évêchés de Metz, de Verdun & de Toul sont dans la possession de la France depuis le milieu du seizieme sie- Les trois Evêchés.

cle ; mais on ne peut les regarder comme parfaitement réunis à cette Couronne, que depuis le traité de Munster en Westphalie, conclu & signé en 1648. Jusqu'à cette époque, Metz, qui avoit été sous la premiere & la seconde Race la capitale de l'Austrasie Françoise, étoit regardée comme faisant partie de l'Empire Germanique. Ses Evêques étoient Princes de l'Empire, & jouissoient de tous les droits attachés à ce beau titre. Les habitans de Metz & ses Magistrats municipaux prétendoient cependant être indépendans d'eux, & se gouverner sur le pied des villes libres & Impériales d'Allemagne. Les Evêques de Verdun & de Toul avoient à peu près les mêmes prétentions que ceux de Metz ; mais ils étoient bien moins puissans, & leurs Seigneuries temporelles n'étoient pas à beaucoup près aussi étendues. Je vais exposer successivement l'histoire de ces trois diocèses & de leurs capitales, & en faire une légere description.

Metz. L'histoire de *Metz* a été écrite en François dès le seizieme siecle, mais par des Auteurs mauvais & suspects, & dont les Ouvrages sont restés manuscrits en partie ; ils ont été copiés par Martin Meurisse,

Evêque *in partibus*, & Suffragant de Metz, qui nous a donné, au commencement du dix septieme siecle, l'histoire des Evêques de cette ville. Il y rapporte toutes les traditions fabuleuses qu'il y avoit sur son origine; il croit, entre autres, que la ville de Metz fut fondée par Azita, fille de Noë, dix-huit cent vingt-cinq ans avant Rome. Il n'étoit pas plus aisé de prouver cette origine que celle de Treves, que quelques-uns de ses Historiens font remonter jusqu'à Abraham. Un autre de nos vieux Auteurs dit que Metz fut fondée par Mosellanus, qui donna son nom à la Moselle & à tout le pays que cette riviere parcourt, & qui de là fut nommé Mosellane. Ce qui est plus probable, c'est que Metz étoit la capitale des *Médiomatrices*, peuple Belgique, & qu'en particulier elle s'appeloit *Divodurum*. On remarque que César, qui parle des peuples Médiomatrices, ne nomme point cette ville; ce qui donne lieu de croire qu'elle n'a commencé à exister que sous Auguste : cependant le mot *Divodurum* est Celtique, & veut dire *Eaux sacrées*. Tacite au contraire dit que c'est une des villes dans lesquelles les troupes Romaines se réfugierent, lorsqu'elles

eurent été repoussées par les Bataves commandés par Civilis. On voit que quelque temps après, les soldats de Vitellius massacrerent quatre mille habitans de cette ville; ce qui suppose qu'elle étoit déjà grande & peuplée. Dans la notice de l'Empire, écrite à la fin du troisieme siecle, Divodurum est marquée comme contenant des manufactures d'armes & d'habits propres aux troupes Romaines, & un lieu d'exercice pour les jeunes soldats; ce qui prouve qu'il y avoit habituellement des légions qui y campoient & y logeoient. On croit généralement que le nom de Médiomatrices vient de ce que ces peuples étoient situés au milieu de plusieurs autres, qui étoient regardés comme leurs colonies; mais l'on dispute sur les cités au milieu desquelles Divodurum se trouvoit; selon toute apparence, c'étoient *Treves*, *Toul* & *Verdun*: mais d'où vient le nom de *Metis* que Divodurum paroît avoir pris au quatrieme ou cinquieme siecle, & qu'elle portoit certainement au sixieme? est-ce d'un Romain nommé *Metius* (1)? est-ce du mot

(1) On lit dans une vieille Chronique de Metz, écrite en vers François, que Metius fut envoyé par Jules César,

Meta, qui veut dire *borne*, parce que c'étoit une place située à l'extrémité d'une province Romaine, & faite pour arrêter les incursions des Barbares? C'est sur quoi les Auteurs ne s'accordent pas.

On lit dans le Poëme latin de l'Evêque Fortunat, qui vivoit au cinquieme siecle, & qui étoit ami de Saint Grégoire de Tours, un éloge & une description de Metz, qui conviennent assez bien à la ville actuelle; mais il paroît qu'elle étoit sur les bords de la Moselle, à l'endroit où cette riviere reçoit la Seille; qu'elle étoit entourée de bonnes & fortes murailles, & qu'elle avoit sept portes; qu'elle s'élevoit jusqu'à un grand Temple qui étoit au milieu de la ville, d'où l'on descendoit jusqu'aux murailles. Ce grand Temple étoit, dit-on, dédié à Jupiter, & la rue qui y conduisoit s'appeloit encore, au seizieme siecle, *la Jurue*. Des inscriptions trouvées de nos jours prouvent aussi qu'il y avoit un Temple dédié au Dieu Sylvain, un autre à Apollon, un autre à Diane, un enfin aux grandes Déesses

pour assiéger la capitale des Médiomatrices, la prit, la détruisit, & puis, par ordre de son Général, la rebâtit plus belle qu'auparavant, & lui donna son nom.

ou Déesses meres. L'on attribue à Drusus, neveu d'Auguste, la construction d'un superbe aqueduc, dont on voit les ruines près de Metz, & que l'on y appelle les *arches de Joui* ; il étoit fait pour conduire des eaux dans la partie la plus élevée de la ville. La magnificence de cet édifice prouve que Metz étoit déjà une grande ville, & au moins une des capitales de la Gaule Belgique.

On a trouvé aussi à Metz des restes de thermes ou bains publics. Une tradition populaire est, que les arches de Joui ont été élevées par le Diable ; mais que l'esprit immonde ne put les achever. Ce que l'on peut en conclure, c'est que les Romains, qui commencerent cette grande entreprise, ne purent y mettre la derniere main ; peut-être parce que les irruptions des Barbares en empêcherent. De nos jours, on s'est convaincu qu'il y avoit eu autrefois un amphithéatre. Nombre d'inscriptions & d'épitaphes ne laissent aucun lieu de douter qu'il n'y ait eu dans cette ville des Magistrats de toute espece, Décemvirs, Sexvirs, Tribuns, Préteurs, Préfets, &c. Il y avoit aussi des Médecins, des Marchands & des ouvriers en tout genre.

On ſait qu'Attila, ce terrible Roi des Huns, deſtructeur de tant de villes, étendit ſes ravages juſque ſur Metz, & qu'il la ruina autant qu'il fut poſſible, en paſſant comme un torrent enflammé ſur une ville déjà conſidérable, riche & remplie d'édifices beaux & ſolides (1). Probablement elle portoit encore alors (au milieu du cinquieme ſiecle) le nom de *Divodurum*; mais dès que les Huns s'en furent éloignés, qu'elle fut rétablie, & qu'elle eut paſſé ſous la domination des Francs, on ne la nomma plus que *Metis*. Clovis & peut-être Childéric, ſon prédéceſſeur, y firent bâtir un palais, qui a été long-temps habité par les deſcendans de ce Monarque. On voit encore dans Metz des reſtes de cet ancien palais royal. Ce ſont des murailles d'une épaiſſeur & d'une ſolidité merveilleuſes. Les anciens Hiſtoriens de Metz ne font aucun doute qu'ils exiſtent, non ſeulement du temps de Clovis, de Childéric, de Mérovée, mais même

(1) Environ cent ans auparavant, Chrocus, commandant une armée d'Allemands ou de Vandales, avoit été le précurſeur d'Attila, & avoit fait preſque autant de mal que lui dans les Gaules, & particuliérement à Metz.

de celui de Clodion ; cependant si le palais n'a commencé à être habité par nos Rois que du temps de Clovis, peut-être est-ce un édifice Romain que les Princes Francs ont fait servir à leur usage.

L'époque de l'établissement du Christianisme dans Metz remonte, selon tous nos vieux Auteurs, à Saint Clément, disciple de Saint Pierre, & qui fut un de ses premiers successeurs sur le siége de Rome ; mais cette tradition est si peu vraisemblable, que les gens sensés ne l'adoptent point. J'ai déjà eu occasion d'en réfuter de pareilles, en traçant l'histoire de plusieurs autres villes considérables & évêchés de notre ancienne Gaule.

Les bons Critiques pensent que s'il y a eu un *Saint Clément* Evêque de Metz, il n'étoit pas disciple de Saint Pierre, mais qu'il vivoit au plus tôt dans le troisieme siecle de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, il y bâtit la premiere église que les Chrétiens y aient possédée. Il eut pour successeur *Saint Céleste* ou *Céleſtin*, qui siégea quinze ans, dont les reliques sont révérées dans l'abbaye de Maurmunster en Alsace. Il fut remplacé par *Saint Félix*, dont Drogon, Evêque de Metz, donna les reliques à l'Empereur Henri II,

dit le Saint, son beau-frere, qui les transporta à Bamberg. Le quatrieme fut *Saint Patient*, auquel on attribue la fondation de l'église de Saint-Jean l'Evangéliste, qu'il éleva au même lieu où a été bâtie depuis l'abbaye de Saint-Arnoud. A Saint Patient succéda *Victor I*, qui est le premier Evêque de Metz, de l'épiscopat duquel l'époque puisse être bien déterminée. Il souscrivit au Concile de Sardique, tenu en 347, ou du moins il adhéra à ce qui y fut décidé. *Victor II* succéda à Victor I : ils furent tous deux enterrés dans l'église, depuis abbaye de Saint-Clément de Metz. Leur successeur fut *Saint Siméon*, dont les reliques sont conservées dans l'abbaye de Senones. Il siégea trente ans : ce fut pendant son épiscopat que Chrocus, Général des Allemands, fit de grands ravages dans le pays Messin, jusqu'à ce qu'il eût été repoussé sur les bords du Rhin, & tout-à-fait défait auprès de Strasbourg par le César Julien, depuis si connu sous le nom de l'Empereur Julien l'Apostat.

Les six Evêques suivans portent tous la qualité de Saints, sont fêtés dans le Martyrologe, & sont fêtés dans les anciens Breviaires de Metz ; cependant il

n'y a qu'obſcurité & embarras ſur le temps où ils ont vécu juſqu'à ce qu'on trouve *Saint Autor*, qui eut le chagrin de voir ſa ville épiſcopale preſque entiérement détruite par le barbare Attila, qui ne laiſſa ſubſiſter dans Metz qu'une ſeule égliſe, celle de Saint-Clément, la plus ancienne de toutes. C'eſt à l'époque de ce déſaſtre qu'on rapporte le martyre de *Saint Livier*, qui eſt honoré à Metz, où l'on prétend que ſes reliques ont fait de grands miracles; elles ſont partagées entre l'abbaye de Saint-Vincent & une égliſe paroiſſiale, dédiée à Saint Livier même. Mais l'on n'eſt pas bien aſſuré quel étoit ce Saint : de vieilles Légendes & une Vie imprimée au dix-ſeptieme ſiecle, font croire qu'il étoit d'une condition très-noble, petit-fils de Guinard de Gournay, & d'une Princeſſe de l'Archipel, que ſon pere avoit épouſée en revenant du voyage de la Terre Sainte. On ajoute que le pere de Saint Livier commandoit une armée de Meſſins, qui voulut s'oppoſer à l'irruption des Huns; mais ceux-ci battirent les Meſſins, tuerent leur Général, & prirent Saint Livier priſonnier. Comme ce jeune homme oſa leur reprocher leur barbarie & leur idolâtrie,

idolâtrie, ils lui trancherent la tête sur une montagne, près de Marsal, où il fut d'abord enterré, & par la suite ses reliques furent transportées à Metz.

Ce fut sous Saint *Urbice* que l'église de Saint Clément fut enfin érigée en cathédrale. On est assuré que le vingt-unieme Evêque, *Saint Gramace*, assista à différens Conciles, qui se tinrent l'an 531 & 535, pendant que Thierri, fils de Clovis, & Théodebert son fils, régnoient à Metz; mais ce Saint & ses prédécesseurs, qui vivoient du temps de Clovis, ne paroissent pas avoir joué un rôle dans l'Histoire. Il y a même toujours de l'obscurité & du doute sur la date précise de leur épiscopat & de leur mort, jusqu'au milieu du temps où ont régné nos Monarques de la premiere Race.

Lorsque Sigebert, Roi d'Austrasie, épousa la fameuse Brunehaut, le siége de Metz étoit rempli par *Villicus*, dont le Poëte Fortunat fait un fort grand éloge. Il eut pour successeur *Pierre I*. On sait combien de désordres se passerent sous le regne de Brunehaut; heureusement pour eux, les Evêques & la Ville de Metz n'y prirent aucune part; il se tint

un Concile dans la ville en 590; *Gulphe* en étoit alors Evêque, & le vingt-sixieme sur ce siége: mais il paroît que ce fut l'Archevêque de Reims qui y présida. Gulphe ne mourut qu'en 599; il fut remplacé par *Arnoald*, qu'on prétend avoir été d'une naissance illustre, & tenant au sang de Clovis. Il occupa huit ans le siége de Metz, étant mort en 607. Ce fut sous son épiscopat que Sainte Glossinde, fille d'un des plus grands Seigneurs de la Cour d'Austrasie, étant fiancée à un jeune Seigneur, nommé *Obolenus*, eut le chagrin de le voir accusé & condamné à perdre la tête. Touchée de cet événement, elle voua à Dieu sa virginité, & se fit Religieuse sous sa tante, à Treves. Elle s'y conduisit si bien, qu'elle mérita d'être renvoyée à Metz, où elle établit un nouveau monastere, dans lequel il se rassembla bientôt jusqu'à cent Religieuses. Elle mourut l'an 610, n'ayant que trente ans. Elle fut enterrée d'abord dans l'église de Saint-Jean l'Evangéliste, ou de Saint-Arnoud, & rapportée ensuite dans son abbaye.

Pappole fut le vingt-huitieme Evêque de Metz. Il fonda, à la porte de la ville, un monastere de l'Ordre de Saint Benoît,

& le dédia à Saint Simphorien. Ce fut l'an 607. Il lui donna ou lui procura de grandes Terres. Ce fut aussi sous son épiscopat qu'on introduisit des Moines dans l'église de Saint-Clément, & qu'elle devint abbaye. Pappole eut pour successeur *Saint Arnoud*; l'on prétend qu'il étoit Prince du Sang des Rois de la premiere Race, & l'on a voulu faire descendre de lui ceux de la seconde & de la troisieme; mais il y a toute apparence que cette généalogie est fausse. Ce qui est certain, c'est qu'il avoit été marié avant que d'être Evêque; mais étant veuf, tout le peuple de Metz le demanda avec empressement. Sous son épiscopat fut fondée l'abbaye de Saint-Pierre, par Eleuthere, qui y mit pour premiere Abbesse Sainte Valdrade, sa niece. Il s'est encore élevé de grandes questions sur la généalogie de cette Sainte. Quoi qu'il en soit, ses reliques ont été conservées & honorées dans son abbaye de Saint-Pierre jusqu'à nos jours.

Saint Arnoud, Evêque de Metz, eut toute la confiance du Roi Clotaire II, & son fils Dagobert, étant Roi d'Austrasie, & résidant à Metz, ne se conduisit que par les conseils de ce Saint Evêque.

Tant qu'il les ſuivit, il gouverna l'Auſtraſie en ſage & pieux Monarque. Mais Arnoud s'appercevant que le mauvais naturel de Dagobert l'emportoit, voulut abſolument ſe retirer du monde, & renoncer à l'épiſcopat. Jamais Dagobert ne put le retenir. Le Saint, après avoir fait nommer à ſa place *S. Goéric* ou *Geri*, ſe retira au Saint Mont dans les Voſges, & y mourut, menant la vie érémitique, l'an 640. Un an après ſa mort, Saint Geri, ſon ſucceſſeur, alla chercher ſon corps & le rapporta dans l'égliſe de Saint-Jean l'Evangéliſte, où ſes reliques ont été honorées depuis, & qui en a pris le nom d'abbaye de Saint-Arnoud. Saint Geri eſt le Fondateur d'une autre égliſe de Metz, communément appelée *Saint-Pierre-aux-Images*, & que l'on prétend qui auroit dû être nommée *Saint-Pierre-aux-Hommages*. Cette égliſe eſt à préſent détruite.

Saint Geri mourut en 642, & eut pour ſucceſſeur *Saint Gon*, mort en 650. Ce fut ſous ſon épiſcopat que régna Saint Sigebert, Roi d'Auſtraſie, dont j'ai parlé à l'article de la Lorraine, & qui eſt Fondateur, entre autres, de l'abbaye de Saint-Martin de Metz. Il fut remplacé par *Saint Cloud*, fils de Saint Arnoud, qui

avoit été marié comme son pere, & eut de même postérité. Il mourut en 690, & *Saint Ebbon*, son successeur, en 700.

Sous les Evêques de Metz suivans, & sous les Rois d'Austrasie de la premiere Race, il ne se passa pas, du moins relativement à Metz, des événemens bien importans. L'abbaye de Saint-Arnoud fut fort enrichie par les Maires du Palais, Pépin d'Héristal, & Charles Martel.

Saint Sigebaud fut un grand & illustre Evêque. Il occupa le siége depuis 708 jusqu'en 741. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Avold en Lorraine, qu'il avoit fondée. Il y fut d'abord enterré, mais ensuite rapporté dans l'abbaye de Saint-Simphorien, où ses reliques ont été retrouvées, & où il est honoré comme Saint. Il fut remplacé par *Saint Chrodegand*, autre très-illustre Evêque de Metz, que l'on prétend avoir été neveu de Charles Martel, par conséquent parent du Roi Pépin & de Charlemagne. Il siégeoit à Metz lorsque Pépin monta sur le trône en 751; & en 753, il tint un Concile dans sa ville épiscopale. Il s'y fit de bons réglemens; mais cet Evêque est particuliérement connu par la Regle qu'il donna à ses Chanoines.

Tous les Auteurs Eccléſiaſtiques conviennent qu'elle eſt la meilleure & la plus ſage qui puiſſe être preſcrite à ce genre d'Eccléſiaſtiques ; cependant elle ne s'obſerva pas long-temps dans Metz ; mais pluſieurs autres égliſes, qui l'ont adoptée, l'ont ſuivie plus conſtamment. S. Chrodegand fonda, en 749, l'abbaye de Gorze, & en bénit l'égliſe en 753. Ce Prélat fit enſuite le voyage de Rome, où il fut reçu avec tant de diſtinction, que le Pape lui accorda le Pallium & le titre d'Archevêque ; mais il n'a pas paſſé à ſes ſucceſſeurs. Il recueillit de Rome pluſieurs uſages eccléſiaſtiques, qui n'étoient pas connus dans les Gaules, & qui ſe pratiquent encore dans l'égliſe de Metz. Enfin il rapporta de cette capitale du Monde Chrétien, pluſieurs corps ſaints, tels que ceux de Saint Gorgon, qu'il dépoſa à Gorze, de Saint Nabor, qu'il mit à Saint-Avold, & celui de Saint Nazaire, qu'il plaça à *Lauresheim*, belle abbaye en Allemagne, à laquelle Charlemagne fit de grands dons. Enfin Chrodegand, après avoir fait rebâtir le chœur de ſa cathédrale, mourut en 766.

Il eut pour ſucceſſeur *Angelrame*, qui eut le bonheur de plaire à Charlemagne,

& fut son Grand-Aumônier. Ce Monarque, étant à Thionville l'an 782, perdit la Reine Hildegarde son épouse, qu'il aimoit éperdument. Il la fit enterrer avec beaucoup de pompe dans l'église de Saint-Arnoud de Metz. Son mausolée y a subsisté jusqu'à la destruction de cette église, avec ceux de deux sœurs de Charlemagne & de deux de ses filles. A cette occasion, l'Empereur donna à l'église de Saint-Arnoud les Terres de Cheminot & de Bouxieres. Charlemagne étant mort en 814, fit, par son testament, des legs à l'église de Metz & à l'abbaye de Gorze. On remarque que cet Empereur est honoré comme un Saint dans l'église de Saint-Arnoud, tandis qu'on fait tous les ans dans la cathédrale un service pour le repos de son ame.

Angelrame étoit Abbé de Sénones avant que d'être Evêque de Metz; il conserva quelque temps cette abbaye, & voulut même la soumettre à son évêché; mais il y trouva tant de difficultés, qu'il fut obligé de remettre son abbaye. *Sénones* est située dans les montagnes des Vosges, à trois lieues de Saint-Diez; elle reconnoît pour son Fondateur Saint Gondelbert, Archevêque de Sens, qui s'y

retira au milieu du septieme siecle, & qui lui donna le nom de son ancien archevêché. Angelrame fut grand protecteur d'un Auteur très-savant & très-connu sous le nom de *Paul Diacre*, dont le vrai nom étoit *Warnefrid*, Lombard d'origine. Son principal Ouvrage est l'Histoire des Goths & des Lombards ; mais il en a fait aussi une en vers latins des Evêques de Metz, qu'il dédia à Angelrame. Ce Prélat mourut, en 791, à Osnabruck, où il avoit suivi Charlemagne; son corps a été transporté dans l'abbaye de Saint-Avold.

Après sa mort, il y eut, on ne sait pourquoi, un long interregne, pendant lequel le siége de Metz resta vacant sur la fin du regne de Charlemagne, & au commencement de celui de Louis le Débonnaire. Ce ne fut qu'en 819 que ce siége fut rempli par *Gondulphe*, qui ne l'occupa que cinq ans, jusqu'en 824. Après cela, *Drogon*, fils naturel de Charlemagne, le remplit, & survécut à l'Empereur Louis le Débonnaire son frere. Ce dernier Monarque, dont la vie fut si agitée, ne mourut qu'en 840, dans une isle sur les bords du Rhin. Mais on est généralement persuadé que son corps fut porté dans l'abbaye de S. Arnoud. Lorsque

l'on détruisit cette église, en 1552, on rapporta dans Metz tous les cercueils qui s'y trouvoient, & on ne douta pas que celui de Louis le Débonnaire n'y fût avec ceux de l'Impératrice Hildegarde sa mere, de ses deux sœurs, & de ses deux tantes. Cependant l'abbaye & les Moines de Kempten en Souabe ont prétendu qu'ils possédoient le corps de Louis le Débonnaire; mais les meilleurs Critiques ont absolument condamné cette prétention.

C'est sous le regne de Louis que l'on entend parler, pour la premiere fois, des Comtes de Metz. Il paroît qu'*Adalbert* jouissoit de ce titre à la mort de cet Empereur, & que c'étoit un des grands personnages de sa Cour. C'est une grande question de savoir jusqu'où s'étendoit l'autorité de ces Comtes dans Metz: étoient-ils supérieurs aux Evêques? c'est ce qui ne paroît pas; du moins, par la suite, ils eurent ensemble des querelles, & les Evêques l'ont enfin emporté. L'Evêque *Drogon* étoit fils d'une Demoiselle Saxone, de qui Charlemagne avoit eu trois enfans. Il fut élevé à la Cour de son pere, & traité presque à l'égal des Princes légitimes; mais la crainte qu'il ne formât des prétentions, engagea

Louis le Débonnaire à le faire raſer & enfermer dans l'abbaye de Luxeuil ; il s'y conduiſit ſi ſagement, qu'il fit évanouir tous les ſoupçons. L'Empereur lui rendit ſes bonnes graces ; il fut fait Evêque de Metz, & y jouit de toute la conſidération due à ſa naiſſance. Il rétablit toutes les abbayes de ſon dioceſe, déjà fondées ; en fonda d'autres, & leur procura des biens de la part des Empereurs. Il eut auſſi des abbayes en titre, &, pour ainſi dire, en commende, telle que celle de Luxeuil, où il avoit été élevé. Il paroît qu'il ſe conduiſit toujours avec aſſez de meſure & de ménagement à l'égard de l'Empereur Louis le Débonnaire & de ſes enfans. Il mourut en 855, étant à Luxeuil; mais ſon corps fut rapporté à Metz, & enterré dans l'abbaye de Saint-Arnoud.

Il eut pour ſucceſſeur *Advence*, Abbé de Saint-Arnoud. Sous ſon épiſcopat, il ſe tint, en 863, un Concile à Metz, à l'occaſion du divorce de l'Empereur Lothaire avec ſa femme Teutheberge. Ce divorce n'eut pourtant point lieu, l'Empereur & l'Impératrice ſe réconcilierent. Lothaire mourut à Plaiſance, en Italie, en 869. Teutheberge repaſſa les Monts, revint à Metz, & ſe fit Religieuſe dans

l'abbaye de Sainte-Gloſſinde. Elle y mourut, & y fut enterrée.

En 869, Charles le Chauve vint à Metz, y fut reconnu Roi de Lorraine, c'eſt-à-dire, héritier du partage de Lothaire, & fut couronné Roi en cette qualité dans la cathédrale, par l'Evêque Advence. A cette occaſion, Charles le Chauve donna des Terres à l'abbaye de Saint-Arnoud, & laiſſa à la cathédrale un beau Livre de prieres à ſon uſage, qui y a été conſervé pendant huit cents ans, comme un monument précieux de l'écriture & de la dévotion du neuvieme ſiecle. Mais, en 1675, le Chapitre de Metz en fit préſent à M. Colbert, qui l'a conſervé dans ſa Bibliotheque juſqu'après ſa mort, qu'il a paſſé dans celle du Roi.

L'Evêque Advence mourut en 875. Il fut remplacé par *Wala*, homme de qualité, qui eut une fin malheureuſe, mais glorieuſe. Les Normands, encore Païens, étant entrés dans le pays Meſſin, & y faiſant de grands ravages, il arma ſes ſujets, les habitans de Metz & ceux des environs, marcha aux Barbares, leur livra bataille, en 882, à Remich; mais il y périt; & *Adelard*, Comte de Metz, eut le même

ſort dans cette malheureuſe journée. Wala fut enterré dans l'égliſe de Saint-Sauveur, collégiale, dont on lui attribue la fondation.

Charles le Gros tint un Parlement ou Diete à Metz en 866. *Ricuin* étoit alors Comte de Metz ; il avoit ſuccédé à Adelard. Il paroît que c'étoit un puiſſant Seigneur; car il avoit de grandes poſſeſſions dans la Moſellane & dans les Ardennes : il y a des Auteurs qui en font deſcendre la Maiſon de Luxembourg. *Robert* ſuccéda à Wala. Il étoit Moine de Saint-Gal en Suiſſe : il aſſiſta au Concile de Maïence, & il s'en tint un à Metz en 888, où il ſe fit de bons réglemens. Dans cette même année, l'Empereur Charles le Gros ayant été dépoſé, on reconnut pour Roi de Germanie, Arnoul, fils de Carloman Roi de Baviere. Il ſe rendit maître de Metz & de la Lorraine ; enſuite il la céda, en 895, à ſon fils naturel Zuentibolde, qui fut reconnu ſans difficulté par l'Evêque Robert. Arnoul fut couronné Empereur à Rome en 896, & mourut trois ans après. Zuentibolde ne lui ſurvécut qu'un an. Louis IV, fils légitime d'Arnoul, occupa le

trône Impérial jusqu'en 911, & fut le dernier Empereur de la Race de Charlemagne : après lui, la couronne Impériale passa à Conrad, Duc de Franconie. Robert le reconnut; mais cet Empereur Allemand fut bien plus occupé de la Germanie que des pays frontieres de France, tels que la Lorraine & le Pays Messin. Il laissa les Seigneurs ecclésiastiques & laïques de cette extrémité de l'Empire, s'ériger en petits Souverains. Telle est l'origine de la grandeur des Evêques de Metz & de plusieurs autres. L'Evêque Robert mourut en 916, & l'Empereur Conrad en 918 : il fut remplacé par Henri de Saxe, surnommé l'*Oiseleur*.

Nous allons voir à présent, pendant sept siecles & demi, la ville & les Evêques de Metz regardés comme Membres de l'Empire Germanique. Henri l'Oiseleur fit la guerre à Charles le Simple, & lui disputa la Lorraine : le foible descendant de Charlemagne défendit ses droits autant qu'il lui fut possible; mais enfin il se vit contraint de les abandonner. L'Evêque *Wigeric*, qui avoit succédé à Robert, ne put résister à Henri, & fut obligé de le reconnoître. Il fut remplacé par *Bennon*, qui, bon Moine, mais dur & austere,

déplut au peuple de Metz, & quelques ſcélérats l'attaquerent, lui creverent les yeux, & le forcerent de ſe retirer dans ſon ancien couvent. Les aſſaſſins furent excommuniés dans un Concile : l'Empereur Henri les condamna à mort; mais il fallut remplacer Bennon : il le fut par *Adalberon*, qui paſſa de l'égliſe de Verdun à celle de Metz, & gouverna cette derniere pendant plus de trente ans. Il travailla à rétablir, enrichir & réformer les abbayes de ſon dioceſe; la plupart lui ont de grandes obligations. L'Empereur Othon, fils & ſucceſſeur d'Henri l'Oiſeleur, le força à lui rendre hommage; il mourut en 964. Sous l'épiſcopat d'Adalberon, Metz fut pillée par les troupes de Conrad, Duc de Lorraine, complice de la révolte de Ludolphe, contre ſon pere l'Empereur Othon. Il y eut, en cette occaſion, vingt deux égliſes de brûlées. Adalberon fit le ſacrifice des revenus de ſon évêché pour les rétablir.

Après Adalberon, *Thierry* occupa le ſiége de Metz; il étoit couſin-germain de l'Empereur Othon & du fameux Brunon, Archevêque de Cologne. Ainſi appuyé, il ne pouvoit man-

quer de jouir de la plus haute considération ; il gouverna ce diocese pendant vingt ans. L'abbaye de Chanoinesses de Bouxieres en Lorraine le reconnoît pour son Fondateur : il fit un voyage à Rome, d'où il rapporta grand nombre de reliques. L'abbaye de S. Vincent de Metz lui doit aussi son origine ; elle subsiste encore dans la ville, & a eu le bonheur de n'être point déplacée, comme plusieurs autres ; on peut même dire que la ville d'Epinal doit son existence à l'Evêque Thierri, puisqu'elle en a l'obligation aux reliques de S. Geri, l'un des Evêques ses prédécesseurs, qu'il y fit transporter.

Thierri fut remplacé par *Adalberon II*, fils de Frédéric, Duc de la Haute-Lorraine, & de Béatrix, sœur de Hugues Capet. Ce fut un Prélat pieux, doux, & généreux : il fonda l'abbaye de filles de Sainte-Marie, qui n'a été détruite que de nos jours, & a servi à la formation du nouveau Chapitre de Chanoinesses de Saint-Louis. Le Chapitre d'Epinal lui doit son établissement, comme la ville doit à son prédécesseur Thierri les reliques de Saint Geri & sa formation. Adalberon II ne mourut qu'en 1005, sous l'Empereur Henri II, dit *le Boiteux*.

L'évêché de Metz commençoit à être riche & puissant, & digne de l'ambition des Princes voisins. Thierri, Duc de Mosellane, voulut y placer son fils, & donner cet évêché, pour ainsi dire, en *custodinos* à *Thierri*, fils de Sigefroi Comte de Luxembourg; mais celui-ci en étant entré en possession, voulut le garder pour lui. Il en résulta une guerre entre le Duc de Lorraine & l'Evêque. L'Empereur Henri II prit d'abord le parti du premier; mais, par la suite, il se réconcilia avec l'Evêque; & le jeune Prétendant étant mort, Thierri resta maître de ce siége.

Ce Prélat jeta les fondemens de l'église cathédrale de Metz, qui existe encore actuellement, & est une des plus belles du royaume; elle est dédiée à Saint Etienne. Saint Chrodegand avoit, au huitieme siecle, reconstruit le chœur de cette cathédrale, & l'on prétend qu'il étoit fort beau pour son temps; mais, dès le onzieme, il tomboit en ruine, n'étoit plus de mode; & la nef, qui étoit encore plus ancienne, ne pouvoit plus subsister: il falloit même changer les deux tours, qui avoient été élevées par Charlemagne aux deux côtés du chœur. Thierri II fit abattre tout cet édifice, fit rebâtir

le chœur, les collatéraux, & jusqu'à la naissance des voûtes de la nef; mais il ne put aller plus loin. Ce n'est qu'au quatorzieme siecle que l'on s'est occupé, comme nous le verrons, à continuer l'ouvrage de Thierri II: au quinzieme, on a entrepris de le perfectionner; mais la derniere main n'y a été mise qu'au seizieme. Thierri survécut à l'Empereur Henri II: ce Monarque mourut en 1024, & fut enterré à Bamberg; le siecle suivant, il fut canonisé par le Pape Eugene III. Je ne sais ni pourquoi ni précisément quand le chef de ce pieux Empereur fut apporté à Metz, & placé dans l'église des Dames Dominicaines, dites communément *Prêcheresses*; mais enfin il s'y trouve dans un beau reliquaire donné, au commencement de ce siecle, par l'Electrice de Baviere, en conséquence d'un vœu: on y voit même celui de l'Impératrice Sainte Cunégonde, femme de ce même Empereur, morte en 1033, & enterrée aussi à Bamberg, auprès de son époux; elle fut canonisée en 1201. Quant à cette Sainte, on concevroit plus aisément comment l'Evêque Thierri II a pu se procurer ses reliques; elle étoit sa parente très proche, & peut-être sa sœur, puis-

qu'elle étoit aussi fille de Sigefroi, Comte de Luxembourg. L'Évêque Thierri vit commencer & finir l'Empire de Conrad II de Franconie, qui régna en 1024, & mourut en 1039, puisqu'il reçut encore à Metz l'Empereur Henri III, fils & successeur de Conrad : Thierri ne mourut qu'en 1046, & fut enterré dans le chœur de la cathédrale qu'il avoit fait bâtir.

Il eut pour successeur son neveu *Adalbéron III* du nom, fils de Frédéric, Comte de Luxembourg. Ce Prélat fut aussi zélé pour les intérêts de son église & de son diocese, que son prédécesseur : il fonda quelques abbayes & prieurés, qui sont à présent détruits ou ignorés ; il en rétablit & en enrichit d'autres, & obtint de grands priviléges pour sa cathédrale & autres lieux de son diocese, du Pape Léon IX, qui étoit son parent & son ami, & à l'élection duquel il avoit contribué, cette élection ayant été faite à Worms en 1048. Il accompagna ce Souverain Pontife pendant tout le temps qu'il resta en Allemagne & en France. Il échangea avec le Duc de Lorraine Commercy pour Bouzonville : il eut part à l'élection de l'Empereur Henri IV, & obtint de ce Prince le Comté de Sar-

bruck, qui, depuis cette époque, a dépendu ou relevé de l'évêché de Metz; enfin il mourut en 1072.

Hérimant, Prévôt de la cathédrale de Liége, remplaça Adalbéron; il avoit été ami particulier du Pape Grégoire VII, avant son élection au pontificat. Dès qu'il l'apprit, il courut à Rome pour lui en faire compliment, & en fut reçu avec toutes sortes de distinctions; ce qui l'attacha de plus en plus à ce Pontife, & fit le malheur de sa vie, car il se déclara hautement pour Grégoire dans la fameuse querelle des investitures. L'Empereur Henri IV, furieux de cette conduite, jura sa perte; d'un autre côté, Hérimant s'opposa au choix qu'Henri vouloit faire d'un Archevêque de Treves, qui n'étoit pas digne de cette place. Henri vint à Metz, d'où il chassa le Prélat, qui se réfugia d'abord à Verdun, & ensuite à Liége. L'Empereur confia le soin de sa vengeance à Thierri, Duc de Lorraine, qui se rendit maître de la ville & de tous les biens de l'évêché. Hérimant fut déposé dans un Conciliabule tenu à Maïence par les partisans d'Henri IV, & obligé de se retirer à Rome: on mit à sa place deux *intrus*, dont l'un s'appe-

loit *Vallon*, & l'autre *Brunon*. Le légitime Evêque ne fut rétabli qu'en 1088, à l'occasion d'une paix plâtrée entre le Pape & l'Empereur : il mourut en 1090, lorsque les difficultés recommencerent. Les Impériaux voulurent mettre à sa place un nommé Adalbéron ; mais le Clergé & le Peuple s'unirent pour placer sur ce siége *Poppon*, qui fut enfin généralement reconnu : il assista, en 1095, au premier Concile de Clermont, où fut prêchée la premiere Croisade. Les Croisés, en passant par Metz, donnerent des preuves de leur indiscipline, en tuant & massacrant, de leur propre autorité, tous les Juifs.

En 1096, l'abbaye de Saint-Pierremont fut fondée dans le diocese de Metz ; elle est à présent transportée dans la ville. Le Pape Urbain II approuva cette fondation, & la fameuse Comtesse Mathilde, qui avoit des Terres en Lorraine, fit du bien à cette abbaye. En 1098, l'Empereur ayant voulu opposer à Urbain II un anti-Pape nommé *Guibert*, l'Evêque Poppon refusa de le reconnoître, & anima encore de plus en plus contre lui la haine d'Henri : il ne fut pas chassé de son siége, mais il souffrit beaucoup, & mourut en 1103.

Après la mort de Poppon, l'Empereur força les Messins à recevoir pour Evêque *Adalbéron IV*, qui se soutint pendant quelque temps sur ce siége, & vit monter au trône Impérial l'Empereur Henri V, fils d'Henri IV. Ce nouveau Monarque fit la guerre en Lorraine avec quelque succès, & durant ce temps, on n'osa pas troubler Adalbéron dans sa possession; mais enfin, en 1115, un Concile tenu à Reims le déposa : il se réfugia à la Cour de l'Empereur, où il demeura bien des années; cependant, en 1117, on avoit mis à sa place un autre Evêque sur le siége de Metz; il s'appeloit *Théotgere*, & étoit frere de Folmar, Comte de Metz : on espéra que le crédit de son frere le soutiendroit; mais les deux freres craignirent d'abord de se commettre vis-à-vis du Pape; ce ne fut qu'au bout d'un an que Théotgere accepta, dans un Concile tenu à Cologne : il fut sacré par son Métropolitain, l'Archevêque de Treves; mais après avoir fait quelques tentatives pour entrer dans sa ville épiscopale, il se retira à Cluni, où il mourut en 1120, à ce qu'on prétend, après avoir abdiqué.

C'est à ces circonstances, où les Evêques de Metz n'osoient paroître dans

leur ville, que l'on attribue la formation de la République de Metz. Le Comte, frere de l'Evêque dont nous venons de parler, voyoit également son autorité méprisée. Les Bourgeois tirerent parti de ces conjonctures, & cent ans après, les Comtes furent supprimés, & la puissance de l'Evêque dans la ville presque anéantie, quoiqu'elle soit restée fort considérable encore dans les Terres qui formoient le temporel de l'évêché.

En 1120, on élut à la place de Théotgere, *Etienne de Bar*, fils de Thierri II, Comte de Bar, neveu de Guillaume, Comte de Bourgogne, & du Pape Calixte II. Cet illustre Prélat ne voulut pas cependant d'abord entrer dans Metz; il alla se faire sacrer à Rome par le Pape son oncle, & revint ensuite dans son diocese, mais non encore dans la ville. Il se tint dans différentes villes dépendantes du temporel de son évêché, qui étoit déjà considérable, telles que *Wic*, située sur la Seille, à dix lieues de Metz, où il y avoit déjà des salines d'un grand revenu, *Moyenvic*, qui avoit aussi ses salines, & où l'Evêque bâtit un château de défense, & *Marsal*, place déjà importante alors. Aucun Evêque de Metz n'a

fondé autant d'abbayes, de prieurés & de collégiales, qu'Etienne de Bar, tant avant qu'après son entrée dans Metz. En 1124, il fonda l'abbaye de *Justemont* en Lorraine, Ordre de Prémontrés; & en même temps fut fondée celle de *Buris*, près de Metz, qui eut de grandes querelles avec la premiere, parce que les Messins d'un côté, & l'Evêque de l'autre leur avoient attribué les mêmes Terres. Ces difficultés furent réglées, lorsque l'Evêque entra dans Metz. L'abbaye de Buris prit le nom de *Sainte-Croix*, en recevant une portion de la vraie Croix, qui y fut apportée de la Terre Sainte: les biens de cette abbaye ont été, par la suite, unis au collége des Jésuites de Metz, & après la suppression de leur Ordre, rendus aux Bénédictins.

L'Evêque Etienne assista à la Diete de Maïence en 1125, dans laquelle Lothaire II fut élu Empereur à la place d'Henri V. En 1129, ce Prélat fonda l'abbaye de *Saint-Benoît en Voivre*, dont j'ai parlé à l'article de celles de Lorraine. En 1130, il établit l'abbaye de *Villers-betnach*; la même année, il fonda dans Metz celle de *Notre-Dame de la Ronde*: il assista, en 1131, au Concile de Liége,

& plaça dans Metz, en 1133, les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits à présent *Chevaliers de Malte*. Il reçut dans la même année Saint Bernard dans sa ville épiscopale : dès 1130, il avoit fondé l'abbaye de *Beaupré* en Lorraine, & en 1136, il fonda celle de *Stulsbronn* près de Bitche. Enfin, en 1138, il assista à la Diete de Maïence, où Conrad III fut élu Empereur à la place de Lothaire II. Cet Empereur croyant lui avoir obligation, le protégea dans différentes prétentions qu'avoit l'évêché de Metz sur les Etats voisins. Il reprit à main armée plusieurs Terres & châteaux, fit fortifier *Rambervillers*, qui lui appartenoit, assiégea & prit les châteaux de *Pierre-percée* au Prince de Salm, & de *Dieulouard* à l'Evêque de Verdun. Il donna à son église le château de *Lutzelbourg*, qui étoit de son patrimoine : il fonda, en 1142, le prieuré de *Lixin* dans la Lorraine Allemande, & la ville doit son existence à ce prieuré. Tant d'actions & d'établissemens, qui prouvent le caractere tout-à-la-fois dévot, guerrier & ambitieux de l'Evêque Etienne, conduisirent ce Prélat à se croiser, en 1146, pour l'expédition de la Terre Sainte ; il y passa avec le Roi

Louis le Jeune & plusieurs autres Princes, se trouva pendant toute l'année 1148 à Acre, célébra, en 1149, la fête de Pâques à Jérusalem, & revint dans son diocese à la fin de la même année. Il fonda, en 1150, l'abbaye d'*Autray*, & eut part à l'élection de l'Empereur Frédéric Barberousse, qui succéda à son oncle Conrad en 1152; cependant il eut avec les Messins de nouvelles difficultés, qui furent accommodées par la médiation de Saint Bernard. En reconnoissance, Etienne fonda à Metz l'abbaye du *petit Clairvaux*; en 1157, celle de *Salival*; & en 1158 ou 1159, le *Chapitre de Saint-Thiébaut*, qui subsiste encore à Metz. Il paroît que l'attachement d'Etienne pour l'Empereur Frédéric Barberousse l'engagea à se déclarer pour l'anti-Pape Victor IV; mais avant sa mort il se réconcilia avec le Pape légitime Alexandre III. En 1161, il fit la guerre au Comte de Saveerden son voisin, assiégea, prit son château, & fit le Comte prisonnier; enfin cet illustre Prélat mourut en 1163, & fut enterré dans sa cathédrale.

Il eut pour successeur Thierri III. Ce Prélat, quoique fort attaché à l'Empereur Barberousse, ne se sépara

point de la communiou du Pape, & ne voulut point reconnoître l'anti-Pape Paſchal III, protégé par l'Empereur. Il refuſa de ſe faire ſacrer, & de recevoir l'Ordre de Prêtriſe par les mains des partiſans de cet anti-Pape : il n'en fut pas moins mis en poſſeſſion du temporel de ſon évêché ; il l'augmenta même, en acquérant de nouvelles Terres. L'Archevêque de Treves fit en ſa préſence, en 1170, l'ouverture du tombeau du Roi d'Auſtraſie, Saint Sigebert ; le corps ſe trouva entier. En 1171, il fut obligé d'uſer de rigueur envers les habitans de Metz, qui avoient inſulté ſes Officiers, & maſſacré l'un d'eux ; il mit la ville en interdit : les habitans s'empreſſerent de réparer l'injure qui lui avoit été faite, arrêterent, firent exécuter les plus coupables, & demanderent l'abſolution, qui leur fut accordée. Thierri III mourut à la fin de cette même année ; les habitans & le Clergé de Metz le remplacerent par *Frédéric de Pluvoiſe* : c'étoit un bon Prélat ; mais comme il étoit très-attaché au Pape Alexandre III, l'Empereur le chaſſa, deux ans après ſon élection, de ſa ville épiſcopale. Le bon Evêque ſe retira à Rome, où il vécut encore

long-temps à la Cour du Pape. Pendant ce temps, les Impériaux mirent à sa place *Thierri IV*, fils de Matthieu, Duc de Lorraine, & neveu de l'Empereur. La Cour de Rome fut quelque temps sans vouloir le reconnoître ; mais le schisme étant fini en 1177, & le troisieme Concile général de Latran ayant été assemblé en 1179, Thierri fut déposé, & survécut peu à sa déposition ; il mourut cette même année.

L'Empereur se hâta de mettre à sa place un de ses favoris, nommé *Bertrand*, qui avoit été Archevêque de Brême, mais déposé dans les mêmes circonstances & pour les mêmes raisons que Thierri de Lorraine. Bertrand fut encore plusieurs fois chassé & réintégré sur le siége de Metz; cependant il paroît qu'il se raccommoda avec le Pape, qui le chargea de prêcher la Croisade, ce qu'il fit.

Henri VI avoit succédé à son pere Frédéric Barberousse en 1190, & mourut en 1197 : alors l'Empire fut troublé par des factions. Les Messins & leur Evêque prirent parti pour Philippe, frere de Henri VI. Le Duc de Lorraine suivoit le parti d'Otthon, & les Messins lui firent la guerre : ils eurent d'abord quel-

ques avantages sur lui, ensuite furent défaits; & le Comte de Bar, d'un autre côté, étant entré sur les Terres de l'évêché, y fit de grands ravages. Philippe ayant été assassiné en 1208, Otthon IV devint seul maître de l'Empire jusqu'en 1212, qu'il mourut la même année que l'Evêque Bertrand.

Pendant ces temps de troubles, le Gouvernement de Metz reçut une nouvelle forme. Il paroît qu'il y avoit alors trois puissances dans la ville, celle de l'Evêque, celle du Comte, & celle des Citoyens. Les deux dernieres étoient toujours opposées à la premiere, & occupées à la borner. Les Comtes étoient Officiers de l'Empereur; ils ne dépendoient que de qui ils vouloient, quoiqu'obligés de ménager les Citoyens, parmi lesquels il y avoit des familles en possession de remplir toujours les premieres places dans le Corps municipal : on les appeloit les *Paraiges*, c'est-à-dire, les *Pairages*, parce qu'elles étoient regardées comme Pairs & Chefs de la Bourgeoisie, & formoient comme une Noblesse municipale. Par la suite, les habitans de Metz se trouverent divisés en trois ordres, dont le premier étoit le Clergé, composé des Abbés & des prin-

cipaux membres des Chapitres & Communautés ſéculieres; le ſecond, les Paraiges; le troiſieme, le Tiers-Etats, ou la ſimple Bourgeoiſie. Ces trois ordres concouroient pour l'élection du Maître Echevin, qui étoit le premier Magiſtrat municipal, dont l'autorité devint bien plus grande après la ſuppreſſion des Comtes; il avoit ſous lui de moindres Echevins, que l'on appeloit *Echevins du Palais*. Pendant long-temps, les Maîtres Echevins ſe tirerent toujours des familles honorées du Pairage; mais nous verrons quand elles perdirent ce droit; nous verrons auſſi quand la Bourgeoiſie prit plus de part à l'adminiſtration de la Ville. On rapporte à l'épiſcopat de Bertrand l'établiſſement des Officiers de Juſtice de la ville de Metz, que l'on appelle *Amans*; c'étoient des Secrétaires-Greffiers, ou, pour mieux dire, Notaires deſtinés à donner la forme authentique à tous les actes que les Particuliers paſſoient entre eux. Ils ont ſubſiſté juſqu'à ce que Metz ait paſſé ſous la domination de la France.

Revenons à la ſuite des Evêques de Metz. Bertrand étant mort en 1212, fut remplacé par *Conrad de Scharfenneck*,

d'une grande Maison, qui est éteinte depuis long-temps. Ce Prélat ne quitta guere la Cour de Frédéric II, fils de Frédéric Barberousse, qui monta enfin sur le trône après Otthon IV. Mais dans le peu de temps qu'il pût passer dans son diocese, il fit de grands biens à la ville, sur tout en la faisant entourer de bonnes & fortes murailles, qui ont subsisté jusqu'à ce qu'elle ait été fortifiée à la moderne. Il fit alliance avec Thibaut I, Duc de Lorraine, qui fut en même temps Comte de Metz, ayant hérité de la famille de Dachsbourg, qui avoit porté ce titre. Mais Thibaut étant tombé dans la disgrace de Frédéric II, celui-ci lui fit la guerre & le prit prisonnier : cependant il obtint sa liberté; par un effet du crédit que ce Prélat avoit auprès de l'Empereur. Il en eut encore une plus grande preuve; car, après la mort de Thibaut, il obtint qu'il n'y auroit plus de Comtes de Metz. Il assista à la Diete de Francfort en 1220, & y fit les fonctions de Chancelier de l'Empire. L'année suivante, il établit dans Metz les Freres Prêcheurs ou Dominicains. Les Comtes de Champagne, de Bar & de Luxembourg, jaloux de sa

puissance, lui firent la guerre; ils oserent attaquer un fauxbourg de Metz, mais ils furent vigoureusement repoussés. En 1222, il jeta les fondemens de l'hôpital Saint-Nicolas, & mourut en 1224.

Conrad eut pour successeur *Jean d'Aprémont*, qui fit encore des arrangemens utiles à son évêché; cependant on ne sait pourquoi, en 1231, les habitans de Metz lui firent la guerre : ils brûlerent des villages qui lui appartenoient. Le Prélat excommunia les Citoyens, & mit la ville en interdit; mais ils n'en tinrent pas compte, & l'assiégerent dans le château de Saint-Germain. L'Evêque, obligé de s'enfuir, fut d'autánt plus embarrassé, que le Duc de Lorraine & le Comte de Bar s'étoient joints aux rebelles; il alla chercher des secours chez des Princes de l'Empire plus éloignés : heureusement il en trouva, revint en force, & eut des avantages sur ses ennemis. L'Evêque de Toul s'entremit pour faire la paix entre les Messins & leur Evêque; il y réussit en 1234. Jean d'Apremont mourut en 1238, & on élut à sa place *Jacques de Lorraine*, fils du Duc Ferri II, & Princier de la cathédrale. Ce Prince

rétablit, en 1240, la ville de Sarbourg, ruinée pendant les guerres précédentes, y fonda un Chapitre, & un autre à Wich. En 1243, il établit les Cordeliers à Metz, & fit bâtir, en 1248, l'église de l'abbaye de Saint-Vincent, telle qu'elle est actuellement. Cependant il se brouilla avec ses habitans, ayant pris parti contre l'Empereur Frédéric II, que le Pape Innocent IV avoit excommunié, & avoit voulu dépouiller de l'Empire. Les Messins, fideles à l'Empereur, se liguerent avec ceux de Toul contre leurs Evêques, & leur firent la guerre. Frédéric étant mort, Conrad IV son fils prétendit lui succéder; mais il ne fut pas généralement reconnu, & après sa mort il y eut plusieurs Prétendans à l'Empire, de grands troubles, & un interregne. L'Evêque, tantôt étoit du parti des Bourgeois, tantôt étoit contre. On peut dire que dans ces temps malheureux, régnoit une véritable anarchie à Metz, comme ailleurs.

Ce fut sous cet épiscopat que les Carmes s'établirent à Metz, en 1255. Les Religieux Trinitaires & les Religieuses de Sainte-Claire, à peu près dans le même temps, & les Augustins en 1260, qui fut l'année de la mort de l'Evêque Jacques

de

de Lorraine. L'année ſuivante, le Chapitre ſe partagea ſur le choix de ſon ſucceſſeur, & enfin ſe réunit en faveur de *Philippe de Fleurange*. Celui-ci ſe brouilla avec les Comtes de Vaudemont & de Bar, qui voulurent le faire dépoſer, & n'y purent réuſſir d'abord; mais le Duc de Lorraine s'étant joint aux deux Comtes, Philippe alla plaider ſa cauſe à Rome, en 1264, devant le Pape Urbain IV : il la perdit, fut dépoſé, & reſta en Italie, où il vécut avec une penſion juſqu'en 1297. Le Pape mit à ſa place *Guillaume de Treſnel*, parent du Comte de Bar, avec lequel il fut d'abord fort lié. Ils firent enſemble la guerre au Comte de Luxembourg; mais ils ſe brouillerent ſi bien, que le Comte ſe ligua avec le Duc de Lorraine contre l'Evêque. Quelques Hiſtoriens croient qu'ils le ſurprirent & le firent priſonnier; d'autres diſent qu'il s'enfuit en Italie: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il mourut en 1269; mais on ne ſait préciſément où. On ignore auſſi juſqu'à un certain point quel étoit l'Evêque *Laurent* que l'on mit à ſa place, & qui, comme ſes prédéceſſeurs, fut d'abord très-bien avec le Duc de Lorraine & le Comte de Bar,

ensuite se brouilla avec eux, leur fit la guerre, s'accommoda en 1274, recommença la guerre en 1276, & mourut en 1280, sous le regne de l'Empereur Rodolphe de Hasbourg.

Le Pape Nicolas III pourvut alors l'église de Metz d'un Prélat d'un grand mérite & d'une haute naissance; ce fut *Jean*, fils de Guy, Comte de Flandres & Marquis de Namur. Il reçut, l'année suivante, l'investiture de l'évêché, de l'Empereur Rodolphe, & les Comtes de Vaudemont & de Chiny lui firent hommage pour les fiefs qu'ils tenoient de lui; ainsi les choses commencerent à se remettre en regle. En 1282, Jean de Flandres fut nommé par le Pape Evêque de Liége : il alla prendre possession de cet évêché, qui étoit plus à sa convenance que celui de Metz, & l'on mit à sa place *Bouchard d'Avenes*, fils de Jean d'Avenes, Comte de Hainault, & neveu de Guillaume, Comte de Hollande, qui, peu d'années auparavant, avoit été reconnu Empereur après Conrad IV. Bouchard ne put s'empêcher de faire la guerre au Duc de Lorraine: il la soutint avec vigueur, & elle ne l'empêcha pas d'assister, en 1292, à l'élection

d'Adolphe de Nassau, successeur de l'Empereur Rodolphe. Il mourut en 1296.

Il s'éleva de grandes difficultés sur le choix de son successeur. Le Pape Boniface VIII les leva en nommant *Gérard de Relange*, dont on ne connoît pas trop la naissance : son épiscopat fut assez paisible. Il reçut l'investiture de l'Empereur Albert d'Autriche, qui passa par la Lorraine en 1299. Cet Evêque mourut en 1302. Le Chapitre de Metz élut à sa place *Renaud de Bar*, fils de Thibaut II, Comte de Bar : ce jeune Prélat avoit été élevé dans l'abbaye de Saint-Arnoud à Metz ; il devint Chanoine, & enfin Princier de la cathédrale. Il fut sacré par l'Archevêque de Treves, son Métropolitain, reçut l'investiture de l'Empereur Albert, & eut l'administration du Comté de Bar, pendant que son frere Henri étoit à la Terre Sainte. Il établit à Metz les Religieuses de la Magdeleine, dont le couvent subsiste encore ; elles sont Chanoinesses régulieres de l'Ordre de Saint-Augustin. Il eut des querelles assez sérieuses avec les habitans de Metz & avec son Chapitre ; mais il les accommoda. Il fut fort bien avec l'Empereur Henri VII, de la Maison de Luxem-

bourg ; mais il ne paroît pas qu'il ait eu aucune part à son élection. Cependant Thibaut II, Duc de Lorraine, ayant fait la guerre à Edouard, Comte de Bar, neveu de l'Evêque de Metz, celui-ci se crut obligé de prendre son parti, & malheureusement le jeune Comte fut fait prisonnier. Le Duc Thibaut mourut, & Renaud fit sa paix avec son successeur le Duc Ferri IV, & fit relâcher le Comte Edouard : c'est ce qui se passa de plus considérable sous l'épiscopat de ce Prélat, qui mourut en 1316.

Le Chapitre de Metz fut partagé pendant deux ans entre différens Prétendans, soutenus par les Princes voisins. Le Pape Jean XXII accommoda le différent, en nommant *Henri*, fils d'Humbert de la Tour du Pin, Dauphin de Viennois, qui n'accepta qu'à condition qu'il seroit dispensé de prendre les Ordres, & qu'il continueroit de gouverner le Dauphiné pendant la minorité de son neveu.

Ce fut alors, pour la premiere fois, que l'évêché de Metz fut régi par des Vicaires-Généraux ; ceux chargés du temporel étoient Dauphinois ; celui pour le spirituel étoit un Lorrain, Curé de la ville. Afin de vivre en paix, l'Evêque s'arrangea

avec le Duc de Lorraine & le Comte de Bar, qui lui étoient très-nécessaires. Cependant, au bout de quelques années, ayant remis à ses neveux leur héritage, il vint à Metz, y fonda l'abbaye de Pontifroy, à présent éteinte; il aliéna ou engagea quelques Terres de l'évêché, & retourna bientôt en Dauphiné. Pendant sa derniere absence, tout alla en décadence dans son diocese: les Messins, livrés à eux-mêmes, se firent la guerre civile; ils insulterent les Princes voisins, qui se liguerent contre eux. Les malheureux Citoyens écrivirent alors à leur Evêque, pour l'engager à venir les défendre ou les concilier; ils lui envoyerent même de l'argent, qu'il garda: mais pour s'éviter le voyage de Metz, il abdiqua, & l'on prétend qu'il fut tué peu de temps après dans une bataille qu'il livra au Duc de Savoie. Le Pape pourvut, sur sa démission, *Louis de Poitiers*, fils d'Aymard, Comte de Valentinois, qui étoit Evêque de Langres, mais avoit de grandes querelles avec son Chapitre. Ce Prélat se conduisit plus sagement à Metz; il accommoda tous les différens avec les Princes voisins, & s'occupa sérieusement du soin de rétablir l'Ordre; mais il y

trouva tant de difficulté, qu'étant dégoûté, il résigna, en 1327, en faveur d'*Adhémar de Monteil*, son neveu du côté maternel. Celui-ci entreprit de rebâtir la nef de la cathédrale; quoiqu'obligé de soutenir quelques guerres, il ne suivit pas moins le projet de détruire une quantité d'abus qui s'étoient établis dans le Clergé séculier & régulier de son diocese; ce qui lui causa de grands embarras. En 1354, il reçut à Metz l'Empereur Charles IV, de la Maison de Luxembourg, qui repassa en 1357, & accorda des diplomes très-favorables à l'Evêque, au Chapitre & aux abbayes du pays Messin: il mourut, en 1361, avec le chagrin d'avoir eu toujours des guerres à soutenir, quoique son humeur fût très-pacifique.

Urbain V mit à sa place, sur le siége de Metz, *Jean de Vienne*, qui étoit, depuis 1355, Archevêque de Besançon, mais qui s'y déplaisoit; il donna le premier exemple de troquer un archevêché contre un évêché; cependant il ne se trouva pas mieux de ce second diocese que du premier: il voulut aussi rétablir l'ordre, & déplut par-là à son Clergé; il se plaignit de quelques irruptions des Barrois sur ses Terres, & fut forcé de faire la guerre au

Comte de Bar : ayant trouvé mauvais diverses injustices particulieres, le Tribunal de Metz, appelé le *Conseil des Treize*, & les Messins lui firent la guerre; il s'accommoda avec eux ; mais las d'occuper une place aussi orageuse, il sollicita encore sa translation à l'évêché de Bâle, & l'obtint en 1365 : il n'y mourut qu'en 1382.

On mit à sa place *Thierri Bayer de Boppart*, d'une famille ancienne & illustre du pays de Treves, en la personne de qui Metz eut un Prélat qui occupa ce siége pendant long-temps avec assez de gloire, mais peu de tranquillité. Après avoir fait son entrée dans Metz, & avoir cru s'assurer que les Ducs de Lorraine & de Bar le laisseroient en paix, Bayer alla rejoindre l'Empereur Charles IV en Italie, & passa quelque temps à Rome. Etant de retour en 1370, il établit les Célestins à Metz ; mais durant son voyage, il s'étoit élevé des guerres, dans lesquelles par la suite il fut forcé d'entrer. En 1368, un Gentilhomme, qui croyoit avoir à se plaindre des Messins, eut recours au Duc de Bar : il fut d'abord convenu que le différent se détermineroit par un combat singulier, près de Ligny en Barrois,

entre Robert de Hervilliers, Chevalier nommé par les Messins, & le Gentilhomme plaignant, appelé Jean de Mars. Chacun s'étant rendu au lieu désigné avec une nombreuse suite, & le Duc de Bar s'étant mis du côté du Gentilhomme outragé, il s'engagea un combat général, où le Duc fut fait prisonnier par les Messins. La guerre continua, & les sujets du Duc ayant ravagé les Terres de l'Evêque, le Prélat ne put s'empêcher de prendre le parti de ses habitans ; cependant il s'occupa des moyens de rétablir la paix, & de procurer la liberté au Duc : il y réussit ; & par un Traité conclu en 1370, il fut relâché, moyennant cent vingt mille florins, dont il paya soixante mille comptant, & eut des termes pour acquitter le reste. Mais il ne fut pas plus tôt libre, qu'il recommença la guerre, assisté du Duc de Lorraine, qui se présenta même devant la ville de Metz pour l'assiéger. Il fut repoussé, & l'Evêque eut encore le bonheur de faire, sinon une paix, au moins une treve en 1371. Dès l'année suivante, la guerre se renouvela avec le Duc de Bar, & finit par un Traité de paix définitif. Cependant

l'Evêque eut des chagrins d'une autre espece; une ancienne querelle entre les Chanoines & le Clergé de la ville, recommença. Les Magistrats exilerent des Abbés & des Chanoines; l'Evêque se crut obligé de prendre leur parti, & mit la ville en interdit. Cette querelle ne s'appaisa qu'en 1376. L'Evêque leva sa censure, moyennant une somme d'argent, qui lui fut payée par le Tribunal des Treize. Cette absolution parut simoniaque, & fut généralement blâmée.

Toutes les anciennes Chroniques rapportent qu'en l'année 1374, la ville de Metz fut affligée d'une maladie épidémique d'une espece singuliere; on l'appeloit communément la *Danse de Saint-Jean* : ceux qui étoient attaqués de cette frénésie, se mettoient tout-à-coup à danser violemment, & vouloient forcer les autres à en faire autant. On vit alors, dit la Chronique de Metz, écrite en vers, qu'on attribue à Jean Le Maire, toutes sortes de gens danser :

Le Prêtre en faisant son service,
Le Juge séant en justice,
Le Laboureur en son labeur,
Dansoient, sautoient, mais en douleur.

Fût-ce en dormant, fût-ce en veillant;
Fût-ce le pauvre ou le vaillant,
Où plus ou moins à l'aventure,
Grand fut le mal des créatures;
Dans la ville y eut des dansans,
Tant grands que petits; quinze cens.

Comme la ville de Metz étoit en interdit, bien des gens crurent que c'étoit une possession du Démon.

En 1375, une troupe de bandits, que l'on appeloit les *Bretons*, vint ravager le territoire de Metz; l'Evêque fut obligé de leur donner une grosse somme pour les faire retirer: ce fut sans doute ce qui l'autorisa à tirer quelque argent des Magistrats pour la levée de l'interdit: il paroît même que cela ne lui suffit pas, puisqu'il engagea à la Ville le droit de battre monnoie.

Avec toute sa prudence, l'Evêque Thierri ne put s'empêcher d'avoir bien des querelles: il voulut réformer les Chanoines de sa cathédrale; mais il y trouva des oppositions insurmontables: ce qui lui causa le plus d'embarras, ce fut le schisme qui s'éleva dans l'église, en 1378 & 1379, entre Urbain VI, soutenu par l'Empereur Venceslas, & Clément VII, résidant à Avignon, qui eut dans son obédience plusieurs Princes, entre autres

le Roi de France. L'Evêque de Metz, après avoir consulté beaucoup de Théologiens, se déclara pour le dernier; la plus grande partie de son Chapitre pensa différemment. Les partisans d'Urbain VI, condamnés par leur Evêque, sortirent d'abord de la ville; mais ils y rentrerent quelque temps après, étant protégés par l'Archevêque de Treves & l'Empereur Venceslas, ce fut cependant sans violence & sans trouble. Non seulement l'Evêque continua de penser comme il voulut, mais on laissa dans la ville le Cardinal d'Aigrefeuille, de la faction de Clément VII, exercer ses pouvoirs de Légat: il réforma le Chapitre, c'est-à-dire, qu'il fit des réglemens, qui bornerent le nombre des Chanoines à quarante, & réglerent les droits & les prétentions des Dignitaires. Il paroît que c'est depuis cette époque, que le Chapitre de Metz a pris la forme qu'il conserve encore aujourd'hui. La premiere de toutes les dignités est celle du Primicier, communément dit *Princier*, qui a une mense particuliere & des Terres à lui. Il convoque le Chapitre, & y préside en l'absence de l'Evêque: le second Chanoine en dignité est le Doyen; le troisieme, le Grand-Chantre; le quatrieme, le Chan-

celier ; le cinquieme, le Trésorier. Il y a quatre Archidiacres, dont le premier prend le titre de Grand : le Chapitre en corps, & les Chanoines en particulier, ont d'ailleurs de belles prérogatives.

L'Evêque Thierry Bayer mourut en 1384 : le Pape Clément VII nomma presque aussi-tôt à sa place un jeune Prince que sa haute piété en rendoit digne, quoiqu'il n'eût que quinze ans. Il étoit de la même famille que l'Empereur régnant (qui avoit déja donné deux Reines à la France), fils de Gui de Luxembourg, Comte de Ligny, & frere de Valeran de Luxembourg, Comte de S. Paul, Connétable de France. Ce jeune Prélat arriva avec son frere pour prendre possession de son évêché ; ce qu'il fit sans difficulté : cependant l'Empereur Venceslas, quoique de la même Maison que l'Evêque, vint aussi à Metz soutenir un parti tout opposé ; il voulut engager les Messins à reconnoître pour Pape Urbain VI, & pour Evêque un nommé *Thielman*, qu'il avoit nommé. Il ne put y réussir : le jeune Evêque *Pierre de Luxembourg* se retira pendant le séjour de l'Empereur son cousin. Il rentra dans la ville l'année suivante, & ne s'y occupa que du spirituel, & de faire du bien aux pauvres. En

1386, le Pape Clément VII le fit Cardinal, & l'engagea à se rendre à Avignon. Pierre de Luxembourg se conforma aux intentions du Pape, & pendant son absence, le Connétable de Saint-Paul son frere soutint dans le pays Messin son parti à main armée; il fit la guerre aux partisans de Thielman. L'année suivante, 1387, Pierre de Luxembourg mourut à Avignon, n'étant âgé que d'un peu plus de dix-huit ans. Son insigne piété, l'onction qui régne dans les Ouvrages qui nous restent de lui, & les miracles qui se firent à son tombeau, engagerent Clément VII à le béatifier; mais il n'a pu être canonisé, ayant eu le malheur de suivre le parti d'un Pape que les successeurs d'Urbain VI ne veulent point compter au nombre de leurs prédécesseurs.

Ce fut encore Clément VII qui nomma à la place de Pierre de Luxembourg *Raoul de Coucy*, proche parent du Duc de Lorraine : ce Prélat commença par retirer des mains de la famille de Bayer des biens qu'elle avoit usurpés à l'évêché. Il fut ensuite obligé de se confédérer avec les Ducs de Lorraine & de Bar, contre des troupes de brigands qui ravageoient la Lorraine & le pays Messin. Les Citoyens de Metz

s'étant joints à lui, on arrêta plusieurs de leurs chefs; on fit trancher la tête aux uns, & on en pendit d'autres. Raoul prit l'investiture de l'Empereur Robert, qui avoit été mis à la place de Venceslas déposé. Il eut ensuite, pendant quelques années, différentes guerres avec des Princes voisins, & même avec une partie des habitans de Metz, qui s'étoient divisés & se faisoient une espece de guerre civile. Plus de vingt ans de son épiscopat se passerent dans ces troubles; enfin, en 1415, il fut transféré à l'évêché de Noyon. Le Pape lui nomma pour successeur *Conrad Bayer de Boppart*, de la même famille que Thierri qui avoit occupé ce siége le siecle précédent. L'Empereur Sigismond de Luxembourg donna l'investiture à cet Evêque, & confirma les priviléges de la ville de Metz, regardée alors tout-à-fait comme ville Impériale. Conrad établit à Metz des Béguines, espece de Religieuses qui n'y sont plus connues. En 1425, il y appela des Cordeliers Observantins, auxquels il donna un assez beau couvent, dont ils furent chassés en 1555, pour avoir tramé une conspiration qui tendoit à livrer Metz aux Impériaux.

En 1427, le Duc de Lorraine Charles II

eut une grande guerre contre les Messins, à laquelle il ne paroît pas que l'Evêque prit d'autre part que de travailler à la paix qui fut conclue en 1430. Mais l'année suivante, cet Evêque fut fait prisonnier par un autre Prince de la Maison de Lorraine, Antoine de Vaudemont, qui, prétendant que la Lorraine étoit un fief masculin, disputoit l'héritage du Duc Charles II, mort en 1430, à René d'Anjou, qui avoit épousé la fille aînée de ce Duc. L'Evêque Conrad prit le parti de René; & Antoine lui ayant livré bataille à Bulgnéville en Lorraine, René & Conrad furent faits l'un & l'autre prisonniers. L'Evêque se racheta en payant dix mille *salus d'or* (1), & travailla ensuite, mais sans succès, à la délivrance du Duc René (si connu dans la suite par l'épithete de bon Roi René). Cependant il se rendit, en 1434, au Concile de Bâle: pendant qu'il y étoit, les Messins eurent guerre avec le Damoiseau de Commercy, & l'assiégerent dans son château; mais le Connétable Artus de Richemont, & le brave Poton de Xaintrailles, Généraux du Roi Charles VII, les obligerent d'en lever le siége.

(1) Le salus valoit quinze sous de Metz.

Ce fut en 1436, que parut à Metz une fille ou femme, qui prétendoit être la fameuſe Pucelle Jeanne d'Arc, que l'on croyoit généralement avoir été brûlée à Rouen : la réalité de cette apparition eſt un problême hiſtorique non encore éclairci ; mais ce qu'il y a de sûr, c'eſt que cette Pucelle, vraie ou prétendue, épouſa, quelques années après, un Chevalier nommé *Robert des Armoiſes*, avec lequel elle revint demeurer à Metz. En 1438, des brigands, nommés les *Ecorcheurs*, ravagerent le pays Meſſin ; & en 1441, d'autres, qu'on nommoit les *Aventuriers*, en firent autant : on ne put les chaſſer, qu'après qu'ils eurent cauſé de grands maux.

En 1444, les habitans de Metz & ceux de Toul firent de concert une guerre très-injuſte au bon Roi René & à la Reine Iſabelle ſa femme : celle-ci allant en dévotion à Pont-à-Mouſſon, les Toulois arrêterent & ſaiſirent ſes équipages, ſous le prétexte d'une vieille dette. Le Roi René, irrité de cette injure, eut recours au Roi de France Charles VII, & tous deux de concert aſſiégerent d'abord la ville de Toul, qui fut obligée de capi-

tuler

tuler, de payer vingt mille florins, & de s'engager à une redevance annuelle de deux mille; les Messins s'attendoient bien à être assiégés à leur tour, d'autant plus qu'ils virent brûler leurs fauxbourgs: ils eurent peur, envoyerent des Députés aux deux Rois, qui étoient à Nanci, & firent leur paix en 1445. Il leur en couta une somme assez considérable, & ils donnèrent quittance de tout ce qu'ils prétendoient que leur devoient le Roi René & les Ducs de Lorraine ses prédécesseurs.

A peu près dans ce temps, les Antonistes ou Antonins s'établirent à Metz: en 1448, le Concordat Germanique fut conclu entre le Pape Eugene IV & Frédéric III, touchant la disposition & la collation & élection des évêchés, abbayes, chapitres & autres bénéfices d'Allemagne. Il fut publié à Metz, & y a été suivi, jusqu'à ce que les trois évêchés aient été pleinement soumis à la France.

Enfin, en 1457, Conrad Bayer choisit pour son Coadjuteur *Georges*, de l'illustre Maison des Margraves de Bade, & mourut en 1459, après quarante-deux ans d'épiscopat. Lorsque Georges de Bade voulut prendre possession de l'évêché, une

partie du Chapitre chercha à lui oppoſer pour concurrent *Ulric de Blamont*; mais Georges l'emporta, & fit ſon entrée dans Metz. Les premieres années de ſon épiſcopat furent troublées par une grande querelle, qui s'éleva entre les Chanoines & les citoyens de Metz. Les premiers furent bannis de la ville pendant deux ou trois ans : les Magiſtrats furent excommuniés, & ne parurent guere s'en embarraſſer. L'Empereur Frédéric III les condamna, & les mit au ban de l'Empire; mais ils réſiſterent juſqu'en 1464, qu'ils laiſſerent rentrer les Chanoines dans la ville. Les querelles ſe renouvelerent en 1468, & ne s'appaiſerent qu'avec peine en 1471. Les Meſſins étoient parvenus à un point d'audace, qu'ils ne craignoient preſque plus perſonne, lorſqu'en 1473 ils s'apperçurent que Nicolas, nouveau Duc de Lorraine, avoit deſſein de les ſurprendre & de s'emparer de leur ville. Ils prirent leurs précautions, & chaſſerent les Lorrains, qui furent obligés de s'enfuir honteuſement. La Ville fit bâtir une chapelle en mémoire de cette délivrance; & le Duc Nicolas étant mort, elle fit la paix avec ſon ſucceſſeur. Délivrés de cette crainte, les Meſſins en eurent une autre. Le Duc

de Bourgogne, Charles le Téméraire, fit à ſon tour des tentatives pour ſurprendre la ville de Metz : elle ſe garantit encore de ces piéges ; on permit cependant au convoi qui accompagnoit le corps de Philippe le Bon, que l'on tranſportoit de Flandres à Dijon, de paſſer par la ville de Metz ; mais ce fut avec toutes les précautions que l'on prend pour introduire un ennemi dans une place. En 1475, René II, Duc de Lorraine, tenta encore de ſurprendre Metz, toujours ſans ſuccès : on voit par-là combien cette ville riche & commerçante étoit enviée par les Princes voiſins.

En 1482, les Sœurs Colettes, c'eſt-à-dire, les Cordelieres réformées furent établies à Metz. Georges de Bade mourut en 1484 : il avoit été nommé à l'archevêché d'Utrecht, & en avoit même pris l'adminiſtration temporelle ; mais il n'avoit pas encore reçu ſes Bulles, & avoit conſervé l'évêché de Metz en attendant. Ce Prélat occupa ce ſiége pendant vingt-cinq ans, ſans avoir jamais été ordonné Prêtre, ni ſacré Evêque. Un Moine, Evêque *in partibus*, rempliſſoit pour lui les fonctions épiſcopales ; à cela près, il

régloit tout, tant au ſpirituel qu'au temporel.

Il eut pour ſucceſſeur *Henri de Lorraine*, oncle du Duc René, & Evêque de Térouane. Les Meſſins virent avec peine un Prince Lorrain ſur leur ſiége. Henri leur prouva bientôt que leurs craintes étoient fondées, en abandonnant les ſalines de Moyenvick & de Marſal au Duc ſon neveu. Il continua de ſe conduire avec tant de partialité pour les Lorrains, que la ville ne pouvant douter que le Duc René en vouloit à ſa liberté, lui déclara la guerre en 1490. En 1491, on arrêta un Gentilhomme qui devoit livrer la ville au Duc : il fut convaincu, jugé & condamné au ſupplice des traîtres ; ſon corps fut partagé en quatre, & expoſé aux quatre portes de la ville. En 1492, l'Empereur Maximilien paſſa à Metz : on l'y reçut avec magnificence. Il ménagea la paix de la ville avec le Duc de Lorraine : l'Evêque Henri rentra alors dans la ville, & ſe conduiſit avec tant d'habileté & d'adreſſe, qu'au bout de quelques années il regagna la confiance des Meſſins. En 1502, ce Prélat & le Duc ſon neveu obtinrent de la Cour de Rome la coadjutorerie de Metz

pour *Jean de Lorraine*, fils du Duc René II, & par conséquent petit-neveu de Henri, quoique ce Prince n'eût encore que trois ans. Henri de Lorraine vécut jusqu'en 1505, & le jeune Prince Jean lui succéda sans difficulté, quant à une partie de l'administration temporelle seulement; le reste fut partagé entre le Chapitre; le spirituel fut administré par des Vicaires-Généraux jusqu'en 1518. Le Chapitre employa une partie du revenu de l'évêché aux embellissemens, tant intérieurs qu'extérieurs, de la cathédrale, & tout fut fini en 1522. L'Empereur Charles-Quint vint à Metz en 1521, & confirma les priviléges de la ville: l'Evêque Jean de Lorraine fut fait Cardinal; & la guerre s'étant déclarée entre le Roi de France & l'Empereur, Metz observa la plus parfaite neutralité, & se maintint en paix entre ces deux Puissances. Cette tranquillité dura quelque temps, & nous verrons dans un moment comment elle finit.

En 1530, on commença à parler à Metz des erreurs du Luthéranisme: les deux premiers Prédicans, qui oserent y débiter leur doctrine, furent mis en prison, puis chassés; le troisieme, qui s'ap-

peloit Jean Chatelain, apoſtat Auguſtin, fut puni plus rigoureuſement ; car il fut livré par les Magiſtrats de Metz aux Officiers ſéculiers de l'Evêque, qui le firent brûler à Wicq. Un autre, nommé Jean le Clerc, ſubit le même ſupplice à Metz; & un Bourgeois, ſon fauteur & ſon partiſan, eut les oreilles coupées, & fut banni; mais en 1535, les Luthériens commencerent à trouver des partiſans dans le Magiſtrat même : en 1541, ces Hérétiques s'étant rendus redoutables à l'Allemagne, peu s'en fallut que le Proteſtantiſme ne triomphât dans Metz, par la protection de Gaſpard de Heu, Gentilhomme Meſſin, qui, imbu de leurs erreurs, voulut introduire dans la ville le Comte de Furſtemberg. Il en fut chaſſé auſſi bien que le Miniſtre Farel; mais les Hérétiques y conſerverent toujours un aſſez grand nombre de partiſans. Dans l'année 1538, les Anabaptiſtes avoient auſſi tenté de s'y introduire; mais ces Fanatiques furent mal reçus : trois d'entre eux furent précipités du *pont des Morts* dans la Moſelle.

L'Empereur Charles-Quint vint à Metz en 1541, & lui accorda différens privi-

léges, qu'il data de *notre ville Impériale de Metz*. Il y vint encore en 1544, & pour la troisieme fois en 1546.

L'Evêque, Jean de Lorraine, avoit abdiqué son évêché en faveur du jeune Prince *Nicolas*, fils du Duc Antoine. Celui-ci étoit entré en possession dès qu'il eut atteint l'âge de vingt ans; mais, en 1548, il quitta l'état Ecclésiastique, & prit les titres de Comte de Vaudemont & de Duc de Mercœur. Jean rentra aussi-tôt dans son évêché; mais ce ne fut que pour nommer Coadjuteur *Charles de Lorraine-Guise*, déjà Cardinal, & qui possédoit une grande quantité d'autres bénéfices. Le Cardinal de Guise ne conserva cette coadjutorie que jusqu'à la mort de l'Evêque Jean, qui arriva en 1550. Alors il la résigna ou la partagea pour le revenu avec le Cardinal *Robert de Lénoncourt*; qui parut cependant posséder seul l'évêché quant au spirituel & à l'administration publique. Ce fut sous son épiscopat, & par son secours, qu'Henri II, Roi de France, se rendit maître de Metz en 1552.

Ceux de mes Lecteurs qui auront lu les Volumes XXVIII & XXIX de cette Collection-ci, dans lesquels se trouve l'extrait de la vie du Duc de Guise, &

des Mémoires du Maréchal de Vieilleville, se rappelleront avec quelle adresse Henri II s'empara de cette grande ville, quel fut le serment que lui prêterent les Magistrats, le peu de succès de la tentative de ce Monarque sur Strasbourg, quelle garnison, & quel Commandant il laissa pour la défendre, en retournant en France. Le Cardinal de Lénoncourt contribua beaucoup à procurer à la France cette grande acquisition. Il lui concilia les partisans qu'il avoit dans la ville, & qui étoient des familles les plus anciennes & les plus illustres, tels que les Raigecourt, les Leheu, les Gournay, &c. Dès l'année suivante, il fallut se préparer à défendre la place que l'on venoit d'acquérir: Le Duc de Guise ordonna de nouvelles fortifications: on y travailla avec vigueur. On fut obligé de raser les fauxbourgs, & les édifices hors de la ville, que les ennemis auroient pu occuper, & qui les eussent approchés de trop près des murailles. Les abbayes de Saint-Arnoud, de Saint-Clément, de Saint-Martin, de Saint-Eloi & de Saint-Pierre-aux-Arenes, & dix-neuf autres églises, furent sacrifiées à cet important objet, avec tous les bâtimens qui leur appartenoient,

ainsi qu'un château qui étoit à l'Evêque. On en détruisit même quelques-uns qui étoient enfermés dans la ville & trop près des fortifications, parce qu'il fallut bâtir des remparts sur le terrein qu'ils occupoient. Tel fut le sort de l'abbaye de Pontifroy, de deux paroisses, de deux couvens de filles, & de trois de Moines mendians. On établit dans des maisons particulieres ceux de ces couvens que l'on jugea à propos de conserver; les Bénédictins de S. Arnoud furent placés dans le couvent des Jacobins, dans l'église desquels on transporta les ossemens des Empereurs, Rois, Princes, & Prélats qui y étoient enterrés. On fit d'ailleurs de grands amas de vivres & de munitions de guerre dans la ville, & on en fit sortir les bouches inutiles.

L'armée de l'Empereur, commandée par ce Monarque en personne, vint camper devant Metz le 19 Octobre 1552. On trouvera dans les Volumes que j'ai indiqués il n'y a qu'un moment, les détails de ce fameux siége. Je ne les répeterai point ici. L'Empereur, après avoir tenu conseils sur conseils pour savoir s'il hasarderoit un dernier assaut, prit enfin le honteux parti de lever le siége

de la place dans les derniers jours de Décembre. M. de Vieilleville fut laiſſé pour y commander. Il eut bien de la peine à contenir ſa garniſon, qui tourmentoit les Bourgeois, & ſortoit par pelotons pour détrouſſer les paſſans. Enfin il vint à bout d'y établir la diſcipline, au moins juſqu'à un certain point.

L'Evêque Robert de Lénoncourt crut ce moment favorable pour reprendre dans Metz l'autorité dont ſes prédéceſſeurs avoient toujours prétendu y jouir. Il forma, à ſon gré, le Corps de l'Echevinage & le Conſeil des Treize, & reprit auſſi le droit de battre monnoie. On le laiſſa faire, la premiere année (1553), ce qu'il voulut; mais l'année ſuivante 1554, M. de Vieilleville, agiſſant très-militairement, changea toutes ces diſpoſitions. Tandis que le Cardinal ſe promenoit en France dans quelques autres de ſes dioceſes, car il poſſédoit pluſieurs archevêchés & évêchés, Vieilleville préſida, au nom du Roi, à l'élection du Maître Echevin. Il ne voulut point que les abbayés ni le Clergé y euſſent aucune part, & il exclut de cette place les familles nobles que l'on nommoit les *Paraiges*, & entre leſquels on choiſiſſoit toujours

le Maître Echevin. Il éleva à cette dignité un ſimple Bourgeois. Enfin il ne voulut plus ſouffrir que la monnoie fût battue au coin de l'Evêque. Le Cardinal de Lénoncourt fut furieux quand il apprit cette nouvelle; il s'en plaignit à la Cour, mais ne put obtenir ſatisfaction. On peut voir dans les Mémoires de Vieilleville, comment ce Gouverneur ſurprit Marſal & le fit fortifier, & quelle punition il infligea aux Cordeliers, qui avoient conſpiré contre la ville. En 1555, le Cardinal de Lénoncourt, mécontent de tout ce qui s'étoit paſſé à Metz, quitta cet évêché, ou plutôt le remit au Cardinal de Lorraine; celui-ci s'arrangea pour le céder à *François de Beaucaire*, qui le conſerva juſqu'en 1568. Cet Evêque ne s'oppoſant à rien de ce qu'exigeoit la Cour de France, & les Meſſins n'étant pas en état d'y mettre plus d'obſtacle, la juſtice ſe rendit dans Metz au nom du Roi, la monnoie ſe battit à ſon coin & au taux de France, & les Bourgeois furent impoſés pour payer la ſolde de la garniſon. Enfin le Cardinal de Guiſe & l'Evêque François de Beaucaire firent au Roi une ceſſion de leurs droits ſur la ville de Metz, & cela ſuffit au Monarque pour qu'il s'en déclarât tout-

à-fait Souverain. Les Abbés & le Clergé se désisterent du droit qu'ils avoient à l'élection du Maître Echevin ; la Bourgeoisie n'y concourut plus que pour la forme.

Indépendamment du Gouverneur, on établit dans la ville un Président, que nous appellerions aujourd'hui *Intendant*, qui régloit tout en qualité de Commissaire du Conseil du Roi ; le premier qui remplit cette place, s'appeloit *François de l'Aubépine*, dont la famille a occupé les premieres places dans le Ministere de France. En 1558, M. de Vieilleville, qui avoit fait le projet de prendre Thionville, en forma le siége ; mais M. le Duc de Guise vint lui enlever l'honneur de cette conquête. En 1559, le Roi Henri II mourut ; son fils François II, son successeur, ne régna que dix-huit mois. Ce fut sous Charles IX, en 1561, que l'on construisit la citadelle de Metz. Il fallut, pour cet effet, démolir la Commanderie des Chevaliers de Malte, autrefois Templiers, & les deux abbayes de filles de Saint-Pierre & de Sainte-Marie, qui furent rapprochées de la ville, où elles ont subsisté jusqu'à nos jours.

Les années suivantes, il ne se passa

rien de bien important, si ce n'est que l'on prit des mesures pour empêcher dans Metz les progrès du Calvinisme, qui prenoit des forces dans toute la France. Il y fut tantôt toléré, tantôt défendu avec rigueur, suivant la politique de Catherine de Médicis. Le Cardinal de Lorraine, véritable propriétaire du temporel de l'église de Metz, paroissoit encore plus occupé à en tirer parti pour ses intérêts pécuniaires, qu'à remettre le bon ordre dans son Clergé. Il fit des arrangemens avec les Ducs de Lorraine, qui leur étoient favorables, mais qui étoient aussi lucratifs pour le Prélat. En 1567, le Maréchal de Vieilleville, toujours Gouverneur de Metz, permit, moyennant finance, à quatre familles Juives de s'établir dans Metz; & depuis cette époque, ces Hébreux s'y sont fort multipliés, toujours par la permission des Gouverneurs, qu'ils se sont conciliés par les mêmes moyens.

J'ai dit que François de Beaucaire se démit de l'évêché de Metz en 1568; ce fut en faveur du jeune Cardinal de Guise, *Louis de Lorraine*, qui n'en prit possession qu'en 1571. Ce fut lui qui procura l'établissement de l'Université de Pont-

à-Mousson en 1572, & qui en confia la principale administration aux Jésuites. Il continua de démembrer plusieurs parties de son évêché en faveur du Duc de Lorraine, l'aîné de sa Maison.

En 1752, le Maréchal de Vieilleville étant mort, le gouvernement de Metz fut donné au Maréchal de Retz, qui, dès l'année suivante 1573, le remit au Marquis de Piennes, de la Maison d'Halluyn. Cette même année, le Cardinal de Guise se donna pour Coadjuteur *Charles de Lorraine*, fils du Duc, qui n'avoit encore que six ans, & qui entra, en 1578, en possession, quoiqu'il n'en eût alors que douze. En 1583, le Duc d'Epernon fut nommé Gouverneur de Metz. On sait combien ce Gouverneur étoit despotique & fastueux. La ville de Metz se ressentit des troubles de religion, qui agiterent les dernieres années du regne du malheureux Henri III. Le pays Messin fut ravagé tantôt par les Catholiques, tantôt par les armées Allemandes Protestantes. Henri IV étant monté sur le trône par la mort funeste d'Henri III, écrivit aux Messins, & fut reconnu dans Metz dès 1590. L'Evêque étoit, comme de raison, du nombre des Ligueurs; mais

il n'avoit pas grand crédit dans la ville. Au contraire, la garnison de Metz fit des courses dans la Lorraine, remporta divers avantages, & prit quelques places aux Lorrains. Le Duc Charles III fit une tentative sur Metz, qui ne lui réussit pas. En 1691, les Messins ne voulant pas envoyer leurs enfans étudier à Pont-à-Mousson, établirent un collége à Metz, dont les Professeurs étoient Catholiques, quoiqu'il y eût assez de Protestans dans la ville.

Metz resta toujours fidelle à Henri IV: en 1592, ce Monarque y créa une charge de Procureur du Roi, qui remplissoit ses fonctions auprès du Président. Enfin, en 1594, Henri IV s'étant rendu maître de Paris, on en fit des feux de joie à Metz, aussi bien que de ce qu'il avoit échappé à l'attentat de Jean Chatel. Depuis ce moment, Henri fut en pleine possession de son royaume. On eut encore à Metz, en 1595, quelques craintes de siége de la part des Espagnols; mais elles se dissiperent. L'Edit de Nantes ayant accordé aux Protestans le libre exercice de leur religion, ils édifierent un temple à Chambiere pour les Calvinistes de la ville, & un pour les gens de la

campagne à Saint-Privé, près de Metz: ces deux temples n'ont été détruits que lorſque l'Edit de Nantes a été révoqué.

Je vais parcourir le plus légérement qu'il me ſera poſſible, les événemens poſtérieurs à la fin du ſeizieme ſiecle. Au commencement du dix-ſeptieme, le Duc d'Epernon étoit encore Gouverneur de Metz; mais il ſe tenoit peu dans cette ville. Se contentant de tirer les principaux émolumens de ſa place, il avoit nommé pour commander ſous lui, deux freres nommés *Soboles.* Ces Officiers, accoutumés au pillage & à la rapine, faiſoient beaucoup de mal aux Bourgeois de Metz, & y commettoient de grandes injuſtices. Les Meſſins en porterent les plus fortes plaintes à la Cour. Elles vinrent juſqu'aux oreilles d'Henri IV, qui ſentit la néceſſité de réprimer ces petits Tyrans; mais les égards qu'il avoit pour le Duc d'Epernon, dont ils étoient parens, l'obligeoient à de grands ménagemens. Le bon Monarque vint en perſonne à Metz en 1603, & en fit ſortir MM. de Soboles, dont la conduite n'étoit pas conforme à leur illuſtre naiſſance, car ils étoient de la Maiſon de Comminge.

Les Capucins, les Récollets & les Minimes

mes s'établirent à Metz peu de temps après.

Le Cardinal Charles de Lorraine jouissoit depuis long-temps de l'évêché de Metz, & n'y avoit point encore paru; il y fit son entrée, en 1607, avec beaucoup d'éclat, & mourut à Nanci la même année. Il fut remplacé par le Cardinal de *Givry*, de la Maison d'*Escars*, qui mourut en 1612 : il résida & vécut dans son diocese pendant ce peu de temps avec édification ; mais après lui, l'évêché de Metz retomba dans un état auquel il n'avoit été que trop long-temps accoutumé. Il eut un Prélat qui non seulement n'y résida pas, mais qui, n'étant revêtu ni du caractere épiscopal ni de la Prêtrise, ne put jamais prendre aucune part à l'administration spirituelle : ce fut *Henri de Bourbon*, fils légitimé d'Henri IV, connu par la suite sous le nom de *Duc de Verneuil*. Henri IV mourut, comme tout le monde sait, en 1610, & ce fut Louis XIII qui procura cette grace à son frere naturel. En 1613, le Duc d'Eperaon obtint la survivance du gouvernement de Metz pour son fils aîné le Marquis de la Vallette, & pour son fils cadet, qui fut depuis Cardinal, les abbayes de Saint-Vincent & de Saint-

Clément. La minorité du jeune Evêque donna lieu au Roi & à ses Ministres de diminuer beaucoup de l'autorité des Evêques, relativement au temporel de leur évêché, & la conduite du Duc d'Epernon, qui se rendit redoutable même pour eux, fut cause que celle des Gouverneurs fut considérablement diminuée. En effet, il faut convenir qu'elle étoit excessive, car le Duc d'Epernon prétendoit faire rendre la justice en son nom, armer & désarmer les habitans à son gré, leur faire payer des taxes & des contributions. Louis XIII envoya successivement quelques Maîtres des Requêtes en qualité d'Intendans ou Commissaires des Parties, pour empêcher ces excès; mais on ne put guere en venir à bout qu'après la mort du Duc d'Epernon, & même après celle du Duc & du Cardinal de la Vallette ses fils. En 1622, les Jésuites trouverent enfin moyen de s'établir à Metz. En 1623, le Duc de la Vallette épousa Gabrielle-Angélique de Bourbon, sœur du jeune Evêque. L'année suivante, la Duchesse fit son entrée dans Metz avec une magnificenee digne de celle d'une grande Reine; nous en avons des relations imprimées. En 1625, le Duc,

la Duchesse & l'Evêque introduisirent les Carmelites dans Metz.

En 1631, les troupes Impériales entrerent sur les Terres de l'évêché, & menacerent la ville de Metz : le Roi Louis XIII s'y rendit en personne pour la garantir d'un siége ; il y réussit, & le Maréchal de la Ferté, à la tête de l'armée Françoise, reprit Wich & Moyenwich, & éloigna les ennemis de cette frontiere.

Les Religieuses de la Visitation s'établirent à Metz en 1633. Cette même année fut fameuse par l'établissement du Parlement. Dès 1624, le Roi avoit envoyé à Metz M. le Bret, fameux Avocat-Général du Parlement de Paris, & le savant M. Dupuis, pour aviser aux moyens d'assurer de plus en plus son autorité à Metz & dans les trois Evêchés ; ils trouverent qu'il n'y avoit pas de meilleur expédient que d'y créer un Parlement. En conséquence de leur avis, cette Cour fut formée & composée d'un Premier Président, qui fut M. de Bretagne, de six autres Présidens, entre lesquels étoit M. Pinon, dont la famille occupe actuellement une pareille place dans le Parle-

ment de Paris, de cinquante-quatre Conseillers, dont six Clers, un Procureur-Général, deux Avocats-Généraux, des Substituts, Greffiers, Huissiers, &c.; on étendit le ressort de cette Cour sur les trois Evêchés & quelques villes de la frontiere de la Champagne. Le Roi assigna des gages à tous les Membres de cette Compagnie, déclarant qu'il ne vouloit point qu'elle fût à charge à la Ville, dont cependant la Jurisdiction fut infiniment restreinte; car il fut déclaré qu'on appelleroit au Parlement des Sentences du Maître Echevin & des Treize, qu'ils ne jugeroient en dernier ressort que jusqu'à la somme de cent francs: on supprima d'ailleurs la place de Président, de l'établissement de laquelle j'ai parlé. Quoique le Roi eût mis dans son Edit, que c'étoit à la demande des trois Ordres de la ville de Metz qu'il faisoit cette création, celle-ci ne laissa pas que de se plaindre amérement: quoique l'Evêque & les Abbés eussent des séances d'honneur dans cette Compagnie, ils s'en plaignirent aussi; le Gouverneur & la garnison même n'en parurent pas plus contens. Le Roi eut quelque égard à ces représentations, & transféra

le Parlement à Toul, ne changeant rien d'ailleurs à son ressort ni à sa composition.

Ce n'étoit plus le Duc de la Valette qui étoit Gouverneur, mais le Cardinal son frere, Prélat qui, comme tout le monde sait, étoit bien plus Militaire qu'Ecclésiastique. La translation du Parlement à Toul n'empêcha pas que les Messins n'eussent bientôt d'autres désagrémens. A la fin de la même année 1633, on établit la Gabelle dans Metz, malgré toutes les représentations des Ordres, &, l'année suivante, on ôta toute Jurisdiction au Maître Echevin, & l'on supprima le Conseil des Treize, en y substituant un Bailliage Royal. Le Corps municipal fut mis sur le pied de ceux des villes de France; on attribua seulement au Maître Echevin les mêmes prérogatives dont jouit le Prévôt des Marchands à Paris. On déclara que sa place donneroit la noblesse à ceux qui ne l'auroient pas avant que d'y entrer, & qu'ils pourroient même prendre le titre de Chevalier, & haranguer le Roi debout & non à genoux.

En 1635, fut établi le premier Intendant à Metz; ce fut un M. Chantereau le

Fevre : il est connu par quelques Ouvrages. La même année, le Parlement de Metz, ou plutôt de Toul, rendit, par ordre du Roi, un terrible & singulier Arrêt contre le Duc de Lorraine & contre sa famille, qui furent condamnés comme criminels de leze-Majesté, & coupables du rapt de Monsieur, frere du Roi. L'explication de cette espece d'énigme est, que Monsieur Gaston, frere de Louis XIII, avoit épousé, contre le vœu du Roi son frere, dans la ville de Nanci, une Princesse sœur du Duc de Lorraine. Le Parlement de Paris se contenta de déclarer le mariage nul, faute du consentement du Roi, Tuteur né & perpétuel de tous les Princes de son Sang. L'assemblée du Clergé avoit été du même avis : le Parlement de Metz alla plus loin, prétendant que les Duchés de Lorraine & de Bar relevoient du Roi, que par conséquent le Duc étoit coupable de félonie, & qu'un vassal qui séduit le fils de son Seigneur, est aussi coupable qu'un domestique qui séduit la fille de son Maître.

En 1638, on eut encore de nouvelles alarmes pour Metz : les Espagnols avoient repris Thionville, & l'on résolut de les en

chasser. M. de Feuquieres fut chargé de cette expédition ; mais il fut battu par Picolomini, & nous perdîmes dans cette occasion plus de six mille hommes. M. de Feuquieres fut fait prisonnier, & conduit dans Thionville, où il mourut peu après de ses blessures.

Louis XIII mourut en 1643, & Louis XIV monta sur le trône. Le Maréchal de Schomberg fut fait Gouverneur de Metz, & en prit possession en 1644. En 1649, on plaça des Ursulines à Metz ; en 1652, le Duc de Verneuil renonça enfin à cet évêché, & le *Cardinal de Mazarin* en jouit sous le titre d'Administrateur, comme avoit fait son prédécesseur. Quelques années après, le Duc de Verneuil se maria, & n'est mort qu'en 1682. En 1656, le Maréchal de Schomberg mourut : le gouvernement resta cinq années vacant ; après quoi le Maréchal de la Ferté-Senneterre en fut pourvu : on prit le temps de la vacance pour réduire encore l'autorité du Gouverneur. En 1658, le Cardinal Mazarin renonça à l'administration de l'évêché ; & sur une nouvelle démission du Duc de Verneuil, qu'il fit entre les mains du Princier & du Doyen du Chapitre de Metz, le Cha-

pitre, avec la permission du Roi, procéda à l'élection d'un nouvel Evêque, qui fut *François Egon de Furstemberg*, Grand-Doyen du Chapitre de Cologne; ainsi l'on suivit encore pour cette fois les formes du Concordat Germanique : cependant, dès 1648, par le traité de Westphalie, les trois Evêchés avoient été absolument détachés de l'Empire, & cédés à la France, qui les possédoit de fait depuis près d'un siecle.

En 1657, le Parlement des Evêchés étoit retourné de Toul à Metz; il enregistra, en 1661, le traité de paix des Pyrénées, d'après lequel il ne fut plus question des prétentions de l'Empire & de l'Espagne sur les Evêchés. En 1658, les Prêtres de la Mission, établis par M. Vincent de Paul, eurent à Metz une maison, ensuite un séminaire qui prit le nom de Sainte-Anne, parce que la Reine Anne d'Autriche s'en déclara la Fondatrice : ces mêmes Peres y formerent un établissement des Sœurs de la charité. A la fin de 1662, on défendit de frapper à Metz d'autre monnoie que celle au coin du Roi : avant ce temps-là, celle de l'Evêque & celle de la ville y avoient cours. Le Roi vint à Metz en 1663, & fit détruire le beau

Temple que les Proteſtans avoient dans le quartier Saint-Pierre : ils furent réduits à un plus petit & plus incommode, qu'ils conſerverent juſqu'en 1685, à la révocation de l'Edit de Nantes. En 1664, François Egon de Furſtemberg paſſa de l'évêché de Metz à celui de Strasbourg : le Chapitre voulut élire ſon frere Guillaume, du conſentement du Roi ; mais le Pape fit difficulté pendant quelque temps de lui accorder des Bulles. L'évêché reſta, pour ainſi dire, vacant juſqu'en 1668, que François Egon étant mort, ſon frere Guillaume paſſa à l'évêché de Strasbourg. Louis XIV nomma alors à l'évêché de Metz *Georges d'Aubuſſon*, Archevêque d'Embrun : depuis cette époque, le Roi n'a point ceſſé de nommer les Evêques de Metz, & la forme établie par le Concordat Germanique, pour l'élection des Evêques, n'a plus eu lieu. En 1670, le Roi ayant conquis la Lorraine, joignit cette province au Parlement de Metz ; alors on augmenta le nombre des Officiers du Parlement de quatre Préſidens, vingt Conſeillers, & deux Chevaliers d'honneur. Le Parlement fut déclaré en même temps Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies : il fut

divisé en Grand'Chambre, Chambre des Enquêtes, Tournelle, & Jurisdiction des Eaux & Forêts; on établit cependant un Bureau des Finances ou de Trésoriers de France à Metz.

En 1674, on y fit de nouvelles fortifications, & on eut lieu de s'appercevoir bientôt qu'elles étoient nécessaires; car l'armée françoise ayant été battue près de Consarbruck, fut obligée de se retirer sous les remparts de Metz.

En 1678, Louis XIV & toute sa Cour vinrent à Metz, & la paix de Nimegue y fut publiée : c'est la plus brillante qu'ait faite ce Monarque, qui étoit alors au comble de sa gloire. Il faut convenir qu'elle l'enivra au point, qu'il établit alors la fameuse Chambre Royale de Metz, composée d'une partie des Membres du Parlement, ayant à leur tête M. de Bragelonne, Premier Président, qui prononça la réunion à la Couronne de plusieurs Terres des trois Evêchés de la Lorraine Allemande, & même de celles qui avoient été regardées jusqu'à ce moment comme Terres de l'Empire. La premiere opération de cette Chambre fut d'assujettir les trois Evêques à reprendre de fief de Sa Majesté, à lui prêter foi & hommage,

& à imposer la même obligation à tous leurs vassaux & arriere-vassaux. Les Arrêts de cette Chambre, & de celle de Brisac en Alsace, qui fit à peu près les mêmes opérations, exciterent les plus grands murmures dans l'Empire, & furent peut-être cause que la guerre recommença ; mais du moins ces Arrêts eurent tout leur effet, par rapport aux trois évêchés.

En 1685, la révocation de l'Edit de Nantes fit sortir de Metz une grande quantité de riches commerçans & de gens savans.

En 1697, M. d'Aubusson, Evêque de Metz, mourut, & fut remplacé par M. de *Coaslin*, qui a rempli ce siége pendant trente ans avec beaucoup d'honneur & d'éclat. Ce Prélat devint très-riche de son patrimoine, ayant hérité du Duché-Pairie de Coaslin, & de tous les biens de sa famille. Il étoit premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & non seulement charitable, mais même généreux. Il fit des biens infinis à la ville de Metz ; il construisit, acheva & perfectionna le séminaire & plusieurs autres établissemens pieux : enfin, dans la vûe de soulager les Bourgeois, il

fit bâtir un magnifique corps de casernes, & vécut jusqu'en 1727; son successeur a été M. *de Saint-Simon*, remplacé, en 1760, par M. *de Montmorency-Laval.*

Sous le regne de Louis XV, M. le Maréchal de Bellisle, Gouverneur de Metz, & Commandant dans les Evêchés, a formé de grands projets pour augmenter considérablement les fortifications de cette ville : ils ont été exécutés en plus grande partie ; mais il a fallu, pour cet effet, détruire un assez grand nombre d'édifices, tant au dedans qu'au dehors de la ville : postérieurement encore, on y a fait des percées, qui rendent plus faciles les communications d'une partie de la ville à l'autre : enfin, en 1764, il a été fait dans Metz un établissement, également noble & pieux, très-considérable ; c'est celui de la collégiale royale & séculiere de Saint-Louis de Metz, composée de la même maniere que les Grands Chapitres de Chanoinesses d'Allemagne & de Lorraine. La premiere Abbesse a été Madame Charlotte-Eugénie de Choiseul, sœur du Duc de ce nom. Cette nouvelle abbaye a été formée des deux anciennes abbayes réunies de Saint-Pierre & de Sainte-Marie,

dont jai parlé dans l'hiſtoire ſommaire de la ville & des Evêques de Metz, conformément à ce que nous en apprennent nos vieux Auteurs.

Metz doit être regardée comme une ville du royaume du ſecond ordre; car elle contient bien trente-ſix mille habitans; & dès le ſeizieme ſiecle, elle étoit au moins auſſi conſidérable. Elle eſt ſituée ſur deux rivieres, la Seille & la Moſelle : la premiere s'y jette dans l'autre, & toutes deux rempliſſent d'eau les foſſés; on les paſſe, dans l'intérieur de la ville, ſur un grand nombre de ponts, la plupart de pierre : ceux des foſſés ſont de bois & à pont-levis. On entre dans la vraie ville par ſept portes, qui exiſtoient déjà il y a deux cents ans, indépendamment de celles qui, de tous les ouvrages extérieurs faits depuis le ſeizieme ſiecle, donnent dans la campagne. La ville étoit déjà une place très-forte alors, puiſqu'elle réſiſta, comme on l'a vu, à une groſſe armée, commandée par Charles-Quint en perſonne; mais indépendamment de la citadèlle que j'ai dit avoir été bâtie en 1562, il y a, depuis 1730, une ville neuve, entourée

de fortifications, que l'on appelle autrement le *Fort de la double Couronne*, qui contient de nouvelles églises, & d'assez beaux bâtimens servant de casernes & de magasins, & un hôpital militaire.

Les églises de Metz sont, 1°. la cathédrale, dont j'ai fait l'histoire en même temps que celle des Evêques : j'ai dit qu'elle avoit été finie, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, en 1522; elle a trois cent soixante-treize pieds de longueur, & cent trente-trois de hauteur, contre cinquante de largeur : tout l'édifice est soutenu par trente-quatre colonnes de neuf pieds de diametre; l'architecture, quoique gothique, est belle & délicate; la voûte du chœur sur-tout passe pour être un morceau très hardi : l'église est fort claire, quoique les vitrages soient peints; quelques-unes de ces peintures sur verre sont estimées. Il n'y a qu'une des deux tours qui soit toute de pierre, bien sculptée, & percée à jour; elle a été achevée en 1381; elle a trois cent soixante-treize pieds de haut, & renferme une énorme cloche, qui pese vingt-six milliers, que l'on appelle *la Mutte*, qu'on ne sonne en volée que dans les grandes

occasions. Le beffroi, qui est au haut du clocher, au dessus de la Mutte, tinte tous les soirs, & sonne le tocsin lorsque le feu est quelque part dans la ville. On y plaçoit autrefois une sentinelle, chargée d'avertir lorsqu'elle voyoit des partis ennemis s'approcher ou courir autour de la ville : l'autre tour contient les cloches ordinaires de la cathédrale. Dans l'intérieur de l'église, on voit une magnifique cuve de porphyre, que le peuple croit avoir servi de baignoire à Jules César. Quoique cette circonstance soit fabuleuse, ce morceau est très-beau, il sert de fonts baptismaux.

2°. Trois collégiales; savoir, celle de *Saint-Sauveur*, fondée, au neuvieme siecle, par l'Evêque Walla : son église, qui ne fut achevée qu'au onzieme par Adalberon III, étoit hors de la ville; elle fut abattue lors de la construction de la citadelle, & rebâtie en dedans au lieu où elle est encore aujourd'hui : on déterra alors les corps des deux Fondateurs, & le dernier se trouva enveloppé d'une chape à l'antique de soie violette, que l'on a conservée précieusement, & dont le Célébrant se sert encore à certaines fêtes. Le Chapitre est

composé d'un Prévôt, d'un Doyen, & de dix Chanoines.

La seconde collégiale est celle de *Saint-Thibault*, composée comme la précédente, & qui a été fondée en 1159; la troisieme, est celle de *Saint-Pierre*, dite autrefois *aux Images*, parce que son église en étoit remplie; mais cette église ne subsiste plus, & ses canonicats sont devenus des bénéfices simples, réduits à un Prévôt & quatre Chanoines.

Les quatre abbayes d'hommes de Metz sont: 1°. *Saint-Clément*, la plus ancienne église ou chapelle chrétienne de cette ville. Le corps de Saint Clément, premier Evêque de Metz, y est précieusement conservé. Comme elle étoit hors de la ville, elle a été plusieurs fois détruite & rebâtie: depuis 1686, elle a été réédifiée au lieu où elle se trouve aujourd'hui; elle est occupée par des Bénédictins, & a un Abbé commendataire: 2°. celle de *S. Arnoud*. J'ai eu occasion de dire qu'il fallut la détruire, lors du grand siége de Metz, en 1552, & qu'elle fut transférée dans le couvent des Jacobins, où elle est restée depuis. L'histoire de cette abbaye est très-intéressante; elle fut établie par S. Patient, quatrieme Evêque de Metz, & dédiée d'abord aux

douze Apôtres, & particuliérement à Saint Jean l'Evangéliste. Trois de nos Rois de la premiere Race y firent de grands biens; savoir, Clovis, Chilpéric & Dagobert; mais Chilpéric II enchérit encore sur les libéralités de ses ancêtres, & l'on prétend que ce fut parce qu'il avoit été élevé dans cette abbaye. Pépin le Gros d'Héristal, que l'on croit généralement avoir été de la même famille que Saint Arnoul, & même, selon quelques-uns, son petit-fils, étant Maire du palais, & tout puissant en Austrasie, prit d'autant plus ce couvent en affection, qu'on y avoit fait transporter les reliques du Saint dont elle prit alors le nom, au lieu de celui de Saint Jean l'Evangéliste. Il donna, entre autres possessions, à l'abbaye & aux Moines, le village de Norroy. Drogon I, Duc de Bourgogne, fils de Pépin d'Héristal, y ajouta la Seigneurie de Mareuil; & Arnoul, fils de Drogon, celle de Fleury. Il paroît que, sous le regne de Charles Martel, cette abbaye étoit regardée comme la sépulture des Seigneurs ou Princes de sa Maison, à commencer par le Duc Vintron, pere de Saint Arnoul, & en continuant par celui-ci, qui y étoit honoré comme Saint,

Saint Cloud son second fils, oncle de Pépin d'Héristal, & beaucoup d'autres dont on n'a point retrouvé les noms, mais seulement les corps qu'on a transportés de l'ancienne abbaye, détruite en 1552, dans l'église des Jacobins. Ces corps étoient au nombre de vingt-deux: on reconnut aussi l'épitaphe de Dreux, Evêque de Metz, fils de Charlemagne.

Hugues, fils du Duc de Bourgogne Drogon, donna à l'abbaye de Saint-Arnoul la Seigneurie de Vigi: cet Hugues étoit Prêtre & Primicier de Metz. Charlemagne, arriere-petit fils de Pépin d'Héristal, & héritier des derniers Princes dont je viens de parler, qui étoient ses oncles, donna encore à cette abbaye la moitié de la Seigneurie de Cheminau; & la Reine Ildegarde sa femme, à qui l'autre moitié avoit été donnée pour son douaire, lui en fit également présent. Louis le Débonnaire y ajouta la Seigneurie de Rumilly, & ne fit, pour parler ainsi, que trop de bien à cette abbaye. Le relâchement se mit parmi les Moines; ils partagerent leurs revenus communs en prébendes, & s'érigerent en Chanoines; ce qui dura jusqu'au milieu du dixieme siecle, qu'Adalberon, Evêque de Metz, fit venir des

Bénédictins de l'abbaye de Gorze, pour y mettre la réforme.

On est persuadé que Louis le Débonnaire est enterré à Saint-Arnoul; mais le tombeau qui a dû lui être élevé de son temps, n'existe plus; & celui que l'on voit dans l'église, est un cénotaphe bien plus moderne. Charles le Chauve confirma la donation de Rumilly, & y ajouta celle de Jussy. Les Empereurs Lothaire I & Lothaire II, Louis le Germanique, frere de Charles le Chauve, y ajouterent Naves, l'Empereur Arnoul la Seigneurie d'Arc, & Suentebolde, son fils naturel, les Terres en Allemagne de Cherlingen & Chettingen. Les titres de toutes les donations dont je viens de parler, sont, sinon en originaux, du moins copiés dans le Cartulaire de l'abbaye Saint-Arnoul; il en est fait mention dans une ancienne Chronique de Metz, conservée précieusement en manuscrit dans le trésor de cette abbaye. Il paroît que l'Auteur écrivoit à la fin du neuvieme siecle.

Tant que la Race de Pepin & de Charlemagne dura, elle ne cessa de gratifier cette abbaye, qu'elle regardoit comme son berceau. Ainsi la Comtesse Eve & son fils Ulric, Archevêque de Reims, qui

étoient encore de cette illustre Race, lui donnerent, en 950, le château de Lay, qui est devenu ensuite un prieuré, où l'on conserve les reliques de Saint Cloud, fils de Saint Arnoul. Les Empereurs Othon, Conrad & Henri IV, aux dixieme, onzieme & douzieme siecles, quoiqu'ils ne fussent pas de la Race de Charlemagne, ne laisserent pas que de se déclarer protecteurs de l'abbaye. Charles-Quint lui accorda une sauve-garde, qui eut du moins effet pour toutes les Terres qui en dépendoient, pendant le siége de Metz. Nos Rois, depuis qu'ils sont maîtres de Metz, ont continué de la protéger : elle est toujours habitée par des Bénédictins, & l'Abbé commendataire jouit d'un bon revenu.

L'abbaye de *Saint Symphorien*, toujours de l'Ordre de S. Benoît, fut fondée, en 612, par S. Papole, un des premiers Evêques de Metz; elle fut d'abord dédiée aux Saints Innocens, & prit le nom qu'elle porte en recevant des reliques de Saint Symphorien : elle étoit au dehors de la ville; mais au milieu du quinzieme siecle, Metz étant menacée d'un siége, on la démolit, & on la transporta dans la ville : elle est assez riche, & a un Abbé commendataire.

Enfin la quatrieme, *Saint-Vincent*, toujours de Bénédictins, a été fondée au dixieme siecle, par l'Evêque Thierri I, qui la dota de ses propres biens ; elle est d'un revenu considérable, & la seule qui n'ait point changé de place dans Metz depuis sa fondation.

On peut, si l'on veut, compter dans Metz une cinquieme abbaye d'hommes ; c'est celle du *Pontifroy*, de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1232 : comme elle étoit hors de la ville, elle fut ruinée ainsi que d'autres, &, en 1572, transportée en ville dans l'église paroissiale de Saint-Georges. C'est dans cette église que prend possession l'Abbé, qui subsiste encore, mais sans avoir aucun Religieux sous sa direction, & n'ayant d'ailleurs qu'un médiocre revenu.

Au seizieme siecle, il y avoit dans Metz quatre abbaye de filles, aujourd'hui réduites à deux : la plus ancienne & la plus respectable est celle de *Saint Glossinde*, qui a titre de Royale ; elle fut fondée, dès la fin du sixieme siecle, par Vintron, pere de Saint Arnoul & de Sainte Glossinde, qui en fut la premiere Abbesse, & y mourut à l'âge de trente ans : on y conserve ses reliques. Au reste,

ce que je viens de rapporter est l'opinion de nos vieux Auteurs : d'autres plus modernes croient l'existence & la fondation de Sainte Glossinde plus récente ; ils l'attribuent à un des Adalberons, Evêque de Metz : les anciens croient qu'il ne fit que la réparer. Quoi qu'il en soit, cette abbaye, dont les Religieuses étoient anciennement de l'Ordre de Saint Benoît, a eu le sort de plusieurs autres de la Lorraine & de l'Allemagne : les Religieuses se relâchant de l'austérité de leur regle, renoncerent à la clôture, & se transformerent en Chanoinesses, ne voulant plus admettre dans leur communauté que des demoiselles d'ancienne & illustre noblesse. Au milieu du seizieme siecle, elles firent bâtir une nouvelle église, qui est belle, & dont le chœur sur-tout est très-orné ; mais en 1680, on engagea ces Dames à reprendre l'esprit de leur ancien état, à se soumettre de nouveau à la clôture, enfin à embrasser la réforme : cependant elles ont continué à n'admettre parmi elles que des demoiselles nobles, & l'Abbesse jouit toujours dans Metz d'une grande considération.

Au contraire, les Religieuses des deux abbayes, à présent confondues en une seule, sous le nom de *Saint-Louis*, sont

insensiblement devenues Chanoinesses. On nommoit ces abbayes, l'une *Saint-Pierre*, & l'autre *Sainte-Marie*. La premiere avoit été fondée, dès le septieme siecle, par Eleuthere, Duc des François, sous le regne de Théodebert, Roi d'Austrasie. Sainte Waldrée en fut la premiere Abbesse (1) : les Religieuses embrasserent par la suite la regle de Saint Benoît. Lorsque la ville fut menacée d'un siége, on détruisit l'église & le monastere ; il fut transporté dans la ville, où il est resté jusqu'à l'établissement de la nouvelle abbaye de Chanoinesses de Saint-Louis.

L'abbaye de *Sainte-Marie*, dont l'origine étoit postérieure de quatre siecles à celle de *Saint-Pierre*, avoit pour Fondateur Adalberon II, Evêque de Metz, & les premieres Religieuses furent tirées de l'abbaye de S. Pierre, dans le sein de laquelle elle est rentrée, pour être confondues ensemble dans celle de Saint Louis. Elle fut reportée dans la ville vers le même temps, & par les mêmes raisons

(1) Cette Sainte avoit été mariée au Roi d'Austrasie Saint Sigebert ; mais ayant déclaré à son époux qu'elle avoit consacré à Dieu sa virginité, il consentit qu'elle se retirât dans ce couvent.

que la premiere. Si les reliques de Sainte Waldrée étoient à Saint-Pierre, Sainte-Marie possédoit celles de *Sainte Serene*, qui souffrit le martyre dans la ville, dès les premiers siecles de l'église. Cette Sainte étoit invoquée à Metz, particuliérement lorsqu'on désiroit de voir succéder à un temps de pluie & d'orage un temps pur & *serein*. On portoit alors sa châsse en procession avec beaucoup de cérémonie, comme on a fait pendant long-temps celle de Sainte Génevieve à Paris.

La quatrieme abbaye de filles de Metz a été détruite il n'y a que vingt-cinq ou trente ans; elle avoit été fondée pour des Bernardines, & on l'appeloit communément le *petit Clairvaux*. Les Religieuses avoient pris insensiblement la vie de Chanoinesses; elles n'observoient plus la clôture, & étoient vêtues comme les Dames séculieres, mais toujours en blanc.

Les quinze paroisses de la ville de Metz n'offrent rien de remarquable; celle de *Saint-Jean* est la paroisse de la citadelle, & celle de *Saint-Simon* sert pour la ville neuve. Les couvens d'hommes & de femmes ont souvent changé d'emplacement depuis deux cents ans: celui des Religieux de Saint-Antoine étoit établi dans la ville dès le douzieme siecle; mais au seizieme

il fut obligé de faire place aux Dames de l'abbaye de Saint-Pierre. On avoit trouvé moyen de les rétablir ailleurs ; ils sont à présent réunis à l'Ordre de Malte. Les Trinitaires ou Mathurins datent du treizieme siecle ; ils ont été également délogés & rétablis seulement dans le siecle courant. Les Chanoines réguliers de la Congrégation de Lorraine ou de Saint-Sauveur ne s'y sont établis qu'en 1735 ; & ont acquis la paroisse de Saint-Simon dans la ville neuve, & un beau collége, auquel on a réuni, pour son entretien, l'abbaye de Saint-Pierre-Mont en Lorraine, dans laquelle ces Chanoines réguliers étoient déjà fixés. Les Jacobins, les Augustins & les Grands Carmes sont à Metz depuis le treizieme siecle ; mais leurs églises & leurs maisons ont bien changé de place. Les Célestins y avoient, depuis le quatorzieme siecle, un bel établissement ; ils sont supprimés. Les Capucins, les Carmes déchaussés, les Minimes & les Récollets n'y sont que depuis le dix-septieme.

Il y a à présent deux séminaires, dont le plus ancien, gouverné par les Prêtres de la Mission, institués par Saint Vincent de Paule, porte le nom de Sainte Anne, en mémoire d'Anne d'Autriche : le second,

beaucoup plus beau, & mieux bâti dans la ville neuve, a pour son véritable Fondateur M. de Coaslin ; mais M. de Saint-Simon, son successeur, y ayant mis la derniere main, on lui a donné son nom. Il y a de même deux colléges, dont l'un est ancien, & a été fondé par le Corps de ville : le grand Cardinal de Lorraine en fit confier le soin aux Jésuites, qui l'ont conservé jusqu'à l'extinction de leur Société ; il est à présent régi par des Prêtres séculiers : le second est celui de Saint-Louis, desservi par les Chanoines réguliers dont j'ai parlé.

Les couvens de filles sont les Religieuses de Sainte-Claire, établies dès le treizieme siecle, qui sont sous la direction des Cordeliers, & les Filles de l'Ave-Maria, qui sont du même Ordre de Saint François, mais réformées ; les Chanoinesses régulieres de la Magdeleine, établies depuis 1400, & les Prêcheresses ou Dominicaines, depuis 1270.

Pendant le cours du dix-septieme siecle, il s'y est établi des Carmelites, des Religieuses de la Congrégation, des Filles de la Propagation de la Foi, des Filles de Sainte-Marie & des Ursulines, enfin, dans le siecle courant, des Filles de l'Instruction chrétienne, & un refuge,

dont la Ville a l'obligation à l'Evêque Duc de Coaslin.

Le plus ancien & le principal hôpital est celui de *Saint-Nicolas*, fondé, dès la fin du douzieme siecle, par les Magistrats de Metz. En 1222, l'Evêque Conrad de Scharfeneck y fit de grandes libéralités, & donna de sages réglemens à cet hôpital : ils furent renouvelés en 1349 ; & depuis que nos Rois sont maîtres de Metz, ils ont confirmé tous ces priviléges, & en ont accordé de nouveaux à cet hôpital, dont les Administrateurs ont même une Jurisdiction dans l'intérieur de la maison. Le second hôpital de Metz s'appelle l'*Hôpital Saint-Georges*, parce qu'il a été établi par les libéralités de Georges d'Aubusson, Evêque de Metz, en 1682 ; le soin en est confié aux Freres de la Charité. L'hôpital militaire de Metz est un des plus grands & des plus beaux du royaume.

Parmi les édifices modernes, le gouvernement est vaste, noble, & avantageusement situé ; le jardin, qu'on nomme communément *Jardin de Boufflers*, est public ; d'ailleurs on ne manque pas de promenades dans Metz, les remparts étant bien plantés, ainsi que l'esplanade.

L'Intendance, bâtie en 1739, & la salle des spectacles, commencée en 1750, méritent l'attention d'un Voyageur. L'évêché & le palais de la Justice n'ont rien de bien remarquable; mais les Evêques ont à présent, à très-peu de distance de la ville, une très-belle maison de campagne, nommée *Frescati*, & qui récemment encore a été très-perfectionnée. J'ai déja eu occasion de dire que M. de Coaslin avoit fait bâtir à Metz un magnifique corps de casernes; celles de Chambiere, bâties par la Ville, sont également belles; il y en a d'ailleurs trois autres corps, sans compter ceux de la citadelle.

J'ai dit aussi un mot du premier établissement des Juifs à Metz; il y sont à présent en grand nombre, & le quartier qui leur a été assigné est infiniment peuplé : on a été obligé de faire pour eux, il y a environ quarante ans, des réglemens, d'après lesquels ils portent toujours la barbe, & ne peuvent paroître dans la ville qu'avec un manteau noir.

On peut considérer l'évêché de Metz sous deux acceptions différentes, ou comme diocese (alors il s'étend sur l'évêché de Metz proprement dit, une partie de la Lorraine Françoise, presque toute la Lor-

raine Allemande, & quelques Terres de l'Empire); il contient six cents ving-trois paroisses, onze abbayes d'hommes, & cinq de filles, sous les quatre Archidiaconés de Metz, de Marsal, de Wick, & de Sarrebourg. L'évêché de Metz, considéré comme gouvernement militaire, s'étend sur plusieurs villes & places importantes, dont les unes composent ce que l'on appelle la *frontiere de la Sarre*, qui confine & est souvent même mêlée avec la Lorraine Allemande. C'est dans cette partie qu'est *Sarrelouis* & *Sarrebourg*, & si l'on veut même, *Phaltzbourg*, dont j'ai parlé; les autres sont dans le *Luxembourg François*, dans lequel on trouve *Montmedy* & *Thionville*. *Longwi* faisoit autrefois partie du Barrois, & par conséquent des Etats du Duc de Lorraine; mais il a été cédé à la France bien avant le reste de ces Duchés. Enfin *Sedan* fait quelquefois partie du commandement général de Metz & des évêchés; quelquefois il a eu des Commandans à part, comme il a un Gouverneur; mais il est du moins de l'Intendance des évêchés. Parcourons ces différentes parties de l'évêché de Metz, avant

que d'entamer la deſcription de ceux de Verdun & de Toul.

Wick eſt le principal lieu temporel de l'Evêque de Metz, & la capitale, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, d'un petit pays que l'on appelle le *Saulnoi*, parce qu'il eſt tout rempli de ſalines, dont une partie dépend de la Lorraine, & les autres de l'évêché de Metz. Ainſi Dieuze, Château-Salins, Salone, Salival, Moyenwic & Marſal font partie de ce canton; mais il n'y a que Wick & Moyenwic qui ſoient de l'évêché de Metz. La ville de Wick eſt connue, dès l'an 709, ſous le nom de *Vicus*, mot général, qui veut dire bourg: elle appartient preſque de temps immémorial aux Evêques de Metz; qui l'ont fait fermer de murs flanqués de groſſes tours rondes, & entourer d'un large foſſé; elle eſt traverſée par la riviere de Seille qui y vient de Moyenwic, de Marſal & de Dieuze, & n'eſt pas là encore loin de ſa ſource.

Lorſque les Evêques de Metz jouiſſoient de tous les droits régaliens qui leur ont appartenu long-temps comme Princes de l'Empire, c'eſt à Wick qu'étoient établis leurs principaux Officiers de Judicature

& d'Adminiſtration, Chancelerie, Cour de Juſtice civile ordinaire & d'appel, Chambre des Comptes. On appeloit de leur Cour de Juſtice à la Chambre Impériale de Spire : l'Evêque y faiſoit auſſi battre monnoie à ſon coin. Mais lorſque nos Rois ſe furent rendus tout-à-fait maîtres des trois Evêchés, ils empêcherent les Evêques de jouir de tous les droits qui pouvoient offuſquer l'autorité royale. L'an 1633, lors de l'établiſſement du Parlement de Metz, on établit un Bailliage Royal à Wick, qui, jugeant des cas Royaux, ſauf l'appel au Parlement, dépouilla entiérement la Juſtice épiſcopale. Cependant, en 1642, les Evêques s'étant complétement ſoumis au Roi, le Bailliage épiſcopal leur fut rendu, ſous la même charge de l'appel. On lui a laiſſé auſſi aſſez d'autorité ſur le Corps municipal, compoſé d'un Maire & de deux Echevins qui ont la police de la ville. Enfin il jouit pleinement de ſa Seigneurie, mais ſans aucun droit de ſouveraineté. Il y a eu autrefois des ſalines à Wick; il n'en eſt plus queſtion depuis long-temps.

L'égliſe principale eſt collégiale. Ce Chapitre fut fondé, dès l'an 1240, par Jacques de Lorraine, Evêque de Metz : il

étoit autrefois composé de douze Chanoines; mais les guerres leur ayant fait perdre une partie de leurs revenus, le nombre en est réduit à six, à la nomination de l'Evêque. D'ailleurs il n'y a qu'une seule paroisse, un prieuré simple, des Cordeliers établis l'an 1420, & un hôpital commencé dès le quatorzieme siecle, mais bien amélioré depuis par les soins de deux Evêques de Metz, MM. d'Aubusson & de Coaslin. Pendant le cours du dix-septieme siecle, on y a établit des Capucins & des Carmes, deux couvens de Religieuses, de la Congrégation, & de Dominicaines, & dans le siecle courant, un collége.

Moyenwic appartient à l'Evêque de Metz, comme Wick, dont elle n'est éloignée que d'une lieue; elle est du diocese de Toul : il y a des salines, mais on ne se sert pas depuis quelques temps des sources salées du lieu même, que l'on a reconnues trop foibles. On emploie celles de Dieuze, que l'on fait venir par des tuyaux de bois de plus de quatre lieues. Moyenwic étoit fortifié lorsqu'il fut cédé à Louis XIV, par le Traité de Westphalie; mais ce Monarque en a fait détruire les fortifications, lorsqu'il a été le maître

de

de Marsal, placé dans une situation qui la rend d'une plus grande défense.

La petite ville de *Gorse*, qui est à quatre lieues de Metz & contient mille à douze cents habitans, doit son existence à son abbaye, à présent l'une des plus belles & des plus nobles du royaume. Elle fut fondée par Saint Chrodegand, Evêque de Metz, au huitieme siecle : on prétend qu'il la plaça au lieu où Saint Clément établit le premier oratoire dans le pays. On trouve dans le Cartulaire de Gorse la copie de son premier titre de fondation, qui est de l'an 749. L'Evêque, Fondateur, dit qu'il l'a fait du consentement du Roi Pépin; en conséquence, on travailla aux bâtimens de l'église, qui fut achevée & bénite en 753. Quoique Saint Chrodegand ait fait d'excellens réglemens pour la conduite des Chanoines, il n'en plaça point à Gorse, mais des Moines: il leur confia le soin des reliques de S. Gorgon, qu'il avoit apportées. Angelram, son successeur, fit mettre ces reliques dans une belle châsse, &, en 769, avec l'agrément de Charlemagne, ce Prélat procura de grandes possessions à cette abbaye, telles que les Terres de Va-

rangeville, de Faux & de Jouy, près de Metz. Dès le nouvieme ſiecle, ſous le regne de Charles le Chauve, l'abbaye de Gorſe eut beſoin d'être rétablie; elle avoit été donnée en adminiſtration ou en commende à des laïcs qui avoient tout ravagé. L'Evêque Advence, ſoutenu par l'Empereur, chaſſa les uſurpateurs, & répara tous les dommages. En 933, l'Evêque Adalbéron réforma cette abbaye, & y plaça des Moines de Saint Benoît; & comme le temporel y étoit en auſſi mauvais état que le ſpirituel, il y fit ou lui procura de grandes donations, & ſpécifia qu'elles appartiendroient en commun à l'Abbé & aux Moines, afin que le premier ne pût pas ſe les attribuer à lui ſeul. L'abbaye ſe peupla alors de Moines illuſtres, & eut des Abbés du plus grand mérite; elle devint le modele de toutes les abbayes de Bénédictins, pour la régularité. Le Pape Léon IX, qui étoit Prince Lorrain, & qui donna tant de biens aux évêchés & aux égliſes de ces cantons, en fit beaucoup à l'abbaye de Gorſe, & confirma tous ſes priviléges vers le milieu du onzieme ſiecle.

En 1077, on rebâtit l'égliſe de l'abbaye, & on en conſtruiſit une dédiée à Saint

Etienne, pour servir de paroisse à la ville, qui commençoit à se former : la premiere étant tombée, la paroisse est actuellement la seule église de Gorse, & est en même temps paroissiale & abbatiale. Vers 1170, l'Evêque de Metz, Thierri III, fit de nouvelles donations à l'abbaye, & consentit à se désister de toute Jurisdiction sur elle, & même sur la paroisse de la ville. Ses successeurs ne penserent pas toujours de même; car, à la fin du treizieme siecle, ils voulurent unir cette abbaye à leur évêché; mais cette entreprise échoua.

En 1441, les brigands *dits* les Aventuriers, s'emparerent du bourg de Gorse, en brûlerent plus de la moitié, & pillerent le reste; mais heureusement ils ne brûlerent point l'abbaye, & se contenterent de la rançonner. En 1543, elle fut ravagée par les troupes de Charles V, quoiqu'elle eût obtenu une sauve-garde de l'Empereur.

Le grand Cardinal Charles de Lorraine ayant, parmi la foule immense de bénéfices qu'il possédoit, obtenu l'abbaye de Gorse, pensa aussi-tôt à la faire séculariser. Dans cette vûe, il fit charger par le Pape l'Evêque de Verdun de visiter Gorse, pour voir dans quel état se trouvoit

l'abbaye. Il fut constaté, dans cette visite, que tout y étoit ruiné, église & lieux réguliers; que tous les Moines étoient dispersés, hors un qui faisoit les fonctions curiales dans la paroisse, seule église subsistante à Gorse. D'après le procès-verbal du Commissaire du Pape, le Cardinal obtint une Bulle de sécularisation pour l'abbaye, en date du 5 Décembre 1572, qui établit douze Chanoines à la place des Moines, & laissa l'Abbé maître de leur former des prébendes, en distribuant entre eux les biens qu'il ne voudroit pas garder pour lui-même. Les Moines, qui n'avoient été que dispersés par la crainte des Luthériens, revinrent réclamer leurs biens; mais malgré toutes leurs oppositions, la Bulle fut fulminée en 1580. Le Cardinal, après avoir doté assez mincement les Chanoines, fit du reste des biens tout ce qu'il voulut; il en prit quelques parties pour donner aux Jésuites & à l'Université qu'il établit à Pont-à-Mousson, une autre pour la collégiale primatiale de Nanci: enfin il nomma Doyen du nouveau Chapitre le seul Religieux qui étoit resté faisant les fonctions curiales, & qui devint Doyen-Curé séculier. On y établit six Chanoines & quatre Sémi-Prébendés;

il n'y en a pas encore davantage. En 1647, il fut sérieusement question de rétablir les Moines Bénédictins à Gorse, & d'en chasser les Chanoines; il y eut même sur cela une Bulle du Pape accordée, par complaisance, pour la France, & un Arrêt du Parlement de Metz, mais qui n'a jamais eu d'exécution. La France n'avoit cette affaire à cœur que parce que l'abbaye de Gorse étoit entre les mains des Lorrains, & que le Prince Charles, qui fut depuis le Duc Charles IV, étoit pourvu de l'abbaye. Mais après le Traité, conclu, en 1661, entre Louis XIV & le Duc de Lorraine, l'abbaye & vingt-deux villages qui en dépendent, ayant été cédés à la France, & le Prince Charles en ayant donné sa démission, il n'y eut plus le même intérêt à changer la forme qui y étoit établie. Le Cardinal de Furstemberg en fut pourvu; il la résigna à son neveu, déjà Abbé & Prince de Murbach & de Lure, qui y fit bâtir un beau palais abbatial, subsistant encore. L'abbaye de Gorse est toujours d'un revenu considérable. Le siecle dernier, elle valoit trente mille livres de rente; elle en vaut bien aujourd'hui cinquante, quoique l'Abbé ait perdu ses plus grandes

prérogatives, puiſqu'il jouiſſoit autrefois de preſque tous les droits régaliens, & faiſoit même battre monnoie. Elle eſt à la nomination du Roi, comme les trois Evêchés, toutes les abbayes, qu'ils renferment & même les canonicats de leurs Chapitres, depuis l'indult général accordé, en 1668, par le Pape Alexandre VII à Louis XIV, & à tous les Rois ſes ſucceſſeurs.

Le pays ou frontiere de la Sare, de l'évêché de Metz, ne contient d'intéreſſant que les deux villes de *Sarbourg* & de *Sar-Louis*. La riviere de Sare, qui prend ſa ſource auprès de l'ancien château de Salm, dans les montagnes des Voſges, ſur les frontieres d'Alſace, a un aſſez long cours dans la Lorraine, & l'évêché de Metz, ſans qu'on rencontre aucun lieu remarquable ſur ſes bords, juſqu'à ce qu'elle arrive à Sarbourg, où elle n'eſt même point encore navigable. Il paroît que cette petite ville a appartenu très-anciennement aux Evêques de Metz; elle étoit ſûrement dans leur dépendance au douzieme ſiecle, car l'Evêque Frédéric de Pluvoiſe y fit bâtir alors un hôpital. En 1223, l'Evêque Conrad de Scharfeneck en donna l'avouerie au Duc de Lorraine, à condition qu'il la

défendroit & la garderoit pour les Evêques de Metz. On sait que ces sortes de donations faisoient quelquefois perdre aux évêchés & aux abbayes les Terres pour lesquelles ils prenoient ainsi des Avoués. Cependant il ne paroît pas que les Evêques aient cessé d'être alors les maîtres de Sarbourg; car l'Evêque Jean d'Apremont la fit fortifier en 1435. L'Evêque Charles de Lorraine acheva ces fortifications en 1240, &, en 1256, il y fonda une collégiale, qui subsiste encore, mais est fort pauvre. Le Prévôt, qui est la premiere dignité, devoit toujours être tiré de la cathédrale de Metz; aujourd'hui cette place est peu recherchée. Le Chapitre a la collation de la cure, & la remplit par quelqu'un de ses membres. L'Empereur Charles IV déclara, en 1357, que cette ville devoit dépendre entiérement, tant au spirituel qu'au temporel, de l'Evêque de Metz; cependant les habitans ne furent pas toujours soumis aux Prélats leurs Seigneurs. L'Evêque Thierri Bayer-Boppart fut obligé de l'assiéger en 1374: il brûla alors le château, mais il le rétablit plus considérable qu'il n'avoit été auparavant. Vers 1390, les Sarbourgeois se révolterent encore contre

l'Evêque Raoul de Coucy : il les obligea à lui demander pardon; en 1396, il céda la moitié de cette ville à Charles II, Duc de Lorraine. Cent ans après, l'Evêque Henri de Lorraine, ſous prétextes de confirmer les priviléges des Sarbourgeois, les aſſujettit de plus en plus aux Ducs de Lorraine, juſqu'à ce qu'en 1561, l'Evêque François de Beaucaire l'abandonna tout-à-fait aux Ducs. Mais Louis XIV obtint, par le Traité de Vincennes, de 1661, la ceſſion de Sarbourg. Elle fut confirmée par le Duc Léopold en 1718. La ville eſt petite, & n'eſt point fortifiée; il n'y a pas plus de ſix à ſept cents habitans.

Au ſortir de Sarbourg, la Sare paſſe dans la Lorraine Allemande, à Feneſtrange, Sarwerden, Bouquenon, Saralbe, où elle commence à être navigable, Sarguemine, Sarbruck, & arrive enfin à *Sar-Louis*. Cette derniere place étoit encore loin d'exiſter au ſeizieme ſiecle, puiſque Louis XIV n'en a fait jetter les fondemens qu'en 1680; elle fut achevée en quatre ou cinq ans : les premieres fortifications en furent dirigées par un M. de Choiſy, qui en fut le premier Gouverneur, & qui étoit un habile Ingénieur.

On prétend que Louis XIV lui donna carte blanche, pour rendre cette place aussi forte qu'il seroit possible. Il s'en acquitta très-bien. Le célebre M. de Vauban n'a pu qu'ajouter quelques nouvelles pieces à celles qui rendoient déjà cette place redoutable : elle est entourée d'un double fossé, & on peut même établir un inondation par-delà. Je sortirois trop de mon sujet, si je m'étendois davantage sur cette fortification. Les rues de la ville sont droites & larges ; au milieu, est une grande place ornée de beaux bâtimens, & d'où l'on voit les deux portes de la ville : il n'y a qu'une seule église paroissiale, desservie par des Récollets, un Gouverneur, un grand Etat-Major, & toujours une nombreuse garnison.

Le *Luxembourg François*, dépendant de l'évêché de Metz, tant pour le spirituel que pour le commandement militaire & l'administration civile, & les finances, n'appartenoit point encore à la France au seizieme siecle ; mais il faisoit partie de la Province de Luxembourg, une des dix-sept des Pays-Bas. Ce n'est que par le traité des Pyrénées qu'il a été cédé à la France, quoique quelques-unes de ses places eussent déjà été plusieurs fois

auparavant prises & rendues par les François. Je remets à en parler en décrivant la province entiere du Luxembourg, qui sera la premiere des Pays-Bas dont je m'occuperai : en attendant, il me suffit de dire ici, que les villes du Luxembourg François sont *Thionville*, place très-forte & importante, *Montmedi*, autre place où l'on entretient une garnison, *Marville*, *Damvilliers*, petites villes presque sans défense, & *Yvoi*, autrefois fortifiée, sous le nom de Carignan, & à présent rasée.

Longwi, qui, depuis la fin du siecle dernier, appartient incontestablement à la France, & a été mis dans le gouvernement du pays Messin, sous le commandement général des trois Evêchés, faisoit, au seizieme siecle, partie des Etats du Duc de Lorraine & du Barrois non mouvant : l'histoire en est assez curieuse. Un ancien Auteur du pays même, qui avoit vu encore quelques ruines, & à qui ses peres avoient transmis de vieilles traditions concernant leur patrie, a écrit que Longwi s'appeloit autrefois *Longo-castrum*; que les Romains y avoient eu effectivement un camp retranché, où leurs légions avoient probablement séjourné;

que sur les ruines de ce camp Romain, un certain Adalberon, Roi des Gaules, avoit, au cinquieme siecle, établi un château qu'il avoit appelé *Long castre* ou *Longo-castrum*, & qu'on avoit retrouvé les fondemens de cet ancien château, qui étoient d'une grande solidité & d'une extrême épaisseur; que sous la premiere Race de nos Rois, il s'y étoit établi une ville ou bourg, qui s'étendoit depuis le château d'Adalberon jusqu'à une montagne qui s'appelle le *Mont Saint-Martin*; que ce bourg s'appela *Longo-vicus*, & est aujourd'hui *Longwi*; que ce fut là auprès que se donna, au septieme siecle, un combat entre le Maire Ebroin & Martin, Duc de Mosellane, qui vouloit venger l'assassinat de Dagobert II; que le Duc Martin fit bâtir une église, qu'il dédia à Saint Martin de Tours son patron; que c'est cette église qui est devenue depuis le prieuré du Mont Saint Martin, & qui a été constamment la premiere paroisse de la ville de Longwi. Ce même Auteur croit de plus, que le Duc Martin fit commencer le château qu'il a encore vu sur pied dans la ville de Longwi au seizieme siecle; que ce château passa, avec le titre de Duc de Mosellane, en

différentes mains, jusqu'à ce qu'enfin il vint à Albert, qui eut pour fils Gérard & Adelbert. Ce fut ce dernier qui hérita du château de Longwi, auquel les premiers Empereurs, du nom d'Othon, attacherent le titre de *Marchis*, que les Ducs de Lorraine se sont fait par la suite honneur de porter. Notre Auteur prétend que ce titre étoit très-beau, supérieur à celui de Duc, & qu'il indiquoit une autorité très-étendue sur plusieurs marches & frontieres. Quoi qu'il en soit, c'est de cet Adelbert qu'il fait descendre la premiere Race des Seigneurs de Longwi, qui s'éteignit vers 1050: l'héritiere, nommée *Gisele*, épousa Conrad I, Comte de Luxembourg; il en fit la dot de Mathilde, qui épousa Godefroy, Comte de Chastel sur Blise, dont l'arriere-petit-fils n'eut qu'une fille mariée, au treizieme siecle, à Renaud, fils cadet du Duc de Lorraine Ferri I. Le Comté de Longwi vint par cette alliance aux Ducs de Lorraine, héritiers de Renaud; mais en 1292, le Duc Ferri II le vendit au Comte de Bar. Il a fait partie du Barrois réuni au Duché de Lorraine, jusqu'au dix-septieme siecle, que les François s'en emparerent. Louis XIV se l'assura par les trai-

tés de Nimegue & de Rifwick, & a fait fortifier la ville par M. de Vauban, qui en a fait une place très-forte, propre à empêcher les courfes des ennemis du côté de Luxembourg, dont elle n'eft qu'à fix lieues: on y tient toujours un Gouverneur, un Etat-Major, & une garnifon.

Il y a quelque commerce dans Lonwi, fondé fur différentes manufactures de chapeaux, de bonneterie & de petites étoffes. On y compte environ quinze cents habitans, partagés entre les deux villes; car on diftingue Longwi en deux parties, haute & baffe : la derniere eft tout ouverte, & commandée par la haute. Il y a deux couvens d'hommes, Carmes & Récollets, & un de filles de la Vifitation: c'eft là que font les ruines de ce vieux château dont j'ai parlé au commencement de cet article, que nos anciens Auteurs prétendent avoir été encore très-beau & très-vafte au feizieme fiecle : ce n'eft plus rien à préfent; c'eft la ville haute qu'on appelle quelquefois *ville-neuve*, qui a été fortifiée : elle eft fituée fur un roc fort efcarpé d'un côté, & bien défendu des autres. Les rues font droites & larges, & la place d'armes formée de beaux bâtimens relatifs au militaire : au

milieu eſt un puits d'une extrême profondeur, qui fournit de l'eau à la garniſon & aux habitans.

La ville & l'ancienne Principauté de *Sedan* tiennent à Metz, parce qu'elles ſont dans le reſſort du Parlement de cette ville, & qu'elles font partie du commandement général des trois Evêchés; mais d'ailleurs elles ſont du dioceſe de Reims, & ont été tantôt de l'Intendance de Châlons, tantôt de celle de Metz : j'en ai ſuffiſamment parlé dans un de mes derniers volumes, où j'ai traité du gouvernement général & de la province de Champagne.

Verdun. L'évêché de *Verdun* n'a de conſidérable que la ville de ce nom, le Verdunois ne contenant que des bourgs & des villages : le dioceſe eſt plus étendu; c'eſt dans la Lorraine, le Barrois, le Clermontois & la Champagne qu'eſt compris le reſte des trois cents paroiſſes qui le compoſent : ainſi, ayant déjà parcouru ces pays, il ne me reſte plus à parler que de la ville de Verdun. Nos vieux Auteurs, tel que *Waſſebourg*, qui étoit de Verdun même, ont débité des fables ſur l'origine de leur patrie, & même ſur l'étymologie de ſon nom : la plus ſenſée

de ces opinions eſt celle qui le fait dériver de deux mots celtiques, *Ver*, qui veut dire un *gué*, & *Dun*, qui ſignifie une *hauteur*, parce que la ville eſt effectivement ſituée ſur une hauteur qui domine un gué ſur la Meuſe : cependant Jules Céſar ne fait nulle mention de Verdun, mais il y a bien d'autres villes des Gaules dont il ne parle pas ; celle-ci étoit certainement dans la Belgique. Le premier des anciens Ouvrages qui commence à en faire mention, eſt l'Itinéraire d'Antonin & la Table de Peutinger, qui placent *Verunum* à peu près au même endroit où eſt aujourd'hui Verdun : cependant on ne rencontre pas de monumens antiques ſur le ſol de Verdun même ; mais il y en a dans les villages d'Avaugour, & quelques autres au deſſus & au deſſous de la ville ſur la Meuſe : on y a trouvé des veſtiges d'un camp Romain, des ſépulcres antiques & des médailles des Empereurs Antonin, Marc-Aurele, Poſthume, Carus & Probus, des ſtatues de Divinités païennes, particuliérement de Sylvain, Dieu des forêts, & du Dieu des jardins. Strabon & Ptolomée ne font aucune mention de Verdun : on croit qu'en 451, Attila la rava-

gea, & détruisit tout ce qui en existoit alors, mais qu'elle étoit déjà rétablie lorsque Clovis conquit les Gaules, & particuliérement la Belgique, & qu'il s'arrêta assez long-temps à différentes reprises à Verdun.

La Religion Chrétienne y étoit déjà dominante alors ; il paroît constant qu'elle y avoit été établie par *Saint Saintin*; mais quand est-ce que ce Saint a vécu? Nos vieilles Légendes le font disciple de Saint Denis l'Aréopagite, & l'Eglise de Meaux honore ce Saint comme son patron & son Fondateur. Si celui de Meaux & celui de Verdun sont le même, il faut supposer que c'étoit un de ces Evêques Missionnaires ambulans, qui alloient prêcher l'Evangile de province en province, & que Saint Saintin ayant converti la ville de Verdun, passa dans celle de Meaux où il est mort, & où ses reliques ont été conservées jusqu'en 1032, qu'on prétend qu'elles furent vendues secrétement par un Sacristain de Meaux aux Religieux de l'abbaye de Saint-Vannes : il n'y a que le chef qui soit resté à Meaux.

Les bons Critiques croient que Saint Saintin n'a vécu qu'au quatrieme siecle, &

& que son successeur dans l'évêché de Verdun fut *Saint Maur*, qui vécut jusqu'en 384. Il avoit été long-temps Solitaire près de la ville, dans un ermitage dédié à Saint Jean-Baptiste; il voulut y être enterré. Cette chapelle ayant été ruinée par Attila, on rebâtit à la place, au sixieme siecle, une église dédiée à Saint Médard: Saint Airy en retira alors les reliques de Saint Maur, & les partagea dans plusieurs châsses qui furent données à différentes églises; ce qui resta fut, quelque temps après, placé dans une abbaye de filles, bâtie auprès de cette église: cette abbaye subsiste encore sous le nom de Saint-Maur.

Le troisieme Evêque s'appeloit *Saint Salvin*, & le quatrieme *Saint Arateur*, qui eut la douleur de voir Verdun ruinée par Attila. Ces deux Evêques furent enterrés au même lieu que leurs prédécesseurs, & leurs reliques sont également conservées à l'abbaye de Saint-Maur. Saint Arateur fut remplacé par *Saint Pulcrone*, disciple de Saint Loup, Evêque de Troies. Celui-ci ayant rétabli les églises détruites par Attila, dédia sa prin-

cipale à la Sainte Vierge ; c'est la premiere cathédrale de Verdun : il fut enterré hors de la ville, & son corps transporté ensuite dans les églises de Saint-Pierre & de Saint-Paul. Au neuviéme siecle, ses réliques furent mises dans une belle châsse que l'on voit encore dans l'abbaye de Saint-Vannes.

Saint Possesseur, sixieme Evêque, siégea depuis 470 jusqu'en 486 ; ses reliques sont aussi conservées dans l'abbaye de Saint-Vannes. *Saint Firmin* lui succéda; il étoit neveu de Saint Loup de Troies, cousin de Saint Pulcrone, & oncle de Saint Vaast d'Arras. Il eut la satisfaction de voir baptiser le Roi Clovis, & la France devenir Chrétienne : les reliques de ce Saint sont dans le prieuré de Flavigny en Lorraine. Saint Firmin mourut en 502, dans le moment où Clovis étoit irrité contre les Verdunois, qui avoient donné asile à Siagrius, dernier Gouverneur des Gaules pour les Romains : il se promettoit de saccager la ville. Les citoyens lui députerent *Euspice* : ce saint homme étoit Archidiacre ou Archiprêtre, & gouvernoit pendant la vacance du siége. Clovis se laissa fléchir, & vouloit même faire consacrer Euspice Evêque

de Verdun : le peuple ne demandoit pas mieux ; Eufpice refufa d'y confentir, mais il permit que l'on confacrât à fa place fon neveu *Saint Vannes*. Celui-ci, qui avoit déjà embraffé l'état Religieux, voulut abfolument le concilier avec les foins de l'épifcopat. Il fit élever à la porte de Verdun une églife en l'honneur de Saint Pierre & de Saint Paul, qui fubfifte encore fous le titre d'abbaye de Saint-Vannes, & eft le chef-lieu d'une Congrégation égale à celle de Saint-Maur, en régularité & en doctrine.

En 529, *Saint Défiré* monta fur le fiége de Verdun ; c'étoit un grand Seigneur de la province de Thuringe : il fut fait prifonnier de guerre avec fon fils Siagre, par le Roi Thierri, fils aîné de Clovis, & conduit à la Cour de ce Monarque. Il fe lia d'amitié avec Théodebert, fils de Thierri : cette liaifon fut fufpecte au Roi ; il en témoigna fon mécontentement. Défiré fe retira à Verdun, où il entra dans l'état eccléfiaftique : Théodebert s'y étant rendu quelque temps après, au moment où Saint Vannes venoit de mourir, procura à Défiré l'évêché : Thierri en parut fâché ; mais ce Mo-

narque étant mort presque aussi-tôt, Théodebert, qui regna après lui, eut, pendant tout le cours de son regne, la plus grande déférence pour Saint Désiré, qui rendit de grands services aux habitans de Verdun, & qui mourut en 554. Il fut enterré dans la cathédrale de Notre-Dame, & est, à ce que l'on croit, le premier des Evêques de Verdun qui ait été inhumé dans la ville.

Saint Airy, son successeur, n'entra dans l'état ecclésiastique qu'à trente ans. Saint Grégoire de Tours & Fortunat, Auteurs qui vivoient de son temps, & qui sont généralement estimés, font de lui les plus grands éloges. Il vécut sous les regnes de Clotaire, Sigebert & Childebert, dans des temps très-agités & très-malheureux, puisque ce sont ceux où Sigebert & sa femme Brunehaut regnerent sur l'Austrasie. Il se conduisit avec tant de prudence pendant ces troubles, qu'il maintint la ville de Verdun en paix, & mérita l'estime de Childebert, en faveur de qui il fit un miracle semblable à celui des nôces de Cana; car il multiplia le vin qui manquoit pour recevoir le Monarque dans sa maison paternelle, où il avoit établi un monastere, ou du moins

une communauté de Clercs réguliers : l'églife en étoit dédiée à Saint Martin, dont Saint Airy avoit obtenu des reliques qu'il y plaça. Le faint Prélat étant mort en 591, fut enterré dans cette même chapelle, qui, au onzieme fiecle, fut érigée en abbaye fous le nom de Saint-Airy, & fubfifte encore dans Verdun.

Entre *Saint Airy* & *Saint Paul*, qui monta fur le fiége de Verdun en 626, on trouve deux Evêques fur lefquels il y a peu de chofes à dire; l'un s'appeloit *Caraimere*, & l'autre *Hermenfroy*. Saint Paul s'étoit fait Moine dans une abbaye des Vofges; il fut envoyé pour gouverner le monaftere de Tholey, & en fut tiré pour être Evêque de Verdun; il rétablit la difcipline & le bon ordre dans fon diocefe, fut révéré de toute la France, & opéra des miracles, tant de fon vivant qu'après fa mort. Il fut enterré dans une églife qu'il avoit fait bâtir & dédier à Saint Saturnin; elle fut rebâtie au neuvieme fiecle, & les reliques du faint Fondateur continuant d'y opérer des miracles, on lui en donna le nom. Elle a été d'abord occupée par des Bénédictins; mais au douzieme fiecle, elle fut donnée aux Prémontrés.

Nous pouvons passer sous silence tous les Evêques qui siégerent depuis le milieu du septieme siecle jusqu'à l'an 735, que fut élu *S. Madalvé*, dernier des Evêques de Verdun, qui ont été reconnus pour Saints. Il commença à siéger dans le temps que Charles Martel, sans avoir le titre de Roi, étoit vraiment maître de la Monarchie, & il vécut jusque sous l'empire de Charlemagne. La cathédrale ayant été brûlée, ce bon Prélat la fit rebâtir, & y plaça grand nombre de reliques qu'il avoit apportées d'Orient, où il avoit fait un pélerinage : ces reliques opérerent de grands miracles ; elles sont encore conservées dans l'abbaye de Saint-Vannes.

Après *Amalbert*, successeur de Saint Madalvé, on trouve un *Pierre d'Italie*, à qui Charlemagne accorda l'évêché de Verdun, en récompense de ce qu'il lui avoit livré Pavie & Didier, Roi des Lombards. Les Verdunois trouverent que l'Empereur avoit fait un mauvais choix, & que leur évêché ne devoit pas être *la* récompense d'une trahison : il mourut sans avoir pu vaincre les oppositions que l'on mit à sa réception. *Hilduin*, vingt-huitieme Evêque de Verdun, mourut, dit-on, de chagrin de voir les fils de

Louis le Débonnaire, après avoir outragé leur pere, combattre les uns contre les autres à la bataille de Fontenay. *Dadon*, sage & savant Evêque, eut le chagrin de voir les Normands ravager son diocese. C'est à lui que Berthaire dédia la premiere Chronique des Evêques de Verdun, qu'il composa au dixieme siecle. Sous cet épiscopat, la cathédrale fut brûlée ; ce ne fut pas par les Normands, mais par le Comte Boson ; car, dans ces temps malheureux, les François & les Allemands concouroient avec les Barbares pour ravager l'ancien Empire de Charlemagne, dont la Race s'éteignit, & dont les couronnes divisées passerent, l'une aux Empereurs de la premiere Maison de Saxe, & l'autre (celle de France) aux descendans de Robert le Fort.

Le trente-sixieme Evêque de Verdun (en 984), fut *Adalberon I*, fils de Fréderic ou Ferri, Duc de Mosellane, & de Béatrix, sœur de Hugues Capet. Il ne fut que neuf mois sur le siége de Verdun, après quoi il passa sur celui de Metz, & fut aussi-tôt remplacé à Verdun par un autre *Adalberon*, d'une naissance non moins illustre. C'est ici que commence

transporter tous ses droits à l'Evêque & à ses successeurs. L'Empereur Othon III confirma & approuva cet arrangement, qui ne paroissoit, dans ce temps-là, ni extraordinaire ni déplacé; au contraire, l'Empereur conféra aux Evêques le droit de frapper monnoie, d'imposer des tailles sur les habitans de la ville & du Comté, & de créer un Vicomte qui veilleroit à la défense de la ville, feroit monter la garde aux Bourgeois, & les menetoit à la guerre pour le service de l'Evêque. Le Comte Fréderic, après avoir consommé un acte si important, partit pour la Terre Sainte, & y ayant satisfait à sa dévotion, revint à Verdun, non pour y régner, mais pour s'y faire Moine à S. Vannes, sous la direction de l'Abbé Richard son ami. Il y a toute apparence que Fréderic n'étant pas Grand Clerc, il n'y fut reçu que sur le pied de Frere convers; car on rapporte que l'Empereur le trouva qui lavoit les écuelles du monastere. Cette merveilleuse humilité parut d'un si bon exemple aux Princes & grands Seigneurs de la Cour Impériale, que les uns s'empresserent à l'imiter, & les autres à donner des Terres & à faire du bien à l'église de Verdun & à l'abbaye de Saint-Vannes.

La Comtesse Mathilde, veuve de Godefroy le Barbu, s'étoit retirée à Verdun, & y avoit amené avec elle son troisieme fils Herman, qui ne fit aucune difficulté d'être Vicomte de l'Evêque, dans la même ville où son pere & son frere avoient été Comtes. On a lieu de croire que c'est à l'aide des libéralités de cette Comtesse douairiere, que l'Evêque Heimon fonda l'abbaye de Religieuses de Saint-Maur, qui subsiste encore, dont la premiere Abbesse s'appela *Eve* : mais le plus grand effet que produisit l'exemple du Comte Fréderic, fut la résolution que prit l'Empereur Henri II, dit le Boiteux, de se faire aussi Religieux à Saint-Vannes : par bonheur, l'Abbé Richard fut assez sage pour l'obliger à renoncer à l'état monastique, dès l'instant même qu'il l'eut embrassé. Il engagea le Monarque à lui déclarer, en présence de toute la Communauté, qu'il vouloit se ranger parmi ses Moines. « Eh bien, » lui dit l'Abbé, je vous accepte ; &, » dès ce moment, vous êtes obligé d'o» béir scrupuleusement à tout ce que je » vous ordonnerai : cela étant, Frere » Henri, je vous commande, en vertu » de la sainte obéissance dont vous venez

Il arriva encore, sous l'épiscopat de Thierri, qui fut très-long, quelques événemens intéressans & fâcheux pour la ville de Verdun ; le territoire fut ravagé & les fauxbourgs brûlés par des Seigneurs particuliers ; Thierri, qui étoit brave & militaire, les repoussa à la tête de ses habitans. Godefroi en étoit toujours Comte ; mais il en laissoit Thierri le maître, tant au temporel qu'au spirituel. Il se gouverna également bien pour l'un & l'autre, au milieu des dissentions qui s'éleverent entre l'Empereur Henri IV & le Pape Grégoire VII. Ce fut lui qui procura l'espece de treve pendant laquelle l'Empereur fut couronné à Rome, & reçut son absolution ; mais ces deux Puissances se brouillerent de nouveau, & leur guerre duroit encore lorsque Thierri mourut en 1089, après quarante-deux ans d'épiscopat.

Richer, qui succéda à Thierri, étoit Doyen de Metz. L'Empereur Henri IV lui donna l'investiture de son évêché par la crosse & l'anneau, cérémonie qui déplaisoit si fort aux Papes, que c'étoit-là le sujet de leurs querelles avec cet Empereur. Aussi Richer fut-il plus de sept ans avant que de pouvoir être sacré, parce

que d'ailleurs il ne vouloit point communiquer avec les Anti-Papes. Enfin il fut ordonné Prêtre & Evêque par l'Archevêque de Lyon, du consentement d'Urbain II: mais se croyant obligé de ne pas rompre ouvertement avec l'Empereur, il passa tout le temps de son épiscopat à flotter entre ses devoirs envers l'une & l'autre Puissance. Il paroît que Richer étoit doux & sage; mais dans ces malheureux temps de divisions, personne ne pouvoit être assuré de se conduire assez bien pour être tranquille. Cet Evêque mourut à Treves en 1107; son corps fut rapporté à Verdun, & enterré dans l'église de Saint-Vannes.

Son successeur s'appela *Richard*; il étoit de la Maison des Comtes de Grandpré en Champagne, voisins des Terres de l'évêché de Verdun, & ayant eu quelquefois des querelles avec les Evêques: c'est ce qui engagea Richard, auquel le Pape Pascal II offroit l'archevêché de Reims, à le refuser & à solliciter celui de Verdun; mais il ne pouvoit avoir celui-ci que de l'agrément de l'Empereur, ni sans recevoir l'investiture par la crosse & par l'anneau. Il s'y soumit, & c'est ce qui fut cause que tout le temps de son épis-

copat se passa dans le trouble & l'agitation. Les Chanoines de son Chapitre prirent comme lui le parti de l'Empereur, & les Moines de Saint-Vannes celui du Pape ; il en résulta les scenes les plus scandaleuses. Pendant ce temps, le Vicomté de Verdun avoit été donné par l'Evêque d'abord à Renaud, Comte de Bar ; ensuite, comme celui-ci avoit refusé de prendre parti dans une querelle contre l'Evêque de Metz son frere, l'Evêque & les habitans l'avoient fait passer à Guillaume de Luxembourg. Ces deux rivaux se firent d'abord la guerre, ensuite s'accommoderent, & forcerent les Verdunois à réintégrer Renaud de Bar. En 1116, l'Evêque Richard s'étant engagé à faire le voyage de la Terre Sainte, passa par l'Italie, s'arrêta à Rome pour demander son absolution au Pape, & l'obtint. Il mourut au Mont Cassin, en continuant sa route.

L'Empereur Henri V fit nommer à sa place un Prélat Anglois, ou du moins parent du Roi d'Angleterre, dont Henri avoit épousé la fille. Il s'appeloit *Henri*, fils du Comte de Blois, & étoit déjà, dit-on, Evêque de Winchester. Un Prince, mis de la main de l'Empereur,

pereur, excommunié par le Pape, devoit trouver bien des difficultés à son installation; aussi l'Archevêque de Treves refusa-t-il de le sacrer, & le Clergé d'avoir aucune communication avec lui. Les Magistrats de la ville, par respect pour les ordres de l'Empereur, le mirent en possession du temporel. Il resta un an à Verdun, fui presque de tout le monde. On lui conseilla d'aller en Italie demander son pardon au Pape; il suivit ce conseil, obtint son absolution, & fut sacré Evêque de Verdun. Mais quand il fut revenu dans son diocése, l'Empereur, le regardant comme un déserteur de son parti, défendit aux Magistrats de le laisser entrer dans sa ville épiscopale. Henri désespéré, s'adressa à Renaud, Comte de Bar, qui avoit toujours des prétentions sur le Vicomté de Verdun. Ils vinrent ensemble mettre le siége devant la ville, & la forcerent enfin dans un assaut, à la suite duquel les soldats de Renaud commirent d'affreux désordres; ils brûlerent trois grandes églises, massacrerent des habitans dans la cathédrale où ils s'étoient refugiés, & sur le champ même Henri y fut installé, & y célébra la Messe pontificalement. Cette conduite

acheva de ſoulever tout le monde contre l'Evêque. L'Empereur donna, de ſon autorité, la Vicomté de Verdun au Comte de Grandpré, qui vint la diſputer au Comte de Bar. Il ſurprit la ville; l'Evêque fut obligé de s'enfuir en chemiſe, & Renaud de faire ſa paix. A la fin, on fit auſſi celle de l'Evêque; mais ce fut aux dépens du temporel de ſon évêché: il fut obligé d'en céder pluſieurs Terres à l'un & à l'autre des concurrens. L'Evêque ſe conſola du peu d'amitié qu'avoient pour lui ſes diocéſains, en menant une vie peu réguliere, qui acheva de le rendre odieux. Le peuple voulut pluſieurs fois le lapider, & les Chanoines & les Religieux de Saint-Vannes en porterent au Pape des plaintes ſi ameres, qu'enfin celui-ci l'interdit des fonctions épiſcopales. L'Evêque humilié, & ne ſachant plus de quel côté ſe retourner, ſuivit enfin le conſeil de Saint Bernard, & ſe démit de ſon évêché entre les mains du Pape Calixte II : on lui réſerva une penſion.

Le Clergé de Verdun élut pour le remplacer, un Abbé de Saint-Denis de Reims, nommé *Urſion.* C'étoit un ſaint homme, mais plus propre à être Moine

qu'Evêque. Il se retira dans l'abbaye de de Saint-Vannes, & laissa aux habitans le soin de se défendre contre Renaud de Bar. Celui-ci rentra dans la ville, y commit de nouveaux désordres, & y fit élever une espece de forteresse, que l'on appèla la *Tour Louve*. Il y mit une garnison, qui tourmenta les habitans, jusqu'à ce que ceux-ci trouverent le moyen de s'y introduire par subtilité, d'en chasser les troupes du Comte, & de la faire démolir. Renaud furieux, vint de nouveau assiéger la ville, & la pressa vivement; l'Evêque s'enfuit, les Chanoines furent maltraités; mais enfin on prétend qu'ils furent délivrés par une suite de miracles opérés par la Sainte Vierge, Patrone de la cathédrale. Le bon Evêque Ursion, accablé de la désolation de son troupeau, donna sa démission entre les mains du Pape, qui passoit le carême à Liége l'an 1131.

Le Pape sentit qu'il ne suffisoit pas, pour gouverner l'église de Verdun, d'un bon & saint Prélat, qu'il falloit mettre sur ce siége un homme de qualité, qui eût des parens en état de défendre son temporel, & de tenir tête aux Ducs & Comtes ses voisins. Pour cet effet, il

jeta les yeux ſur *Albéron*, frere de Louis & d'Othon, Comtes de Chini. Le Clergé l'élut, & le Pape confirma cette élection, d'autant plus volontiers, que le nouvel Evêque avoit beaucoup de mérite perſonnel. Albéron fit une entrée brillante à Verdun, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs ſes parens, entre autres, du Duc de Baviere. Il s'empreſſa auſſi-tôt à réprimer les vexations de Renaud de Bar, & ſe ſervit des moyens convenables à ſon caractere épiſcopal, autant que de ceux qu'il étoit à portée d'employer par ſa naiſſance & ſes alliances. Il conjura le Comte, au nom de Dieu, de la Sainte Vierge, & des Saints Patrons de l'égliſe de Verdun, de changer de conduite à leur égard. Celui-ci tint bon, & fit alliance avec le Duc de Lorraine; mais elle ne lui réuſſit pas: il fut repouſſé lui & ſon allié, & obligé enfin de faire négocier la paix par ſon frere Etienne de Bar, Evêque de Metz. L'Evêque de Verdun céda au Comte de Bar le domaine de Clermont en Argonne; mais celui-ci renonça à toute ſupériorité dans la ville. Albéron, profitant de cette paix, rétablit ſa cathédrale à l'extérieur, & l'orna dans l'intérieur, remit le bon ordre & la diſcipline dans ſon Clergé,

rebâtit plusieurs églises, réforma l'abbaye de Saint-Paul, & la rendit très-florissante. Il eut encore quelques petites guerres à soutenir contre des Seigneurs particuliers, tels que ceux de Grandpré & de Conflans ; il leur livra de petits combats, & les gagna.

Après quatorze ans d'épiscopat, Albéron de Chini prit la résolution d'aller visiter la Terre Sainte ; mais de grands orages, qui firent beaucoup de désastres dans son évêché, l'obligerent de rester pour veiller au soulagement de son peuple. Après y avoir pourvu, il procura à l'abbaye de Saint-Vannes un Abbé respectable, nommé *Conon*, en faveur de qui il fit de grands biens à ce monastere. En ayant achevé les bâtimens & l'église, il engagea le Pape Eugene III, qui tenoit un Concile à Reims, à venir la consacrer. Cette cérémonie se fit avec beaucoup d'éclat. Le Roi de France Louis VII, dit *le Jeune*, assista à cette consécration. Le Comte de Grandpré, dernier des Vicomtes de Verdun, étant mort, l'Evêque, en sage Politique, ne voulut plus confier cette place à un grand Seigneur, & chargea d'en remplir les fonctions un certain nombre de Bourgeois de la ville

de Verdun même, qui composerent ainsi une Magistrature & un Sénat, auquel l'Evêque inféoda tout ce qui appartenoit auparavant aux Vicomtes. Les Verdunois en parurent, comme de raison, très-reconnoissans ; c'est ce qui a fondé par la suite les droits qu'ils ont prétendu avoir à la liberté & à l'indépendance, & dont ils sont parvenus à jouir en dépit de leurs Evêques.

Albéron de Chini se démit de son évêché en 1156, & proposa pour son successeur *Albert de Merci*, qui fut généralement agréé. Albéron mourut deux ans après, emportant les regrets de tous ceux qui l'avoient connu. Son successeur fit honneur à son choix : il fut aimé successivement de trois Empereurs, sous lesquels il vécut, Lothaire II, Conrad III, & Frédéric Barberousse. Celui-ci lui accorda la confirmation la plus authentique des priviléges que l'Evêque Heimon avoit autrefois obtenus de l'Empereur Othon, & dont l'original étoit perdu. Le nouveau Diplome contient, dans le plus grand détail, l'étendue des droits régaliens dont les Evêques de Verdun doivent jouir ; ils égalent ceux des plus grands Princes. La derniere année de son épiscopat, il

s'éleva un nouveau ſchiſme dans l'Egliſe. L'Empereur Frédéric Barberouſſe favoriſa l'Anti-Pape : l'Evêque Albert prit d'abord ſon parti ; mais il paroiſſoit s'en repentir, & ſe diſpoſoit à aller à Rome trouver le Pape légitime, lorſqu'en ſortant de Verdun ſa voiture caſſa à la porte de l'abbaye de Saint-Vannes : il regarda cet accident comme un avertiſſement du Ciel, & réſolut de ſe retirer dans cette abbaye, ce qu'il exécuta. Mais ayant été preſque auſſi-tôt attaqué d'une maladie violente, il mourut ſans avoir pu déſigner ſon ſucceſſeur. Ce fut *Richard*, que l'on dit avoir été de la famille de Grandpré : c'étoit un homme doux & ſage, & il ne voulut jamais ſe faire ſacrer tant que dura le ſchiſme, craignant de communiquer avec les partiſans de l'Anti-Pape, & n'oſant, à cauſe de l'Empereur, reconnoître le Pape légitime. Enfin il prit le parti de faire le voyage de la Terre Sainte, & il y mourut en 1171.

On élut en ſa place *Arnoud de Chini*, digne neveu de l'Evêque Albéron, qui, par les mêmes raiſons que ſon prédéceſſeur, ne ſe fit point ſacrer ; mais défendit ſon évêché contre Agnès, veuve de Renaud, & ſon fils Henri, Comte de

Bar, qui vouloient faire revivre leurs prétentions sur la Vicomté de Verdun. L'Evêque les excommunia, les combattit, & les força à venir demander l'absolution, après quoi le jeune Comte partit pour la Terre Sainte.

En 1181, un petit Tyran s'étant emparé du château de Sainte-Menehould en Champagne, faisoit des courses jusqu'aux portes de Verdun. Mais les Evêques de Verdun & de Châlons, & le Duc de Lorraine même s'étant réunis pour le mettre à la raison, Arnoud, qui commandoit cette petite armée, s'étant approché du château qu'il vouloit prendre, fut percé d'un coup de fleche, & mourut ainsi martyr de la liberté de ses diocésains.

L'Empereur engagea le Clergé de Verdun à lui donner pour successeur *Henri de Chaté* ou *Châtel-sur-Moselle*, par conséquent d'une naissance illustre. Il trouva tant de difficulté à sa consécration, qu'après avoir joui pendant quelques années du temporel de son évêché, il s'en démit. Après lui, il y eut un schisme dans l'église de Verdun, fondé sur celui qui subsistoit encore dans l'église universelle. Les partisans de l'Empereur & de son

Anti-Pape élurent *Albert*, neveu d'Arnoud de Chini; l'Empereur l'investit du temporel. Les partisans du Pape élurent *Robert de Grandpré*. Les Bourgeois & Magistrats de Verdun, qui, comme je l'ai dit, exerçoient la Vicomté, se crurent libres & indépendans au milieu de cette querelle; ils s'établirent en république, mais turbulente & mal réglée: ils maltraiterent les Chanoines, qui, de leur côté, par une conduite très-peu réguliere, se concilioient mal leur estime. Les familles des deux Prétendans, qui étoient puissantes, armerent toutes deux pour leur défense: lorsqu'Albert alloit assiéger sa ville épiscopale, & qu'on l'amusoit par des négociations, il fut assassiné par des scélérats, que l'on assure avoir été gagnés par les habitans de Verdun. On porta son corps dans la cathédrale, & il est enterré dans le chœur; on y lit son épitaphe en vers latins, où il est dit qu'il mourut pour la patrie. Comme il parut que Robert de Grandpré n'avoit point eu de part à cet assassinat, il resta possesseur de cet évêché, & s'étant conduit avec beaucoup de prudence, il mourut tranquillement sur son siége en 1216. Son successeur *Jean d'Apremont*,

d'une des plus illustres Maisons de Lorraine, augmenta le temporel de son évêché, calma par sa douceur les esprits des peuples rebelles de Verdun, & commença à rétablir la discipline dans son Clergé. En 1224, il passa à l'évêché de Metz.

Le choix de son successeur souffrit pendant deux ans d'assez grandes difficultés; mais enfin le Pape se décida en faveur de *Raoul de Torotte*, d'une ancienne famille de Picardie, dont le frere étoit Evêque de Liége. Il ne fut pas plus tôt tranquillement établi sur son siége, qu'il eut à défendre ses droits contre les habitans de Verdun, qui voulurent lui disputer le droit d'élire leurs Magistrats : il fut obligé de les assiéger; ne voulant point répandre du sang, il se contenta de les affamer, & les obligea à se soumettre. Mais tandis qu'ils paroissoient reconnoître son autorité, ils sollicitoient auprès de l'Empereur des Lettres-patentes, par lesquelles Frédéric II leur accordoit la liberté & l'indépendance. L'Evêque n'en fut pas plus tôt informé, qu'il en porta ses plaintes en personne. Les priviléges furent révoqués; mais bien-tôt après on entra dans de nouvelles négociations, dont le résultat fut une Charte très-avan-

tageuse aux habitans de Verdun, à qui on donna une forme de gouvernement ou d'administration à peu près pareille à celle de Metz. Depuis ce temps, le Corps municipal de ces deux villes a suivi la même marche, & eu le même sort. Nous verrons qu'au seizieme siecle l'une & l'autre étoient regardées sur le pied des villes libres & Impériales. La fin de l'épiscopat de Raoul fut tranquille; il mourut en 1245, & est enterré dans sa cathédrale.

On élut pour son successeur un nommé *Gui de Trainel*, Chanoine de Verdun: il fut sacré à Lyon, & mourut le jour même destiné à son entrée dans Verdun.

Guy de Mello, neveu de Dreux de Mello, Connétable de France sous Philippe Auguste, fut nommé par le Pape pour le remplacer: il trouva de grandes oppositions de la part des Verdunois, qui sur-tout ne vouloient pas le reconnoître pour Comte de leur ville, sous prétexte des nouveaux priviléges qu'ils avoient obtenus de l'Empereur. L'Evêque, qui étoit jeune, & d'une famille guerriere, prit la résolution d'assiéger sa ville épiscopale, mais eut la modération de ne pas vouloir l'emporter d'assaut; il

ſe retira. Les Verdunois, qui crurent qu'il avoit peur, ſortirent avec toutes leurs troupes pour aller aſſiéger ſon château de Charny : il leur dreſſa une embuſcade, tomba ſur eux, & les battit à plate couture. Ils furent forcés de ſe ſoumettre, & il entra dans leur ville les armes à la main. Cette façon de s'inſtaller n'étant agréable ni pour lui ni pour ſes peuples, il conſentit aiſément à ſe laiſſer transférer de l'évêché de Verdun à celui d'Auxerre, en 1247. Il fut remplacé par *Jean d'Aix*, dont on ignore la naiſſance : ce Prélat eut les mêmes difficultés avec les Bourgeois ; mais il entra en acommodement avec eux, fit un arrangement par lequel il perdit quelques-uns de ſes droits, & mourut en 1252.

Le ſucceſſeur de Jean d'Aix fut *Jacques Pantaléon*, fils d'un petit Bourgeois, ou, ſelon d'autres, d'un Cordonnier de Troies, qui étoit déjà parvenu à la dignité de Cardinal, lorſque le Pape Innocent IV le plaça ſur ce ſiége, en 1252 ; mais il ne put s'y rendre en perſonne qu'en 1254. Il s'y fit généralement admirer & eſtimer, comme par-tout où il avoit été, par ſa doctrine, ſa prudence & ſon éloquence : il pallia du moins, s'il n'ac-

commoda pas, les difficultés qui subsistoient entre les Evêques de Verdun & les Bourgeois; mais Verdun ne jouit pas long-temps de la présence d'un si bon Prélat. Le Pape Alexandre IV le rappela en Italie en 1255, l'éleva à la dignité de Patriarche de Jérusalem, & le fit son Légat dans la Terre Sainte. En 1261, il fut élu Pape, & mourut en 1264: il s'étoit démis de son évêché, en 1255, en faveur de *Robert de Milan*, digne de le remplacer par sa sagesse & sa piété. Il siégea jusqu'à sa mort, en 1271: on élut après lui *Ulric de Sarnay* ou *Cernay*, qui ne vécut que jusqu'en 1276, & l'évêché vaqua pendant deux ans, à cause des difficultés qui s'offrirent pour les élections; enfin on convint de placer sur ce siége *Gérard de Granson*, d'une Maison illustre au Comté de Bourgogne. Il mourut en 1278, & fit place à son frere *Henri de Granson*.

Après la mort de celui-ci, en 1289, le siége vaqua encore trois ans; ensuite il fut rempli par *Jacques de Revigny*, *Jean de Richericourt*, & *Thomas de Blamont*, tous d'une naissance illustre, doux & pacifiques, qui se contenterent de se plaindre des prétentions excessives des Bour-

geois de Verdun, sans vouloir les réduire par la force : enfin, sous l'épiscopat de *Nicolas de Neuville*, en 1306, les Bourgeois devinrent si insolens, qu'il les excommunia ; mais ils n'en firent aucun cas. L'Evêque engagea le Roi de France, Philippe le Bel, à s'intéresser pour lui : ce Monarque y consentit ; mais ses forces étant employées ailleurs, il ne put le secourir suffisamment. Le bon Evêque se démit, & on élut en sa place, en 1312, *Henri d'Apremont*, qui, étant plus soutenu par les Comtes de Bar, & les Ducs de Lorraine ses parens, & même par Jean, Roi de Boheme & Comte de Luxembourg, qui l'étoit aussi, & enfin par l'Empereur Charles IV, fils de Jean, se défendit un peu mieux, mais ne gagna pourtant pas grand'chose contre ses Bourgeois. A sa mort, arrivée en 1349, le Pape nomma à sa place *Othon de Poitiers*, quoique le Clergé eût élu *Henri de Germiny*.

L'Empereur approuva l'élection d'Othon, qui l'emporta ; mais il résigna, deux ans après, en faveur de *Hugues de Bar*, de l'illustre Maison des Comtes de ce nom. Lorsque cet Evêque fut nommé, les Bourgeois de Verdun s'imaginerent qu'ils alloient perdre tous leurs pri-

viléges, & qu'un Evêque si puissant & si bien allié devoit les écraser ; mais ils eurent bientôt reconnu que le caractere de ce Prélat étoit plus foible que sa puissance n'étoit grande. Ils le firent consentir à leur abandonner tous les droits pour lesquels ses prédécesseurs avoient combattu, ou du moins qu'ils avoient réclamés. Le bon Evêque ne comprenoit pas la conséquence de cet abandon ; mais les Princes ses parens & ses voisins le lui firent bien sentir en l'accablant de reproches. Ils l'engagerent à s'adresser à l'Empereur Charles IV, qui fit expédier une Bulle d'or, pour casser & annuller le traité fait entre Hugues de Bar & les citoyens de Verdun ; mais ce n'étoit pas assez que d'avoir fait rendre cet Arrêt, il falloit le faire exécuter. On arma de toutes parts : les Ducs de Lorraine, les Comtes de Bar, & même les Ducs de Luxembourg, de la Maison Impériale, menacerent Verdun d'un siége, & ravagerent en attendant le Verdunois, & même les Terres de l'évêché. Le foible Evêque fut obligé de vendre ou d'engager la meilleure partie de ses châteaux & de ses possessions, tant pour payer ceux de ses parens qui s'étoient armés pour

défendre ſes droits contre ſon gré, que pour empêcher qu'on ne brûlât ſa ville épiſcopale. C'eſt de cette époque que l'on date la ruine du temporel des Evêques de Verdun, qui, ſans avoir conſervé plus d'autorité que ceux de Metz ſur les citoyens de leur ville principale, ont bien moins de poſſeſſions au dehors. Hugues de Bar, humilié & ruiné, entreprit le voyage de la Terre Sainte, & mourut, en 1361, en faiſant le pélerinage du Mont Sinaï.

Le Pape Innocent VI nomma à ſa place *Jean de Bourbon*, qui ne paroît point avoir été du Sang de France, mais qui portoit les armes des anciens Seigneurs de Bourbon-l'Archambault. Il occupa pendant dix ans le ſiége de Verdun, & acheva de perdre & de *dilapider* le temporel de l'évêché. *Jean de Dampierre*, qui le remplaça, négocia pendant tout le temps de ſon épiſcopat, qui fut de trois ou quatre ans, avec les Bourgeois de Verdun, ſans pouvoir rien obtenir d'eux : les uns croient qu'il mourut, d'autres qu'il fut transféré à l'évêché de Dol en Bretagne en 1375.

Son ſucceſſeur *Gui de Roye*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom en Picardie, fils d'un Grand-Maître des Arbalêtriers de France, fit la guerre à Pierre de Bar,

avec

avec différens succès. Le Chapitre de Verdun fut obligé de payer des sommes assez considérables à ce Comte, pour se débarrasser de ses incursions & de ses prétentions : pendant ce temps, Gui de Roye étoit occupé d'un autre côté, l'anti-Pape Benoît XIII, dont il étoit partisan, lui ayant donné plusieurs évêchés & archevêchés dont il tiroit parti comme il pouvoit. Il eut entre autres l'Archevêché de Reims, & mourut en 1409, par accident, en traversant l'Etat de Gênes pour se rendre au Concile de Pise ; mais dès 1378, il s'étoit démis de l'évêché de Verdun entre les mains du Pape Clément VII, qui y avoit nommé *Liebaud de Cusance*, d'une famille illustre de Lorraine. Le Chapitre consentit à l'élire, & les Bourgeois à le reconnoître, moyennant différens arrangemens ; mais les partisans du Pape Urbain VI, antagoniste de Clément VII, ne le laisserent pas toujours tranquille sur son siége, & l'Empereur Venceslas rendit des Décrets favorables aux Bourgeois contre lui. Cependant il mourut à Verdun même en 1403, après avoir gouverné ce diocese pendant vingt-cinq ans, avec toute la prudence néces-

faire en ces temps de troubles & de schisme.

Ce fut principalement à la recommandation du Roi de France Charles VI, qu'on élut à sa place *Jean de Saarbruck*, d'une Maison illustre, qui possédoit ce Comté avant celle de Nassau. Il fut installé dans l'église de Verdun avec beaucoup de magnificence : on remarque qu'il fut successivement vêtu en Evêque & en Militaire, comme Comte de Verdun & Prince de l'Empire ; cependant il eut bien de la peine à sauver ses Terres du ravage de ses voisins, & des brigands qui infestoient la France & les provinces frontieres, & son Clergé des exactions des Papes. Enfin ne se trouvant point assez fort pour se tirer de tant d'embarras, il consentit, en 1419, à permuter l'évêché de Verdun contre celui de Châlons avec le Cardinal *Louis de Bar*. Cet illustre Prélat, quatrieme fils de Robert, premier Duc de Bar, petit-fils du Roi Jean par sa mere, & cousin-germain de l'Empereur Sigismond, avoit déjà eu les évêchés de Poitiers & de Langres en 1395, avoit été fait Cardinal en 1397, & Evêque de Porto, Légat du Saint Siége en

France, en Allemagne & en Lorraine. Il eut l'évêché de Châlons en 1413; & en 1415, ses trois freres aînés & deux cadets ayant été tués, les uns à la guerre contre les Turcs, les autres à la bataille d'Azincourt, il se trouva seul héritier du Duché de Bar; il l'assura après sa mort à sa niece Isabelle, fille unique de sa sœur Yolande, Reine d'Aragon, & femme de René Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi de Naples & de Sicile; mais il en conserva seul l'administration. Trouvant l'évêché de Verdun plus à portée de son Duché que celui de Châlons, il le permuta avec Jean de Saarbruck en 1419. Le Pape Martin V approuva cet échange: il fit reconnoître René d'Anjou pour Vicomte de l'évêché de Verdun. En 1424, pendant qu'il étoit occupé à faire cesser le schisme, & à calmer les troubles de la France, on fit courir le bruit de sa mort, & le Chapitre se hâta d'élire un autre Evêque, nommé *Guillaume de Montjoie*; mais la fausseté de ce bruit étant reconnue, Louis de Bar reprit son évêché, & le Pape transféra Guillaume à celui de Beziers. En 1430, il eut le chagrin de voir Antoine de Vaudemont disputer le Duché de Lorraine à son neveu René d'Anjou.

Peut-être les suites fâcheuses qu'il prévit qu'auroit cette querelle, hâterent-elles le moment de sa mort; il décéda cette même année, & fut enterré dans sa cathédrale.

Il eut pour successeur *Louis d'Haraucourt*, qui fut élu par le Chapitre, confirmé par le Pape, & investi par l'Empereur. La considération dont jouissoit la Maison d'Haraucourt en Lorraine, contribua à lui concilier ces suffrages: son pere Jean d'Haraucourt avoit été Régent du Duché de Lorraine pendant la minorité du Duc Charles I, & sa tante avoit épousé un Prince de cette Maison. On espéra d'abord que ce jeune Prélat seroit en état de défendre les droits de l'évêché de Verdun; mais bientôt il montra qu'il étoit d'humeur à le tyranniser & à scandaliser son Clergé. Il prit en haine un de ses Archidiacres, nommé *Guillaume Huin*, qui par la suite devint Promoteur Général du Concile de Bâle, Abbé de Saint-Vannes, & Cardinal: il le fit maltraiter indignement, & l'obligea de se retirer à Metz, où il obtint aisément la même dignité dont il jouissoit à Verdun. L'Evêque perdit la confiance & même l'estime de son troupeau: cepen-

dant il se repentit de ses premiers écarts; en demanda pardon au Pape en plein Concile, & fut transféré, en 1437, du siége de Verdun sur celui de Toul.

Le Pape nomma à sa place *Guillaume Filastre*, dont le pere avoit été attaché à la Maison d'Anjou, & Gouverneur du Maine pour ces Princes. Guillaume avoit d'abord été Moine à Saint-Pierre de Châlons, ensuite Abbé de Saint-Thierri de Reims. Le Duc de Bourgogne Philippe le Bon se l'étoit attaché; &, après l'avoir fait séculariser, lui avoit procuré une dignité dans le Chapitre de Cambrai, & l'avoit envoyé comme Ambassadeur au Concile de Bâle. Il fut le premier Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or. Le Duc de Bourgogne étoit si respecté, que personne n'osa refuser de concourir à l'élection de son favori. Ce Duc put dire qu'il avoit vraiment acquis la ville de Verdun, en faisant nommer cet Evêque; car il suivit en tout ses ordres & ses impressions, & y entraîna les habitans. A la fin pourtant, ils se lasserent de cette partialité de leur Prélat, & des embarras dans lesquels il les jettoit. Ils lui donnerent quelques désagrémens. Le Chapitre & le Clergé ne s'étant pas

prêtés à la réforme qu'il vouloit introduire parmi eux, Guillaume Filastre apprenant que Louis d'Haraucourt de son côté avoit regret à l'échange qu'il avoit fait de l'évêché de Verdun contre celui de Toul, il lui fit proposer de permuter une seconde fois. L'offre fut acceptée : Guillaume passa à Toul, n'y resta pas long-temps, & mourut tranquillement Evêque de Tournai, dans les Etats du Duc de Bourgogne, en 1473.

Louis d'Haraucourt, revenu à Verdun, quoiqu'il se fût corrigé, eut bien de la peine à regagner le cœur de ses anciens diocésains : cependant il en vint à bout. Il y demeura encore sept ans, & mourut en 1456 en si grande estime, que son nom & sa mémoire furent cause que l'on élut, de préférence à tout autre, son neveu *Guillaume d'Haraucourt*. Celui-ci, après s'être fait installer à Verdun, y résida peu, s'étant attaché au Roi Louis XI, & étant devenu ami intime du Cardinal la Balue, Ministre & favori de ce Monarque ; mais le Roi s'étant apperçu qu'ils le trompoient, il les fit arrêter l'un & l'autre à Paris, & mettre en prison à la Bastille. Leur captivité dura long-temps ; & comme le Pape sollicitoit vivement

pour eux, & vouloit qu'on les renvoyât à son jugement, ils furent mis en lieu de sûreté, sans qu'on sût précisément où. Le bruit se répandit, en 1474, à Verdun, que Louis XI avoit fait mourir leur Evêque. Sur cette fausse nouvelle, le Chapitre s'assembla, & voulut procéder à l'élection d'un autre : mais il se divisa ; & avant qu'il fût d'accord, on apprit, à n'en pouvoir douter, que l'Evêque Guillaume étoit encore en vie, & il ne fut plus question d'une nouvelle élection.

Sous le regne de Charles VIII, l'Evêque de Verdun fut relâché ; il eut encore quelques tracasseries, & mourut au mois de Février de l'an 1500. Le Pape nomma à sa place un autre homme de qualité, nommé *Wari de Dommartin*, qui avoit été Moine de l'abbaye de Saint-Epvre de Toul. Ce fut par la suite d'une intrigue qu'il fut placé sur le siége de Verdun, à la recommandation du Duc de Lorraine, René II. Il s'y maintint pendant environ sept ans, & fit de grands biens à sa famille : il lui acheta des Terres considérables & leur fit bâtir des châteaux ; procura de grandes alliances à ses nieces, & fit deux de ses sœurs, l'une Abbesse de

Remiremont, l'autre d'Epinal. En 1508, étant tombé dans la disgrace du Duc de Lorraine, il en conçut un tel chagrin, qu'il mourut le 7 Juillet, dans son abbaye de Gorse.

René II, Duc de Lorraine, pensa aussi-tôt à procurer l'évêché de Verdun au dernier de ses fils, nommé *Louis* : le Chapitre l'élut à la recommandation de Louis XII, & en vertu du Concordat Germanique alors en vigueur à Verdun. Le Pape Jules II approuva au bout de quelque temps l'élection de ce jeune Prince, en lui donnant un Suffragant que l'on fit Evêque *in partibus*, & Abbé de Saint-Vannes. Le Duc Antoine de Lorraine, successeur de René, accepta, ou plutôt s'empara de la protection des habitans de Verdun, c'est-à-dire, du temporel de l'évêché, pendant la minorité de son jeune frere, qui en resta titulaire jusqu'en 1522 ; mais alors Louis, ne se trouvant pas de disposition pour entrer dans l'état ecclésiastique, en quitta l'habit, céda son évêché à son frere *Jean*, qui étoit déjà Cardinal & possédoit plusieurs autres évêchés. Quant à lui ; il prit le titre de Comte de Vau-

démont, alla faire la guerre dans le royaume de Naples, & y mourut en 1528.

Le Cardinal Jean de Lorraine, outre les archevêchés de Lyon & de Reims, &c. possédа encore alors à la fois les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun; mais il n'y résidoit presque jamais, sur-tout à Verdun où il ne faisoit que passer: il en gouvernoit le temporel par ses Ministres, & le spirituel par son Suffragant. Il en jouit ainsi jusqu'en 1544, qu'il voulut bien s'en démettre en faveur de *Nicolas* de Lorraine son neveu, fils d'Antoine, à qui il avoit déjà cédé, quinze ans auparavant, l'évêché de Metz. L'épiscopat du Prince Nicolas, qui ne dura que quatre ans, ne fut marqué que par la vente d'Hatton-Châtel, (la plus belle Terre, & presque la seule qui restât aux Evêques de Verdun), au jeune Duc Charles de Lorraine, & à la Duchesse sa mere, Régente. En 1548, Nicolas rendit les évêchés de Metz & de Verdun au Cardinal Jean son oncle, qui en reprit possession une seconde fois.

Quant à Nicolas, il prit le titre de Duc de Mercœur, & épousa, en premieres noces, Jeanne d'Egmont, de qui

tholiques. Il secourut avec un zele extrême son troupeau attaqué de la peste ; fonda un collége, un hôpital & un séminaire ; au milieu des plus grands troubles ; & tint la conduite la plus prudente entre l'Empire & la France, dans les circonstances les plus délicates. Il fit rebâtir l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, dans laquelle il avoit fait profession, & dont il n'avoit jamais voulu quitter l'habit, portant toujours la soutane blanche, qui est la couleur de l'Ordre de Prémontré. Il mourut en 1575 ; son corps est enterré dans l'église de la cathédrale, & son cœur dans celle des Jésuites.

Le Chapitre voulant procéder à une élection, se partagea : d'abord, le plus grand nombre étoit pour un Chanoine nommé *Simon Cumin* ; mais la France & le Duc de Lorraine ayant agréé *Nicolas Boussmard*, qui avoit eu moins de suffrages, ils vinrent à bout de l'y établir, malgré les oppositions de l'Empereur. Le Pape lui refusa quelque temps des Bulles, & les lui accorda enfin. Nicolas occupa ce siége pendant sept à huit ans, & mourut en 1584. Les Princes de Lorraine rentrerent alors en possession de l'évêché de Verdun, en la personne de

Charles de Lorraine, fils de Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur, qui avoit possédé autrefois cet évêché. L'élection du Prince Charles ne souffrit aucune difficulté de la part du Chapitre; mais les Magistrats & les habitans vouloient attendre, pour le reconnoître, qu'il eût reçu des Bulles du Pape & l'investiture de l'Empereur: on les engagea à lever ces difficultés; Charles de Lorraine reçut ses Bulles, fut sacré en 1586, reçut l'Ordre du Saint-Esprit du Roi Henri III son beau-frere, en 1567, & mourut la même année, âgé seulement de vingt-huit ans.

Henri III & le Duc de Lorraine procurerent ensuite cet évêché à un Chanoine Champenois, appelé *Nicolas Boucher*, quoiqu'il n'eût pas eu la pluralité des voix, qui avoient été pour un autre Chanoine, nommé *Jean de Rambervillers*, Gentilhomme du Barrois; mais le Pape prononça en faveur de Boucher. Le Duc de Lorraine obtint même pour lui l'investiture de l'Empereur: il vint à bout de se maintenir sur ce siége, & se conduisit avec beaucoup de prudence dans les circonstances de la Ligue

& de l'assassinat d'Henri III. Il mourut en 1593.

Le Chapitre voulut alors faire revivre les prétentions de Jean de Rambervillers; mais il trouva un concurrent auquel il ne put résister: ce fut *Henri*, dit communément *Erric de Lorraine*, fils & frere des précédens Evêques, Nicolas & Charles. Si le Chapitre céda, le Magistrat & les habitans tinrent bon, ou du moins voulurent résister plus long-temps: ils adresserent des plaintes à l'Empereur & à l'Empire, qui ne pouvoient les secourir; Henri IV au contraire envoya le Maréchal Duc de Bouillon commander dans Verdun: il s'y introduisit avec une garnison, & empêcha bien le jeune Henri de Lorraine d'y pénétrer, quoiqu'il eût obtenu, par des Bulles du Pape, dispense de recevoir les Ordres sacrés avant l'âge. Ce ne fut qu'après que le royaume fut pacifié, & que le Duc de Lorraine même eut fait sa paix, qu'il fut installé sur le siége de Verdun, & ne fut sacré qu'en 1602: ainsi ce Prince Evêque vit finir le seizieme siecle.

Suivant mon usage, je ne vais parcourir que très-légérement ce qui s'est

passé d'intéressant pour Verdun dans le dix-septieme & le dix-huitieme. L'Evêque Henri de Lorraine favorisa infiniment la réforme qui fut établie, au commencement du dix-septieme siecle, dans l'Ordre de Saint Benoît, dont le chef-lieu fut l'abbaye de Saint-Vannes, située dans Verdun même. Le principal auteur de cette réforme fut *Don Didier de la Cour*, né dans le diocese de Verdun en 1550, & qui y mourut en odeur de sainteté : j'ai déjà eu occasion de faire l'éloge de cette édifiante Congrégation.

Pendant les dernieres années de l'épiscopat d'Henri de Lorraine, le Ministere de France s'occupa sérieusement à rompre tout-à-fait les liens qui attachoient la ville de Verdun à l'Empereur & à l'Empire, & à y établir l'autorité royale. On y réussit ; on y établit même une Chambre Royale pour recevoir les appels des Magistrats, & empêcher les habitans d'avoir recours à la Chambre de Spire. L'Evêque favorisoit sécrétement tant qu'il pouvoit le parti de ceux qui s'opposoient à la France ; mais il ne put y réussir. Il paroît qu'il en conçut du chagrin ; & la premiere année du regne de Louis XIII, en 1611, il se démit de son évêché en

faveur de son neveu *Charles de Lorraine*, fils de son frère aîné, Henri de Chaligny, La Reine Marie de Médicis, & le Duc de Lorraine solliciterent, auprès du Pape Paul V, une dispense, pour que ce jeune Prince, qui n'avoit que dix-neuf ans, pût posséder l'évêché de Verdun : elle lui fut accordée, à condition qu'il ne seroit sacré qu'à trente ans, & ne se mêleroit du spirituel qu'à cet âge ; cependant il jouit du temporel. Il continua ses études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson : pendant ce temps, l'autorité Françoise s'établissoit de plus en plus à Verdun. Le jeune Prince étoit loin de s'y opposer, uniquement occupé des exercices de piété & du goût des Sciences que les Jésuites lui avoient inspiré ; il porta ce goût si loin, qu'il forma le projet de s'y livrer entiérement, & de renoncer à un évêché où il craignoit de ne pas faire autant de bien qu'il l'auroit désiré. Il se détermina absolument à entrer dans la Société des Jésuites ; & malgré les reproches de ses parens, il exécuta sa résolution, au même âge où il auroit dû recevoir les Ordres sacrés, c'est-à-dire, en 1622. Les Jésuites, qui, d'un côté, s'honoroient d'avoir un Membre si illustre dans

dans leur Société, & de l'autre ne vouloient pas se brouiller avec la Maison de Lorraine, accommoderent cette affaire, en lui faisant donner sa démission en faveur de son frere cadet, le Prince *François*. Celui-ci n'avoit point trop d'envie d'embrasser l'état ecclésiastique; cependant il s'y prêta, & fut, en 1623, pourvu par Bulles du Pape, agréé par le Roi Louis XIII, & investi par l'Empereur. Son épiscopat fut long; il dura près de quarante ans: les premieres années en furent très-agitées; car il vit avec beaucoup de chagrin, d'un côté la Lorraine envahie sur le Duc aîné de sa Maison, de l'autre la ville de Verdun absolument assujettie à la France. Le Gouverneur & les Commissaires du Roi s'étant rendus absolument maîtres de l'élection des Magistrats, l'érection d'un Parlement à Metz, & l'établissement d'un Bailliage Royal à Verdun les ayant dépouillés de toute Jurisdiction, il eut recours à l'Empereur & à l'Empire, passa lui-même en Allemagne, & sollicita vivement, mais inutilement, le rétablissement de son évêché dans tous ses droits: on lui donna des investitures & des diplomes tant qu'il voulut; mais il ne pouvoit les mettre à

exécution. Pendant ce temps, la France saisit tout son temporel ; enfin les traités de Westphalie se négocierent & se conclurent : celui de Munster assura à la France la souveraineté des trois évêchés. Les trois Evêques furent dispensés de prendre l'investiture de l'Empereur, & n'eurent plus ni voix ni séance à la Diete de l'Empire ; ils conserverent seulement le vain titre de Princes. La ville de Verdun, comme celle de Metz, fut aussi rayée de la liste des villes libres & Impériales : le Prince François fut trop heureux de retourner dans son évêché, & de recouvrer son temporel, après avoir prêté serment de fidélité au Roi, comme tous les Evêques de France. Il mourut en 1661, & fut enterré aux Capucins de Saint-Nicolas de Nanci ; son frere, le R. P. Charles de Lorraine, étoit mort Supérieur de la maison professe de Toulouse, en 1631.

Louis XIV, en vertu d'un Indult du Pape Alexandre VII, nomma à l'évêché de Verdun, à la place du Prince François de Lorraine, *Armand de Monchy-d'Hoquincourt*, qui mourut à Paris en 1679, fut remplacé par *Hippolyte de Béthune*, qui siégea jusqu'en 1720. *Charles-François*

d'Hallencourt de Dromenil, qui le remplaça, mourut en 1754 : *M. de Nicolaï*, son successeur, est mort en 1769 ; enfin *M. Desnos*, auparavant Evêque de Rennes, remplit aujourd'hui ce siége.

On compte actuellement dans Verdun près de huit mille habitans. La Meuse la traverse ; & se partageant en plusieurs bras, la divise en trois ou quatre parties différentes, indépendamment de la citadelle : son ancienne enceinte est composée de fortes murailles, renforcées de grosses tours. Au seizieme siecle, elles ont été enveloppées par dix grands bastions, & les courtines ont été couvertes par cinq grandes demi-lunes : la citadelle, commencée en 1567, n'a été achevée qu'en 1624, par le Chevalier de Pagan, fameux Ingénieur de ce temps, sous les ordres du Maréchal de Marillac. Pagan augmenta aussi les fortifications de la ville, & forma des digues, qui subsistent encore, peuvent retenir les eaux de la Meuse, & servir à former une inondation propre à défendre les approches d'une partie de la ville. Le Maréchal de Vauban a encore augmenté les fortifications, tant de la ville que de la citadelle : il a rendu l'une & l'autre assez fortes ; mais ces fortifications sont au-

jourd'hui fort négligées ; les remparts plantés d'arbres font du moins une belle promenade.

Les principaux bâtimens de la ville consistent en églises & en édifices profanes ; ces derniers sont tous modernes : le palais épiscopal n'est bâti que depuis soixante ans, sur les ruines de celui des anciens Evêques de Verdun. Il est assez beau : l'hôtel-de-ville n'est pas bien considérable ; mais il y a deux grands corps de casernes assez beaux, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie, qui n'ont été élevés que dans ce siecle.

Quant aux églises, la cathédrale a été plusieurs fois détruite & brûlée, comme je viens de le dire, dans les Précis historiques de l'histoire de ses Evêques : celle qui subsiste aujourd'hui, quant au fond du bâtiment, est celle qui a été bénie, au douzieme siecle, par le Pape Eugene III ; elle a toujours été dédiée à la Sainte Vierge. Aux quatre coins, sont autant de tours, qui étoient ci-devant surmontées de fleches, couvertes de plomb ainsi que toute l'église ; un horrible incendie, occasionné par le feu du Ciel, & arrivé il y a trente ans, a fondu toute cette couverture jusqu'aux cloches, dont

une pesoit vingt-huit milliers. L'intérieur de l'église avoit été ravagé & dégradé ; mais il a été rétabli plus magnifique qu'auparavant, par les soins de M. de Nicolaï, qui en étoit Evêque & est mort il y a quinze ans ; au reste, on y retrouve la plupart des sépultures des Evêques dont j'ai parlé : les plus anciennes sont dans une crypte ou église souterraine, dans laquelle il y a un grand nombre de chapelles. Derriere le chœur de la cathédrale, on voit encore une chapelle petite & antique, qu'on dit être la plus ancienne de toutes celles de Verdun ; c'est la paroisse de ceux qui habitent dans le cloître de la cathédrale. Le Chapitre a sa Jurisdiction particuliere dans l'intérieur de son cloître, & dans quelques Terres qui lui appartiennent : on prétend qu'il y jouissoit autrefois des droits régaliens comme l'Evêque. La premiere dignité du Chapitre étoit autrefois le Princier ou Primicier ; cette place étoit d'un gros revenu, & elle avoit de si grandes prétentions, que celui qui en étoit pourvu, avoit souvent des querelles, tant avec l'Evêque qu'avec les Chanoines : la plus forte fut celle qui s'éleva au quatorzieme siecle, & qui a été cause de la suppression

de cette dignité ; celle de Doyen est à présent la premiere, après laquelle sont les quatre Archidiacres, ensuite le Chantre, le Chancelier, l'Ecolâtre, & enfin quarante Chanoines.

L'Evêque de Verdun a dans sa mouvance quatre Baronnies, dont les Seigneurs sont obligés de l'accompagner lors de son entrée, moyennant quoi ils jouissent de certains priviléges, & sont regardés comme les chefs de la Noblesse du Verdunois, où l'on trouve d'anciennes familles anoblies par les Evêques, qui, en qualité de Comtes de Verdun & de Princes de l'Empire, prétendoient avoir le droit de faire des Nobles.

Il y a dans la ville de Verdun plusieurs autres Chapitres, outre la cathédrale : le plus ancien & le plus considérable est celui de la Magdeleine, dont l'église avoit été bâtie, au huitieme siecle, par Saint Madalvé, qui y mit des Religieuses ; mais elles se conduisirent mal, &, au onzieme siecle, l'Archidiacre Mainfroy ayant fait rebâtir l'église, que le Pape Léon IX consacra en 1049, y établit un Chapitre, qui est encore assez considérable, étant composé de quatre Dignitaires & de vingt Chanoines.

Il y avoit dans Verdun une autre collégiale dédiée à Sainte Croix, fondée également au onzieme ſiecle; mais elle fut entiérement ruinée en 1552, & les Chanoines ont fait long-temps l'Office dans une chapelle particuliere de la cathédrale : depuis 1740, ils en ont été diſpenſés, n'étant plus que ſix ; leurs canonicats ſont regardés comme des bénéfices ſimples. Le collége de Verdun étoit autrefois un hôpital : en 1558, l'Evêque Pſeaume, ou plutôt le Cardinal de Lorraine, en fit un collége; il avoit même intention d'y fonder une Univerſité ; mais, en 1568, il ſe contenta de confier le ſoin de cette maiſon aux Jéſuites, qui y ſont reſtés juſqu'à leur deſtruction. Le ſéminaire doit ſa fondation au même Prélat, du moins en conçut-il le projet au retour du Concile de Trente ; mais il ne put l'exécuter entiérement, & ce n'eſt que ſous l'épiſcopat de M. de Monchi-d'Hoquincourt que cet établiſſement prit une forme réguliere. La derniere main y fut miſe par M. de Béthune, qui en confia le ſoin aux Chanoines réguliers de la Congrégation de Lorraine. Depuis, il leur a été ôté pour être donné à des Prêtres ſéculiers.

On attribue la fondation de l'hôpital général de Verdun à Saint Airi, un de ses premiers Evêques; il s'est toujours soutenu depuis par les libéralités & les charités des Prélats & des habitans : les malades y sont soignés par des Sœurs grises. En 1717, il a été établi un second hôpital à Verdun : il y en a d'ailleurs un particuliérement affecté aux militaires.

La ville de Verdun contient quatre abbayes d'hommes, dont la principale est celle de *Saint-Vannes*; sa fondation remonte très-haut, car Saint Madalvé en étoit déjà Abbé au huitieme siecle; elle étoit alors dédiée à Saint Pierre : on commença à y suivre la Regle de Saint Benoît en 952. Saint Vannes, qui en étoit Abbé, fut élevé sur le siége de Verdun en 998. La grande réputation de ce Saint, & le nombre des miracles qu'opérerent ses reliques, qui y sont conservées, lui ont fait donner le nom de Saint Vannes. Le cloître de ce monastere est du treizieme siecle, mais l'église est plus moderne; l'ancienne, qui tomboit en ruine, ayant été abattue en 1430, & rebâtie, au quinzieme siecle, telle qu'elle est aujourd'hui. On n'a conservé de l'an-

cienne que quelques monumens ou magnifiques, ou d'une antiquité & sainteté respectables, tels que les tombeaux & les reliques des premiers Evêques de Verdun, renfermées dans des châsses, & le rétable de l'autel. L'abbaye de Saint-Vannes étoit autrefois hors de la ville : on a vu que les Abbés s'opposoient à ce qu'elle y fût enfermée ; mais, au seizieme siecle, elle ne put éviter d'être enclavée dans l'enceinte de la citadelle, où elle se trouve aujourd'hui : on prit même quelques-uns des bâtimens pour servir aux usages de la garnison ; l'ancienne infirmerie des Religieux sert aujourd'hui d'arsenal & de salle d'armes. J'ai dit, il n'y a qu'un moment, que c'est dans cette abbaye qu'à commencé la réforme établie par Don Didier de la Cour, & qu'elle a pris le nom de Saint Vannes ; elle subsiste depuis 1604, à peu près sous le même régime que celle de S. Maur. La communauté est toujours assez nombreuse ; la Mense abbatiale a été unie dès le seizieme siecle à l'évêché de Verdun.

La seconde abbaye est celle qui porte le nom de *S. Airi*, dixieme Evêque de Verdun, jusqu'au temps duquel on fait re-

monter sa fondation. Ce ne fut d'abord qu'une chapelle, ensuite une église desservie par des Clercs; enfin, en 1037, on y mit des Religieux Bénédictins, tirés de l'abbaye de Saint Maximin de Treves. En 1611, on y introduisit la réforme de Saint Vannes. Elle n'est pas fort riche; cependant elle a été long temps en commende. Ce n'est que de nos jours qu'on a supprimé l'Abbé commendataire, en chargeant les Religieux d'une pension qu'ils payent aux Dames de Bouxieres en Lorraine.

L'abbaye de *Saint-Paul* de Verdun étoit autrefois de l'Ordre de Saint-Benoît : on fait remonter son origine jusqu'à Saint Paul, treizieme Evêque de Verdun, au septieme siecle; elle étoit dédié à Saint Saturnin. Au milieu du dixieme, elle prit le nom de l'Evêque son Fondateur, dont elle conserve les reliques. Ce fut alors qu'on y établit la Regle de Saint Benoît. Mais les Moines s'étant mal conduits, Adalbéron de Chini, Evêque de Verdun au douzieme siecle, mit à leur place des Prémontrés, qui l'ont toujours conservée depuis, & le siecle dernier ont embrassé la réforme. En 1552, cette abbaye étoit encore au

même lieu où elle avoit été bâtie hors de la ville; mais les Ingénieurs, chargés de défendre Verdun contre Charles-Quint, jugerent nécessaire de la détruire : l'Evêque Nicolas Pseaume, qui y avoit fait profession, & en avoit été Abbé, fit ce qu'il put pour empêcher cette destruction; mais n'ayant pu y réussir, il transporta du moins dans la ville ce qu'elle contenoit de plus précieux, & la fit rebâtir avec assez de magnificence au lieu où elle est à présent : elle a un Abbé commendataire, dont le revenu est considérable.

La quatrieme abbaye de Verdun est encore de Chanoines réguliers, mais peu riche : on la nomme *Saint-Nicolas-des-Prés*; elle a été fondée au treizieme siecle.

Les autres couvens d'hommes de Verdun consistent en celui des Dominicains, tirés de Paris dès 1222; les Augustins, établis depuis 1303, occupent l'ancienne habitation des Templiers, supprimés à peu près dans ce temps-là; les Minimes, que l'Evêque Pseaume y attira en 1575; les Capucins, dont le Fondateur fut, en 1585, Charles de Lorraine, que l'on appeloit communément le Cardinal de

Vaudemont. Depuis le douzieme siecle, il y avoit dans Verdun des Cordeliers, à la place desquels on a établi, en 1602, des Récollets.

Le monastere des Religieuses Bénédictines de *Saint-Maur* de Verdun date de l'an 1000, mais il n'a obtenu le titre d'abbaye qu'en 1049. Catherine de Choiseul, qui en étoit Abbesse en 1608, soumit cette abbaye à la réforme de Saint-Vannes, &, depuis cette époque, l'Abbesse est devenue élective & triennale. L'abbaye est riche, & on y reçoit des filles bien nées sans dot.

Les Religieuses Claristes sont établies dans Verdun depuis l'an 1292; elles ont adopté la réforme de Sainte Colette, par conséquent menent une vie austere; comme elles sont dirigées par les Récollets, on les appelle dans Verdun les *Récollettes*.

Les Religieuses de la Congrégation ont été envoyées, en 1608, par le Bienheureux Fourier de Mattaincourt, Instituteur de leur Congrégation. Les Carmélites y furent envoyées par la Reine Marie-Anne d'Autriche, en 1633. Il ne me reste à parler que des paroisses de Verdun, qui sont au nombre de neuf; deux sont dédiées à

Saint Pierre, l'une se nomme *Saint-Pierre-l'Angelè* ou *l'Engeolè*, ou *Emprisonné*, ou, pour mieux dire encore, *Saint-Pierre-aux-Liens*; l'autre s'appelle *Saint-Pierre-le-Chairè*, c'est-à-dire, qu'elle est dédiée à la chaire Saint Pierre. Entre les sept autres paroisses, il y en a une que l'on appelle *Saint-Ouri* : c'est ainsi que les Verdunois ont traduit le nom de Saint Udalric, Evêque d'Ausbourg.

Le commerce de la ville de Verdun consiste dans quelques manufactures d'étoffes, principalement de serges, qui ont assez de réputation; mais ce qui est encore plus renommé, ce sont les confitures, les dragées, & sur-tout les anis, dont il se fait des envois considérables par toute l'Europe. Le territoire produit une si grande quantité de vin, qu'on en recueille plus de vingt-cinq mille mesures; mais la consommation s'en fait dans le pays.

Le diocese de Verdun ne m'offrant plus aucun lieu dont je n'aye déjà eu occasion de parler, je passe à celui de *Toul*.

Il est très-certain que la ville de *Toul* étoit, du temps de César, la capitale des *Leuci*, dont le pays étoit vaste & étendu. Tacite en parle dans ses Annales, aussi Toul.

bien que César dans ses Commentaires. La notice des villes de l'Empire, composée sous Honorius, l'appelle encore *Tullo Leucorum*. La ville a toujours conservé son nom; mais le nom des Leuci s'est, pour ainsi dire, perdu, depuis que les Francs ont été les maîtres des Gaules. Ces peuples étoient *Belges*; & sous le regne de Constantin, la Belgique ayant été divisée, ils furent compris dans la premiere, dont la métropole étoit Treves. On trouve encore aux environs de Toul, des monumens qui prouvent qu'avant l'établissement du Christianisme on y révéroit le Dieu Bacchus, qui avoit un temple fameux à *Baccara*, ville du diocese de Toul, à qui ce temple a donné son nom *Bacchi-Ara*. Plus près encore de Toul, on voit le village de *Mara*, *Martis-Ara*. Les principales villes du pays des Leuci, après Toul, étoient *Nas* en Barrois, qui n'est plus qu'un village; *Scarpone*, réduit au même état, & *Soli-Mariaca*, à présent *Souloce*. On croit que ces trois villes furent ruinées pendant les Vandales & les Huns.

Toul a de tout temps été située sur les bords de la Moselle, à la rive gauche.

La premiere enceinte de la ville ne comprenoit que deux des quatre paroiſſes qui s'y trouvent aujourd'hui. Dès le temps de l'Empereur Valentinien, on y joignit le fauxbourg de Saint-Amand, fermé de murs particuliers. Au treizieme ſiecle, une nouvelle enceinte engloba le bourg de Saint-Amand & une aſſez grande étendue de terrein, ſur laquelle furent établies deux nouvelles paroiſſes. Telle eſt la grandeur actuelle de Toul, qui a été enveloppée, en 1700, d'une fortification, compoſée de neuf baſtions & de ſept demi-lunes devant les courtines. La Moſelle remplit d'eau les foſſés, autour deſquels regne un chemin couvert. On a bâti un beau pont de pierre ſur ce fleuve; il aboutit à des chauſſées & des digues, au moyen deſquelles on peut inonder la prairie en cas de beſoin. Lorſqu'on éleva ces fortifications, on raſa les anciennes murailles de la ville, dont on voit encore les fondemens : on y diſtingue les différentes enceintes, & l'on prétend que la plus ancienne étoit de pierre avec trois cordons de brique, dont la ſuperficie en dehors étoit dorée, ce qui avoit fait appeler cette ville *Toul la dorée*. Il paroît que les deux fauxbourgs de *Saint-Epvre*

& de *Saint-Mansuy* ou *Mansuet* sont aussi anciens que les abbayes dont ils prennent leurs noms.

Le Toulois actuel ne faisoit qu'une portion du grand pays des *Leuci*, & c'est la seule qui est restée dans la dépendance de Toul, le surplus appartenant à la Champagne ou à la Lorraine; encore y a-t-il quelques lieux du Toulois proprement dit, dont les Ducs de Lorraine se sont mis en possession, tels que *Charmes*, *Gondreville* & *Chaligni*.

Liverdun est le lieu le plus considérable qui reste aux Evêques de Toul : il y avoit un château très-fort, qui a été plusieurs fois pris & repris dans les guerres, & enfin a été rasé.

Savonniere, à une lieue de Toul, étoit une Maison royale, considérable sous nos Rois de la premiere & de la seconde Race. Le lieu où étoit leur palais s'appelle encore aujourd'hui la *Salle*; on y a tenu deux Conciles au neuvieme siecle.

Les autres petits pays dépendans des Leucois, qui ne le sont plus du gouvernement, mais seulement du diocese de Toul, portoient le nom, 1°. de *Chaumontois*, qui dérivoit d'une ville de Chaumont, qui ne subsiste plus; il comprenoit le Bailliage actuel

actuel de Nanci, le Comté de Blamont, celui de Salm, dans lequel se trouve l'abbaye de Sénones, dont j'ai oublié de parler, & dont je dirai un mot à la fin de cet article, le Val de Galilée ou de Saint-Diez, & le Baillage des Vosges; le titre de Comte de Chaumontois étoit porté par Saint Arnoud, & passa à ses descendans, jusqu'à ce qu'il se confondit avec celui de Duc de Lorraine: 2°. le pays de *Saintois*; c'est le nom que portoit, sous la premiere & la seconde Race de nos Rois, ce qui forme aujourd'hui le Comté de Vaudemont: 3°. le pays de *Scarpone*, dans lequel étoit compris l'ancien château de Mouçon, au dessous duquel est Pont-à-Mousson: 4°. *le Saulnois*, ou *Pays de Salines*, dans lequel sont encore Dieuze & Marsal: 5°. le pays de Blois, dont le nom vient d'un château ruiné, que l'on croit avoir été situé au dessus de *Void*, qui, plus anciennement encore, s'appeloit *Noniantus*. Charlemagne & ses descendans y avoient un château; par la suite *Void* a été donné au Chapitre de Toul, à qui il appartient encore. Le château étoit encore très-fort au quatorzieme siecle; depuis, il a été rasé. C'est dans cet

ancien district qu'est *Commerci* : 6°. le pays *des Vaux* tient à la Champagne, c'est là qu'est situé *Vaucouleurs* : 7°. tout le Barrois étoit de l'ancienne dépendance des Leucois ; j'en ai fait ailleurs l'histoire : 8°. le pays de *Soulosse*, qui tiroit son nom d'une ville ruinée, comprenoit le lieu où est aujourd'hui Neuf-Château : 9°. enfin le *Bassigni*, partie en Champagne, partie dans le Barrois, étoit à l'extrémité de ce même pays des Leucois ; il étoit, comme on voit, si étendu, qu'il comprenoit au moins tout le Duché de Mosellane, ou Haute-Lorraine, qui lui-même n'étoit qu'une partie du royaume de Lorraine, partage du Roi Lothaire. Il n'est pas étonnant, après cela, que le diocese de Toul, qui avoit la même étendue que le pays des Leucois, ait eu jusqu'à quatorze ou quinze cents paroisses. Il les a conservées jusqu'à l'érection qui a été faite de nos jours, des évêchés de Saint-Diez & de Nanci.

Pour revenir à ce qui concerne véritablement la ville de Toul, son histoire & celle de son Gouvernement & de ses Evêques, nos vieux Auteurs nous apprennent que tout le temps qu'elle resta sous la domination des Romains, elle fut régie

par des Préteurs, Gouverneurs ou Préfets; que lorſque les Francs s'en rendirent les maîtres, ils y mirent de petits Princes, que l'on appeloit *Reguli*, auxquels, ſous les deſcendans de Clovis, on donna le nom de Comtes, juſqu'au regne de Dagobert, auquel on fait remonter la puiſſance temporelle des Evêques de Toul, qui devinrent ſi conſidérables, qu'ils eurent ſous eux des Comtes qui dépendoient d'eux, & qui n'étoient proprement que les Avoués de leur évéché. Ces Comtes s'étant rendus héréditaires, les derniers d'entre eux engagerent & vendirent, au treizieme ſiecle, aux Ducs de Lorraine, leur Comté; les Evêques le retirerent: cependant les Ducs de Lorraine ont eu long-temps quelques prétentions fondées ſur cette acquiſition, quoiqu'ils n'aient jamais pris le titre de Comtes de Toul.

Le Corps municipal a été, bien des années, totalement ſous la dépendance des Evêques; les Echevins n'étoient que ſes Conſeillers, & l'on prétend que le Maître Echevin étoit originairement ſon Maître-d'Hôtel: ils faiſoient des réglemens, & ne rendoient de jugemens qu'en ſon nom; dans tous les cas, on pou-

voit en appeler à l'Evêque, & pour les objets de grande conséquence, à la Chambre Impériale : mais depuis que les Rois de France se sont rendus maîtres de Toul, l'Evêque pour son temporel, le Corps de Ville pour la police des habitans, sont également soumis à l'autorité royale, & les appels des Juges ordinaires se portent au Parlement de Metz. On a toujours parlé à Toul le roman ou vieux françois, & le François moderne; mais les actes judiciaires & publics se sont toujours faits en latin, jusqu'au temps où la domination Françoise y a été parfaitement établie. Nos Rois de la seconde Race frappoient de la monnoie à Toul; celle des Empereurs fut ensuite celle du pays, jusqu'à ce que l'Empereur Frédéric I autorisa les Evêques à en faire frapper. Ils userent quelques temps de ce droit; mais enfin on en fit au coin de ces Prélats de si mauvaise, qu'elle fut généralement décriée; & bien avant que Toul fût à la France, on n'y connoissoit que la monnoie des Princes voisins.

On ne peut douter que *Saint Mansui* n'ait été le premier Evêque de Toul, & l'Apôtre du pays Toulois; mais ce qu'on

ignore absolument, c'est l'époque certaine de sa mission, & les circonstances de sa vie. Les bons Historiens ne peuvent se persuader qu'il ait été envoyé par Saint Pierre : il faudroit des preuves bien démonstratives de cette opinion, pour l'adopter, & on n'en a aucune. Mais on peut présumer que ce fut au troisieme ou au quatrieme siecle, qu'il vint prêcher l'Evangile à Toul. On présume aussi qu'il étoit Hibernois, c'est-à-dire Irlandois. Il convertit le Gouverneur Romain de Toul, & toute sa famille. Il fut enterré dans un petit oratoire, que l'on croit avoir été bâti par lui-même. Ses reliques furent tirées de cette chapelle, & mises dans une châsse; mais on ne sait pas quand. On voit que sous le regne de Charlemagne, l'Evêque *Frotaire* le reconnut pour le premier Apôtre de son église, & recommanda à ses ouailles d'honorer ses reliques dans la petite église où elles étoient, & qui avoit déjà pris son nom.

Gauzelin, successeur de Frotaire, fit réparer & augmenter cette église; il y attacha des revenus, & y plaça des Religieux qu'il tira de l'abbaye de Saint-Epvre, déjà établie d'un autre

côté, mais également à la porte de Toul. *Gérard*, successeur de Gauzelin, augmenta encore la dotation & les bâtimens du monastere de Saint-Mansui, & l'érigea en abbaye, avec l'approbation de l'Empereur Othon I. Il chargea le Moine Adson, savant Religieux, de composer la Légende de la vie & des miracles du Saint, ce que celui-ci fit en vers latins. Il faut convenir que la vie est remplie de fables; mais parmi les miracles, il y en a auxquels on doit ajouter foi, car ils furent opérés sur les Evêques Gauzelin & Gérard, qui en ont rendu témoignage eux-mêmes. Ils étoient abandonnés des Médecins; mais ils n'eurent pas plus tôt invoqué S. Mansui, qu'ils furent guéris. On a fait des reliques de ce Saint Apôtre du Toulois, une troisieme translation en 1104, une quatrieme en 1444 : c'étoit toujours pour les placer dans de plus belles châsses ; enfin une cinquieme en 1629. La cathédrale eut une partie de ses reliques, le reste est encore dans l'abbaye : elle fut brûlée, au dixieme siecle, lorsqu'Eudes, Comte de Champagne, vint assiéger la ville de Toul ; on la rétablit dans le même siecle. En 1378, les brigands, nommés les *Aventuriers*, la

brûlerent encore : on fut près de soixante-dix ans à la réparer. Au seizieme siecle, elle éprouva un nouveau malheur. Montarlot, chargé par le Roi Henri II de défendre Toul, la fit démolir, & elle n'a été réparée qu'au commencement du dix-septieme siecle, par M. des Porcelets de Maillane, qui, en même temps, y a introduit la réforme de la Congrégation de Saint-Vannes ; elle est actuellement dans le meilleur état. Elle a été mise en commende au seizieme siecle ; & elle est d'un revenu assez considérable pour l'Abbé Commendataire. Les Evêques de Toul avoient quelquefois possédé cette abbaye en même temps que leur évêché ; mais enfin, de nos jours, elle y a été tout-à-fait unie.

On place, après S. Mansui, dans la liste des Evêques de Toul, trois Saints, *Amon*, *Alcas*, & *Celsin* ; mais on ignore parfaitement toutes les circonstances de leurs épiscopats : on conserve leurs reliques, partie dans l'abbaye de Saint-Mansui, partie dans la cathédrale. On croit généralement que Saint Loup, Evêque de Troies, qui vivoit au cinquieme siecle, étoit de Toul, & que Saint Vincent, premier Abbé de Lérins, étoit son

frere ; en conséquence, on les fête dans les anciens Breviaires de Toul ; mais on n'y possede aucunes de leurs reliques.

Le cinquieme Evêque de Toul est *Saint Auspice*, dont on ne connoît autre chose qu'une lettre qu'il écrivit à Arbogaste, Gouverneur de Toul pour Childeric I, beau-pere de Clovis. Le sixieme est *Saint Ours* : il vivoit lorsque Clovis se convertit, & étoit apparemment alors près de ce Prince ; car Clovis lui demanda un Catéchiste pour l'instruire dans la Religion Chrétienne : Saint Ours lui donna Saint Wast, qui fut par la suite Evêque d'Arras, & a donné son nom à une des plus belles & des plus riches abbayes des Pays-Bas. Saint Ours eut pour successeur *Saint Epvre*, en latin *Aper*, dont la Légende est aussi très-fabuleuse, & qui jeta les fondemens de l'église qui lui est aujourd'hui dédiée, & qui ne fut achevée qu'après sa mort. Il y fut enterrée, &, peu de temps après, son corps fut mis dans une châsse, & n'a cessé depuis d'être très-révéré. Au dixieme siecle, Saint Gérard, Evêque de Toul, fit une nouvelle translation du corps de Saint Epvre. Il avoit été, lors de l'irruption des Normands, emporté & caché dans une église dédiée à S. Jean-Baptiste : après que le danger fut

passé, on rechercha la châsse de S. Epvre; mais elle avoit été si bien cachée, qu'on fut assez long-temps sans la trouver; enfin S. Gérard la découvrit, & la fit placer avec honneur dans sa cathédrale, où elle est encore: en 1527, on a placé ses reliques dans une châsse plus riche, & au commencement du dix-septieme siecle, un Cardinal de Lorraine en procura encore une plus magnifique. L'église, commencée par Saint Epvre, & finie sous *Albaud* son successeur, doit sa premiere illustration aux reliques de son Fondateur; mais l'abbaye, qui y a été établie, n'a pas laissé que de fleurir, quoique privée de ses reliques. Ce fut *Albaud* même qui y plaça des Religieux, qui suivirent d'abord la Regle de Saint Colomban: on mit à leur tête un Abbé; mais on ignore le nom de ceux qui ont possédé cette abbaye jusque sous l'empire de Charlemagne. *Frotaire* en étoit Abbé avant que d'être Evêque de Toul. Lorsque *Gauzelin* possédoit cet évêché au dixieme siecle, la Regle de Saint Benoît y étoit déjà introduite: Gauzelin ne fit qu'obliger les Religieux à la suivre plus réguliérement; mais en même temps il leur fit rendre

des Tertes qui leur avoient déjà été données dès le temps du Roi Pépin. Cette abbaye eut encore une seconde fois besoin de réforme dans le siecle suivant ; après quoi il paroît que la régularité s'y est assez bien soutenue jusqu'au seizieme siecle : si elle a éprouvé auparavant des accidens, ils ont été réparés. La réforme de Saint Vannes y a été établie comme dans la précédente : l'Abbé Commendataire en tire mieux de trente mille livres de rentes ; il en reste encore assez à la Communauté, pour bien entretenir l'église & le monastere. Il y a une ancienne affiliation entre l'abbaye de Saint-Epvre & la cathédrale de Toul, au moyen de laquelle l'Abbé & les Religieux étoient obligés de régaler splendidement le Chapitre qui y venoit en procession le jour de Saint Epvre, & de faire même des présens aux Chanoines. Saint Epvre avoit une sœur nommée *Sainte Apronie*, dont les reliques sont conservées en partie dans l'abbaye, en partie dans la cathédrale : l'Abbé de Saint-Epvre est Seigneur du fauxbourg de Toul, dans lequel l'abbaye est située, & auquel elle donne son nom.

On voit encore à Toul la maison qui

servoit de palais épiscopal à Saint Albaud ; on l'appelle la *Cour Albaud* : les reliques de cet Evêque sont dans une châsse auprès de celles de Saint Epvre dans la cathédrale. L'épiscopat des Prélats qui suivirent Saint Albaud, n'offre rien d'intéressant. On croit que l'Evêque *Endulus*, qui vivoit sous Théodebert, fut le premier qui procura des fonds de terres à son église : ce fut sous son épiscopat que Saint Amé & Saint Romaric vinrent s'établir dans le Val de Galilée au milieu des Vosges.

J'ai déjà dit qu'ils furent les Fondateurs des abbayes de Saint-Diez & de Remiremont. Sous le Roi Dagobert, l'évêché de Toul s'enrichit encore bien davantage: ce fut alors que l'église de Toul obtint, non seulement des maisons & des palais, qui avoient autrefois appartenu aux Rois ses prédécesseurs, mais même la suprême autorité sur la ville de Toul. La Charte originale de cette magnifique donation ne nous a point été conservée ; mais Charlemagne la rapporte dans un Diplome plus moderne ; comme il ne donne au Roi bienfaiteur de l'évêché que le nom de Dagobert, on est en doute si c'est Dagobert I ou Dagobert II. Quoi qu'il

en soit, les Evêques de Toul paroissent bien plus considérables depuis cette époque. *Eboren* succéda à *Leudefride*, & à celui-ci *Saint Bodo* : ce fut sous ces Evêques que brillerent Saint Arnoud, dont j'ai déjà plusieurs fois parlé, Sainte Salaberge, qui étoit sœur de l'Evêque Bodo, veuve & mere d'une nombreuse famille de Saints & de Saintes; Dieu-donné ou Saint Diez, Fondateur de l'abbaye de son nom, Saint Hidulphe de Moyenmoutier, & Saint Gondelbert, Fondateur de l'abbaye de Senones, étoient aussi contemporains de ces Evêques. Je ne les nomme ici, que parce que les abbayes qu'ont fondées ces Saints & Saintes, sont dans le diocese de Toul; d'ailleurs j'ai déjà parlé de tous ces monasteres, excepté de celui de Senones, qui est situé dans les Vosges, au milieu des anciennes Terres du Comté de Salm.

Gondelbert étoit Archevêque de Sens, & très-aimé du Roi Clovis II. Après la mort de ce Monarque, il renonça à son évêché, & se confina dans une solitude. La réputation de ses vertus lui attira des disciples: il en forma une Communauté, dont il fut le premier Abbé, & il lui donna le nom de Senones, en mémoire de son ancien

archevêché. Saint Gondelbert mourut à Moyenvick, l'an 720 : cinq Religieux ses disciples furent ses successeurs jusqu'au regne de Charles le Chauve. Alors Angelran, Archichapelain de cet Empereur, & Evêque de Metz, le pria de le faire Abbé commendataire de l'abbaye de Senones : il obtint cette grace. Les Moines furent très-fâchés de se voir donner un Supérieur qu'ils n'avoient pas demandé ; mais il les appaisa en leur procurant le corps de Saint Siméon, septieme Evêque de Metz, qu'il plaça dans leur abbaye, & qui opéra un si grand nombre de miracles, qu'il y attira une foule de Pélerins. Depuis ce temps, l'abbaye de Senones s'est enrichie, quoique dans un pays pauvre & désert : elle a souffert quelques accidens, les Moines ayant voulu s'ériger en Chanoines ; mais on les fit bientôt rentrer dans leur premier état. En 1534, elle fut brûlée, & réparée peu après, par les soins d'un bon & sage Abbé. Elle a toujours été réguliere jusqu'au commencement du dix-septieme siecle, qu'elle eut pour Abbé Commendataire Nicolas de Lorraine, Evêque de Toul ; mais il n'usa de son autorité que pour y établir la réforme de Saint Vannes,

& la remit ensuite en regle. Presque de nos jours, elle a eu pour Abbé le savant Don Calmet, qui a tant écrit sur la Bible, & a fait une bonne Histoire de Lorraine.

Pour revenir aux Evêques de Toul, on ne trouve plus de Saints dans leur catalogue jusqu'à *Saint Jacob*, qui vivoit l'an 752, la premiere année du regne de Pépin : il réforma plusieurs abbayes, fit le voyage de Rome en 755, & mourut, à son retour d'Italie, dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon. Son successeur *Froto* obtint du Roi Pépin d'assez grandes Terres, parce qu'on savoit qu'étant très-charitable, il faisoit un bon usage de son revenu. Il fut remplacé par *Frotaire*, qui avoit été Abbé de S. Epvre, & avoit vécu sous Charlemagne. Environ un siecle après lui, on se battit furieusement à Toul, pour le choix d'un Evêque : celui qui l'emporta fut *Dreux* ou *Drogon*, qui étoit, dit-on, de la Race de Charlemagne. Il vécut dans des temps où cette Maison Impériale étoit prête à s'éteindre, & se conduisit avec assez de prudence dans ces fâcheuses conjonctures. Il mourut en 922, fut remplacé par *S. Gauzelin*, Prélat illustre, & qui se conduisit avec

encore plus d'habileté que ſon prédéceſſeur : il refuſa d'abord de reconnoître l'Empereur Henri l'Oiſeleur, & feignit d'être attaché aux deſcendans de Charlemagne ; mais enfin il s'accommoda avec l'Empereur Allemand, & obtint de lui le titre & l'autorité de Comte de Toul ; ce qui a procuré à ſes ſucceſſeurs l'honneur d'être Princes de l'Empire. Il répara l'égliſe de Saint-Manſui, & en fonda l'abbaye ; il y mit des Religieux de Saint-Epvre, après avoir réformé celle-ci. Il fut le Fondateur de l'abbaye de Bouxieres, à préſent habitée par des Chanoineſſes ; il y fut enterré, & y eſt honoré comme Saint : ſon ſucceſſeur l'eſt auſſi ſous le nom de *Saint Gérard.* Il étoit natif de Cologne, & fit de ſon vivant de grands miracles, à ce qu'aſſure ſa vie. Il mourut en 994, la trente-deuxieme année de ſon épiſcopat, avec des circonſtances miraculeuſes : ce fut le Pape Léon IX, qui avoit été ſon ſucceſſeur, qui le canoniſa, fit la tranſlation de ſes reliques de ſon tombeau dans une châſſe, & les plaça dans la cathédrale de Toul.

Saint Gérard eſt reconnu pour le Fondateur de l'égliſe collégiale de Saint-Gengoul, qui eſt la ſeconde de Toul. Le Cha-

pitre est composé de deux dignités & de dix-sept Chanoines ; mais il faut remarquer qu'il est en quelque maniere soumis à celui de la cathédrale, la dignité de Prévôt, qui est la premiere, étant toujours jointe à celle de Grand-Archidiacre de Toul, & l'Evêque nommant à tous les canonicats. L'église de Saint-Gengoul fut brûlée, au onzieme siecle, par les troupes d'Eudes, Comte de Champagne ; mais elle fut réparée dans ce siecle même par l'Evêque *Odon*, qui remit le Chapitre sur le meilleur pied, & lui obtint des priviléges de l'Empereur Henri IV.

Trente-deux ans après la mort de Saint Gérard, *Brunon*, que l'on prétend avoir été de la Maison d'Alsace, de la branche d'Egesheim, monta sur le siége le Toul : il avoit été envoyé de bonne heure dans l'abbaye de Saint-Epvre, pour y étudier. Il s'y étoit fait admirer & estimer ; mais il étoit passé de là en Italie, lorsqu'après la mort de l'Evêque Herman, le Clergé & le peuple de Toul le demanderent pour leur Prélat & l'obtinrent. Il se conduisit en bon Evêque, réforma les abbayes de son diocese, & soutint avec patience des persécutions, & des maladies. Ce fut sous l'épiscopat de Brunon, qu'Eudes, Comte

de

de Champagne, ravagea le Toulois, & brûla une partie des églises de la ville. J'ai déjà dit que celles de Saint-Mansui, de Saint-Epvre & de Saint-Gengoul furent du nombre, la cathédrale le fut aussi; mais elle n'étoit pas encore alors bien avancée, l'Evêque S. Gérard en avoit jeté les fondemens, & ce qu'elle souffrit alors n'empêcha pas qu'on ne la continuât bientôt après. Brunon fut élu Pape, sous le nom de Léon IX, en 1049, & resta sur le trône pontifical jusqu'en 1054. Il fit un voyage en France, pendant lequel il revit avec plaisir son ancienne église de Toul, visita & consacra beaucoup d'églises, particuliérement en Lorraine & en Alsace, province où il étoit né. Après sa mort, il fut canonisé par la voix publique, & est honoré particuliérement à Toul, sous le nom de *Saint Léon*.

Peu après sa mort, *Lutulphe*, Doyen de la cathédrale, & qui avoit été élevé par le saint Pape, pensa à fonder une abbaye en l'honneur du nouveau Saint, & qui portât son nom. Il obtint, pour cette fondation, l'agrément de l'Evêque, successeur de Saint Léon; & l'on trouva des fonds suffisans. Les parens de Saint Léon contribuerent à la dé-

pense des bâtimens du monastere; il fut bénit & consacré par l'Evêque en 1094. On y plaça des Clercs ou Chanoines réguliers, qui l'ont toujours conservé depuis : il étoit hors de la ville; ce qui fut cause qu'au quatorzieme siecle il fut ruiné d'abord par les Aventuriers, ensuite par les Lorrains. Les Bourgeois de Toul offrirent à l'Abbé & aux Religieux un asile dans la ville, qu'ils accepterent avec empressement : on leur donna l'église paroissiale de Saint-Agnan, dont ils desservent la cure. En 1524, ils eurent, comme tant d'autres monasteres, un Abbé Commendataire, dont le bénéfice n'est pas considérable. En 1627, les Chanoines réguliers de Saint-Léon ont été assujettis à la réforme du bienheureux Fourier de Mattaincourt. Indépendamment du soin de la paroisse, ils ont aussi celui d'un collége, pour les Humanités seulement.

Le Pape Léon fut remplacé par *Udon*, qui justifia parfaitement le choix de son prédécesseur, dont il étoit l'ami & l'éleve : l'on juge bien qu'il reçut de ce Pape tous les secours & toutes les graces qu'il lui étoit possible d'accorder ; le Souverain Pontife mourut avant l'Evêque, & ce-

lui-ci volant de ſes propres ailes, ſe conduiſit avec autant de zele & de ſageſſe que ſon prédéceſſeur. Il fit rétablir la paroiſſe de Saint-Amand, qui avoit été brûlée par le Comte de Champagne : elle étoit alors, comme je l'ai déjà dit, dans un fauxbourg de la ville, qui y a été renfermé depuis. Cette paroiſſe ſubſiſte dans Toul ; elle a été unie au ſéminaire qui eſt dirigé par les Prêtres de la Miſſion, dits Lazariſtes. Udon fit un acte de fermeté, en dépoſant Arnoud, Comte de Toul, de ſa dignité : il s'expoſa par-là à la guerre que lui fit Udalric, fils du Comte Arnoud ; mais il la ſoutint vigoureuſement, & ne rendit le Comté à Udalric, que quand celui-ci lui eut demandé grace. Le ſchiſme s'étant élevé dans l'égliſe, ſous le regne de l'Empereur Henri IV, Udon eut le courage de faire à ce ſujet au Monarque des remontrances vraiment apoſtoliques. Udon fut remplacé, en 1070, par *Pibon*, qui étoit Chancelier de l'Empereur Henri IV. Le Clergé de Toul eſpéroit tirer de grands avantages de la faveur de cet Evêque ; mais les querelles qui s'éleverent entre le Pape & l'Empereur, rendirent l'épiſcopat de Pibon aſſez orageux ; cependant

cet Evêque mourut bien réconcilié avec le Saint Siége, en 1107.

Ricuin de Commercy, son successeur, eut les mêmes embarras ; il mourut en 1126 : il étoit doux, à ce qu'assure son épitaphe ; il falloit bien l'être, & même conciliant dans ces temps de troubles. *Henri de Lorraine*, fils du Duc Thierri, & frere du Duc Simon, lui succéda : il tint cet évêché environ quarante ans, & eut la gloire de mettre la derniere main aux bâtimens de son église cathédrale, commencée par Saint Gérard, continuée par l'Evêque Pibon, qui ayant fort avancé l'édifice de la nef & des bas-côtés, y avoit donné un grand repas à tout son Clergé. Sous Henri de Lorraine, l'on acheva le chœur, & le Prince Evêque engagea le Pape Eugene III à venir bénir l'église ; ce qui se fit avec beaucoup de cérémonie & d'éclat, en 1149. Pendant tout le cours de son épiscopat, Henri & le Duc son frere négocierent beaucoup entre le Pape & les Empereurs Henri V & Conrad. Saint Bernard fit trois ou quatre voyages à Toul, pour se concerter avec l'Evêque Henri : ce Prélat prit la croix, & fit le voyage de la Terre Sainte en même temps que le Roi Louis VII & tant d'autres

Princes ; il y étoit avec eux en 1147. Sur la fin de ses jours, il prit le parti de l'anti Pape Victor contre Alexandre III, & mourut en 1167.

Il fut remplacé par *Pierre de Brixey* : ce fut sous lui que la dignité de Princier, la premiere du Chapitre de Toul, la plus considérable & la plus riche, cessa, le Chapitre n'ayant point voulu élire le fils du Duc de Lorraine, de peur de le rendre trop puissant : depuis ce temps, la dignité de Doyen est devenue la premiere. Pierre de Brixey eut des guerres avec les Ducs de Lorraine, pour le Comté de Toul que la Maison de ces Princes s'étoit attribué, & qu'elle vouloit faire servir à l'assujettissement de la ville. L'Evêque soutint vigoureusement ses droits : il fut d'abord partisan du schisme, mais se réconcilia ensuite avec le Pape. En 1189, il prit la croix, partit pour la Terre Sainte, & mourut à Jérusalem en 1192.

Son successeur fut un Prince de la Maison de Lorraine, nommé *Eudes*, qui ne siégea que cinq ans, & fut remplacé par un autre Prince de la même Maison, nommé *Matthieu*, qui se conduisit si mal, qu'au bout de deux ou trois ans il fut déposé & chassé de Toul, où il ne

rentra jamais ; mais il ne mourut qu'en 1217, tué d'un coup de lance par Thibaut I de Lorraine, son neveu. Il paroît que ce Prélat, dont les sentimens étoient bien peu dignes de sa naissance, méritoit un pareil sort, puisque la même année il avoit fait assassiner Renaud, des Boutilliers de Senlis, que le Pape Innocent III & le Clergé de Toul avoient mis à sa place.

Cependant les Toulois eurent tant de peur de la guerre que leur faisoient les Ducs de Lorraine, auxquels s'étoient joints ceux de Champagne, & même l'Empereur Frédéric II, qu'ils ne purent se dispenser de demander pour Evêque un Prince de Lorraine ; il se nommoit *Gérard de Vaudemont* ; mais il mourut l'année même de son élection. On le remplaça par *Eudes de Sorcy*, d'une Maison illustre en Lorraine, qui est éteinte depuis long-temps. Ce Prélat n'eut de guerres que contre le Duc de Bar, avec qui il s'accommoda. Il reçut dans Toul l'Empereur Henri VII, & mourut en 1228 : son successeur *Garin* étoit Abbé de Saint-Epvre. Il ne fut qu'un an Evêque, & fut remplacé par *Roger d'Assange*, qui fit la guerre aux habitans de sa ville, & leur pardonna généreusement.

En 1233, *Gilles de Sorcy*, neveu d'Eudes, lui succéda. Il commença par punir les auteurs de la sédition qui s'étoit élevée contre son prédécesseur; ensuite il racheta le Comté de Toul des Ducs de Lorraine, & confia les fonctions de ses Vicomtes à quelques-uns des principaux Bourgeois : ainsi il éteignit ce titre odieux aux Evêques; mais il fit en même temps la faute d'augmenter le pouvoir des habitans, qui firent bien repentir ses successeurs de cette imprudence : il mourut en 1271. Après sa mort, il y eut schisme dans l'église de Toul : on étoit partagé entre un Prince de la Maison de Lorraine & un Chanoine qui étoit de celle de Baufremont. Le Pape Nicolas III trancha la difficulté en y nommant un simple Cordelier, nommé *Conrad Probus*, qui, ayant été approuvé & soutenu par l'Empereur, vint à bout de se faire sacrer en 1280, fit la guerre à ses habitans & à son Chapitre, & se soutint jusqu'en 1296, quoiqu'il se fût brouillé avec le Légat du Pape. A la fin, lassé de tous les embarras que lui causoient ces prétentions, il se démit de son évêché entre les mains du Pape, & mourut à son retour de Rome. Le Pape nomma à sa place *Jean de Sierck*, Evêque

d'Utrecht, qui ne pouvoit réussir à s'établir sur son siége ; il ne fut guere mieux reçu à Toul, & mourut en 1302 : ceux qui lui succéderent vécurent peu de temps, & eurent toujours les mêmes difficultés avec les habitans de la ville. *Othon de Granson* passa promptement de l'évêché de Toul à celui de Bâle. *Jean d'Argilliere* fut nommé à l'évêché de Strasbourg, mais mourut à Toul avant que d'aller le remplir. *Amédée de Geneve* fut nommé en 1320 par l'anti-Pape Clément VII : il ne put recevoir l'investiture de l'Empereur, qui ne reconnoissoit pas le Pape de qui cet Evêque tenoit ses Bulles ; il mourut en 1330. *Thomas de Bourlemont* se soutint jusqu'en 1353, mais toujours dans le trouble & les guerres. *Bertrand de la Tour-d'Auvergne*, d'une illustre Maison, passa sept ans toujours guerroyant contre les Ducs de Lorraine : il fut transféré, en 1361, à l'évêché du Puy en Velay. Le Pape Clément VII nomma à sa place un Cardinal de son obédience, nommé *Pierre de la Barriere*, qui fit bientôt place à *Jean de Heu*, d'une famille de Metz, illustre parmi les nobles citoyens de cette ville : celui-ci étoit au moins agréable à son Clergé ; mais pen-

dant ſon épiſcopat, les Aventuriers ravagerent ſon pays ; & les Bourgeois s'étant brouillés avec les Chanoines, ceux-ci furent obligés de ſe retirer à Vaucouleurs. L'Evêque prenant le parti de ſon Chapitre, voulut déplacer les Magiſtrats municipaux ; mais l'Empereur ſe déclara pour eux contre l'Evêque, qui en mourut de chagrin en 1372.

Après celui-ci, l'on vit dans Toul deux Evêques des deux différentes obédiences, de Clément VII & de Grégoire XI : l'un étoit un Cardinal de grande Maiſon, nommé *Jean de Neuchatel*, l'autre un Italien, créature de Clément VII : ce dernier étoit ſoutenu par le Duc de Lorraine ; mais l'Empereur Sigiſmond avoit donné l'inveſtiture au premier, qui reſta enfin en poſſeſſion de l'évêché, & mourut à Avignon en 1398. Le Duc de Lorraine vint alors à bout de faire élire par les Chanoines un homme de qualité, nommé *Philippe de Ville* ; mais celui-ci ſe brouilla bientôt avec ceux qui l'avoient élu. Pendant ſon épiſcopat, le Duc de Lorraine prit prétexte, pour s'emparer de la ville de Toul, de ce que les habitans s'obſtinoient à reconnoître toujours l'Empereur Venceſlas qui avoit

été déposé : il se fit donner commission par l'Empereur Robert, élu à la place de Venceslas, de les réduire. Le siége dura pendant deux mois : à la fin, les Toulois furent obligés de capituler ; ils reconnurent Robert, & payerent les frais de la guerre au Duc de Lorraine : Philippe y contribua, & reçut l'investiture de son temporel de l'Empereur Robert ; mais aussi-tôt après, il partit pour la Cour de l'anti-Pape Benoît XIII, & mourut en 1409 à Perpignan, allant le joindre en Catalogne.

Benoît XIII nomma pour successeur de Philippe de Ville, son frere *Henri* : le Duc de Lorraine le soutint & le fit recevoir à Toul en 1409 ; mais peu après, lui & l'Evêque se retirerent de l'obédience de l'anti-Pape, & reconnurent Alexandre V, qui confirma Henri de Ville dans son évêché. Le Concile de Constance s'étant assemblé en 1415, Henri se disposoit lui-même à s'y rendre, lorsqu'un accident, arrivé dans son diocese, l'y arrêta. Deux Evêques de France ceux de Carcassonne & de Beziers, en se rendant au Concile, furent volés & faits prisonniers à deux lieues de Toul, par des bandits protégés de quelques Sei-

gneurs du voisinage. L'Evêque de Toul, irrité de l'audace de ces Gentilshommes, voulut leur faire la guerre : les habitans s'étant refusés à le secourir dans cette querelle, il mit tout son diocese en interdit ; cependant le Duc de Lorraine & le Cardinal Duc de Bar l'ayant soutenu, il en obtint justice. Cette affaire ne fut pas plus tôt appaisée, qu'il en survint d'autres entre les Ducs de Lorraine & les habitans de Toul, mais qui n'empêcherent pas l'Evêque de faire recevoir dans son diocese les Décrets du Concile de Constance. Agité par tant de soins spirituels & temporels, l'Evêque Henri de Ville finit le temps de son épiscopat, qui fut assez long, puisqu'il dura jusqu'en 1436, qu'il mourut dans son château de Liverdun : il obtint du Pape une Bulle approuvée même par le Concile général de Constance, qui ordonnoit qu'on ne pourroit être reçu Chanoine de la cathédrale de Toul, si l'on ne prouvoit au moins quatre degrès de noblesse. Cette premiere disposition devoit rendre le Chapitre de Toul bien noble ; mais une seconde clause de la même Bulle a détruit tout l'effet de la premiere ; à

moins, porte-t-elle, que ceux qui se présentent ne soient Docteurs ou du moins Bacheliers en Théologie ou en Droit. Les Gentilshommes étoient dans ce temps-là plus rares que les Docteurs; mais à présent que les Gradués sont si multipliés, on ne demande plus de preuves de noblesse aux Chanoines de Toul; ils en sont quittes pour montrer leurs Lettres.

J'ai eu occasion de parler des deux Evêques qui suivent, en parcourant la liste de ceux de Verdun : on a vu que *Louis d'Haraucourt* quitta, en 1437, l'évêché de Verdun pour celui de Toul, & que *Guillaume Filastre* prit celui de Verdun; mais il n'y resta pas longtemps. Louis d'Haraucourt désira de retourner à Verdun, & Filastre revint à Toul, seulement pour un moment. Il passa à Tournai à la place de *Jean de Chevrot*, qui alla à Toul & y mourut la même année. L'église de Toul étoit sujette aux troubles & aux disputes; les Chanoines ne s'accordoient pas aisément entre eux pour le choix d'un Evêque: celui-ci avoit toujours querelle avec les habitans, qui ne vouloient point reconnoître ses prétentions, quoiqu'elles fus-

ſent bien fondées, & ſouvent encore il ſe brouilloit avec ſon Chapitre: c'eſt ce qu'on éprouva en 1460.

Le Chapitre étoit composé de Chanoines de quatre Nations différentes; François, Lorrains, Allemands, & Bourguignons: chacun d'eux avoit des intérêts différens; mais ils s'accordoient tous à vouloir un Evêque foible, qui ne les gênât pas, & qui ne leur proposât point de réforme. Les uns, les François & les Bourguignons, élurent *Antoine de Neuchatel*, jeune Seigneur de grande & bonne Maiſon, fils du Maréchal de Bourgogne: il n'avoit que douze ans; cependant cette élection fut approuvée par le Pape; l'autre parti, composé de Lorrains & d'Allemands, avoit élu *Fréderic de Cliſentein*, Archidiacre de Toul, homme plus âgé & d'une grande capacité. Le Duc de Lorraine & l'Empereur étoient pour celui-ci: il en réſulta un ſchiſme & une eſpece de guerre civile, qui dura quelque temps; à la fin Antoine de Neuchatel l'emporta, la Lorraine s'étant trouvée preſque auſſi-tôt agitée des plus grands troubles, & l'Empereur occupé d'un autre côté. Cliſentein avoit renoncé à la partie, ou étoit mort; mais

on avoit ſubſtitué un autre concurrent à Antoine de Neufchatel, il s'appeloit *Jean de Lamballe*; Antoine vint encore à bout de celui-ci, & s'étant accordé avec le Duc Nicolas de Lorraine, il reſta ſur ſon ſiége, même après que le Duc de Bourgogne, protecteur de ſa Maiſon, eut été tué devant Nanci. Mais, vers 1480, les Chanoines de la cathédrale eurent de nouvelles querelles avec les Bourgeois; & l'Evêque ne pouvant les concilier, le chagrin de vivre au milieu de tant de troubles l'engagea à laiſſer ſon Chapitre & les Toulois s'accommoder comme ils voudroient, & à ſe retirer à Paris, où il mourut dans le couvent de Sainte-Croix de la Bretonnerie, en 1494. Après ſa mort, le Duc de Lorraine employa tout ſon pouvoir pour faire obtenir l'évêché de Toul à *Olry* ou *Ulric* de Blamont, le dernier de ſa Maiſon, qui étoit grande & illuſtre, & poſſédoit le Comté de ce nom. Le Duc de Lorraine avoit un grand intérêt à lui procurer cette dignité; car il étoit ſecrétement d'accord que, dans ce cas, il lui céderoit ou vendroit ſon Comté. Enfin le Duc ſut ſi bien ſe concilier les ſuffrages des Chanoines, qu'il fit élire Ulric; mais pendant ce temps, Alexandre VI avoit nommé un de ſes

Camériers. Ce fier Pontife refusa de ratifier l'élection, & traita durement les Députés du Chapitre ; mais le Duc de Lorraine sut si bien soutenir son protégé, en attirant dans son parti les habitans de Toul, & même l'Empereur Maximilien, irrité contre le Pape qui donnoit assez de prise à la critique, qu'enfin Ulric de Blamont triompha, quoique son concurrent eût été sacré à Rome Evêque de Toul. Celui-ci resta sous ce titre dans la capitale du Monde chrétien ; mais Ulric administra l'évêché, quant au spirituel & au temporel.

En 1496, la cathédrale de Toul fut entiérement achevée, quatre cents ans après avoir été commencée, & la derniere main fut mise au portail, qui est un des plus beaux qu'il y ait dans aucune cathédrale du royaume : les tours sont très-élevées & décorées de galeries, qui attirent l'admiration des connoisseurs : l'intérieur de l'église n'est pas moins remarquable ; la nef est vaste, les collatéraux & les voûtes sont dans les proportions les plus régulieres.

En 1498, L'Empereur Maximilien vint à Toul ; on lui fit une réception magnifique. Peu après, Ulric de Blamont

finit le marché de ses Terres avec le Duc de Lorraine, malgré les oppositions de sa niece : cet arrangement le rendit suspect au peuple de Toul, & favorisa l'opinion où l'on étoit que le Duc vouloit se rendre maître de la ville, en commençant par les fauxbourgs de Saint-Epvre & de Saint-Mansui, comme Avoué de ces deux abbayes. Les Ducs de Lorraine ont long-temps soutenu cette prétention, & n'y ont absolument renoncé qu'au commencement de ce siecle.

Vers 1505, Ulric de Blamont se fit nommer un Coadjuteur par son Chapitre; ce fut *Hugues des Hasards*, Chanoine, qui étoit tout-à-fait dans les intérêts du Duc de Lorraine : le Pape refusa d'abord de se prêter à cet arrangement; mais Ulric étant mort, la Cour de Rome consentit à donner des Bulles à Hugues : il fut sacré en 1506, & vécut jusqu'en 1517. Il eut pour successeur ce fameux Cardinal *Jean de Lorraine*, dont j'ai tant parlé, & en dernier lieu, & particuliérement aux articles de Metz & de Verdun, dont il fut aussi Evêque : on n'osa le refuser; mais certainement ce ne fut pas sans regret & sans peine que les habitans de Toul le virent occuper ce siége.

Ils furent médiocrement consolés, quand ils surent qu'en 1524 il avoit résigné son évêché à *Hector Rochefort Dailly*, n'ignorant pas que ce nouveau Prélat ne seroit que le prête-nom du Cardinal, du moins quant au temporel : cependant Hector Dailly étoit un homme sage & de mérite, & obtint l'estime de ses Diocésains, quoique d'ailleurs il fût tout-à-fait dévoué au Cardinal & à la Maison de Lorraine. Il mourut en 1532, & le Cardinal reprit alors l'administration de l'évêché, qu'il gouverna par ses Grands-Vicaires jusqu'en 1537, qu'il le céda encore une fois à *Antoine Pellegrin*, du Comtat d'Avignon ; il survécut encore à celui-ci. En 1542, le Cardinal rentra pour la troisieme fois dans Toul ; & à la fin de la même année, il plaça sur ce siége *Toussaint de Hocedey*, Abbé de Honnecourt, né à Valenciennes. Celui-ci vit enfin mourir le grand Cardinal de Lorraine en 1550, & jouit en plein de l'évêché jusqu'en 1565, qu'il mourut lui-même. Ce fut pendant son épiscopat que le Roi Henri II s'empara de Toul, aussi bien que de Metz & de Verdun, que Charles-Quint tenta inutilement de reprendre ses trois villes épiscopales, &

que les Huguenots s'efforcerent de s'emparer de Toul dans les premieres années du regne de Charles IX.

Sur la fin de l'épiscopat de l'Evêque Hocedey, le Duc de Lorraine se donna de grands mouvemens pour faire nommer son Coadjuteur *Pierre du Châtelet*, Abbé de Saint-Martin & de Saint-Clément de Metz, homme de grande naissance, en qui il avoit confiance, & qui étoit, à vrai dire, son principal Ministre. Il ne put y réussir ; mais du moins il lui ménagea les suffrages du Chapitre ; de sorte qu'après la mort de l'Evêque, *M. du Châtelet* fut élu, quoique le Commandant pour le Roi de France y voulût d'abord mettre opposition ; mais la Duchesse de Lorraine, sœur de Charles IX, la fit lever. Cet Evêque mourut, en 1580, ayant peu résidé dans son diocese, ne quittant point la Cour de Lorraine. Il eut pour successeur un autre Cardinal de la Maison de Lorraine, dont l'évêché de Verdun m'a déjà donné occasion de parler ; ce fut *Charles*, connu sous le nom de Cardinal de *Vaudemont*, frere de la Reine Louise, épouse de Henri III. La même année, il fut sacré étant âgé de vingt-un ans. Ayant

passé, en 1585, à l'évêché de Verdun, le Chapitre postula, à la recommendation des Reines de France, pour faire succéder son jeune frere ; mais celui-ci étant encore enfant, le Cardinal de Vaudemont reprit, ou, si l'on aime mieux, conserva l'administration de Toul, sans préjudice de l'évêché de Verdun. Le jeune Evêque étant mort en 1587, un simple Chanoine, nommé *la Vallée*, fut choisi par le Pape, quoique le Chapitre en eût élu un autre : ce fut encore l'effet du crédit du Duc de Lorraine, qui comptoit qu'il le résigneroit quand il voudroit à un Prince de sa Maison. C'est ce qui n'arriva cependant pas; les troubles de la Ligue y mirent obstacle. Les deux partis soumis à Henri IV, & celui des Guises, ravagerent tour à tour le pays des environs de Toul : il paroît que l'Evêque se conduisit assez sagement dans ces tristes conjonctures. Enfin Henri IV se vit en possession de Toul, ainsi que de toutes les autres villes de son royaume ; on obligea l'Evêque & les Chanoines à faire au Roi un nouveau serment de fidélité, qui leur déplut beaucoup, mais auquel ils ne purent se refuser. Henri IV fit

plus, il rendit une Ordonnance, par laquelle il défendoit aux étrangers de posséder aucun bénéfice dans les trois Evêchés. Ceux qui en tenoient déjà, prirent des Lettres de naturalité; ceux qui n'en avoient point encore, furent très-alarmés de cette défense: par bonheur les Lorrains étoient regardés comme regnicoles.

Ce fut sous l'épiscopat de Pierre de la Vallée que se traita la grande affaire du mariage de Catherine de France, fille de Henri IV, avec le Duc de Bar, fils aîné du Duc de Lorraine. Ce mariage avoit été fait seulement dans le cabinet du Roi, & non dans aucune église catholique, par conséquent il n'étoit point en regle; l'Evêque de Toul, diocésain du Duc de Bar, ne pouvoit le bénir ni le reconnoître, sans que, d'une part, la Princesse ne fît abjuration, & de l'autre, n'obtînt une dispense, à cause de la parenté entre elle & son époux. Le Pape résista long-temps au Duc de Bar même, qui alla en personne à Rome. La dispense fut enfin accordée en 1604, mais elle arriva trop tard; la Duchesse de Bar venoit de mourir des suites d'une maladie que l'on avoit prise mal à propos pour une

grossesse. L'Evêque la Vallée mourut en 1607 : ce fut lui par conséquent qui vit finir le seizieme siecle; & je vais seulement nommer les premiers de ses successeurs pendant le siecle suivant.

Il fut remplacé par *Jean des Porcelets de Maillane*, d'une famille ancienne & illustre en Provence, dont une branche étoit établie en Lorraine : ce Prélat fut nommé par le Pape, malgré le Chapitre, qui avoit élu un de ses Chanoines de l'illustre Maison de Ligneville. Mais Henri IV & le Duc de Lorraine se réunirent en faveur de Monsieur des Porcelets, dont on fut assez content à Toul, & qui y mourut en 1624. Toul vit encore une fois un Evêque de la Maison de Lorraine, *Nicolas François*, qui étoit déjà Cardinal, mais qui n'étoit point encore engagé dans les Ordres : il eut pendant dix ans l'administration de cet évêché, & se vit, en 1633, dépouillé de toute sa Jurisdiction par l'établissement du Parlement de Metz ; en 1634, il renonça à l'état ecclésiastique pour se marier. Louis XIII nomma pour le remplacer *Charles de Gournai*, Evêque de Sithi, *in partibus*,

suffragant de Toul ; & faisant les fonctions épiscopales pour le Cardinal son prédécesseur : il étoit d'une très-ancienne famille de Metz, qui tenoit rang parmi la bonne Noblesse de Lorraine ; le Duc l'avoit souvent employé dans des affaires d'importance. Le Chapitre se plaignit de ce qu'on ne lui avoit pas laissé la liberté d'élire son Prélat, & le Pape lui refusa des Bulles ; mais le Pontife se laissa fléchir, & M. de Gournai fut pendant trois ans titulaire de l'évêché de Toul, qu'il gouvernoit déjà, quant au spirituel, depuis plus de dix ans. Ce fut lui qui établit le séminaire de Toul : il étoit très-ami de S. Vincent de Paul, qui lui envoya des Prêtres de sa Congrégation pour le régir : on unit à ce séminaire un hôpital, fondé dès le treizieme siecle, mais qui étoit en grand désordre ; les successeurs de M. de Gournai ont perfectionné cet établissement, qui est aujourd'hui très-beau. C'est encore au même Evêque que l'on est redevable de l'établissement des Religieuses de la Congrégation & de celui des Dominicaines, l'un & l'autre en 1634. A sa mort, le Chapitre voulut élire M. *Arnauld* Abbé de Saint Nicolas

d'Angers ; mais Louis XIII ne voulut pas le souffrir, & fit agréer au Pape l'Abbé de *Fiesque*, d'une famille illustre de Gênes, & Ambassadeur du Roi à Venise ; il ne prit jamais possession, & mourut en Italie : le Pape pourvut alors un *M. le Bret*; mais le Roi ne voulut pas l'agréer : ce Prélat en mourut bientôt de chagrin.

L'église de Toul resta alors vacante pendant près de dix ans. Durant cette vacance, le Traité de Munster assura à la France la pleine souveraineté sur les trois évêchés, Metz, Toul & Verdun. De ce moment, l'Evêque ne fut plus compté parmi les Princes de l'Empire, & le Chapitre cessa d'être régi par le Concordat Germanique. Louis XIV obtint un Indult du Pape Alexandre VII, en vertu duquel il y nomma *M. du Saussai*, sage & bon Prélat, qui gouverna avec honneur le diocese de Toul pendant près de trente ans, & mourut en 1675, âgé de quatre-vingts ans. L'Indult, accordé à Louis XIV, ayant été étendu à ses successeurs à perpétuité, le Roi a depuis ce temps-là nommé sans difficulté à l'évêché de Toul. Il me reste peu de choses à ajouter à l'histoire

que je viens de faire de ces Prélats.

On distingue l'église de Toul des deux autres épiscopales, ses voisines, par une épithete bien honorable ; on l'appelle *Toul la Sainte*, parce qu'on croit que c'est celle qui a fourni le plus d'Evêques canonisés, ou qui ont mérité de l'être. Verdun s'appelle la *Noble*, à cause du grand nombre de Prélats de Maisons illustres qui ont rempli ce siége ; & Metz la *Riche* parce que c'est celle dont les Prélats ont le plus grand revenu. L'Evêque de Toul continue, aussi bien que les deux autres, de porter le titre de Prince de l'Empire, de surmonter l'écu de ses armes d'un bonnet, & d'accoler l'épée avec la crosse; d'ailleurs depuis long-temps il ne jouit d'aucune autre prérogative attachée à ce titre : il est le premier suffragant de l'archevêché de Treves, &, en cette qualité, il a rang dans les Conciles provinciaux avant les Evêques de Metz & de Verdun. Quand il officie, il porte, de temps immémorial, sur les épaules une espece d'ornement qui n'est pas tout-à-fait le Pallium, on l'appelle *Surhuméral*. Les curieux d'antiquités ecclésiastiques ont beau-

coup disserté sur l'origine & la signification de cette parure épiscopale.

Le Chapitre de Toul a été autrefois composé de soixante Chanoines ; il ne l'est plus que de trente-huit Bénéficiers, dont huit Dignitaires, & trente simples Chanoines. Les Dignitaires sont le Grand-Doyen, le Grand-Archidiacre, cinq autres Archidiacres, & le Grand-Chantre : on y ajoute quelquefois le Trésorier & l'Ecolâtre, qui sont de moindres dignités, indépendamment du bas-chœur assez nombreux. Les Chanoines ont mené autrefois la vie commune ; mais il paroît qu'ils l'ont abandonnée au treizieme siecle : ils ont pourtant conservé, long-temps après, auprès de la cathédrale, un lieu nommé le *Dortoir*, dans lequel on laissoit toujours un Prêtre avec une bougie allumée, qui y montoit, pour ainsi dire, la garde toute la nuit : pendant long-temps aussi les Chanoines ont reçu leur pitance en nature de l'Econome ou Célérier du Chapitre ; le pain & le vin se distribuoient tous les jours après Prime à ceux seulement qui étoient présens : à certains jours, on leur donnoit de la viande, du gibier & du poisson. Les Chanoines nobles

s'étoient mis sur le pied d'envoyer de pauvres Clercs recevoir leurs pitances les jours ordinaires, & n'y assistoient que les jours de grande distribution. C'étoit dans l'église même que se donnoit la collation, au sortir de Complies; & le Clergé invitoit ordinairement des assistans laïques à y participer; ce qu'ils faisoient volontiers. Ce n'est qu'au seizieme siecle que, s'étant commis quelques indécences à ce sujet, cet usage a été supprimé. La cérémonie du jour des Innocens a duré plus long-temps: ce jour-là, les Enfans de chœur élisoient un d'entre eux pour Evêque; ils le révêtissoient des ornemens épiscopaux, le promenoient par la ville & les fauxbourgs, & faisoient une espece de quête pour ce prétendu Evêque. Une autre cérémonie fort ridicule, étoit l'enterrement de l'Alleluia, qui se faisoit avec beaucoup de simagrées funebres par les mêmes Enfans de chœur, le Samedi d'avant la Septuagésime.

J'ai déjà parlé de la cathédrale, de la collégiale de Saint-Gengoul, des trois abbayes de Toul, & de quelques autres maisons religieuses; il ne me reste plus qu'à dire qu'il y a dans cette ville quatre

paroisses & deux dans les fauxbourgs; les Cordeliers, qui y sont établis depuis l'an 1270; les Dominicains, encore plus anciens, puisqu'ils sont de l'an 1245, & les Capucins depuis 1602. Au seizieme siecle, il n'y avoit encore aucun couvent de filles; depuis, on y en a établi trois, dont le premier est de Dominicaines du grand Ordre, fondées en 1621; le second & le troisieme, de Dominicaines réformées, & de Dames de la Congrégation, depuis 1634; le quatrieme, de Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement, depuis 1664. Le plus ancien hôpital de Toul est de la fondation de Saint Gérard; on y reçoit des Enfans trouvés & des pauvres de la campagne: mais depuis 1725, il y en a un plus grand & plus beau pour les pauvres Bourgeois de la ville.

J'ai parlé, il n'y a qu'un moment, du grand séminaire. En 1738, on en a fondé un petit.

Le commerce de la ville consiste principalement en toiles. Son territoire produit beaucoup de vin, & moins de blé.

Fin du quarante-huitieme Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le quarante-huitieme Volume.

Douzieme ſuite du Tableau géographique & hiſtorique de France au ſeizieme ſiecle. Page 1

La Lorraine. 2

Metz. 68

Verdun. 286

Toul. 349

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le quarante-septieme Volume.

PAGE 337, ligne 28, ménagée, *lisez* ménagé.
P. 351, l. 6, civiles, *lisez* civils.
P. 361, l. 5, consommée, *lisez* consumée.
P. 364, l. 4, mi-parties, *lisez* mi-partis.
P. 371, l. premiere, un &, *lisez* & un Tribunal.
P. 375, l. 11, c'est là où, *lisez* c'est là que.
P. *ibid.* l. 28, encore quelques, *lisez* encore des.

ERRATA

Pour le quarante-huitieme Volume.

P. 24, l. derniere, nommé François, lui, *lisez* qui lui.
P. 30, l. 9, qu'il fit arrêter, *lisez* qui le fit arrêter.
P. 34, l. 12, Matthieu, *lisez* surnommé le Grand.
P. 63, l. 18, la Mere Sainte Mathilde, *lisez* la Mere Sainte Mechtilde.
P. 71, l. 2, Mainbourg, *lisez* Maimbourg.
P. 91, l. 21, Lahire, *lisez* la Hire.
P. 109, l. 21, enmanchées, *lisez* emmanchées.
P. 118, l. 16, en droits, *lisez* endroits.
P. *ibid.* l. 25, celui, *lisez* la partie.
P. *ibid.* l. 28, *lisez* celle du côté du midi est.
P. 119, l. 8, eaux, *ajoutez* minérales.
P. 143, l. 16, accompagné, *lisez* chef-lieu.
P. *ibid.* l. 17, nommé, *lisez* nommée.
P. 160, l. 13, Comtés de Brienne, *ajoutez* & de Ligni.
P. *ibid.* l. 20, Charlotte, *lisez* Magdeleine-Charlotte, &c.
P. 165, l. 5, *lisez* exclusivement à tous ceux, &c.
P. 175, l. 27, sont fêtés, *lisez* sont cités dans le Martyrologe, & fêtés.
P. 178, l. 3 & 4, mais, &c. *lisez* à la place, Gilles, Archevêque de Reims, y fut dégradé.
P. 204, l. 7 & 8, 1218 qu'il mourut, *ôtez* la même année, &c.

P. 225, l. 16, Eugene IV, *lisez* Nicolas V.
P. 258, l. 12, ces Hugues, *lisez* ce Hugues.
P. 261, l. 23, Saint, *lisez* Sainte.
P. 272, l. 13, établit, *lisez* établi.
P. 279, l. 9, 1435, *lisez* 1255.
P. 293, l. 11, deux, *lisez* trois.
P. *ibid.* l. 13, *ajoutez* & le troisieme Godon.
P. 300, l. 16, *lisez* Conrad II succéda à ce dernier.
P. 315, l. 15, & mourut, *lisez* tomba malade, & mourut peu de jours après.
P. 317, l. 15, 1276, *lisez* 1273.
P. *ibid* l. 16, deux, *lisez* trois ans.
P. *ibid.* l. 23, 1289, *lisez* 1286.
P. 33, l. 13, 1557, *lisez* 1587.
P. 344, l. 17, Saint Pierre, *ajoutez* & habitée par des Chanoines.
P. *ibid.* l. 18, Saint Vannes, &c. *lisez* huitieme Evêque de Verdun y avoit été enterré en 502.
P. *ibid.* l. 21, *ôtez* qui y sont conservées, & *lisez* firent donner à ce monastere, &c.
P. *ibid.* l. 21, mais l'église, *ajoutez* actuelle.
P. 364, l. 3, Eboren, *lisez* Ebroin.
P. *ibid.* l. *ibid.* Leudefride, *lisez* Teudefride.
P. 366, l. 14, Froto, *lisez* Borno.
P. 374, l. 28, d'Astange, *lisez* d'Ostange.
P. 376, l. 3, 1501, *lisez* 1305.
P. *ibid.* l. 8, d'Arhiliere, *lisez* d'Arzilliere.
P. 380, l. 21, à Toul, *ajoutez* en 1460.